Edition finale

LE SOLEIL

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE EN PAGE 5

52e ANNEE—No 243 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI 12 OCTOBRE 1933 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX: DEUX CENTINS

QUATRE PUISSANCES DONNENT UN AVERTISSEMENT A BERLIN

DE NOIRS DESSEINS CONTRE LES NOIRS A CUBA

Les nègres de La Havane cherchent la protection du gouvernement contre une "croisade de haine et de sang", que l'on organiserait pour les supprimer.

La Havane, 12. (Trad. de l'A. P.)—Les nègres de La Havane cherchent la protection du gouvernement contre ce que leurs têtes dirigeantes appellent "une croisade de haine et de sang". Ils ont envoyé auprès du président Gruau San Martin une délégation pour lui représenter que certains agitateurs, alléguant que des blancs auraient été molestés, prêchent un massacre de noirs avant la tombée de la nuit.

Préalablement ils avaient demandé la protection du colonel Fulgencio Batista, commandant de la troupe, contre les bandes, toujours plus nombreuses, qui veulent faire un mauvais parti aux nègres. Les chefs de ces bandes, par contre, repoussent l'accusation d'entretenir d'aussi noirs desseins.

Tandis que le président Gruau San Martin était saisi de cette nouvelle difficulté, le bruit courait de sérieuses divergences entre l'armée et la marine cubaines. Sans doute les chefs de l'une et de l'autre ont démenti cette rumeur, mais ils n'en ont pas moins eu avec le président une conférence à laquelle Juan Rivera, chef de la flottille cubaine, n'assistait pas.

Si l'on en croit la rumeur ces dissensions résulteraient du petit nombre de marins que Fulgencio Batista aurait promu à des grades supérieurs relativement au nombreux soldats promus dans l'armée, privée de ses anciens officiers.

Le Directoire des étudiants annonce que l'inscription va commencer le 15 courant à l'université, et les cours le 1er novembre.

Le Vatican est prudent

Cité Vaticane, 12.—Les autorités vaticanes prennent de grandes précautions pour prévenir la répétition, dans Saint-Pierre-de-Rome, d'explosions comme celle qui se produisit le 25 juin dernier. On a organisé deux dépôts pour recevoir les menus objets, voire même les sacoches, portés par ceux qui entrent dans la basilique. Chaque paquet est ouvert par les employés, et son contenu examiné, avant d'être reçu en dépôt. On a arrêté mardi une commis de Rome qui a confessé faire partie d'une bande ayant son siège à Paris. Elle aurait ourdi le complot du 25 juin dernier et nombre d'autres.

TEMPERATURE

Toronto, 12. (P. C.) — La dépression qui se faisait sentir dans la région du lac Supérieur, hier, s'est dirigée vers l'est. La pression est basse dans le nord-ouest du continent cependant qu'elle est élevée dans le Manitoba et le nord de l'Ontario. Des averses et des bourrasques de neige sont tombées dans le nord de l'Ontario. Il a aussi plu à Québec.

Ottawa et Haut St-Laurent: Vents forts du sud-ouest au nord-est ; nuageux et plus froid, avec averses probables. Vendredi : vents frais de l'ouest ; beau et comparativement froid.

Nord-ouest de Québec et Lac-St-Jean : Vents forts du sud-ouest au nord-cuest ; nuageux avec averses ; plus froid cette nuit. Vendredi : vents de l'ouest ; nuageux et frais.

Bas St-Laurent : Vents forts du sud-ouest ; nuageux avec averses probables. Vendredi : Vents frais du nord-ouest ; nuageux et plus froid.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles étrangères. — 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. — 3e, nouvelles de Québec. — 4e, éditoriale. — 5e, nouvelle diverses. — 6e, nouvelles diverses. — 7e, la vie sociale, — 8e, dans nos théâtres. — 9e, nouvelles diverses. — 10e et 11e, propos féminins. — 12e, nouvelles diverses. — 13e, finance. — 14e et 15e, sport. — 16e, petites annonces classées. — 17e, radio. — 18e, nouvelles diverses, — 19e, naissances et décès. — 20e, nouvelles générales.

LE PAYS DU FROID

M. H.-W. MORGAN faisait partie du groupe de savants anglais qui sont allés étudier les aurores boréales à Fort Rae, dans le Grand Nord canadien. Ils ont constaté entre autres choses que le Canada est un pays très, très froid, plus froid, en fait, que le pôle nord.

UN RECORD

Sir Charles Kingsford-Smith, aviateur anglais réputé, a établi, hier, un nouveau record mondial. Il a battu par quarante heures le record d'envolée Angleterre-Australie. C'est en cours de route que Kingsford-Smith réalisant la vitesse de son vol entreprit d'établir ce record.

LE BAGNE A PERPETUITE POUR KELLY

George Kelly et sa femme Kathryn ont été envoyés au bagne pour la vie pour avoir pris part à l'enlèvement de Charles-F. Urschel.

Oklahoma City, 12. (Traduit de l'A. P.) — George (Machine Gun) Kelly et sa femme Kathryn ont été trouvés coupables aujourd'hui par le jury qui les jugeait pour l'enlèvement de Charles-F. Urschel. Le juge les a condamnés tous deux au bagne à perpétuité, après avoir rejeté les motions tendant à leur faire accorder un nouveau procès.

Le maximum de la peine a été arrêté contre eux en vertu de la "loi Lindbergh" par le juge Vaught 16 jours après leur arrestation à Memphis, Tenn., et trois jours seulement après l'ouverture de leur procès. Ainsi donc six des neuf personnes trouvées coupables au chef de cet enlèvement, qui rapporta une rançon de $200,000, sont maintenant condamnées au bagne à perpétuité.

Les autres sont : Harvey Bailey, qui s'évada de prison et fut repris ; Albert Bates, qui aida Kelly à opérer l'enlèvement; R.-G. Shannon et sa femme, occupant de la ferme de Paradise, Tex., où Urschel fut séquestré. Mme Shannon est la mère de Kathryn Kelly.

Les sympathies de notre province

A l'occasion de la mort du premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard, l'hon. J.-D. Stewart, le premier ministre de la province de Québec, l'hon. L.-A. Taschereau, a envoyé le télégramme suivant à l'hon. Charles Dalton, lieutenant-gouverneur de la province de l'Ile-du-Prince-Edouard:

"Veuillez accepter les plus profondes condoléances de la province de Québec à l'occasion de la mort de l'hon. J.-D. Stewart, premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard."

Ce matin, M. Taschereau a reçu de l'hon. M. Dalton le message suivant :

"Nous apprécions sincèrement votre message de sympathie à l'occasion de la mort de notre honorable premier ministre."

L'hon. M. Arcand à St-M.-des-Carrières

Le Ministre du Travail a visité, hier, les carrières de St-Marc, comté de Portneuf, en compagnie de M. Bona Dussault, maire de la paroisse et préfet du comté, du Dr P. Gauthier, député provincial, M. Oscar Naud, MM. Toussaint et Pérusse, de l'Association des Tailleurs de pierre.

L'hon. M. Arcand a été reçu à la Deschambault Quarry par le gérant, M. J. Vézina et à la carrière de M. O. Gauthier par MM. O. Gauthier et Joseph Gauthier.

Le Ministre du Travail s'est intéressé au travail des ouvriers dans ces carrières et a causé avec eux. Il est revenu enchanté de sa visite.

Projets d'emprunts

Montréal, 12. — (P. C.) — La Commission métropolitaine adopta, en principe, hier, des projets d'emprunt élaborés par les autorités municipales de Verdun, Lachine, Montréal-Est et Ville St-Pierre pour travaux de chômage et secours aux miséreux. Ces quatre municipalités veulent emprunter, à telle fin, un montant global de $507,746.

Le "Ville d'Ys"

Montréal, 12. (P.C.)—L'aviso français "Ville d'Ys" est parti d'ici, ce matin, pour Chicoutimi. Il ira ensuite faire escale à Gaspé, St-Pierre et Miquelon, puis à Halifax. Pour rentrer en France, en novembre prochain, il prendra la route des Açores e tde Vigo, Espagne.

LA BISBILLE REGNE CHEZ LES BLEUS

A Hull, hier soir, les partisans de M. Guertin ont refusé de voter confiance à M. Duplessis — Un groupe de conservateurs proteste contre cette décision.

Hull, 12 (P.C.)—Certains conservateurs de Hull, partisans de M. Aimé Guertin, refusent de reconnaitre M. Maurice Duplessis, comme chef de leur parti à Québec. Ils ont pris cette décision hier soir, par un vote majoritaire, au moment où il s'agissait, après l'élection des officiers, de faire le choix des patrons de l'Association. C'est M. Aimé Guertin qui ouvrit le feu en déclarant qu'il n'était pas dans l'intérêt du parti de voter confiance ou non confiance à M. Duplessis.

M. J.-Noël Beauchamp, C. R., de Hull, candidat défait aux dernières élections fédérales, sortit alors de la salle avec un groupe assez imposant de ses amis politiques en signe de protestation et M. Guertin resta seul dans la salle avec une quarantaine de membres de l'Association. M. Beauchamp a déclaré qu'une nouvelle association conservatrice sera formée à Hull et de son côté, en face de cette situation, M. Guertin a fait observer que M. Beauchamp n'était pas autorisé à parler de la sorte ou comme chef conservateur à Hull, parcequ'il n'avait pas accordé son concours aux conservateurs dans le domaine provincial.

On voit que, à Hull comme ailleurs, la discorde continue à régner dans les rangs conservateurs.

BON TRAVAIL AU CONGRES DU COMMERCE

Les délégués au 8e congrès de la Chambre de Commerce du Canada, ont tenu des séances importantes hier — Un grand banquet hier soir.

Ottawa, 12. (Trad. de la C.P.) — Cinq discours, source de discussions considérables, ont marqué ce matin la 8e convention annuelle de la Chambre de commerce du Canada. La séance se tenait sous la présidence de J.-Y. Murdoch, Montréal. Ceux qui se firent entendre furent MM. J.-H. Webb, vice-président de la Canadian Manufacturers Association; J.-M. Piggott, président de la Piggott Construction Co.; Henry-W. Morgan, de Montréal; R.-J.-R. Nelson, directeur-gérant des chantiers maritimes de Halifax, et le général M.-L. Hornby, de Lethbridge, Alta.

La Chambre a ensuite été reçue à déjeûner par le Board of Trade d'Ottawa. H.-H. Harriman, président de la Chambre de commerce des Etats-Unis, a été l'orateur de ce banquet.

La journée d'hier a été couronnée par le banquet annuel, où les orateurs furent MM. Stevens, ministre du Commerce, et Robbins, ministre des Etats-Unis à Ottawa. Le premier engagea ses auditeurs à prêter plus d'attention à la situation intérieure, au Canada, disant que l'initiative privée pourrait dénouer elle-même la crise par laquelle nous passons, si elle ne reculait pas devant le programme constructif qui simpose. M. Robbins exprima l'opinion qu'il sortirait beaucoup de bien des délibé-

(Suite à la page 17, 5e col.)

PREMIER MINISTRE

M. MARTINEZ BARRIOS ,ami d'Alexandre Lerroux, vient de former le nouveau cabinet espagnol, en dépit des efforts tentés par les révolutionnaires et les socialistes pour l'en empêcher et éviter en même temps la dissolution de la Chambre et une nouvelle élection générale. Barrios a formé son cabinet 24 heures après en avoir reçu la mission du président Zamora. C'est Zamora qui a demandé la dissolution de la Chambre.

UN AUDACIEUX MARIN

ALFON HANSEN, (à droite) norvégien, âgé de vingt-huit ans, que l'on peut considérer comme un émule d'Alain Gerbault, est entré dans notre port, hier, dans un petit voilier d'à peine trente-cinq pieds de longueur, le "MARY JANE". HANSEN qui a déjà couvert plusieurs milliers de milles, a quitté la Norvège au mois d'août de 1932. Lorsqu'il aura terminé son aventureuse randonnée, HANSEN aura parcouru quelque chose comme 15,000 milles sur pratiquement toutes les mers du globe. En partant d'ici (il ne sait pas encore quand) ce hardi navigateur se dirigera vers Halifax d'où il entreprendra une nouvelle traversée de l'Atlantique. On le voit ici, échangeant des souvenirs avec le capitaine E.-E. THETFORD, (à gauche), chef du service maritime de la Canadian National Steamships qui fit lui-même le tour du monde sur un voilier. Peu de temps après que cette photographie fut prise HANSEN mit à la voile pour l'Amérique du Sud.

UNE MEDAILLE DU PAPE A L'HON. M. TASCHEREAU

Sa Sainteté Pie XI remet au Dr L.-J. Lemieux, agent de la province à Londres, une médaille en argent pour qu'il l'offre au Premier Ministre.

Sa Sainteté le Pape Pie XI vient d'honorer le premier ministre de notre province, l'honorable L.-A. Taschereau, à l'occasion de l'Année Sainte.

Dans un câblogramme de Rome, l'agent de la province à Londres, le Dr L.-J. Lemieux communique la bonne nouvelle à M. Taschereau dans les termes suivants :

"J'ai le plaisir de vous informer qu'au cours d'une longue audience privée avec Sa Sainteté, il m'a remis pour vous une très belle médaille en argent en témoignage d'appréciation de la pensée délicate que vous avez eue d'envoyer un représentant officiel à Rome avec le pèlerinage Canadien."

(Signé) LEMIEUX

Dans un cablogramme envoyé la veille, le Dr Lemieux disait :

"Les pèlerins Canadiens, conduits par S. E. Mgr Plante ont été reçus hier par Sa Sainteté. Dans une longue et remarquable allocution du Saint-Père aux voyageurs, Pie XI a dit son plaisir de constater parmi les pèlerins la présence d'un représentant officiel de votre gouvernement.

(Signé) LEMIEUX

Le Dr Lemieux avait été délégué à Rome avec les pèlerins Canadiens par l'hon. M. Taschereau lorsque S. E. Monseigneur Plante demanda au premier ministre si la province de Québec désirait être représentée officiellement à Rome lors du pèlerinage de l'épiscopat Canadien dans la capitale du monde catholique, à l'occasion de l'Année Sainte.

Le "Soleil" est heureux d'offrir ses félicitations au chef du gouvernement à l'occasion de ce magnifique témoignage d'estime de la part du chef de l'Eglise Catholique.

EMPLOYES BLAMES

Washington, 12, (Trad. de l'A. P.). — Trois employés de l'Erie Railroad ont reçu le blâme aujourd'hui pour le déraillement de Binghamton, N.-Y., dans lequel 14 personnes furent tuées et 32 blessées, le 5 septembre dernier.

Le mécanicien King, dont le train tamponna un autre convoi, est tenu pour le principal responsable dans le rapport présenté par le Safety Bureau de l'Interstate Commerce Commission. Il aurait passé outre à un signal lui indiquant de se tenir prêt à stopper devant un train ou un autre obstacle.

Un blâme est également adressé au mécanicien Grantier, du train No 8, qui fut tamponné par l'autre, et au conducteur du même train pour n'avoir pas vu à ce que le convoi fût pleinement protégé contre l'arrivée possible d'un autre train par derrière.

Enfin l'Erie Railroad lui-même reçoit un blâme pour avoir eu trop d'employés qui, d'une façon ou de l'autre, n'ont pas su remplir tout leur devoir.

PARIS, WASHINGTON ET LONDRES VONT S'UNIR

Paul-Boncour affirme que la France, l'Angleterre et les Etats-Unis font bloc au sujet du désarmement — La défense du franc et le projet Daladier.

Paris, 12,—(Trad. de l'A.P.) — La France, l'Angletere et les Etats-Unis, font bloc sur la question du désarmement, a déclaré aujourd'hui à ses collègues du cabinet M. Paul-Boncour, ministre des affaires étrangères. Le cabinet l'a autorisé à présenter à Genève, lorsque rouvrira la conférence du désarmement lundi, une résolution exprimant dans ses lignes essentielles le point de vue français. Il est entendu que la France reste ferme dans son opposition au réarmement de l'Allemagne.

Le conseil des ministres a examiné de nouveau le projet Daladier pour la défense du franc et une renaissance économique. Les détails du projet restent encore secrets. On y mettra la dernière main samedi pour le modifier à la lumière du choc d'idées que la divulgation de certains de ses aspects a déjà provoqué dans le public.

Le projet, élaboré par M. Daladier, le ministre des finances et d'autres experts, comporte une réduction des dépenses, la création de nouvelles sources de revenu pour l'Etat, un accroissement de l'emploi et la mise à exécution d'un vaste programme d'équipement national. On croit savoir qu'il prévoit aussi la semaine de 40 heures pour certaines catégorie de travailleurs. On demandera aux fonctionnaires d'accepter une réduction de 5 p.c. de leur traitement.

ON SOUSCRIT $156,000,000 EN 36 HEURES

Plus des deux tiers de l'emprunt ont déjà été souscrits par le peuple du Canada — Un discours de M. Taschereau à la radio — Espérances.

Ottawa, 12 (Trad. de la C.P.) — Plus des deux tiers de l'emprunt ont déjà été souscrits en 36 heures, et les souscriptions continuent d'affluer de toutes les parties du Canada. On avait l'impression ce matin, au dire des maisons de finance, que la journée serait bonne. Peut-être faudra-t-il fermer les livres plus tôt qu'on ne s'y attendait. Rien n'a encore été annoncé officiellement à ce sujet, cependant.

Hier soir, à la fin du second jour, M. Rhodes, ministre des finances, a fait connaitre que la souscription dépassait $156 millions. Il a déclaré que pareil résultat, atteint en 36 heures, était des plus satisfaisant. Ce montant, d'ailleurs, ne peut qu'être grossi par l'arrivée ce matin des rapports tardifs d'hier.

Quelques grosses souscriptions ont été reçues hier, entre autres : $2,000,000 de la Canada Life Assurance Company, $1,500,000 de la Canadian Kodak Company Ltd, $250,000 de la Canadian Westinghouse Company, $3,216,000, de la Montreal Light, Heat & Power, $200,000, de la Société des Artisans Canadiens-Français, etc.

L'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre de Québec, M. J.-A. McLeod, président de l'Association des Banquiers, et M. Thomas-A. Bradshaw, président de la North American Life, ont parlé en faveur de l'emprunt, hier soir.

UN PEUPLE DE GASPILLEURS DIT BENNETT

Parlant hier à Saskatoon, le premier ministre du Canada, dénonce notre imprévoyance et notre ambition — Une dette globale de huit milliards.

Saskatoon, 12. —(P. C.)— Tout en affirmant que le Canada est actuellement engagé dans "le chemin de prospérité", le T. Hon. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, n'a pas laissé de signaler hier soir à Saskatoon, que les ambitions démesurées et l'imprévoyance ont amené une partie notable des difficultés auxquelles le pays a à faire face aujourd'hui. "Nous avons été, a dit le premier ministre canadien, un peuple emprunteur, ambitieux et imprévoyant, au point de porter la dette fédérale, provinciale et municipale à $8,000,000,000. C'est une somme si considérable que l'imagination ne peut même en concevoir l'importance. Et il n'y a que dix millions et demi de Canadiens pour porter ce fardeau."

Le premier ministre a ajouté que le gouvernement canadien s'est fait un point d'honneur de faire face à toutes ses obligations financières. Aussi longtemps que le gouvernement actuel conservera l'administration des affaires publiques, a-t-il déclaré, le Canada ne reniera pas ses engagements. Il a conseillé aux Canadiens de faire la sourde oreille quand on leur prêche l'orgie des dépenses, l'inflation monétaire et l'oubli des obligations. Point d'excuse, par ailleurs, pour les mesures prises par le gouvernement conservateur dans le but de faire face à la

(Suite à la page 17, 4e col.)

ROI DE L'IRAK

Le fils du roi FAYCAL, un jeune homme de 22 ans à peine, est monté sur le trône de son père. L'Irak, un riche pays du Proche Orient, fait partie de la Société des Nations.

L'Angleterre et trois autres puissances ont signifié au gouvernement du Reich d'avoir à cesser de molester leurs nationaux. — On demande l'arrestation des agresseurs.

Berlin, 12 (Trad. de l'A. P.)—L'Angleterre et trois autres puissances ont signifié au gouvernement du Reich qu'il fallait que leurs nationaux cessent d'être molestés en Allemagne, sans quoi leurs relations avec ce pays en souffriraient gravement.

Les ambassades d'Angleterre, des Etats-Unis et d'Espagne, ainsi que la légation hollandaise, ont reçu instructions de faire au gouvernement des représentations dans ce sens. A l'ambassade des Etats-Unis les cas d'aggression naziste contre les citoyens américains sont une cause de grand souci. L'ambassadeur a demandé aux autorités que les coupables soient arrêtés sans délai.

Un porte- paroles du ministère des affaires étrangères allemand, parlant à ce sujet aujourd'hui, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de délai inutile. "Nous hâtons dans toute la mesure possible la poursuite dans ces cas", dit-il.

Les quatre pays se plaignent que, jusqu'à présent, les agressions perpétrées contre leurs nationaux n'ont jamais été suivies d'autre chose que d'excuses pour la forme du ministère des affaires étrangères.

Leur action, s'ajoutant aux protestations déjà présentées par les Etats-Unis et aux représentations faites auparavant par la Suisse, la Pologne, la Russie, l'Autriche et la République tchécoslovaque, indique qu'il ne suffira plus au gouvernement du Reich de faire annoncer dans les journaux que les étrangers ne sont pas obligés de faire le salut naziste pour assurer la sécurité des voyageurs en Allemagne.

Les voies de fait dont les Américains ont à se plaindre sont assez nombreuses. Mardi dernier Roland Velz, natif du Maryland, était frappé au visage par un garde d'assaut parce qu'il ne faisait pas le salut naziste au passage d'un cortège de nazis. Le 7 juillet Philip Zuckerman, commerçant de fourrures, avait été assailli pour la même raison. Un mois plus tard, le 17 août, le Dr Daniel Mulvihill, de Danbury, Conn. attaché à l'école de médecine de Long Island, Brooklynn, était frappé à la tête.

Deux jours après, pour répondre aux réclamations américaines, le ministère de l'intérieur annonçait que les étrangers seraient désormais exempts de l'obligation de lever le bras droit au passage des bandes hitlériennes. Mais d'autres incidents continuèrent à se produire. Samuel Bossard, de Chester, Penn., fut assailli par des gardes d'assaut le 2 septembre, et Rolf Kalterborn, fils d'un ancien directeur du Brooklyn Eagle, reçut le même traitement trois jours plus tard.

L'ambassade des Etats-Unis se plaint particulièrement du fait que, malgré les excuses officielles apportées pour ces actes de violence, aucune poursuite n'a jamais été intentée contre leurs auteurs.

PRESIDENT

Photographie récente du prince PHILIP DE HESSE, qui, si l'on en croit une information reçue dernièrement à Londres, aurait été désigné par le chancelier Hitler pour prendre la succession du maréchal Hindenburg. Le prince est dévoué corps et âme aux Nazis ; c'est l'un des principaux chefs du mouvement

DEUX BANDITS SONT ARRETES A PICTON, ONT.

Miles Pattet et Percy Garrett, âgés respectivement de 24 et 25 ans, sont détenus sous l'accusation d'avoir tenté de dévaliser une banque.

Picton, Ont., 12. (Trad. de la C. P.) —Miles Pattet, de Toronto, et Percy Garrett, d'Edmonton, âgés respectivement de 24 et 25 ans, sont détenus aujourd'hui sous l'accusation d'avoir tenté de dévaliser la succursale de la Canadian Bank of Commerce à Wellington, Ont., hier.

Pourchassés toute la journée, les deux hommes furent arrêtés comme ils se blottissaient derrière les buissons, sur la terre de Sid Monroe, près de Wellington. Il sont également accusés de voies de fait sur la personne de Norville Kyle, gérant de la succursale, qui fit échouer le hold-up en saisissant le fusil avec lequel l'un des deux bandits avait forcé un employé de la banque à se laisser ligoter.

Kyle entra comme les bandits venaient d'acculer dans un coin Bert Watson, comptable, trop étroitement ligoté pour pouvoir se mouvoir. Il se jetèrent sur le gérant, et l'un deux le frappa avec son fusil, que Kyle réussit à lui arracher après un courte lutte. Ils s'enfuirent alors.

La convention de Nicolet

L'honorable M. H. Laferté, ministre de la Colonisation, interrogé, ce midi, par le représentant du "Soleil" au sujet de la date de la convention libérale de Nicolet, a déclaré que celle-ci n'était pas encore fixée.

M. Laferté dit à ce sujet : "La convention libérale n'aura pas lieu le 23 octobre tel qu'il a été annoncé par des journaux, mais la date en sera fixée après entente entre les chefs libéraux du comté et les représentants du gouvernement".

Un vote à la S. D. N.

Genève, 12.—Le conseil de la S. D. N. a voté aujourd'hui, l'Allemagne s'abstenant, une résolution par laquelle le président Amador est chargé de nommer le haut commissaire qui s'occupera de secourir les Juifs allemands. Plusieurs pays ont été invités à se faire représenter dans la commission qui aidera au commissaire à remplir ses fonctions.

Armes saisies

Philadelphie, 12. — Une descente de police dans trois endroits où les "Khaki shirts of America" ont établi leurs quartiers généraux a amené la saisie ce matin de révolvers chargés et d'un certain nombre de couteaux et de gourdins. La descente a eu lieu comme les "chemises khaki" se préparaient à marcher sur Washington dans l'intention présumée de nommer le président Roosevelt "dictateur" aux Etats-Unis.

Un incendie

Les pompiers ont été appelés vers dix heures et demie cet avant-midi pour combattre un incendie qui s'était déclaré dans la cuisine de la maison de M. René Poulin, 57, avenue Bigaouette. Le feu semblait vouloir prendre des proportions considérables à l'arrivée des hommes de la brigade mais grâce à un excellent travail, l'incendie a pu être contrôlé en moins d'une demi-heure.

Des dommages considérables ont été causés par l'eau. Les locataires de la maison menacée par les flammes ont dû l'évacuer par crainte d'un désastre. Cette résidence était occupée par MM. René Poulin, Joseph Trépanier et Albert Langlois. L'alarme fut sonnée à 10 heures 25 et à 10 heures 52 les pompiers des postes Nos. 3, 7, 8 qui répondirent à l'appel regagnaient leurs casernes.

En Colombie

Victoria, 12. (Trad. de la C. P.)—La mise en nomination des candidats pour l'élection provinciale du 2 novembre a lieu aujourd'hui en Colombie. On s'attendait ce matin à l'entrée en lice de plus de 200 candidats pour les 47 sièges de la Chambre. A Victoria, qui n'élit que quatre députés, les candidats devaient être 29. On s'attendait à l'apparition de plusieurs candidats-surprise dans la province.

Les libéraux sont le seul parti qui ait des candidats dans toutes les circonscriptions. Les "indépendants de tout parti" ont leurs candidats dans la plupart des comtés ; la C. C. F. en a 44 ; l'United Front Party est représenté dans à peu près la moitié des circonscriptions.

C'est sur le premier ministre Tolmie et son groupe, partisans d'un gouvernement d'union, que l'intérêt se concentre surtout. Jusqu'ici ce groupe n'a fait prévoir l'entrée en lice que d'une dizaine de candidats, mais des surprises sont possibles à la dernière heure.

HUDSON BAY CO.

LE MAJOR ASHLEY COOPER, le nouveau gouverneur de la Hudson Bay Company, fait actuellement une tournée au Canada. Le major, qui a servi dans l'artillerie pendant la grande guerre, est un ardent ami de l'aviation. Cette année il a volé de Hazelton à Kitwanga, au-dessus des régions sauvages de la Colombie anglaise. L'année dernière il a fait la visite des postes de la Hudson Bay Co. dans la région du Mackenzie en utilisant le transport aérien.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. l'abbé J.-L. Roberge, du Collège de Lévis, était dernièrement au presbytère de M. le curé Eugène Beaudet, à St-Magloire.

—Mme Aimé Chabot, de Beaumont, était en promenade, ces jours derniers, au Couvent de Buckland, Co. Bellechasse.

—Mme (Dr) N. Lacerte, de Lévis, était dernièrement en promenade chez son frère, M. le Dr J.-R. Chrétien, à St-Frédérick de Beauce.

—M. et Mme Josaphat Morency, de Beaumont, sont de retour d'une promenade chez des parents à St-Simon de Rimouski.

—M. Irénée Lecours, du Foyer Musical et M. Paul-Emile Guay, de Lévis, sont de retour de Chicago, où ils ont visité l'Exposition mondiale.

Deux accidents d'automobiles

Un accident d'automobile s'est produit mardi après-midi dernier, au pied de la Côte Davidson, à Lévis. M. Henri Dion, de Lauzon, venant de Hadlow, montait la Côte Davidson lorsque rendu dans le détour un autre char descendait du mauvais côté et une collision se produisit. L'auto de M. Dion fut endommagée considérablement, mais il fut assez chanceux de s'en tirer sans blessures.

Dimanche dernier, trois jeunes filles venant de Lévis, étaient rendues sur la route de St-Nicolas lorsqu'elles voulurent dépasser une autre automobile au moment où un troisième char venait en sens inverse. La jeune fille qui conduisait le char donna un coup de volant à droit un peu trop brusque pour éviter une collision, mais l'auto capota dans le fossé set fut endommagé considérablement. Les jeunes filles ne reçurent heureusement aucune blessure grave.

Pas de séance du conseil à Lévis cette semaine

Le conseil de ville de Lévis ne siégera pas cette semaine, vu qu'il n'y a pas de questions pressantes sur l'ordre du jour. Une séance sera probablement tenue au commencement de la semaine prochaine.

Une parade de la brigade du feu demain dans Lévis

A l'occasion de la semaine de prévention contre les incendies, les hommes de la brigade du feu de Lévis feront une parade avec les voitures demain après-midi. On partira à 2 heures, de la station centrale pour défiler par la rue St-Georges jusqu'à l'église du Christ-Roi, rues St-Georges, St-Antoine, St-Louis, Côte du Passage, Côte Davidson, rue St-Laurent jusqu'à Hadlow, retour par rues St-Laurent, Commerciale, avenue Laurier, Commerciale, Fraser jusqu'à l'hôtel de ville, rues Déziel, Henry, Wolfe, Notre-Dame, Guenette, avenue Bégin, Côte du Passage jusqu'à la station centrale, rue St-Georges.

Les voitures seront décorées d'inscriptions recommandant aux gens de faire bien attention au feu, de ne pas surchauffer les poêles et fournaises, de ne pas jeter de cendres chaudes sur le bois, de faire ramoner les cheminées, etc. Nul doute que les citoyens de Lévis mettront ces sages conseils en pratique.

Elle est fêtée à l'occasion de son prochain mariage

Dimanche soir, le 8 octobre, un groupe de parents et d'amis se réunirent à l'hôtel New Kennebec, rue Commerciale, à Lévis, pour offrir leurs félicitations à Mlle M.-A.-H.-E. Ruel, à l'occasion de son prochain mariage.

Il y eut lecture d'une adresse par Mlle Marguerite Bédard (Veilleux) et présentation d'un riche cadeau. Mlle Ruel remercia toutes les personnes présentes de cette belle marque d'amitié à son égard. Les organisateurs de cette fête étaient les propriétaires de l'hôtel où Mlle Ruel travaille depuis plusieurs années.

Il y eut chant, musique, déclamations et danses et la plus franche gaieté régna pendant cette soirée intime et il y eut aussi plusieurs discours. Ce ne fut que tard dans la soirée que tous se séparèrent, enchantés de ces heures trop courtes passées avec Mlle Ruel ainsi que M. et Mme Veilleux, propriétaires de l'hôtel New Kennebec. — Un invité.

Les officières du Cercle Magdeleine de Verchères.

Mardi soir dernier, les officières et membres du Cercle Magdeleine de Verchères eurent leur assemblée générale au cours de laquelle elles procédèrent à l'élection de leurs officières pour la nouvelle année comme suit:

Présidente, Mlle Bernadette Dumont; vice-présidente, Mlle Alberta Roberge; secrétaire, Mlle Pauline Roberge; assistante-secrétaire, Mlle Juliette Francoeur; trésorière, Mlle Simonne Mercier; conseillères, Mlles Georgette Gagnon, Alphonsine Lacasse, Aumônier, M. l'abbé Achille Demers.

Plusieurs questions furent discutées, entres autres celle du programme des activités du Cercle pour la prochaine saison.

Remerciements

M. J.-T. Larochelle et les membres de sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur père, soit par offrandes de messes, de fleurs, de sympathies, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

Clinique antituberculeuse demain à Saint-Jean-Chrysostome

Demain matin, de 10 heures à midi, et demain après-midi, de 2 à 4 heures, chez M. Joseph Bourassa, à St-Jean-Chrysostome, il y aura une clinique antituberculeuse. Les personnes qui font de la tuberculose, celles qui ont quelques doutes sur l'état de leurs poumons ou qui ont été en contact avec des tuberculeux sont invitées à cette clinique.

Prières au Sacré-Coeur demain à Lauzon

Demain après-midi, de 2 à 3 heures, en l'église de Iauzon, il y aura une heure de prières spéciales en l'honneur du Sacré-Coeur. Les paroissiens qui sont libres voudront bien se rendre prier le Divin Coeur de Jésus pour lui demander sa protection spéciale et les grâces nécessaires.

Mort de Mme Onésime Carrier, de Villemay

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Onésime Carrier, arrivée hier matin, à sa résidence, rue St-Louis, à Villemay. La défunte, âgée de 70 ans, était la mère de Mme Philippe Rouleau, Mme Aurèle Tellier et Mlle Florida Carrier, de Lévis, ainsi que de Mme René Morin, de Québec. Elle laisse aussi huit petits-enfants et un arrière petit-enfant.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures, en l'église du Christ-Roi et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

La première série du concours de balle-au-panier terminée.

La première série du concours de balle au panier, au Patronage de Lévis, s'est terminée mardi soir. L'Ottawa a défait le Lévis au score de 12 à 9 et le Toronto a triomphé du Montréal au score de 10 à 8.

La deuxième série commencera demain soir alors que l'Ottawa jouera contre le Montréal et le Québec contre le Lévis.

La position des clubs à la fin de la première série est la suivante:

	G	N	P	Total
Québec	4	0	0	8
Ottawa	3	0	1	6
Toronto	2	0	2	4
Montréal	1	0	3	2
Lévis	0	0	4	0

La cédule des clubs de quilles, classes A et B.

Voici la cédule de la première série des clubs de la ligue de quilles Québec-District, classes A et B. Cette

(Suite à la page 5, 1ère col.)

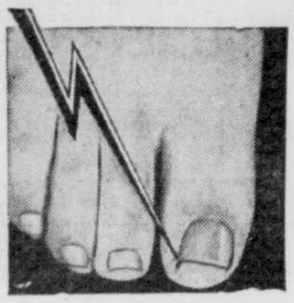

L'ongle incarné retourne aussitôt!

Le mal cesse à l'instant!

"Outgro" est un antiseptique inoffensif fabriqué pour les pédicures. Cependant, tout le monde peut en acheter à la pharmacie une petite bouteille contenant les instructions.

Quelques gouttes de cet "Outgro" dans la crevasse de l'ongle incarné réduisent l'inflammation et la douleur et durcissent tellement la tendre peau sensible sous l'ongle de l'orteil, que celui-ci ne peut pénétrer dans la chair, et l'ongle se retourne naturellement en dehors presque du soir au lendemain.

Obtenez des rasages parfaits à la ½ du coût antérieur

LAMES BLEUES GILLETTE

MAINTENANT

5 pour 25¢ | 10 pour 50¢

A prix radicalement réduit, la Lame Bleue Gillette permet de se raser avec un confort incomparable à la moitié du coût antérieur. A 5 pour 25c, cette lame est à la portée de pratiquement tout homme. La Lame Bleue Gillette est, de fait, si peu coûteuse que nul homme qui se rase lui-même ne devrait se contenter d'une lame d'une qualité inférieure. Cette lame est positivement garantie de vous donner satisfaction. Achetez-en un paquet ce soir et demain matin vous goûterez le plaisir d'un rasage merveilleux.

GILLETTE SAFETY RAZOR CO.

OF CANADA, LIMITED - MONTREAL

UNE OCCASION QUE LONDRES A SAISIE

LE CANADA émerge de la dépression avec un crédit intact. On en a vu récemment une preuve éclatante à Londres, lorsque le Dominion du Canada offrit au pair les obligations 4%, 25 ans, de son Emprunt de £15,000,000, et que le marché monétaire le plus éclairé du monde sursouscrivit plusieurs fois cette émission. Sur ce marché, où les valeurs mobilières sont l'objet d'un choix judicieux, ces obligations font prime et se vendent à des cours qui en ramènent le rendement à moins de 3.70%.

Les capitalistes de Londres apprécient, comme il convient, la force de résistance que manifeste le Canada. Ils constatent que, depuis février dernier, les relevés de l'industrie et du commerce, au Canada, accusent nettement un mouvement de reprise. Ils savent que le loyer de l'argent est orienté à la baisse, et qu'il y a avantage à s'assurer, lorsque l'occasion s'en présente, un revenu sûr et fixe aux taux actuels.

L'Occasion se répète

L'offre d'un placement sûr, si bien accueilli par les capitalistes sagaces de Londres, s'adresse aujourd'hui aux Canadiens. L'Emprunt de Remboursement 1933 permet aux porteurs des Bons de la Victoire venant à échéance, de prolonger, sans rien débourser, un placement satisfaisant. Il fournit à tous les capitalistes et épargnants l'occasion de placer leurs disponibilités sur la première valeur au Canada. C'est un placement de tout repos, comportant un revenu régulier, facilement négociable, et qui assure une parfaite tranquillité d'esprit.

Si vous êtes porteur d'un Bon de la Victoire venant à échéance ou si vous avez de l'argent à placer, souscrivez immédiatement des obligations du nouvel Emprunt. Vous ne pouvez prendre une initiative qui vous soit plus profitable. Vous servirez à la fois votre intérêt personnel et l'intérêt national.

DOMINION DU CANADA
EMPRUNT DE REMBOURSEMENT 1933

Aux porteurs des Bons de la Victoire échéant le 1er novembre 1933

On vous allouera un supplément en espèces sur vos Bons de la Victoire si vous les convertissez *maintenant* en nouvelles Obligations à 12 ans. On vous accordera en outre certains avantages quant aux intérêts courus, si vous échangez vos Bons immédiatement contre des Obligations à n'importe quelle échéance de la nouvelle émission. Ces offres ne sont valables que pour une période de temps limitée.

Aux souscripteurs au comptant

Comme l'Emprunt comporte une somme limitée et que les souscriptions au comptant ne seront acceptées que jusqu'à concurrence du disponible, on vous prie instamment de faire votre demande sans retard.

Où s'adresser:

Les banques et banquiers en valeurs de placement vous fourniront sur demande des formules de commande et un exemplaire du prospectus officiel contenant tous les détails utiles.

PLACEZ VOTRE ARGENT SUR LE CANADA

Son intérêt est le vôtre

Ministère des Finances, Ottawa

FEUILLETON DU "SOLEIL"

LE GOUFFRE D'OR

par

Maurice Boué et Edouard Aujay

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la société des Gens de Lettres.

No 27

Il passa plus de vingt jours à ce travail, et ce n'est que quarante jours après son arrivée qu'il fut prêt à partir pour Bombay afin d'organiser définitivement son retour en France.

Lorsqu'il quitta Ellora, nanti d'une provision de diamants, le vieux Yama Nahuça l'accompagna jusqu'à l'entrée des souterrains.

— Jean Monval, mon fils et mon frère, dit-il simplement, je m'étais habitué à votre présence. Voyez-vous, aussi sûr qu'on se croie de résister aux enchaînements de la vie, il y a encore des fissures dans les âmes qui semblent du bronze le plus pur ! Ne manquez pas de vous rappeler le vieux Yama Nahuça si vous étiez sur le point de mal faire. Allez ! et que les bons esprits vous accompagnent et Jean remercia encore en termes émus son sauveur. Puis les deux hommes se donnèrent une franche et cordiale accolade. Monval était déjà loin sur le chemin qui descend vers Aurungabad qu'il apercevait encore la longue forme blanche de Yama Nahuça.

Le premier jour, le jeune voyageur ne rencontra pas âme qui vive sur les routes à peine tracées. Le parcours lui devenait familier. Il était passé là avec ses compagnons, alors qu'ils partaient tous, pleins d'espoir, vers la conquête du trésor. Puis, une seconde fois, avec sa troupe d'Hindous, un peu avant d'être attaqué par les frères Germier et la tribu des Bihls.

Cette fois, enfin, il avait la victoire. Il emportait, en un petit volume, une quantité de pierreries suffisante pour lever un régiment tout entier de mercenaires.

Confusément, il évaluait sa fortune, mais les chiffres s'embrouillaient dans sa tête.

Il pensait ensuite avec joie au retour en France, qui était proche maintenant. Il se voyait, arrivant à Royallieu tel un seigneur magnifique, et offrant à Paule émerveillée son formidable butin.

Il se prenait à regretter la mort de ses compagnons. Pourquoi le sort avait-il voulu qu'ils ne fussent pas associés à sa joie, comme ils l'avaient été dans la lutte ?

N'avait-il pas eu des torts envers eux ?

Passe pour le marquis. Mais Entrague ? Est-ce que lui, Jean Monval, n'aurait pas dû, devant l'abondance des trouvailles, accepter n'importe quel partage, même s'il n'avait pas été d'une rigoureuse justice ?

Le jeune homme se faisait ces réflexions, quand il arriva à l'orée de la jungle.

A ce moment, son cheval fit un si brusque écart en arrière, qu'il faillit être désarçonné. Il fouilla du regard les épais taillis desquels sa monture s'était écarté si rapidement.

A quelques mètres du chemin, un tigre, une bête énorme, au pelage marbré et soyeux d'animal bien nourri, était occupé à dévorer un corps humain. La fauve avait levé la tête.

Jean Monval, avec la promptitude que lui dictaienvt les circonstances, épaula sa carabine, arme de précision qu'il avait retrouvée dans les souterrains. Avant que le tigre eût pu se douter de l'attaque, le jeune homme, sans descendre de cheval, afin de pouvoir fuir en cas de danger, fit feu.

L'animal, touché en plein front, fit un bond rugissant ; mais il retomba aussitôt.

Jean s'approcha alors ; mais, soudain, il se cabra sur ses étriers, frappé de stupeur et d'horreur. Le spectacle qui s'offrait à sa vue dépassait tout ce qu'il eût pu imaginer.

Le cadavre qui gisait devant lui était horriblement déchiqueté. Les deux jambes et un bras avaient été arrachés par les fauves. Le buste était à demi dévoré et l'on apercevait des côtes broyées où pendaient des morceaux de chair. Seule, la tête apparaissait casquée d'une chevelure noire. Les yeux ouverts semblaient fixer sur Monval un regard effrayant.

Dans ce visage horrible, contracté par les souffrances d'une agonie terrible, le jeune homme reconnut la belle et impérieuse marquise Gisèle de Trévières !

Avait-elle été attaquée à l'improviste par des hommes ou des fauves, sans qu'elle eût eu le temps de se défendre ? Mystère. Avait-elle, au contraire, cherché la mort atroce dans la jungle comme on va au suicide? Peut-être son amour déçu, après lui avoir soufflé des pensées de vengeance, avait-il recherché l'anéantissement, la paix dans la grande nuit.

Jean Monval était bouleversé par cette découverte. Il descendit de cheval et s'agenouilla pieusement devant les restes de la femme qui l'avait tant aimée et des larmes lui vinrent aux yeux.

En ce moment suprême il sentit son coeur s'ouvrir. Et il aima, morte, celle qu'il avait repoussée, vivante. Il resta de longues minutes, cloué à cet endroit, puis il se releva, chancelant.

Ainsi donc, le sort s'était acharné petite expédition et Jean Monval restait le seul survivant.

Il n'avait aucun outil qui lui permit de donner une sépulture décente à la jeune femme. Il songea, au surplus, qu'à peine aurait-il le dos tourné, les animaux et la jungle déterreraient ce qui restait du cadavre. Aussi, prit-il, à regret, le parti de quitter ces lieux maudits.

Il arriva à Bombay sans autre incident.

Il se rendit à l'hôtel où il était descendu avant son départ pour Ellora. De nombreuses lettres étaient arrivées à son adresse: la plupart avaient été envoyées par Paule Davincourt. La jeune fille disait sa peine et son inquiétude.

"O mon Jean ! écrivait-elle, quand reviendrez-vous près de vos parents et de votre petite fiancée qui vous aiment tant ? Les jours nous semblent si longs, si longs ! L'attente est un sentiment bien cruel. Chaque matin, votre bonne mère et moi nous épions l'arrivée du facteur avec l'espoir qu'une lettre nous annoncera enfin votre retour. Et chaque matin c'est une nouvelle déception ! Notre Jean ne revient pas, il ne nous écrit pas ! Il nous oublie ! Jean, ce n'est pas bien de torturer le coeur de vos chers parents et de votre petite fiancée qui ne vivent que pour vous. Ecrivez-nous, je vous en supplie, mon bien-aimé ! Un mot, un seul, pour nous rassurer !"

Les autres lettres de Paule répétaient la même complainte.

Jean Monval était à la fois ému et charmé par tout cet amour ingénu qui avait la fraîche saveur du terroir.

— Ah ! l'adorable enfant ! murmura-t-il. Comme elle est douce ! Aussi douce que belle ! Quelle joie nous éprouverons à nous revoir après cette trop longue absence ! Comme nous allons être heureux, maintenant que la fortune nous sourit.

Les autres lettres avaient été écrites par ses parents. Il s'attarda à contempler les jambages hésitants de sa chère maman. Celle-ci lui disait notamment :

"Nous tremblons pour toi, mon Jean, mon enfant bien-aimé. Que fais-tu dans ce pays de sauvages ? Pourvu qu'il ne t'arrive aucun malheur, pauvre enfant. Ton père, Paule et moi nous en mourrions".

Les autres lettres décelaient l'angoisse de ce coeur de mère qu'effrayait le silence de son enfant.

Papa Monval ajoutait, çà et là, quelques mots de sa lourde et franche écriture de paysan.

"Tous pensent à moi, se dit Jean Monval et aucun à soi. Ah ! les braves coeurs ! Et que je vais être heureux de les revoir ! Quel délire lorsqu'ils me verront revenir riche à milliards. Je vais leur écrire. . . Non, je veux leur réserver une surprise étonnante, fantastique. Ils seront ivres de plaisir !"

Jean Monval, au fond, songeait moins à rassurer les siens qu'à les étonner. Certes, il avait du coeur ; mais l'orgueil, l'ambition démesurée l'étouffaient.

Le lendemain, dès le matin, il se présenta dans la boutique d'un courtier en pierres précieuses, à l'enseigne "Kohn et Mesner" et il remit pour expertise trois de ses diamants.

Le hasard voulut que ce fût un des directeurs lui-même qui le reçut.

Le commerçant prit en main les pierres, les examina et, aussitôt, les rejeta dédaigneusement :

— Monsieur, dit-il d'un ton sec, nous ne nous chargeons pas d'acheter de la pacotille pour les nègres du Centre africain.

— Pacotille ? Je ne comprends pas, monsieur.

— Je veux dire que nous ne nous intéressons qu'aux pierres précieuses, et non aux imitations, monsieur.

Monval fut atterré. Il lui sembla que le sol se dérobait sous ses pieds. Ses rêves magnifiques s'effondrèrent, en un instant comme un château de cartes. Ce qu'il apprenait était la

(à suivre)

W·E·BEGIN

ROAST BEEF

SURLONGE, PETIT OS DESOSSE - ROULE. La livre 12½

Permettez-nous d'attirer particulièrement votre attention sur la qualité de choix de ce boeuf, rendant ce prix excessivement bas.

142 Richardson, 475 St-Jean
995 St-Vallier

Pour vos commandes, tél.: 8196

Aide aux reins

Si, par suite du mauvais fonctionnement des reins et de la vessie, vous vous levez la nuit, souffrez de nervosité, douleurs rhumatismales, raideur, brûlement, suinson, démangeaison ou acidité, essayez Cystex (Sistex), prescription garantie d'un médecin. — Soulagement assuré ou argent remis. Seulement 75c chez les pharmaciens.

Cystex

DUBONNET!

De vieux vins de liqueur dans lesquels ont macéré des écorces de quinquina sélectionnées.

DUBONNET

"MEFIEZ-VOUS DES CONTREFACONS"

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

52e ANNEE—No 243 QUEBEC, JEUDI 12 OCTOBRE 1933 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

ON VOULAIT IMPORTER DU CHARBON DE LA RUSSIE EN NOTRE PAYS

CHEVALIER

M. E.-A. LEMIEUX dont l'installation comme Grand Chevalier du Conseil 446 de Québec a eu lieu hier soir.

DIMINUTION DES TAUX DE LA MORTALITE

Au cours du mois de juillet le taux de la mortalité générale est baissé considérablement — Même résultat pour la mortalité infantile.

Le rapport mensuel préliminaire des naissances, mariages et décès dans les comtés, cités et villes de la province de Québec du Service provincial d'Hygiène, division de la démographie, indique que le mois de juillet 1933 a enrégistré les plus faibles taux encore obtenus dans la province. Les conditions générales ont d'ailleurs été très favorables. Pour la première fois dans notre histoire, la mortalité générale est inférieure à 10.0 et la mortalité infantile aussi basse.

Il est même exceptionnel de constater que la mortalité rurale soit à 58.7 et celle des centres urbains à 88.9. Si notre natalité ne diminuait pas autant l'amélioration serait générale, mais la décroissance des naissances est commencée depuis plusieurs mois et elle semble vouloir se maintenir. Les sept premiers mois de 1933 enregistrent quelque 4,500 naissances de moins que durant les années précédentes.

La diminution de tous nos mouvements démographiques se maintient et, en comparaison du même mois des années antérieures, juillet 1933 enre-

(Suite à la page 9, 6e col.)

DUKE-PRICE VAINCU PAR LA BOWATER

Le comité de protection des obligataires de la Cie Price Brothers a accepté le plan de la Bowater's Paper Mills de préférence à celui de la Cie Duke-Price.

Montréal, 12 (P.C.) — Le projet de réorganisation de la Cie Price soumis par la Bowater's Paper Mills de Londres, Angleterre, a été accepté par le comité de protection des obligataires de la Cie Price Brothers de préférence aux propositions de la Cie Duke-Price Power "pour des raisons que le comité croyait impératives", d'après un communiqué qui vient d'être envoyé aux personnes qui avaient déposé leurs titres entre les mains du comité.

Le 29 septembre, la Cie Bowater's a soumis un projet dûment signé tandis que la Compagnie Duke-Price à laquelle s'était ralliés Lord Beaverbrook et Lord Rothermere, de même que la Cie Aluminum of Canada, avait envoyé une ébauche de projet amélioré par rapport à un premier projet soumis et demandant de reprendre les négociations. En vertu de ce premier projet de la Cie Duke-Price, on demandait aux obligataires de Price Brothers de faires certaines concessions jugées injustifiées.

La lettre envoyée hier soir aux obligataires de Price Brothers contient les points suivants:

"Le groupe de Duke Price Aluminum représentait directement ou indirectement plusieurs créanciers non garantis et actionnaires de Price Brothers et c'est pour cela que le comité voulait lui donner toutes les chances voulues de soumettre un plan pouvant être recommandé aux obligataires. Lors d'une assemblée du comité tenue le 7 septembre 1933, les représentants de ce groupe déclarèrent que leur projet était le meilleur qu'ils pouvaient dans les circonstances. Subséquemment, certains détails furent ajoutés améliorant le projet original mais le comité des obligataires convitn à l'unanimité que les propositions de ce groupe exigeaient des concessions injustifiées des obligataires. C'est alors que le comité a rouvert les négociations avec le groupe Bowater. Aussi, le 29 septembre 1933, ce dernier groupe présentait-il un projet complet dûment signé. A cette même réunion, le groupe Duke Price Aluminum soumit une nouvelle ébauche d'un projet amélioré en vue de rouvrir les négociations. Après avoir pris connaissance des deux projets soumis, le comité des obligataires de Price Brothers s'est rallié pour des

(Suite à la page 9, 6e col.)

PRESIDENT

M. VALMORE BIENVENUE, C. R., substitut du Procureur Général, a été élu, hier soir, président de la Société des Etudes Juridiques de Québec.

DEUX PARTIS EN PRESENCE DANS YAMASKA

La première assemblée libérale dans l'élection partielle d'Yamaska, aura lieu ce soir — La lutte s'annonce active — Pas de troisième candidat.

Montréal, 12.—(P.C.) — Le premier coup de canon de l'élection partielle fédérale pour le comté d'Yamaska sera tiré ce soir par les libéraux. Les conservateurs répondront dimanche.

La lutte s'annonce active. La mise en nomination des candidats se fera le 16, et l'élection aura lieu le 23 octobre.

M. Aimé Boucher, le candidat libéral, parlera ce soir, l'hon. P.-J.-A. Cardin, ancien ministre de la Marine, sera probablement à ses côtés. C'est M. Cardin qui dirige cette lutte pour les libéraux. On dit que l'honorable Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice et M. Pierre Casgrain, député de Charlevoix-Saguenay et whip du parti aux Communes viendront aussi dans le comté pendant la campagne.

On semble assuré qu'il n'y aura pas de troisième candidat. Les conservateurs ont tenu une convention pour choisir M. Paul Comtois, mais les libéraux ont considéré tout de suite M. Boucher comme leur candidat officiel.

L'hon. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, partira en guerre pour les conservateurs dimanche après-midi. Il y aura une assemblée à Pierreville en faveur de M. Comtois. M. Comtois sera appuyé par M. Antonio Elie, député provincial d'Yamaska et nouveau whip du parti à Québec.

L'événement important de la lutte sera l'assemblée contradictoire de lundi, à Pierreville.

Lors des élections de 1931, M. Boucher fut élu par une voix de majorité sur M. Comtois. Ce résultat fut ensuite annulé par la Cour Suprême.

De toute façon, le député d'Yamaska ne siégera pas longtemps car ce comté, en vertu de la récente redistribution, disparaitra de la carte électorale aux prochaines élections.

S. Em. le Cardinal

Son Eminence le cardinal Villeneuve, qu'accompagneront MM. les chevaliers Jules Côté et J.-M. Dessureault, visitera, dimanche, les paroisses de St-Casimir, Grondines, Deschambault, Portneuf, Cap-Santé, les Ecureuils et St-Raymond.

Voici le programme de ces visites : départ de Québec, à 7 h. 45, pour St-Casimir, où le cardinal assistera à la grand'messe. Le Prince de l'Eglise laissera cette dernière paroisse à 2 heures 30 pour être à Deschambault à 3 heures, à Portneuf à 3 heures 30, Cap-Santé à 4 heures 15 et aux Ecureuils à 5 heures. Le soir Son Eminence se rendra à St-Raymond où il recevra les hommages des paroissiens à l'église et bénira le nouveau presbytère.

A l'enquête sur le trust du charbon, on dit ce matin, que, si l'embargo sur le charbon russe avait été levé, des compagnies anglaises et canadiennes auraient importé ce combustible au Canada — L'hon. M. Webster et M. Harry Aird sont entendus comme témoins.

On a parlé d'importation de charbon russe au Canada ce matin au procès des Cies de charbon en cour criminelle et il ressort du témoignage de M. Harry Aird, vice-président des compagnies du groupe Webster, que si l'embargo imposé par le gouvernement fédéral sur le charbon russe était levé, la Cie Weaver et la British Coal Corporation auraient le privilège exclusif de la vente de cet anthracite soviétique dans l'est du Canada.

Des documents produits ce matin ont démontré que les intérêts canadiens et l'Amalgamated Collieries s'étaient concertés, par cablogrammes et lettres, pour "mettre au pas" la Cie Pascoe d'Angleterre, qui vendait du charbon au Canada par l'entremise de la firme Harth & Adair, de Montréal.

Une cinquantaine de documents ont été produits au cours de la séance. L'audience commence à 10 h. 30 et M. Harry Aird, vice-président des compagnies Webster, continue son témoignage, commencé hier après-midi.

M. St-Laurent questionne le témoin sur l'entente intervenue entre l'Amalgamated Collieries et la British Coal Corporation au sujet de la vente du charbon russe au Canada, au cas où la vente de ce produit serait permise un jour.

M. Aird rappelle qu'un embargo existe depuis 1921 et que l'entente a été conclue pour la protection des intérêts gallois si un jour l'embargo était levé.

Comme question de fait, la British Coal et la Weaver auront, dans ce dernier cas, le contrôle de la vente de l'anthracite russe dans l'est du Canada.

M. St-Laurent demande au témoin de produire l'original d'un contrat intervenu entre l'Amalgamated Collieries et la St-Lawrence Stevedoring pour l'achat de certaines propriétés physiques à Montréal. Le dit contrat est examiné par les avocats de la défense et Mtre Prud'homme fait les mêmes objections qu'il fit hier à la production du contrat entre l'Amalgamated et la British Coal.

"C'est encore un contrat passé en Angleterre" dit M. Prud'homme.

"Oui, mais pour avoir effet au Canada" commente le juge Laliberté".

"D'ailleurs, dit Mtre St-Laurent, c'est devenu une pratique pour la défense de lire ces documents et de s'objecter à leur production".

"Mon confrère ne doit pas s'étonner de cela, dit M. Moraud, car la question est sérieuse pour nous".

M. Moraud répète que c'est la conspiration qui est l'offense et ce contrat a été passé entre une partie à l'offense et une autre qui ne l'est pas.

Le juge admet cette preuve sous réserve après une déclaration de Mtre St-Laurent que cette objection a été faite hier et que la Cour en a disposé.

Les procureurs de la défense réservent cependant, leurs droits, par la voix de Mtre Prud'homme de s'objecter à la production de tous les documents s'ils croient que cette production n'est pas légale.

Mtre St-Laurent tente alors de faire produire une lettre de Sir Alfred Cope, au sénateur L.-C. Webster, en date du 13 janvier 1930. M. Lucien Moraud s'objecte à cette production.

"C'est la même chose et même un peu plus que la même chose, dit Mtre Moraud. "Ni Alfred Cope ni le sénateur Webster ne sont en cause ici et la production de ce document ne devrait pas être faite".

Le juge Laliberté demande alors cette lettre la lit avant de permettre à M. Moraud de continuer son argumentation.

"Il est fort possible, continue M. Moraud, qu'au cours du procès, on puisse rattacher ces documents à la conspiration, mais si cela n'arrive pas, cette correspondance privée, concernant des affaires personnelles, aura été rendue publique inutilement. Ce serait mettre nos concurrents au courant de nos affaires. Nous consentons à ce qu'elle soit mise devant la Cour sans entrer tout de suite en

(Suite à la page 19, 1ère col.)

OPTIMISTE

L'HONORABLE M. L.-A. TASCHEREAU, premier ministre de la province, parlant, hier soir, en faveur de l'emprunt national, a prononcé un discours qui inspire l'optimisme et fait renaitre la confiance.

H. FERLAND FAIT FACE A LA FOULE

Le maire de Verdun se rend chez ses adversaires qui avaient préparé une manifestation et leur tient tête — Il gagne son point.

Montréal, 12.—(D.N.C.)—Le maire Hervé Ferland, que les chômeurs de Verdun devaient enterrer, hier soir, s'est rendu à une des assemblées qui devaient précéder la fameuse démonstration, et, dans des termes non équivoques, leur a lancé un véritable défi à la face. "Vous ne m'enterrerez pas, tant que je serai maire de Verdun", a-t-il dit. "Vous me comprenez bien; je n'ai pas peur de vous et je ne changerai jamais d'idée, quand même vous seriez cinq cents pour m'écraser."

L'aspect de la ville de Verdun, hier soir, était celui qu'on peut imaginer, à la veille d'une révolution. Les agents, deux par deux, patrouillaient dans les rues, tandis que des automobiles de radio sillonnaient les artères. Au moindre rassemblement, un agent s'amenait, avec son bâton, et demandait poliment aux citoyens de se disperser.

Plus loin, dans la forteresse, la garnison veillait, attendant un ordre. Le vigilant chef Dubeau était à son bureau, comme un général. De temps à autre, un officier venait lui donner un renseignement et le chef, souriant, donnait ses ordres. Vers 10 heures, au moment le plus intense de l'activité, quelqu'un sonna l'alarme, c'était une fausse alarme. On a cru, un moment, que c'était le signal, mais rien ne se produisit.

En plus d'une bonne provision de bombes lacrymogènes, la police municipale avait reçu le renfort de 25 policiers provinciaux qui n'attendaient que le moment pour prêter main forte.

Les curieux circulaient, sans cesse, dans les rues. Il y en avait des milliers. La police veillait et rien ne se produisit. Même les journalistes arpentaient les rues, attendant le moment, mais rien ne vint.

Pendant ce temps, les membres de l'Union Ouvrière de Verdun et ceux de la Verdun Workmen Association tenaient leur assemblée, dans deux salles différentes.

A un certain moment, le maire Ferland, voyant que rien ne se produisait, se rendit à la première. Il fut hué et applaudi, en même temps, mais le président de l'assemblée fit bientôt taire les tapageurs. "Un invité à le droit d'exprimer son opinion et, s'il ne nous plait pas, nous avons le droit de le sortir après", semblait-il dire.

Se levant, le maire Hervé Ferland, dit: "Vous ne m'enterrerez pas, tant que je serai maire de Verdun. Je n'ai pas peur de vous. Je suis votre maire, vous m'avez élu et je continuerai de l'être, jusqu'au prochain terme. Quand vous vous attaquiez à Hervé Ferland, la chose était différente, car je ne suis qu'un citoyen, mais, quand vous vous attaquez au maire Hervé Ferland, de Verdun, vous faites fi de l'autorité et vous vous dépréciez, à la vue de tous. Je ne permettrai pas cela. De moi dites ce que vous voulez, mais tâchez de dire la vérité."

A minuit, tout était entré dans le calme le plus profond. Par ci, par là, on voyait un promeneur attardé qui retournait chez lui. Les funérailles prédites n'avaient pas eu lieu et le maire était bien vivant.

PELLETIER A CONFESSE SON CRIME

Philéas Pelletier, accusé d'avoir tué sa cousine, Mme Isidore Guérin, à Montréal, a fait une confession que l'on produit à son procès.

Montréal, 12. (Spéciale au "Soleil") — Le procès de Philias Pelletier, accusé d'avoir tué sa cousine, Mme Isidore Guérin, se déroule actuellement en Cour du Banc du Roi devant M. le juge J. Loranger, et se terminera probablement aujourd'hui.

Pelletier est supposé avoir fait une confession complète aux détectives et, hier, malgré tous les efforts de la défense, le président du tribunal a admis ce document important en preuve.

Pelletier est sur la sellette depuis mardi dernier. Il est accusé d'avoir tué sa cousine, Mme Guérin, à sa demeure, 362, rue Murray, le 20 juillet 1933. Le cadavre de la malheureuse victime fut découvert aux petites heures du matin du 21 juillet par des voisins et les médecins attribuèrent sa mort à l'asphyxie causée par l'insertion d'une grosse serviette de toile dans sa gorge.

Les jurés furent éloignés de la Cour pendant que Mtres Gérard Fauteux, procureur de la Couronne et L. Trépanier, avocat de la défense, plaidèrent devant le président du tribunal la légalité de la confession faite par l'accusé.

Le juré fut ensuite rappelé et le savant juge leur dit: "Je suis convaincu et bien à l'aise pour vous dire qu'après avoir entendu les témoignages des détectives qui affirment que cette confession faite par l'accusé l'a été volontairement et sans aucunes menaces ou promesses j'admets ce document en preuve". La confession fut alors lue aux jurés par le greffier Jules Godin. Elle se résume comme suit: Après avoir passé une partie de la soirée dans un club ouvrier, Pelletier se rendit chez sa cousine Son mari était au travail. Elle-même s'habillait pour sortir. Dans sa sacoche, Pelletier vit beaucoup d'argent. Mme Guérin lui fit la remarque que jamais il ne pourrait en gagner autant. Au moment où elle allait passer la porte, Pelletier la saisit par en arrière, lui mit la main sur la bouche et lui enfonça ensuite dans le

(Suite à la page 17, 3e col.)

A VALCARTIER

LE COLONEL G.-E.-A. DUPUIS, M. C., commandant du Royal 22ème Régiment, a reçu, hier, les représentants des journaux de Québec au camp des chômeurs à Valcartier qu'il dirige avec beaucoup de doigté et de succès.

IMPORTANTE REUNION DE NOS MEDECINS

Une grande assemblée est organisée sous les auspices de la Fédération des Sociétés Médicales de la province — L'assistance médicale aux chômeurs et aux indigents.

Une grande assemblée est organisée sous les auspices de la Fédération des Sociétés Médicales de la Province de Québec, pour l'étude d'un projet d'assistance médicale aux chômeurs et aux indigents.

Elle aura lieu le mercredi, 18 octobre courant, à 9 hrs. précises du soir, dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, rue St-Denis, à côté de la rue Ste-Catherine.

Toutes les associations faisant partie de la Fédération des Sociétés Médicales de la Province de Québec sont instamment invitées à envoyer des représentants ou des substituts à cette assemblée, ainsi qu'à recommander au plus grand nombre possible de leurs membres d'y assister eux-mêmes.

Les associations non adhérentes sont également priées très vivement

(Suite à la page 18, 8e col.)

UN DISCOURS OPTIMISTE DE L'HON. M. TASCHEREAU

Parlant, hier soir, en faveur de l'emprunt national, le Premier Ministre de la province souligne le fait que la reprise des affaires s'accomplit graduellement — La confiance renait.

Le premier ministre de la Province, l'honorable L.-A. Taschereau, a parlé hier soir en faveur de l'Emprunt national de remboursement. Son discours, prononcé au microphone à Québec, a été diffusé aux quatre coins du pays.

Le même réseau de T. S. F. national a aussi transmis, de Toronto, les discours de M. J.-A. McLeod, président de l'Association Canadienne des Banquiers et de M. T.-A. Bradshaw, président de la "North-American Life Insurance Company".

L'honorable M. Taschereau a parlé en français et en anglais. Voici le texte de son allocution:

"Mesdames et Messieurs,

"Pour faire face aux graves obligations de l'heure, le gouvernement du Canada lance de nouveau un appel à tous les Canadiens, dont il réclame l'appui moral et financier.

"Il s'agit d'un emprunt de $225,000,000, dit Emprunt de Remboursement.

"Les questions de finances nationales ne sauraient manquer d'intéresser tous les esprits dévoués au bien-être de leur pays. Aussi, n'était-il que juste d'établir des coupures de $100, afin que les avantages qu'offre l'emprunt actuel soient accessibles à la petite épargne elle-même. Le Canada, en effet, compte sur l'effort de chacun.

"Dans les temps difficiles que nous traversons, aucun Canadien n'a jamais manqué à ses devoirs envers la patrie. Pressés de toutes parts, les contribuables mettent quand même leur confiance en l'avenir. Ils savent qu'un pays comme le nôtre, si riche en ressources naturelles les plus diverses, doit nécessairement sortir victorieux de la crise économique dont le monde entier a été affecté.

"Des signes évidents, d'ailleurs, indiquent que nous sommes au tournant de la route. Le retour à la prospérité peut être lent, il n'en est pas moins assuré dans un avenir plus ou moins rapproché.

"Les statistiques prouvent que la reprise des affaires s'accomplit graduellement dans le pays tout entier et particulièrement dans la province de Québec. Les échanges commerciaux augmentent en nombre et en valeur. Les prix courants atteignent à un plus haut palier, et les indices de l'emploi sont vraiment plus favorables.

"Le Canada n'est pas seul à bénéficier de cette amélioration. Le mouvement général dans tous les pays s'accentue vers la reprise d'une vie économique plus sûre et plus constante.

"Les marchés étrangers qui, en temps normal, absorbent le tiers de la production canadienne, nous seront donc bientôt ouverts, souhaitons-le, comme par le passé.

"Pour ce qui est de nous, c'est le pays tout entier qui répond de la solvabilité de l'Etat. Aussi, recommandons-nous à la population de cette province et à tous les nôtres qui nous écoutent ce soir, sur tout le territoire canadien, l'emprunt national 1933 comme un placement de tout repos à faire dans l'intérêt du Canada.

"Souscrire à cet emprunt, c'est accomplir une oeuvre de sage économie et de bon patriotisme.

"Le Canada attend beaucoup de nous.

"Notre façon généreuse de souscrire aux emprunts nationaux antérieurs est une garantie suffisante du zèle que nous apporterons tous à contribuer, le mieux que nous le pourrons, au succès de l'emprunt 1933".

Les gens de l'Abitibi caressent un beau rêve

Ils voudraient la construction d'une nouvelle route qui relierait leur région à Montréal et Québec en passant par Maniwaki et Mont-Laurier — Cette route est déjà commencée — Visite de ce nouveau chemin et réunion des Chambres de Commerce de l'Abitibi à Amos — Discours de MM. Perrault, Dufresne, Bergeron, Authier et autres.

(Par Georges Léveillé)

Nous avons dit hier les possibilités énormes qu'offrent l'Abitibi et le Témiscamingue québécois visités récemment par l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, tant au point de vue minier et industriel qu'au point de vue agriculture et colonisation.

Nous allons maintenant nous rendre mieux compte du grand marché offert par ces régions si neuves et si riches, aux colons et aux cultivateurs, en visitant les diverses villes de la région et les camps miniers surgis autour des récentes découvertes, pour terminer notre voyage par une visite aux colons-citadins, établis l'an dernier dans la région de la Rivière Solitaire, au Témiscamingue. Nous suivrons, dans notre voyage, sur une distance de plus de 300 milles, les routes, pour la plupart nouvelles, construites par le ministère de la Voirie, celui des Mines ou de la Colonisation, pour relier entre eux centres miniers, villes agricoles et nouvelles terres colonisées.

Descendu à Senneterre le jeudi midi, 5 octobre, après une nuit de chemin de fer, le groupe visiteur, composé de l'honorable J.-E. Perrault et de MM. J.-Arthur Bergeron, sous-ministre suppléant de la Voirie et des Mines, A.-O. Dufresne, directeur du servcei des Mines, E.-E. Donovan, de la "Gazette" et Georges Léveillé, du "Soleil", fut reçu à la gare par MM. J.-E. Pelletier, ingénieur du ministère de la Voirie pour le district du Lac Saint-Jean, de l'Abitibi et du Témiscamingue, et M. A. Lafleur, ingénieur du département pour la division du Témiscamingue et de l'Abitibi.

Des automobiles attendaient les voyageurs à la gare pour les conduire

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Des travaux importants au camp de Valcartier

Cet ancien camp militaire a pris l'apparence d'un vaste chantier de construction — Sous la direction du Lt-Col. Dupuis, du Major Scott et du Capt. Hill — Ces officiers ont reçu, hier, les représentants des journaux de Québec — Une visite intéressante — Détails de la vie des chômeurs employés à ce camp — Etablissements permanents.

Ceux qui, pendant les années de guerre, passaient l'été dans l'une ou l'autre des places de villégiatures reliées à la ville par la voie ferrée du Québec-Lac St-Jean se rappellent avoir vu des milliers et des milliers de tentes émailler de leur blancheur la vaste plaine de Valcartier. Ce territoire de quelque 50,000 pieds carrés servait alors de camp d'entrainement et nos soldats y apprenaient l'art terriblement difficile de faire la guerre.

Depuis qu'une paix chèrement acquise est venue mettre un terme à la tuerie mondiale, le camp de Valcartier, devenu sans objet a pratiquement disparu et il ne restait, il y a quelques mois, que quelques baraques pour attester que des milliers d'hommes avaient vécu là. Né de la guerre, le camp de Valcartier avait disparu avec elle et il ne fallait rien moins, semblait-il, que des causes de perturbation aussi graves pour le ressusciter.

Une autre guerre a nécessité le rétablissement de cet organisme, guerre sans fusils et sans bayonnettes, guerre humanitaire, contre la misère, la faim et la désespérance, guerre aussi contre le désordre, l'anarchie et les idées mauvaises qui facilement éclosent au sein des populations misèreuses. Autrefois on enseignait aux soldats canadiens à se battre et à mourir, maintenant on enseigne aux sans-travail canadiens à se défendre contre la misère et à vivre en respectant les lois de la société. Telles sont les réflections qui se présentent à l'esprit de quiconque aurait, comme nous l'avons eu hier, l'occasion de visiter le camp de concentration établi à Valcartier, où sous une discipline sévère mais juste 1,535 chômeurs s'emploient avec courage et énergie à gagner leur subsistance en faisant

(Suite à la page 12, 1ère col.)

LE CHOMAGE DEVELOPPE BEAUCOUP D'ACTIVITE AU CAMP DE VALCARTIER

Les photographies ci-haut qui ont été prises hier par le photographe du "Soleil" donnent une idée des travaux qui ont été faits au camp militaire de VALCARTIER depuis que le lieutenant-colonel G.-E.-A. DUPUIS, M. C., commandant du ROYAL 22e REGIMENT, en a pris le commandement. On voit, de gauche à droite: quelques tentes qui ont abrité les chômeurs au cours de l'été et qui seront supprimées complètement dans quelques jours; le colonel DUPUIS en compagnie de deux de ses collaborateurs immédiats, le major CHARLES SCOTT et le capitaine ALFRED HILL; les nouvelles huttes construites par les chômeurs où ils logent présentement; un chantier de construction qui montre les chômeurs au travail.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 12 OCTOBRE 1933

Les "camping" des chômeurs

Dans la vaste plaine de Valcartier, s'élève actuellement un véritable village, avec ses groupes de maisons, ses rues pavées, ses lois et sa vie sociale. On y construit actuellement une série de huttes de ciment, qui, dans leur style austère, offriront à un grand nombre un abri confortable et une vie qui ne manquera pas d'intérêt. Au milieu de ces bâtiments, il y aura un théâtre, des chapelles, un gymnase, des jeux en plein air, bref, tout ce qui peut occuper la jeunesse de façon saine et lui garder un bon moral.

Il s'agit, on le sait, du camp de concentration pour chômeurs. Le gouvernement fédéral a eu une heureuse idée, rendons-lui cette justice, en appelant à ce merveilleux endroit la foule des célibataires qui battaient les pavés de nos rues, sans emploi et sans espérance, et qui, à la longue, pouvaient devenir un danger pour l'ordre public.

Ils sont là au nombre de plus de 1,500. On les habille, nourrit, abrite, emploie et amuse. Passant par là, hier après-midi, nous en avons vu un grand nombre au travail. L'air de santé que respire leur visage nous en dit long sur l'excellence du régime et sur la direction du commandant Dupuis. On exerce là tous les métiers : il y a des ateliers de charrons, de forgerons, de menuisiers, de scieurs de bois, de mécaniciens, de buandiers, d'électriciens et autres. Les maçons n'y sont pas rares; on les voyait, hier, occupés à terminer les huttes magnifiques qui les abriteront demain, chacune contenant plus de cent lits. Bref, c'est la vie complète d'un village moderne. Le bon ordre y règne ; chacun paraît content de son sort. Les désoeuvrés qui ont connu, là, la fin de leur tourment de chômeurs, n'en partiront sans doute pas avant la fin de l'ère de dépression que nous traversons.

Il existe quelques centaines de ces camps de concentration dans le Canada. Valcartier est le plus important de tous. Il faut dire que c'est là le site le plus approprié, par sa grandeur, sa beauté et la proximité de la ville. On sait que, dans cette plaine immense, on pourrait facilement faire évoluer ensemble cinq cents avions. Si jamais, dans l'avenir — sait-on jamais ?— une guerre éclatait, c'est sans doute là que le gouvernement concentrerait le gros de son aviation militaire. Ajoutons que le jour n'est pas loin où la formation de la milice canadienne aura là son foyer principal. Les huttes permanentes, que l'on fait actuellement construire, serviront à cette fin, une fois que les chômeurs auront repris leur vie de famille.

En attendant, on a recueilli, rien que dans la région de Québec, environ deux mille jeunes chômeurs, soit plus de 1,500 à Varcartier et près de 500 à la Citadelle. Ces réfugiés coûtent infiniment moins cher aux divers gouvernements que la multitude des désoeuvrés soumis aux secours directs ou indirects. Et ils sont plus heureux. La vie qu'ils mènent là les habituera à la discipline, au respect de l'ordre, à l'exercice salutaire des sports, et, pour un grand nombre, à la pratique d'un métier. Excellente école en vérité !

Nous avons eu le plaisir de faire la visite en compagnie du commandant Dupuis et de ses associés, tous d'une grande cordialité. Sous le soleil d'octobre, dans le cycle de montagne qui enserre la plaine, au milieu de la richesse des couleurs de l'automne, qui éclataient dans la splendeur de la lumière, ce fut une promenade apaisante, en un décor féerique.

La Commission des Services Publics et ses détracteurs

—(Deuxième et dernier article)—

Avant de terminer cette réfutation des attaques dirigées contre la Commission des Services Publics, que certains tentent de faire passer pour une machine au service du "Trust", nous tenons à faire remarquer qu'il ne s'agit nullement, ici, d'une discussion sur les prix de l'électricité ou sur les mérites et démérites de telle ou telle compagnie. Nous entendons ne pas entrer sur ce terrain, et nous demandons à nos contradicteurs d'avoir la loyauté de ne pas nous y entraîner. Nous ne marcherons pas dans cette voie pour le moment.

Il s'agit uniquement, pour nous, de défendre un principe. Les tribunaux, même quand ils ne rendent pas toujours des décisions conformes à nos opinions, ont droit à plus de considération. Si on les injurie chaque fois qu'ils sont en contradiction avec nos convictions personnelles, où va-t-on ?

Cette mise au point faite, nous continuons l'analyse de l'article de M. L'Heureux, publié, le 7 octobre dernier, dans le journal de la rue Sainte-Anne.

— O —

"A Saint-Hyacinthe, écrit le confrère, le Conseil ne songe même pas à se présenter devant la C. S. P. Pour assurer à ses contribuables un service d'électricité à bon marché, la ville de Saint-Hyacinthe va droit au but : elle municipalise, à l'instar de toutes les villes qui ont obtenu des taux avantageux ou qui réalisent des profits dans le commerce de l'électricité."

Il n'y a rien, là-dedans, qui puisse démontrer que la C. S. P. ne mérite pas la confiance ou qu'elle est composée d'AMIS SURS du Trust. Si la cité de Saint-Hyacinthe municipalise son électricité sans se présenter devant la C. S. P., c'est qu'elle en a pleinement le droit d'après la loi des Cités et Villes de la province de Québec. Si, par hasard, M. Bouchard était allé exposer son plan devant les "amis sûrs", ceux-ci auraient pu répondre : "Allez-y, mes amis ! Cela ne nous regarde pas." L'argument de Saint-Hyacinthe est donc enfantin.

"Tous les journaux de notre province, ajoute notre confrère, qui ne sont pas liés au régime présent par la politique ou la finance, expriment leur défiance à l'égard de la C. S. P." Quels sont ces journaux ? Pourquoi ne les nomme-t-on pas? Quel est ce régime présent ? Qui est lié par la finance ? Pourquoi ces assertions vagues, qui ne valent rien dans la discussion ?

Et cette digression sur les commissions des services publics des Etats-Unis, n'est-elle pas en dehors de la question ? "Les Américains, dit-il, ont soupe de leurs C. S. P." Est-il bien sûr que toutes ces commisssions américaines sont si déconsidérées qu'on le fait entendre ? Probablement pas. Mais ce que nous savons bien, c'est que le fonctionnement de ces institutions, aux Etats-Unis, diffère du tout au tout avec le fonctionnement des C. S. P. de la province de Québec. Chez nos voisins, en certains cas particuliers, les jugements de la C. S. P. sont référés aux tribunaux civils ordinaires. Ce droit d'appel n'existe pas ici. La comparaison ne saurait se faire avec équité. D'ailleurs, la vie américaine diffère de la nôtre en plus d'un point. M. Roosevelt a ses vues, les Canadiens ont les leurs. Il n'y a pas de NRA canadienne, par exemple.

— O —

Nous transportant au congrès conservateur de Sherbrooke, M. L'Heureux écrit : "Le Soleil" ne constate-t-il pas que le parti conservateur— autour duquel les trustards font constamment la maraude comme auprès du parti libéral, — éprouve en ce moment le besoin de tourner le dos aux spéculateurs pour élaborer une politique franchement sociale et nationale."

Il fallait s'attendre à ce coup d'encensoir aux bleus. Le confrère a de profondes tendresses conservatrices. L'indépendance, pour lui, se résume à flatter le parti cher à son coeur et à taper à bras raccourcis sur tout ce qui est libéral. C'est sa manière. On ne se défait pas aisément de ses vieilles attaches et de ses préjugés.

Mais, là encore, nous nous demandons en quoi le programme conservateur soit la preuve que la C. S. P. ne mérite aucune confiance et soit composé d'AMIS SURS. Selon nous, il n'en a pas été question dans les délibérations de Sherbrooke. C'est donc un autre hors-d'oeuvre que nous sert le génial confrère.

— O —

Nous voyons par ces commentaires, que la rue Sainte-Anne n'avait aucune raison sérieuse d'attaquer comme elle l'a fait, en des termes inavouables, le tribunal qu'est la Commisssion des Services Publics.

Quant au rapport des experts nommés par la ville de Québec pour faire enquête sur l'électricité, nous croyons que c'est là un document sérieux et bien fait, qui sert de base solide à la discussion. Nous n'y voyons rien qui puisse porter atteinte à l'intégrité du tribunal de la C. S. P. Au contraire, ce rapport de trois honnêtes hommes se termine par un aveu de confiance en cette institution. On conseille à la ville de se présenter devant elle, si elle ne réussit pas à s'entendre avec le producteur. Que veut-on de plus ?

Sus aux assommeurs !

La plupart des journaux amis de l'ordre, tout en réprouvant les menées communistes, condamnent les hordes d'assommeurs, qui, sous le ridicule manteau fasciste, se font justice eux-mêmes et troublent la paix publique tout en violant le droit sacré de l'individu. M. Olivar Asselin écrit là-dessus:

Petit à petit, le sentiment d'appréhension que nous inspirait l'autre jour l'usurpation du rôle de la police officielle par des mafias de soi-disant fascistes, pour la répression de manfiseations communistes réelles ou prétendues, fait son chemin dans la presse. Nous avons cité à ce sujet une note non équivoque du "Soleil". Un autre journal qui ne manifesta jamais de sympathies comunistes, l'"Evénement", dit à son tour :

(...) Dans une grande ville, lorsque les éléments du désordre ou même les suppôts de la révolution manifestent publiquement, il semble que les mesures préventives et les mesures disciplinaires ne sont pas toujours à la hauteur de leur tâche. Aussi arrive-t-il bientôt que des contre-manifestations populaires s'organisent ou s'improvisent, avec l'excuse ou le prétexte qu'on veut suppléer à l'insuffisance de la police. Dès lors, l'autorité a deux abus à corriger au lieu d'un, et sa situation devient plus difficile. Si les organisateurs d'émeutes qui ont dernièrement opéré en Ontario envahissent la province de Québec, comme donnent à le croire certains événements récents qui se sont passés à Montréal, il serait opportun que les autorités d'Ottawa, de Québec et de Montréal conférent au plus tôt pour décider quel mode de répression opposer à ces activités périlleuses. Autrement, les échauffourées dégénéreront vite en bagarres sanglantes, et les bagarres en émeutes. Les individus ou les groupements d'individus qui s'organisent pour entraver les manifestations indésirables se mettent eux-mêmes dans la classe des délinquants. Ils n'ont pas le droit de se substituer à la loi ni aux agents de la loi. Lorsqu'il y a provocation suivie de légitime indignation, c'est à l'autorité qu'on doit recourir pour obtenir justice".

Très bien dit.

Voici maintenant une opinion qui paraitra encore moins suspecte. Elle est du rédacteur en chef de l'"Action catholique", M. Eugène L'Heureux:

Des communistes viennent d'être malmenés à Montréal, dit M. L'Heureux.

Nous n'aimons pas le communisme, mais nous n'aimons pas davantage cette façon de lui faire la chasse.

Le lynchage est un procédé réprouvé des gens civilisés. Il est toujours mal et dangereux d'abandonner à la foule le soin de ramener à l'ordre ceux qui, par leurs actes ou leur prédication, préparent le sabotage de l'ordre social.

Puisque nous nous entendons tous sur le caractère nocif des doctrines communistes, pourquoi nos législateurs ne séviraient-ils pas eux-mêmes contre ceux qui les répandent et n'empêcheraient-ils pas les individus de se faire policiers sans mandat ?

On y perd toujours à faire ou à laisser faire les choses à l'envers.

Ces protestations devraient indiquer à la police de Montréal son devoir en l'espèce.

Mais envers le communisme considéré en soi, abstraction faite des personnes, il y a des formes à garder. Nous ne nous rappelons jamais sans révolte, par exemple, l'ignoble spectacle qui nous fut donné un jour de novembre 1930, à l'intersection des rues Craig et Saint-Laurent, par des agents de la force publique déguisés en lumberjacks, qui, sans provocation, assouvissaient sur de pitoyables avortons, badauds inoffensifs, des instincts de brutes sanguinaires. Notre police s'est épurée depuis; elle a, en tout cas, meilleure réputation. Qu'elle sache bien, cependant, que nous ne la tiendrons pas quitte de son devoir si elle se borne à conduire à l'hôpital les civils sans défense — communistes ou non — que nos soi-disant fascistes auront assommés. Saint-Martin prêchant à huis-clos la supériorité de la propriété collective sur la propriété privée ne tombe sous le coup de la loi que s'il incite au renversement de la société actuelle par la force; à plus forte raison Saint-Martin s'en allant paisiblement sur la voie publique a-t-il droit à la même sécurité que tout autre citoyen. Il ne manque pas d'indices qu'il se mêle une foule de criminels de droit commun aux soi-disant protecteurs de l'ordre; ces gens-là ne sont pas plus rassurants pour la société que la moyenne des communistes, et la police manque à son devoir quand, au lieu de les coffrer, elle se contente d'arracher à leurs mains sanguinaires ceux qu'ils assaillirent à cinq cents contre un, comme des lâches.

NOTES ET COMMENTAIRES

DEUX PARTIS SUFFISENT

L'honorable M. Bennett, prononçant un discours à Saskatoon, a déclaré que le gouvernement de parti, malgré ses imperfections, était encore le meilleur. C'est un malheur, d'après lui, qu'un gouvernement soit obligé de compter sur un troisième élément pour se maintenir. Deux partis, cela suffit. "Rien de pire, dit-il, qu'un gouvernement qui ne peut prendre une décision sans savoir s'il sera appuyé ou battu".

Le premier ministre ne saurait mieux dire. Durant toute la période comprise entre 1921 et 1930, le parti libéral eut à souffrir d'un troisième élément, les progressistes, qui tenaient généralement la balance du pouvoir. Il fallut tous les efforts de MacKenzie King pour parvenir enfin à détruire à peu près entièrement cette faction nuisible aux intérêts du pays et à l'administration.

Aujourd'hui, les progressistes sont presque chose du passé. Restent les socialistes de M. Woodsworth. Espérons que les Canadiens auront le bon esprit de se coaliser contre eux et de se ranger sous les bannières des deux vieux partis. Autrement, on paralyse l'action de l'Etat.

On n'a jamais assez souffert pour n'être pas capable de souffrir encore un peu.

CHEZ LES AUTRES

M. Bouchard à l'Empire Club

L'agriculture, a déclaré M. Georges Bouchard, député de Kamouraska à la Chambre des Communes, en parlant aux membres de l'Empire Club de Toronto, est le meilleur moyen de soulager le chômage et de réduire la population trop encombrée des villes. Les petits fermiers qui peuvent se suffire à eux-mêmes sont les meilleurs éléments économiques de la nation. M. Bouchard a aussi exprimé l'idée que le chômage était le problème du jour et aussi celui de l'avenir, faisant remarquer par là qu'à moins de faire un succès du mouvement en faveur du retour à la terre, tous les sans-travail ne pourront jamais trouver de l'emploi même si les affaires s'améliorent.

C'est une erreur, en effet, de croire que tous les chômeurs seront embauchés par l'industrie et le commerce lorsque la situation redeviendra normale. La machine remplace la main-d'oeuvre de plus en plus. Il faut songer à ceux-là qui même avec le retour de la prospérité ne pourront pas trouver d'emploi.

(La Patrie)

Coopérons

L'a-t-on assez répété: l'achat des produits de chez nous est la politique la plus saine, la plus logique, la plus impérieuse en tout temps, mais plus particulièrement dans les circonstances présentes. L'honorable Adélard Godbout, qui s'en est fait le vulgarisateur et le champion, ne cesse de le proclamer en tous lieux où il fait entendre sa parole autorisée, parce qu'il faut du temps pour faire pénétrer parfois dans l'esprit du peuple, même dans l'esprit des hommes d'affaires l'idée de changer de méthodes, d'habitudes invétérées, et de rompre avec des attaches depuis longtemps contractées. Appliquée à l'agriculture, comme aux industries manufacturières, la politique de l'achat des produits indigènes — fruits du labeur des paysans et des ouvriers de chez nous — est celle qui devra contribuer davantage à la prospérité commune de notre population.

Nous avons, ainsi que le souligne le ministre de l'agriculture, dans notre province des produits variés et abondants en quantités suffisantes pour satisfaire aux exigences du commerce et de la consommaiton domestique. Ces produits du terroir québecois sont de qualité supérieure, insurpassable, et ont de plus sur leurs concurrents de provenance exotique l'avantage d'être mis en vente dans de meilleures conditions de fraicheur. Par surcroit, les prix que l'on en demande ne sont guère plus élevés que ceux des produits venant de l'étranger, pourquoi alors ne pas leur accorder la préférence qui leur est due?

(La Presse)

Nos ministres voyagent trop

L'après-midi du samedi est fichue pour le travail utile, dit Intérim, du *Matin*. Il faut passer la nuit dans le train, banqueter, ingurgiter des vins d'honneur, prononcer un discours. Pour se remettre de cette fatigue, on passe une nouvelle nuit dans le train qui n'empêche pas la matinée du lundi d'être gâchée. Et tout cela, le plus souvent, pour inaugurer un bâtiment sans importance ou commémorer la mémoire d'un illustre inconnu.

Tout récemment, le même département a reçu quatre visites ministérielles au cours du même mois C'est beaucoup trop.

—Faut-ils qu'ils aient peu de chose à faire pour se déplacer si facilement ! On voit bien que ce ne sont pas eux qui payent, pense le paysan madré entre deux salves d'applaudissements.

—C'est tout cela un ministre, s'étonne la jeune bergère qui compitait apercevoir au coin de la route le prince charmant, tout chamarré d'or et d'épée au côté ?

Et plus rares encore devraient être les voyages du président de la République qui, tel Jupiter, ne devrait apparaître au peuple qu'entouré du tonnerre du grand apparat.

(*Le Matin*)

Coïncidence ?

Sitôt rentré à Montréal, M. Beatty parle de la nécessité d'une immigration contrôlée; et dès son passage à Winnipeg, M. Bennett parle d'une immigration choisie, qui sera, dit-il, nécessaire dans un avenir plus ou moins rapproché. Coïncidence, que ces remarques de deux Canadiens en vue sur le même sujet, et dans le même sens ? M. Beatty fournit plus de précisions que M. Bennett. D'après lui, il faudrait bientôt "une immigration surveillée, modérée et appuyée, financièrement parlant... Je suis d'avis que cette sorte d'immigration, dont on parle maintenant, et qui viserait à placer sur la terre, selon un projet bien étudié, des hommes que l'on aiderait et qui pourraient se suffire vite à eux-mêmes, est un projet qui mérite étude. Il ne faudrait pas oublier que nous n'attendons ni ne désirons tout de suite un courant considérable d'immigration, que le projet même le plus mûri ne pourrait s'exécuter avant un an et donc que les plans établis en 1934 ne pourraient prendre corps qu'un an plus tard; nous n'aurions rien à craindre d'une immigration stable chaque année, d'un relativement petit nombre d'hommes, que l'on établirait sur la terre d'après un programme nettement défini, tant dans leur intérêt que pour la protection du pays", a dit en substance M. Beatty. L'on peut s'attendre que les compagnies de transport, les propriétaires de terres à vendre et bien d'autres groupements vont ressusciter toutes sortes de projets d'immigration chez nous. Et aussi que certains de nos gouvernants leur feront plus ou moins écho. La crise ne leur a pas fait abandonner leurs idées, là-dessus. Il est indubitable que, le cours normal des affaires une fois rétabli, le Canada pourra recevoir certaines sortes d'immigrants, triés sur le volet. Mais, à l'heure présente, tout projet d'immigration pour 1934 ou 1935 est nettement prématuré et ne correspondrait pas aux véritables intérêts généraux du pays.

(Le Devoir)

Le marchand. — Je regrette, monsieur, mais aujourd'hui je suis trop occupé, je ne puis vous voir.

Le commis-voyageur. — Cela se trouve bien, je vends des lunettes qui rendraient la vue à un aveugle.

UNE FIGURE REMARQUABLE:

LE SCULPTEUR YVONNE MILLE-SERRUYS

(Collaboration spéciale au "Soleil")

On prépare à Paris une grande exposition rétrospective des oeuvres de l'éminent sculpteur Yvonne Mille-Serruys et je trace ici avec une joie émue et fière le nom de cette pure artiste qui est aussi une femme admirable.

Mon émotion rejoint nos souvenirs, notre jeunesse évanouie. Le Temps s'enfuit, ailes déployées. Alors qu'avec Rodin déjà touché par l'âge et plus tard avec Anatole France j'allais au Grand Salon où elles étaient exposées, voir ses premières statues, ses premiers succès. Dans les brumes du temps je vois flotter la blancheur de corps de femme bien charpenté, de ferme volume. Autant de fraiches promesses gonflées de saine vigueur. Tout ce qui bourgeonnait s'épanouit devant nous aujourd'hui en un art épuré.

Yvonne Mille-Serruys est un sculpteur isolé, solitaire comme le chêne qui, dans la conscience de sa forme, étend au loin ses branches. Elle n'a subi aucune influence . Les vogues de la mode dont le vertige a entraîné tant de sculpteurs ne l'ont pas impressionnée. Elle est restée ce qu'elle était, ce qu'elle est dans la pureté de son essence: sincère, simple, vraie. Une artiste qui avec la foi et la force de son talent ne puise qu'en elle-même. Cette foi, cette force sont si robustes qu'elles la font bâtir, créer. C'est certainement pour cette raison qu'Yvonne Mille-Serruys est la première femme-sculpteur qui ait exécuté des monuments publics. Ce ne fut pas là l'effet de la chance d'heureux hasards, mais la distinction d'estime due à son art. Son premier monument de grande envergure fut: "Le Monument aux Morts de Ménin." Oeuvre magistrale édifiée avec un puissant vouloir de statuaire. Ce que l'artiste a à dire, elle le dit dans la forme de la construction, à sa manière simple, persuasive, saisissante. Là est le secret de son succès, la forme de son art.

Son second monument est la statue du grand peintre belge Emile Claus, à Gand. Dans cette création, la reconnaissance et l'affection animent son ardeur. Car Emile Claus était le maitre qui découvrit le talent naissant de la toute jeune Yvonne. Il le dévoila devant les propres yeux éblouis de la jeune fille et la stimula au travail. Par le prestige de son nom, de son art, il la guida vers le développement de ses dons. Ce monument est aussi un portrait vigoureux et caractéristique. La vue approfondie de celui qui lui apprit à voir. Elle donne le meilleur de son art, la plénitude de son talent, à cette effigie ou plutôt en âme à celui qui l'avait dirigée vers sa voie. Suivent le monument de Cambon à Tunis, puis les monuments de Paul Bourde et du poète Albert Samain. Ce dernier s'érige au jardin Vauban, dans la grande cité mouvementée et commerçante de Lille. La dure stabilité de sa pierre témoigne de l'art constructeur-créateur d'Yvonne Serruys. La statue commémorative est toujours un monument double: celui du créateur et celui du modèle. Chacun de ces cinq monuments nous en convainct. Voici le dernier en date, au jardin Vauban. Deux figures de femme se détachant, magnifiquement harmonieuses. Des formes gonflées de sève et de force, avec l'équilibre de la pureté des lignes. L'une appuie la lyre, l'autre tient une couronne de fleurs. Leurs visages se penchent, sur l'urne qui symbolise la trame rompue de recueil de vers, les plus beaux du poète: "Aux Flancs du Vase". La mort qui faucha trop tôt le jeune lyrique poitrinaire mit subitement un point final à son oeuvre essentielle. Monument sincère, simple, naturel. C'est comme si nous voyions l'artiste elle-même venir à nous, droite et fière, avec ses yeux profonds, telle qu'elle fut créée: simple, vraie. Dans ses oeuvres elle donne son essence même. C'est pourquoi elles agissent sur nous avec une sympathie humaine, avec des sentiments immédiats, impartiaux. On n'y trouvera point d'emphase, recherche de l'effet. Tout y est tel qu'il ne pourrait être autrement. De la forme créée l'expression émane, sérieuse, avec une vérité virile.

Et dans le vieux parc Vauban à Lille, par une brèche de la noble construction de pierre, des vers d'Albert Samain semblent regarder:

"...un parc d'automne où rêve sur
[un banc
Ma jeunesse déjà grave comme une
[veuve."

x x x

Notre amitié avec Yvonne Mille-Serruys — les Mille — comme nous disons simplement, avec la chaleur de notre affection, remonte au-delà d'un quart de siècle. J'ai vu cette femme admirable, parfaite comme un chef-d'oeuvre, dans beaucoup de phases intéressantes de sa vie, de son art. C'est "quelqu'un" d'un bout à l'autre. Nature ferme et droite. Aucune petitesse, aucune oscillation, ni artifice. Une âme bâtie en grandes lignes qui n'hésite ni ne transige. Caractère rude, tout d'une pièce, d'une cohésion si serrée qu'il se briserait plutôt que de plier. Tel est aussi son portrait, dessin de la régularité des lignes pures et franches. Sur le front haut, la pensée. Dans la lumière des yeux bleus, l'intelligence, la pénétration. La ligne du nez droit partant du bas des arcades sourcilières donne au visage ovale de la noblesse et de l'harmonie. Les lèvres de belle coupe sont émouvantes. Si l'artiste voulait un jour modeler l'Eloquence, elle pourrait s'inspirer de sa propre bouche. Mais dans les commissures est inscrit le mal renfermé, rude de défi, des êtres de talent. Mal des choses vues, peut-être, en des luttes intérieures. Le menton porte le vouloir calme, déterminé, mais profond infiniment. La témérité des manieurs du ciseau. La témérité, oui, car entre les mains du sculpteur, le ciseau est un bistouri psychique et 4 1-2 Une figure LAROCQUE spirituel. Il ne doit pas hésiter. Il lui faut résolument couper, tailler dans le caractère des traits humains. Courageuse et consciente, Yvonne Mille-Serruys a manoeuvré son bistouri avec le doigté expert d'un bon chirurgien. De là ses portraits expressifs caractéristiques, d'une analyse nette et probe. Son buste fut exécuté de la même manière. Quand elle croise ses deux mains sur sa poitrine, nous croyons à l'expression qui éclaire le visage: "Vous voyez, je suis ainsi."

J'ai connu sa jeune et charmante figure où rayonnait l'âme. Je l'ai vue dans son atelier de la rue de Bagneux et dans sa demeure qui était proche. Nous les avons souvent visités avec Anatole France; elle, la splendide femme-tailleur de pierre et son compagnon Pierre Mille, l'écrivain renommé dont Anatole France goûtait particulièrement les écrits si personnels, brillants d'esprit et d'humour. Quand ils étaient ensemble, ils ne pouvaient plus se séparer. Leurs sujets d'entretien étaient inépuisables. Après tant de lustres, je crois entendre me sonner aux oreilles leur bon et franc rire. Dans l'accalmie d'avant-guerre lorsque nous croyons encore à des choses écroulées depuis, nous avons rencontré chez les Mille nombre d'écrivains, d'artistes, de politiciens notoires. Leur salon était réputé pour être le rendez-vous des personnalités marquantes. Leurs jours de réception offraient la plus haute jouissance spirituelle. Autour du maître et de la maitresse de la maison venait se grouper l'élite intellectuelle de Tout-Paris.

Ils ont quitté la rue de Bagneux depuis longtemps. Le sanglant ouragan de la guerre a passé. Douleurs, misères, déboîres ont fondu sur nous. Nous avons perdu des êtres qui nous étaient chers. Notre foi dans la grandeur et la stabilité de la culture européenne s'est ébranlée. Moi, je continue de visiter fidèlement depuis plus de vingt ans, les Mille, aujourd'hui dans l'atelier au quai de Bourbon et à leur réception du samedi. Au cours des longues années chargées de maux et de joies de doutes et d'espoirs, l'art d'Yvonne Mille-Serruys n'a cessé d'évoluer. Le voici parvenu à sa pleine maturité, au zénith. Après less "Baigneuses", ces corps de femme frais, jeunes, à la chair élastique, délicieux de modelé et de mouvement; nous avons admiré quantité d'oeuvres de cette artiste-née pénétrée de foi et de vérité.

Des documents particulièrement intéressants et caractéristiques de son art sont les dessins. Leur vue, leur expression, une aptitude inaccoutumée chez les sculpteurs—sinon chez les plus grands tels que Michel Ange, Rodin ou de nos jours Bourdelle—offrent la plus parfaite déclaration de son art. Il nous faut, quand nous admirons ses statues, connaître aussi ses dessins. Ce moyen léger et vigoureux à la fois de tracer la ligne avec la sûreté de laquelle elle modelle, sculpte et bâtit, même lorsqu'elle dessine.

* * *

Nous sommes assis dans le coin intime des Gobelins. On cause. En face, au mur opposé du salon, les paysages impressionistes datent de l'époque où l'artiste cherchait sa voie. De frais tons verts dans la brume vaporeuse couleur de pâle anémone. De jeunes arbres élancent leurs tendres ramures vers la lumière, vers le bleu du ciel. Ils me rappellent les jeunes filles quand au printemps elles s'étirent en étendant les bras. Je le dis.

Yvonne Mille — Serruys sourit:

—Je suiss née au printemps et j'aime à penser aux printemps d'autrefois. A la maison familiale, et comment je suis partie à la recherche de ma voie artistique.

Je lui demande où elle est née.

—A Ménin tn Belgique. — est la déponse.

Et je lis sur son visage que les souvenirs viennent à elle.

—Là où fut érigé votre premier monument, le monument aux Morts de Ménin ?

—Oui. Le 25 mars 1873. D'un père et d'une mère, Edmond Serruys et Maria Valcke, dont les deux familles avaient des origines belges et françaises, la frontière ayant été au cours des temps plusieurs fois déplacée.

Sa biographie se dégage de ses paroles:

—Mon père était industriel, adoré de tous et son sourire a été, par sa seule force, un élément de consolation, de réconfort et de paix pour tous ceux qui l'approchaient. Ma mère avait une voix magnifique et était musicienne née. Elle transposait au piano instantanément, comme moi par la suite, les musiques les plus difficiles.

—La famille de ma mère recevait un artiste né près de ce village, le peintre Emile Claus, gloire et honneur de son époque et, par son amitié, notre joie à tous. C'est lui qui à un dîner de Kermesse, un de ces grands et interminables repas de famille flamande n'entendit faire mes réflexions et se tournant vers ma mère, s'écria: "Madame, j'ai la douleur de vous faire part que votre fille est née peintre: ce n'est pas agréable, ni pour la famille, ni pour la jeune fille, mais c'est ainsi, vous n'y ferez rien, c'est une maladie incurable." Au printemps suivant il m'invitait chez lui et je fis là mes premières peintures en plein air et j'étudiai la division des tons. Et après trois semaines d'essais, Claus me fit appeler: "Il ne m'est pas possible, Mademoiselle Yvonne, de vous cacher la vérité, vous ne semblez pleine de dons artistiques avec un oeil de peintre et des doigts de sculpteur. Ce qui arrivera, je n'en sais rien. Travaillez."

Mts yeux retournent aux peintures d'en face, puis au portrait sculpté de Pierre Mille et aux autres statues. Et je sens toute la vérité énoncée par Emile Claus.

—Pourtant, plusieurs années encore je fis et j'exposai de la peinture. Mais ayant fait la connaissance d'Egide Rombaux à Bruxelles, celui-ci me voyant troublée, tâtonnant, me donna un beau soir de la terre glaise et le masque mortuaire de Napoléon. Je travaillai jusqu'à minuit et le lendemain au petit déjeuner. Rombaux m'annonça que j'étais un sculpteur-né, que j'avais compris du premier coup l'importance initiale du volume en sculpture et qu'il n'y avait qu'à suivre ce chemin pour être sûre du succès."

Son beau regard s'en va au loin et elle nous dit cette grave vérité, un enseignement: "Succès, hélas, ne veut rien dire. La sculpture a de telles exigences qu'elle met toujours l'artiste en face de grands problèmes matériels."

Ces exigences, les difficultés de sa vie d'artiste et humaine, Yvonne-Mille-Serruys les a bravées et vaincues. Ses oeuvres, ses cinq monuments éclairent comme des phares l'activité imposante de cette femme admirable. Elle est la plus remarquable femme-sculpteur de nos jours.

Sandor Kémeri.

(Paris).

Toto. — Je vous rapporte le 25 sous que vous avez prêté à papa, ce matin.

La voisine. — Mais ça ne pressait pas.

— Oui, ça pressait car . . . il est en plomb.

Le Sourire de l'Epicier

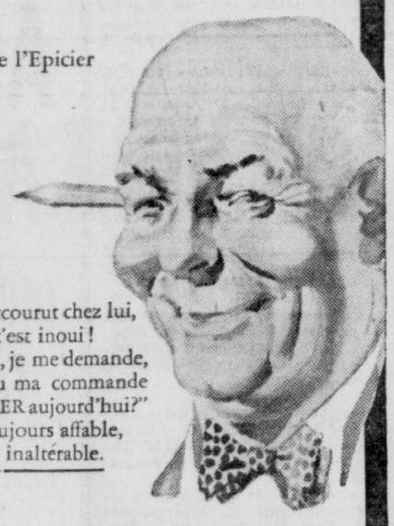

Quand la foule accourut chez lui,
Il pensa: "Mais c'est inoui !
Comment sait-on, je me demande,
Que j'ai bien reçu ma commande
D'AVOINE QUAKER aujourd'hui?"
Et chacun vit, toujours affable,
Son franc sourire inaltérable.

Fait par un procédé exclusif!

Bien entendu, le Gruau Quaker est meilleur parce qu'il est:

1—Fait d'avoine de choix.
2—Plus savoureux, grâce à un rôtissage par 10 fours différents.
3—Plus nutritif, parce qu'il contient la Vitamine Solaire D, qui lui est donnée par irradiation . . . une exclusivité Quaker. Brevet Can. No. 291,138.

Economique . . . *Tout un mois de meilleurs déjeuners pour encore moins de 15c.*

GRATIS SUR DEMANDE!—Le Nouveau Catalogue de Primes No. 7. Il donne les nouveaux bas prix des marchandises de valeur échangeables contre les coupons qui se trouvent dans les paquets de tous les produits Quaker.

QUICK QUAKER
AVEC OU SANS PORCELAINE ANGLAISE

Un homme vient de se faire écraser par un tramway.

Un médecin arrive sur les lieux de l'accident et ouvre la paupière du moribond.

Le médecin. — Cet homme est mort. Son oeil est morne et sans expression.

La victime. — Mais, docteur, je ne veux pas contredire votre diagnostique, mais vous avez examiné mon oeil de verre.

Un Juif, sentant sa fin venir, rassembla sa famille autour de son lit.

— Est-ce que Rachel est ici ?
— Oui, père.
— Est-ce que Jacob y est ?
— Oui, père.
— Est-ce que ma fille y est aussi ?
— Oui.
—Etes-vous tous ici ?
— Oui, certainement.
— Alors, qui est-ce qui garde le magasin ?

— C'est un jeune homme charmant, il a de la gratitude.
— C'est donc ça qu'il se gratte tout le temps.

Le fils. — Papa, pour ta fête j'ai envie de t'acheter une pipe.
Le père. — Mais j'en ai déjà une.
— Non, je viens de la briser.

MENAGERE SAGE--ECONOMISEZ !

employez le

Carnation Milk

"Provenant de vaches bien nourries"

IL Y A une économie réelle de piastres et de sous quand vous faites usage, dans votre cuisine, de Lait Carnation. Quand vous l'employez comme crème pour le café, les fruits et les céréales, ou que vous le fouettiez, il permet de réduire sensiblement vos comptes de crème — et aujourd'hui, plus que jamais, par suite des bas prix actuels. Souvenez-vous que le Lait Carnation donne une meilleure saveur aux mets — et les rend aussi plus nourrissants.

Ecrivez dès maintenant pour recevoir gratuitement deux brochures intéressantes: "100 Superbes Recettes" et "Pour le Biberon du Bébé". Adressez-vous à Carnation Co., Limited, Toronto, Ont.

RADIO — Heure Carnation ("Contented Hour") tous les lundis à 10 h. p.m., heure Normale de l'Est. Réseau N. B. C. International, y compris CFCF, Montréal.

UN PRODUIT CANADIEN

AVIS A NOS ABONNES DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Nos abonnés sont priés de prendre note que M. J.-B. Caron, de Nashua, n'est plus à notre emploi, comme agent-solliciteur. M. C.-A. DUGAS, 49 Franklin, de Nashua, est notre agent en remplacement de M. J.-B. Caron.

Le "Soleil", Ltée.

Nouvelles de Lévis

(Suite de la page 2)

cédulee commença le 2 oct. pour la classe A et le 6 octobre pour la classe B. Il a quelques parties jouées à date :

16 octobre — Pharmacies Dubé vs St-Vallier, F. 1-2; Cordonnerie Moderne vs Joffre, F. 6-7; Chevaliers de Colomb vs Frontenac, F. 3-4.

23 octobre — St-Vallier vs Cordonnerie Moderne, Lévis; Joffre vs Pharmacies Dubé, F. 1-2; Frontenac vs Liq. Fluet. F. 6-7.

6 novembre — Cordonnerie Moderne vs Chev. de Colomb, C. de C.; Joffre vs Frontenac, F. 3-4; Pharmacies Dubé vs Liqueurs Fluet, F. 6-7.

13 novembre — Pharmacies Dubé vs Cordonnerie Moderne, Lévis; Chevalier de Colomb vs Joffre, F. 6-7; Liqueurs Fluet vs St-Vallier, F. 1-2.

20 novembre — St-Vallier vs Frontenac, F. 3-4; Liqueurs Fluet vs Joffre, F. 6-7; Chevaliers de Colomb vs Pharmacies Dubé, F. 1-2.

CLASSE B

13 octobre — Boswell vs Salon Lauzier, F. 6-7; Hôtel Eldorado vs Cantin St-Malo; Produits Familex vs M. Gilbert, Lévis; J.-P. Thibault vs Frontenac, F. 1-2.

20 octobre — Salon Lauzier vs J.-P. Thibault, Lévis; M. Gilbert vs Hôtel Eldorado, F. 1-2; Cantin vs Produits Familex, F. 3-4; Frontenac vs Boswell, F. 6-7; Produits Familex vs Salon Lauzier, F. 6-7.

27 octobre — Produits Familex vs Salon Lauzier, F. 6-7; Hôtel Eldorado vs Frontenac, F. 1-2; J.-P. Thibault vs Cantin, St-Malo; Boswell vs M. Gilbert, Lévis.

10 novembre — Cantin vs Salon Lauzier, F. 6-7; Boswell vs Hôtel Eldorado, F. 1-2; Frontenac vs M. Gilbert, Lévis; J.-P. Thibault vs Produits Familex, F. 3-4.

17 octobre — Frontenac vs Salon Lauzier, F. 6-7; Produits Familex vs Hôtel Eldorado, F. 1-2; M. Gilbert vs Cantin, St-Malo; Boswell vs J.-P. Thibault, Lévis.

24 octobre — Salon Lauzier vs M. Gilbert, Lévis; J.-P. Thibault vs Hôtel Eldorado, F. 1-2; Frontenac vs Cantin, St-Malo; Boswell vs Produits Familex, F. 6-7.

La ville de Lévis et le paiement des taxes.

M. l'échevins Henri Brochu, président du comité des finances, dans le conseil de ville de Lévis, nous informe que la perception des taxes s'est ralentie depuis le commencement du mois. Il tient à faire savoir aux arriérés que si d'ici un mois ces arrérages ne sont pas payés, la ville se verra dans l'obligation de faire vendre les propriétés afin de ne pas s'exposer à la prescription. La ville a besoin de ses argents pour payer ses employés et ses créanciers. Nul doute que ce dernier appel sera entendu et que l'on s'évitera ces ennuis.

La finale du tournoi de croquet jouée ce soir à Villemay.

Les deux dernières parties du tournoi de croquet de Villemay seront jouées ce soir, à 8 heures. L'équipe qui sera victorieuse sera proclamée championne et les deux joueurs recevront les deux magnifiques coupes offertes par M. Maurice Gilbert, de Lévis. M. le maire Durand, MM. les échevins, M. Maurice Gilbert et de nombreux invités assisteront à la finale de ce tournoi. Il y aura aussi des parties d'exhibition jouées sur le terrain. Tous les amateurs de la rive sud sont invités.

Les exercices du Rosaire à Lévis

Vu le sermon de la retraite des dames de Lévis, le soir, à 7 heures 30, les pieux exercices du mois du Rosaire ont lieu chaque matin, après la messe de 6 heures 45, en l'église Notre-Dame et le dimanche, l'exercice a lieu après l'office de la grand'messe. Il y a récitation du chapelet, des litanies de la Ste-Vierge et salut du St-Sacrement.

Funérailles de M. L.-M. Paquet.

Ce matin, à 9 heures 30, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Louis-Marie Paquet, décédé lundi dernier, à la résidence de ses parents, M. et Mme Johnny Paquet, rue Chabot, à l'âge de 24 ans et 1 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Bandits en fuite

Wellington, Ont., 11.—(Trad. de la C.P.)—Deux bandits, dont l'un était armé, ont été mis en fuite aujourd'hui par Norville Kyle, gérant local de la Canadian Bank of Commerce, dont ils voulaient dévaliser la succursale. Au lieu d'optempérer à l'ordre qu'ils lui donnaient de lever les mains il se jeta sur celui qui était le plus à sa portée et, durant le corps à corps qui suivit, reçut à la tête plusieurs coups assénés avec la crosse d'un fusil tronqué. Il dut alors lâcher prise, mais les deux bandits avaient perdu du temps, et ils jugèrent plus prudents de déguerpir. C'est en entrant dans son bureau, comme la banque allait ouvrir ce matin, que le gérant fut assailli par les deux hommes.

Avion armé

Felixtone, Angl., 11.—La base établie ici par le ministère de l'air possède aujourd'hui le premier avion du monde qui ait jamais été muni d'un gros canon tirant des obus de haute puissance. C'est le premier de quatre hyravions mis en chantier à Brough, Yorkshire, pour la R. A. F. Il a fait son voyage initial hier en venant ici. Jusqu'ici les avions n'étaient armés que de mitrailleuse. Le canon de celui-ci tirera des obus d'une livre et demie. Trois mitrailleuses complètent son armement. Le grand obstacle à l'emploi d'un canon sur un aéroplane était le recul de la pièce.

Un accord

Genève, 11.— (Trad. de l'A. P.)— Les délégués français ont exprimé aujourd'hui l'espoir d'en arriver à un accord avec l'Allemagne sur la question du désarmement. On croit savoir que la France, comme l'Angleterre, s'en tient fermement aux principes établis lors des conversations de Paris, mais qu'elle est prête à faire certaines concessions de détail, probablement au sujet de la conversion de la Reichswehr en une armée où les soldats—des conscrits — feraient un service de quelques mois seulement.

Heures de bureau: de 9 heures a.m. à midi et de 2 à 6 heures p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue Saint-Joseph. Tél.: 4-4341

AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

OFFRES ALLECHANTES ----- AU RAYON DES TISSUS A LA VERGE

TWEED DE COTON, largeur 36 pouces, superbe imitation de tweed de laine, en quadrillé **blanc et noir, brun et blanc, marine et blanc, vert et blanc.** Prix **49c**

RICHE DIAGONAL FRANCAIS, largeur 54 pouces, tissu de laine épais, pour manteaux. — **En noir, vert, brun, vin, bleu national, marine** **$1.79**

TISSU A MANTEAUX, fini angora, diagonal ou neigeux — largeur 54 pouces. **En gris, vin, bleu français, vert, Rouille, brun** **$2.89**

NOUVEAU TWEED à manteaux, moucheté de blanc, largeur 54 pouces. — **En brun, noir, rouge, vert** **$1.19**

TWEED ANGLAIS pour manteaux, largeur 54 pouces, surface diagonal — **Noir, vin, vert, marine, brun, bleu-pâle.** Régulièrement $2.50. TRES SPECIAL **$1.89**

CREPE DE LAINE RIBOUTDINGUE, importation de France — couleurs nouvelles — des plus appropriés pour la confection de jolies robes. Régulièrement $2.95. TRES SPECIAL **$1.98**

TWEED A MANTEAUX, largeur 54 pouces, tout laine.—**Brun, vert, rouge, noir.** Régulièrement $1.98 TRES SPECIAL **$1.39**

CREPE SATIN "CELASOIE", largeur 38 pouces, pouvant s'utiliser des deux côtés — **Jaune, bleu français, rose, pêche, bleu-pâle, mauve, brun, cardinal, vert, violet, gris, marine, coco, noir, blanc, coquille** SPECIAL **$1.29**

CREPE PLAT, largeur 38 pouces, pour robes, blouses, lingerie, doublures. — Teintes nouvelles — pâles ou foncées **59c**

$69

MOBILIERS DE CHAMBRE --- A --- COUCHER

comme l'illustration

avec banc--5 pièces en tout

PARTICULARITES

Miroir vénitien, avec biseau, garanti.
Noyer combiné d'un riche poli.
Lignes gracieuses et de bonnes proportions.
Tiroirs assemblés en queue d'aronde.
Table Hollywood avec porte-bijoux doublé de peluche.
Banc recouvert avec soie de couleurs assorties.
Garantie de Paquet — Satisfaction ou argent remis.

Une visite à nos magasins vous permettra d'admirer de nombreux autres mobiliers à prix très spéciaux.

VENTE SENSATIONNELLE --- de --- MANTEAUX

POUR DAMES ET DEMOISELLES

ECHANTILLONS de fabricants et SOLDES DE NOS ASSORTIMENTS REGULIERS

Tissus de qualité, différentes couleurs, grand choix de modèles

— Garnitures de fourrures diverses et de belle qualité.

Tailles 14 à 20, 38 à 44 – 46 à 50

Tous des manteaux qui pourraient facilement se vendre de 15% à 25% plus cher que les prix auxquels nous vous les offrons.

VENEZ CHOISIR POUR

$19.95 $22.98 $29.50

CHAUSSURES SLATER

-- Marque Ardoise --

Pour Hommes et Jeunes Gens

MESSIEURS !

Si vous désirez une chaussure qui vous donnera du CONFORT et du CHIC, et qui vous reviendra meilleur marché à la fin, vous ne pouvez pas vous tromper en choisissant une chaussure SLATER. Cette chaussure a à son crédit une réputation de 60 ANNEES DE SATISFACTION ABSOLUE.

SOULIERS – SLATER – marque Ardoise – en veau ou chevreau noir ou brun. Largeurs B.C.D. E. ou EE. Pointures 4 à 11 . . .

$5 $6 $7

A L'EPICERIE PAQUET

POUR VOS PROVISIONS ADRESSEZ-VOUS A UNE MAISON RESPONSABLE, CHEZ PAQUET

NOTRE BEURRE DE PROVISION pasteurisé, doux ou salé est à votre disposition.

FEVES au lard de Libby, boite de 18 oz. 2 pour **11c**
Boite de 30 oz. 2 pour **19c**

SOUPES assorties de Clark, pois, Légumes ou tomates. 3 boites pour **23c**

HOMARD BRADORE, boite de 6 oz. **23c**
boite de 12 oz **45c**

SAUMON BRADORE, boite de 15 oz **15c**

PETONCLES BRADORE, boite de 15 oz **23c**

BEURRE de pistaches de McLaren, jarre de 2 livres **35c**

CAFE "PONY BRAND", boite de 1 lb **50c**
boite de ½ lb. **25c**

THE de Lipton, vert. Paquet de 1 lb **50c**

Paquet de ½ lb. **25c**

LAIT condensé de Borden, boite de 16 oz. 2 pour **39c** et un livre de recettes gratis.

POSTUM céréal, paquet de 18 oz **25c**

GINGEMBRE confit, la livre **25c**

POMMES pour la table ou pour cuire, le quart de minot **25c**

HERBES sèches, 5 variétés, le paquet **5c**

MARINADES "Happy Vale" sucrées ou acides, de Libby. Bouteille de 32 oz **27c**

MARINADES sucrées, avec moutarde, de Libby, bouteille de 32 oz. **27c**

OLIVES "Queen" de Libby, bouteille de 32 oz. **31c**

MOUTARDE de Libby bouteille de 9 onces 2 pour **19c**

"CATSUP" de Libby, 2 bouteilles pour **25c**

HUILE d'olive "Puget", boite de 16 oz **55c**

CONFITURES de prunes Quebec Preserving, boite de 4 livres **43c**

MIL Brock pour oiseaux, mélange parfait, le mieux réputé, le paquet **20c** ou 2 pour **35c**

CEREAL "Five Roses" produit de blé, paquet de 2 livres **17c**

GRUAU roulé "Vif" ou gros, la livre **5c** ou 5 livres pour **21c**

FARINE "Swan Down", le paquet **29c**

BISCUITS "Old Favourites" de Christie, la boite **25c**

BISCUITS "Cocoa Taffy" de Hethrington, la livre **14c**

GELEE "D-Zerta" pour diabétiques, boite de 20 paquets **75c**

BISCUITS aux oranges de Crothers, la livre **25c**

POUDRE Javelle, 3 paquets pour **25c**

SNAP en poudre, la boite **15c**

Spécial Fin-de-Semaine

AU RAYON DES BONBONS

CARAMELS AU FUDGE — un produit nouveau fait spécialement pour Paquet — strictement frais et délicieux. La livre **21c**

S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

NOUVELLE EPOUSSETTE 5 ETOILES

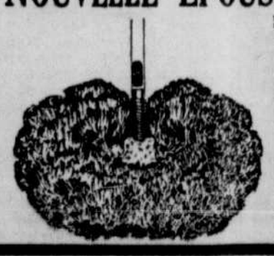

— La meilleure connue —

5 GRANDES AMELIORATIONS

1.—NOUVELLE DOUILLE A RESSORT. Une légère secousse du poignet et la poussière disparaît, laissant l'époussette floconneuse et propre.

2.—NOUVEAU COTON SANS MOUSSE. Une ficelle garantie ne pas faire de mousse, facile à laver, douce, duveteuse, efficace. Aucune époussette ordinaire ne peut l'égaler.

3.—GARDE PROTECTRICE EN TISSU DE LAINE. Tout le métal est enveloppé d'étoffe de laine douce, prévenant toute égratignure ou dommage.

4.—PLUS GRANDE SURFACE D'ACTION. Elle est assez grosse pour nettoyer à fond, facilement et rapidement les endroits difficiles d'accès.

5.—TETE REVERSIBLE DOUBLE LA DUREE. En tournant la tête à l'envers, on use les deux côtés également. C'est l'équivalent de deux époussettes au prix d'une seule

$1.50

AVIS PUBLIC

HENRI DUCLOS Ltée

(68 rue de la Couronne Québec)

ORDONNENT A

International Sales Engineers Ltd

DE CONVERTIR SANS DELAI
LEUR STOCK DE $75,000.00

EN ARGENT COMPTANT

La Maison HENRI DUCLOS LIMITEE change de politique ! Elle abandonne le commerce des meubles de grand luxe pour prendre le détail des meubles à prix populaires. Il est donc nécessaire de liquider tout le stock actuel avant le 15 novembre !

Depuis 25 ans, lorsqu'on voulait acquérir des meubles de grand luxe, on allait chez DUCLOS . . . Depuis 25 ans, lorsqu'on désirait des tapis de fabrication renommée, on allait chez DUCLOS . . . Depuis 25 ans, lorsqu'on voulait de riches rideaux et des tentures somptueuses, on allait chez DUCLOS . . . C'EST DONC CETTE MEME MARCHANDISES DE GRAND LUXE QUI DOIT ETRE SACRIFIE SANS PLUS DE DELAI.

A .50 ET .66 DANS LA $

LE STOCK COMPREND

Mobiliers Chesterfield, Mobiliers de Chambre, Mobiliers de Salle à Diner, Mobiliers de Solarium, Mobiliers de Fumoir, Fauteuils Rembourrés, Chaises de Vivoir, Table de toutes sortes, Horloges, Bibliothèques, Secrétaires, Miroirs, Lits, Sommiers, Matelas, Couchettes d'Enfants, Bassinettes, Divans de toutes sortes, Meubles de Chambre, Chaises et Fauteuils de Boudoir, Meubles de Cuisine, ainsi que Tapis, Rideaux, Etoffes à Draperies, etc . . .

TOUT DOIT ETRE VENDU JUSQU'AUX MURS

C'EST LA SEULE OCCASION qui se soit présentée jusqu'ici au public de Québec et des environs, de se procurer, de par les coupes de prix terrifiques que nous avons fait subir à tout notre stock, des marchandises réellement exclusives, franchement les meilleurs et les plus beaux meubles importés ou fabriqués dans les manufactures les plus renommées du pays

A PRIX POPULAIRES!

MAGASIN FERME

Gratis!

EQUIPEMENT DE SKI-EUR COMPLET

avec chaque $100 de Marchandises ACHETEES COMPTANT

1 Paire de Skis.
1 Paire de Courroies.
1 Paire de Chaussures.
1 Paire de Bâtons.

VALEUR TOTALE DE $18.75

toute la journée VENDREDI et toute la journée SAMEDI, les 13 et 14 octobre, pour réduire les prix sur toutes nos marchandises, sans exception !

CETTE ANNONCE EST DEFINITIVE ET EST LA SEULE ANNONCE QUI PARAITRA DANS CE JOURNAL AU SUJET DE CETTE VENTE.

La Vente Commence LUNDI, 16 OCTOBRE

pour se continuer jusqu'au 15 NOVEMBRE. Venez dès les premiers jours; ne vous exposez pas à vous faire dire : "Il n'en reste plus !"

RAPPELEZ-VOUS LA DATE

BON TRAVAIL DE LA LIGUE DE SECURITE

(Suite de la dernière page)

lon 1933 n'a pas été du tout l'Anse au-Foulon des années précédentes. Ils se sont plu à louer la Ligue de la Sécurité physique qu'elle a assurée aux baigneurs. Le R. P. Martin a raconté qu'il a été, en 1932 le témoin d'un accident profondément triste. Mais leur ministère sacerdotal les poussait à porter une attention toute particulière à l'oeuvre de préservation, de sécurité morale entreprise au Foulon. Sans admettre que tout est parfait, le curé de St-Dominique et celui de Notre-Dame de la Garde ont félicité la Ligue de ce qu'elle a accompli dans ce sens.

On ne peut s'étonner d'ailleurs, commente le Rév. Père, de voir deux prêtres assister aux assemblées de la Ligue, quand il s'agit de l'organisation d'une plage. L'Eglise est-elle autre chose qu'une Ligue de Sécurité, dont les officiers, les prêtres, ne cessent de crier au monde depuis 20 siècles: "Prenez garde !" Le R. P. Martin a demandé à la Ligue de pousser son zèle un peu plus loin en réglementant sévèrement le port du maillot et ses extravagances modernes. C'est une question qui doit préoccuper non seulement les prêtres, mais encore tous les laïcs et surtout les pères de familles. On a les meilleures raisons de déplorer l'immoralité des plages, en Amérique, comme en Europe.

L'hon. Frank Carrell, le maire Lavigueur, le maire Ouellet (de Sillery) ont tour à tour assuré la Ligue qu'elle a toutes les sympathies de la population de Québec et des environs, et qu'ils uniront leurs efforts aux siens pour poursuivre et conduire heureusement à terme l'oeuvre entreprise au Foulon.

M. Russell, président du comité de l'Anse-au-Foulon, et M. Victor Châteauvert, trésorier administrateur, ont présenté un rapport des activités du comité pendant les trois mois d'ouverture de la plage. Après avoir signalé brièvement ce qui a été fait et les perspectives que les succès de 1933 ouvrent pour les années prochaines, ils ont mis en vedette quelques améliorations pressantes. M. Russell a proposé que l'on demande à la Commission du Havre de faire sauter un bout de quai abandonné à l'entrée de la plage et que l'on fasse quelques travaux de construction fort nécessaires. M. Châteauvert a suggé, de son côté, que la Ligue organise, dès cet hiver, quelques mois avant l'ouverture de la plage, une campagne de souscriptions bénévoles. Il espère d'ailleurs que la municipalité voudra bien continuer le subside accordé en 1933. Il demande aussi que l'on construise un chalet qui serve de salle d'hôpital pour les accidentés, et de lieu de réunion pour les membres de la Ligue et la police, pendant leurs visites à l'Anse-au-Foulon.

Les approbations et les félicitations unanimes accordées au comité de la plage, spécialement à son président, M. Russell, et à son secrétaire, M. Paul-E. Plante, laissent entendre que la Ligue de Sécurité reprendra courageusement et avec autant d'énergie et de vigueur l'année prochaine l'oeuvre qu'elle a si brillamment accomplie pendant l'été de 1933.

Une trentaine de convives ont pris part au lunch de la Ligue. Remarqué : M. P.--H. Dubar, président de la Ligue de Sécurité, S. H. le maire Lavigueur, le R. P. Martin, O. P., M. l'abbé Maurice Tessier, l'hon. Frank Carrell, MM. A.-G. Russell, Victor Châteauvert, A.-S. Bigaouette, sous-chef de la police municipale, Ed. Hamel, ingénieur de la ville, Robert Pettigrew, Evan Turner, Pierre Devarennes, aviseur légal de la Ligue, J.-L. Roberge, F.-X. Galibois, E.-A. Martel, J.-A. Saucier, P.-E. Plante.

Loretteville

En voyage

— M. et Mme Edgar White et M. et Mme Alexandre Pageau sont partis en automobile pour Kénogami.

— Mme Louis Boucher ainsi que son fils Maurice et Mme J.-B. Boucher sont partis en voyage à Chicago. Ils seront les invités de M. et Mme T.-C. Dion, de Chicago. Durant leur passage ils visiteront la grande exposition mondiale qui se tient actuellement.

— Mlle Gabrielle Moisan, de Monument, a passé une semaine à Loretteville, l'invitée de Mlle Jeanne Plamondon.

— Mlles Martine et Gaby Simard ainsi que Mlle Gertrude Lepage, de Québec, ont passé trois jours à Château-d'Eau, il y a une quinzaine.

De retour

M. Alfred-J. Blondeau, maire de Loretteville, et messieurs Ludger Bastien, L.-P. Plamondon et Barnabé Parent sont de retour de Sherbrooke, où ils étaient allés pour assister à la convention du parti conservateur.

Euchre

C'est lundi le 23 octobre, à la salle Montcalm de Loretteville, qu'aura lieu le grand euchre, organisé par le club de raquetteurs Loretteville. De beaux prix seront donnés aux gagnants et des comédiens et chanteurs seront au programme. L'admission sera de 25 cts seulement et l'on peut se procurer des cartes d'admission en s'adressant aux membres du club.

25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Georges Gagné

Dimanche, le 24 septembre, à Loretteville, un groupe de parents et d'amis manifestèrent un acte de reconnaissance bien légitime à M. et Mme Georges Gagné, de Loretteville, en venant fêter leur 25ème anniversaire de mariage.

La soirée fut des plus divertissantes et chacun apporta un inoubliable souvenir de ce joyeux anniversaire.

Une adresse semplie de beaux sentiments leur fut lue par Irène, fille des jubilaires. Une bourse fut offerte par leur fils cadet Claude. Une gerbe de fleurs couronnait le dévouement et la sagesse de la jubilaire si méritante, fut présentée par leur fillette Liliane.

M. Georges Gagné sut remercier les invités en son nom ainsi qu'en celui de son épouse, de cette agréable surprise. Cette soirée intime était sous la direction de messieurs Joseph Gingras, Léo-Pierre Renaud et Adrien Gagné.

A minuit, tous les invités furent priés de prendre place autour des tables disposées avec goût et richement garnies. La présidence de ce banquet avait été décernée à M. Charles-Eugène Bégin qui s'en est acquitté avec tout le tact qu'on lui connait. Après que chacun eût fait honneur aux mets les plus succulents, le président proposa plusieurs santés auxquelles répondirent ceux qui suivent: la santé des jubilaires par M. Edgar Gagné, de Québec, cousin du jubilaire ; la santé des dames par M. Edouard Durand ; la santé des invités par le président du banquet et M. Gaudiose Letellier, échevin, répondit au nom de la municipalité de Loretteville.

Etaient présents à cette fête : les jubilaires, M. et Mme Georges Gagné ; leurs enfants, M. et Mme Léo Renaud (née Lucienne, Yvonne, Adrien, Irène, Robert, Jeannette, Jean-Paul, Henri, Rachel, Julette, Thérèse, Cécile, Aline, Liliane, Claude, M. et Mme Nazaire Gagné, frère du jubilaire, M. et Mme Jean Talbot, soeur du jubilaire, M. et Mme Omer Bélanger, M. et Mme Arthur Garneau, M. et Mme Napoléon Villeneuve, M. et Mme Edgar Gagné, Québec, M. et Mme Arthur Legaré, M. et Mme Dr Henri Gauvin, de Québec, M. et Mme Joseph Gingras, M. et Mme Alfred-J Blondeau, maire de Loretteville, M. et Mme Gaudiose Letellier, échevin, M. et Mme Georges-O. Durand, M. et Mme Alphonse Durand, M. et Mme E.-Alex. Martel, M. et Mme Charles-Eugène Bégin, M. et Mme Adelard Tremblay, M. et Mme Albert Durand, M. et Mme Edouard Durand, M. et Mme Barnabé Paprent, M. et Mme Arthur Rochette, M. Edouard Paradis, Mlles Thérèse Gagné, de Québec Alphonsine Cloutier, Québec, Marguerite et Antoinette Rhéaume, Phern et Cécile Hébert, Marguerite et Julienne Durand, Jeanne-d'Arc Gingras, Yvette et Estelle Letellier, MM Maurice Bélanger, Roland Villeneuve, Gaston et Robert Durand, Ferdinand Durand, Pierre-Emile Pageau, Québec, Delphis Renaud. L'orchestre composée de MM. Prosper Martel, pianiste, Etienne Rhéaume, accordéoniste, Edouard Marcotte, violoniste, a su nous charmer par ses jolies pièces de musique et de danse. La soirée s'est terminée à une heure avancée et tous les invités se séparèrent en souhaitant d'y revenir dans vingt-cinq ans.

ECZEMA

Parce qu'elles agissent directement sur le foie, les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie procurent un prompt et permanent soulagement dans les cas de torpeur du foie, de biliosité, de maux de tête, de constipation et de désordres de l'estomac. Elles ont fait leur preuve depuis un demi siècle.

L'ONGUENT du Dr. CHASE

Un concert de M. A. Montreuil

M. Antoine Montreuil, violoniste et docteur en musique, donnera, ce soir, dans la salle paroissiale Jacques-Cartier, un concert d'adieu à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe. Ce concert est sous le distingué patronage de Mgr Adjutor Faucher, P.D., curé de Jacques-Cartier. Au programme figure aussi le nom de Mlle Yvette Marquis, mezzo soprano, élève de M. Louis Gravel.

Voici en détail le programme de cette soirée, qui ne manquera sûrement pas d'intéresser les mélomanes:

1—Violon—Sonate en re-mapeur Haendel
Adagio, Allegro, Larghetto, Allegro.
Antoine Montreuil

2—Chant—A l'amitié Haydn
—Namiko (chanson japonaise) Duran
Chanson d'automne Hahn
La feuille du Peuplier St-Saëns
Yvette Marquis

3—Violon—Intrada Natchez
Tambourin Gossec
Berceuse Fauré
Siciliano et Rigaudon Kreisler
Antoine Montreuil

4—Chant—Les Berceaux Fauré
A des oiseaux G. Hue
Le vase brisé Nevin
Légende de St Frs d'Assise Dubois
Yvette Marquis

5—Violon—Andantino Martini
Mélodie Viennoise Kreisler
Prélude Bach-Kreisler
Antoine Montreuil

Au piano d'accompagnement: M. Henri Vallières, Mlle Madeleine Plamondon.

La Havane, 11. — Ruben de Leon, leader du directoire des étudiants de La Havane, a formellement promis aujourd'hui que ces derniers mettraient bas les armes et reprendraient les livres. On considère comme significatif qu'il n'ait pas ajouté sa phrase habituelle : "Il faut que Grau San Martin reste au pouvoir." L'idée d'un compromis paraît donc se faire jour dans l'esprit des étudiants.

DES CAUSES NOMBREUSES AU RECORDER

(Suite de la dernière page)

Joseph Lachance a été poursuivi par la ville pour avoir fait, dans les limites de la cité, le commerce des fruits et légumes sans avoir au préalable obtenu de licence. La poursuite a été renvoyée pour cause d'insuffisance de la preuve. Un témoin a comparu dans cette cause qui a bien affirmé avoir vu Lachance offrir en vente des fruits et des légumes à plusieurs reprises, dans le quartier Limoilou, mais il ne peut déterminer de dates ni non plus affirmer que quiconque ait acheté de ces fruits ou légumes. Comme l'avocat de la cité, M. Thériault lui demandait s'il connaissait Lachance qui était accusé d'avoir vendu des fruits et légumes sans licence, le témoin après s'être fait répété la question trois ou quatre fois, car il était plutôt dur d'oreille, répondit : "Bien sûr que je le connais ; il est toujours dans nos jambes". Ce fut là le plus clair de son témoignage car il ne se rappelait plus à quelles dates Lachance avait ainsi contrevenu à la loi.

Un autre individu accusé d'offense contre les bonnes moeurs plaida coupable lorsqu'il s'aperçut que l'avocat qui devait le défendre était absent. Il fut condamné à $15 et aux frais ou à huit jours de prison. Il prétendit vouloir payer rubis sur l'ongle car il affirmait posséder une somme de $31 sur lui au moment de son arrestation. Au greffe de la Cour du Recorder, on lui apprit cependant qu'on avait aucun montant d'argent à son crédit. En fait, son argent lui avait été remis au moment ou l'accusé était conduit à la prison de Québec, et c'est là qu'on l'avait gardé en dépôt. Par téléphone on s'informa à la prison où l'on apprit qu'effectivement le prévenu avait à son crédit une somme de $34 et que par conséquent il pourrait payer ses $15 d'amende plus les quelque $3.25 de frais. Il put alors être libéré.

CAUSERIE DE DOM. BERTRAND A L'ACADEMIE

(Suite de la dernière page)

M. Bertrand expliqua les grandes lignes de la comptabilité municipale et déclara qu'à cause du bon accueil reçu l'an dernier, les cours du soir porteront encore sur la comptabilité municipale à laquelle plusieurs personnes s'intéressent.

Il existe, dit le conférencier, une grande différence entre la comptabilité d'une entreprise privée et celle d'une municipalité. Le but immédiat d'une entreprise privée est d'encaisser des profits pour ses propriétaires, tandis que le but d'une municipalité est de faire servir les argents reçus à défrayer les dépenses faites pour le bien général. Voilà pourquoi ces deux comptabilités diffèrent. En effet, s'il y a profit pour une municipalité, ces profits ne devront pas être partagés entre les contribuables, mais mis en réserve pour le bien commun.

M. Bertrand désigne ensuite toutes les particularités dont il faut tenir compte.

Ne craignez jamais ni de parler ni de m'écrire; je prendrai le temps convenable pour vous répondre, ou plutôt pour écouter Dieu qui vous répondra en moi. — Bossuet.

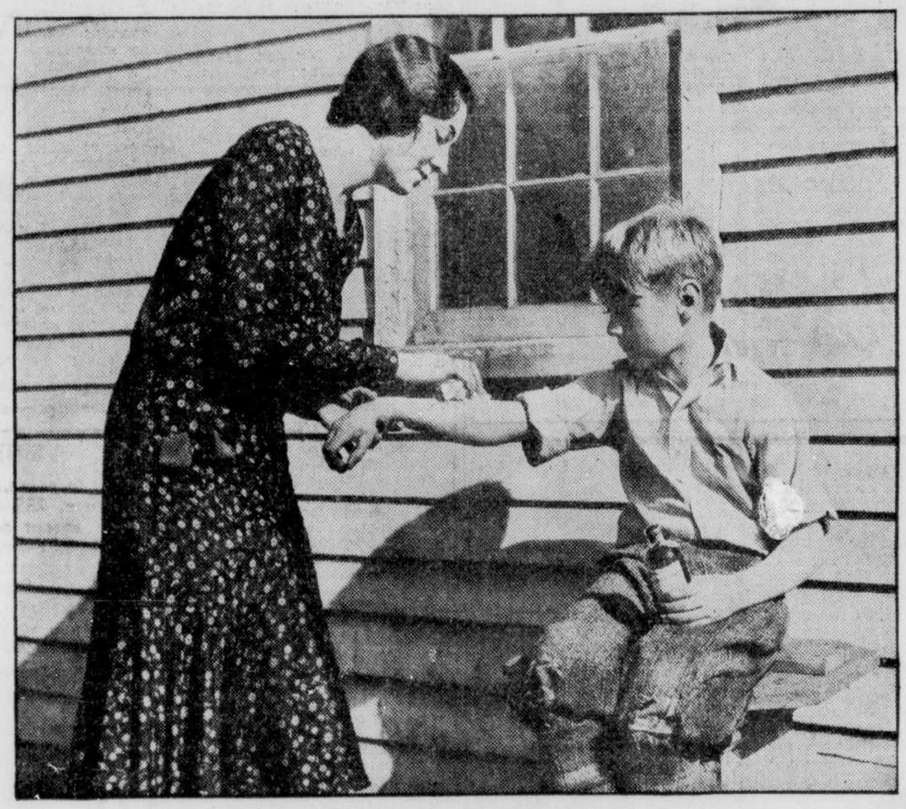

Au premier signe d'affection— LISTERINE—tout de suite

TOUTES LES FOIS que la peau est brisée par une égratignure, une coupure, une piqûre, ou une brûlure, appliquez de la Listerine immédiatement.

Cette excellente précaution pourra vous épargner des suites graves. Car une foi la peau brisée il entre dans la plaie des microbes dangereux, capables, si on les laisse faire de causer une infection dangereuse.

La Listerine combat l'infection parce que son action tue les germes dans l'espace de 15 secondes.

Tout en possédant cette merveilleuse vertu germicide, la Listerine n'en est pas moins une préparation dont l'emploi agréable est parfaitement inoffensif. Elle soulage les endroits endoloris, réconforte les tissus de la chair et hâte le rétablissement.

Gardez-en toujours une bouteille dans la pharmacie de votre chambre de bain, et dans les cas d'accident, employez-en en abondance; dans l'intervalle faites mander votre médecin. Lambert Pharmacal Company, Toronto, Ontario.

L'avez-vous jamais essayé contre les pellicules ?

La Listerine s'emploie comme partie du shampooing, ou seule. Appliquez-en abondamment sur le cuir chevelu et massez vigoureusement. Continuez le traitement, avec un peu d'huile d'olive si le cuir chevelu est excessivement sec. Vous serez enchanté de voir les résultats se produire si vite.

CALME . . . SOULAGE . . . COMBAT L'INFECTION

UN PRODUIT DU CANADA

Rhumes des Bébés Arrêtés sans droguer

Appliqué extérieurement, Vicks soulage sans déranger l'estomac.

VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

Vente annuelle
d'octobre dans les
MANTEAUX

MANTEAUX d'HIVER échantillons

Richement garnis de fourrure $29.50

La plus jolie collection à un prix que nous n'avons jamais vu. Plusieurs sont des échantillons spécialement choisis et qui, s'ils étaient vendus à la façon ordinaire, seraient de prix beaucoup plus élevé.
TISSUS comprenant duvetyne, suédine, bouclé, diagonal français.
FOURRURES: écureuil-geai, écureuil-kolinsky, mouton russe, lynx noir et loup.
Doublés de crêpe et chaudement entredoublés.
GRANDEURS: 14 à 44.
Autres très jolis groupes : $25.00 et $35.00

La Vogue
178 St-Jean
"Le magasin au service de la femme bien mise"

La Vie Sociale

L'honorable M. Cyrille-F. Delâge, madame Delâge et mademoiselle Marguerite Delâge sont partis pour Montréal et logent à l'hôtel Windsor.

— o —

Madame P. Pelletier, mademoiselle Blanche Boivin, madame René Turcot, mademoiselle Germaine Samson, mademoiselle Marguerite Fortier sont parties pour Montréal où elles assisteront samedi au mariage de mademoiselle Denyse Bousquet avec le notaire Claude Taschereau.

— o —

M. et madame René Lemoyne et mademoiselle Pauline Lemoyne sont partis en automobile pour un voyage dans les Montagnes Blanches.

— o —

Mademoiselle Laure Dansereau, de Montréal, a passé quelques jours à Québec, chez mademoiselle Jeanne Pouliot.

— o —

M. et madame J.-E. Warrington sont revenus du Lac Edouard.

— o —

Mademoiselle Lucie Garneau, d'Arthabaska, est l'invitée de mademoiselle Marianne Champoux.

— o —

Madame Henri Bossé a fait un bref séjour dans la métropole.

— o —

Mademoiselle Adèle Dupuis est à Québec pour quelque temps, chez mademoiselle Louise Loranger.

— o —

M. et madame C.-E. Allen Boswell sont de retour de Lennoxville.

— o —

Mademoiselle Jeanne Roy recevait, mardi, à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Madeleine Dubuc, à l'occasion de son mariage prochain.

— o —

Mademoiselle Marcelle Paradis passe quelques jours dans la métropole.

— o —

Mesdemoiselles Thérèse, Marie-Paule et Marcelle Côté recevaient à l'heure du thé, hier, à la résidence de leurs parents, M. le Commandeur et madame G.-J.-Ernest Côté, pour leur sœur, madame Alphonse Renaud, de Montréal. Madame Honoré Grenier, madame Alex. Robitaille et madame Eug. Gariépy servaient le thé et les glaces, ajdées de madame Roméo Légaré et mesdemoiselles Cécile Kirouac, Anne-Marie Robitaille et Jeanne Légaré.

— o —

Mademoiselle Célestine Beaumont, de Saint-Hyacinthe, passe quelques jours à Québec.

— o —

Mesdemoiselles Claire et Yvette Dorion sont parties pour un séjour de quelque temps à Ottawa.

— o —

Madame Ernest Latrempe est de passage à Québec.

— o —

M. et madame François Marceau sont de retour d'un voyage à Chicago.

— o —

Mardi, le 3 octobre, à la résidence de M. et Mme Ovide Gosselin, un joyeux groupe de parents et d'amis étaient réunis pour célébrer leur 40e anniversaire de mariage. Une adresse fut lue par leur fille, Mlle Thérèse Gosselin. La soirée fut des plus gaies. Il y eut chant et musique par Marcel Grondin et ses musiciens jusqu'à l'arrivée de Roméo et son orchestre qui fournirent la musique de danse jusqu'au matin. Au nombre des invités on remarquait: M. et Mme Ovide Gosselin, M. et Mme Eug. Labbé, M. et Mme Ovila Gosselin, M. et Mme Lauréat Gosselin, M. et Mme Normand Houde, M. et Mme Oscar Houde, M. et Mme Charles Langlois, M. et Mme Adélard Delaunière, M. et Mme Arthur Garneau, M. et Mme Herménégilde Gagné, M. et Mme Lucien Lemieux, Mlle Jeanne d'Arc Gosselin, M. Sarto Perrault, Mlle Marthe Gosselin, M. Fernando Crépault, Mlle Thérèse Gosselin, M. Jean-Marie Garneau, M. Paul-Eugène Gosselin, Mlle Raymonde Maheux, M. Fernand Labbé, Mlle Anita Morin, M. Paul Gagné, Mlle Marguerite Marcoux, M. H. Vézina, Mlle Alice Fortier, M. Marcel Forgues, Mlle Gertrude Sanfaçon, M. Paul Blais, Mlle Claire Deardon, M. Albert Blais, Mlle Dolorès Garneau, M. Georges Martin, Mlle Jeanne Héon, M. Jean-Charles Jobin, Mlle Emilienne Tremblay, M. Léopold Cuter, Mlle Marthe Marcoux, M. Léopold Roy, Mlle Emilienne Hamel, M. Henri Marcoux, M. Roméo Marcoux, M. Maurice Turcotte, M. Philippe Jobin, M. Ovila Guay, M. Maurice Huot, M. J. Perrault, Mlle Carmen Giguère, M. Marcel Grondin, M. Jean Forgues, M. René Lefebvre, Mlle Irène Gagné, M. Hector Bordeleau, M. Billy Doherty.

— o —

M. et madame Fidèle Blouin (Irène Têtu) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née et baptisée dimanche, à l'hôpital St-François d'Assise, par M. l'abbé Gérard Marchand, sous les prénoms de Marie-Clara-Jocelyne. Parrain et marraine, M. et madame Wilfrid Têtu, grands-parents de l'enfant. Madame Fidèle Blouin portait sa petite-fille sur les fonts baptismaux.

— o —

M. et madame Paul Tardif et M. et madame Charles-Henri Tardif sont retournés à Nashua après avoir passé quelques jours à St-Germain et Québec, chez leurs parents.

— o —

Un thé-bridge sera donné à bord de l'"Empress of Britain", vendredi le 13 courant, sous les auspices des Municipal Chapters I.O.D.E. Nous donnons ci-après la liste des personnes souscriptrices de l'occasion: Mmes H.-G. Carroll, L.-A. Taschereau, C.-M. de Finnis, Handsombody, A.-H.-M. Hay, Vesy Boswell, Prémont, Evelyn Turner, Mlle R. Joseph, Mmes W.-M. Carter, E.-J. Meredith, Mlle I. Donohue, Mmes De Lotbinière, Patry, Champion, Mmes Edouard Taschereau, Bouchard et L.-P. Turgeon, Mlles A. Dessane et Aline Hamel, Mme E.-B. Stavely, Mlle G. Amyot, Mmes T.-L. Tremblay, J.-E. Bernard, Mlle F. Hamel, Mmes F. Barrow, L.-B. Ramsey, Mlle Laferty, Mme J.-H. Stevens, Mlle H. Atkinson, Mme McLimont, Mme (Dr) Johnson, Mmes L.-W. Michael, R.-A. McInnis, Lantier, J.-K. Boswell, R.-F. Boulton et Mlle T. Price.

Les billets sont en vente au Château Frontenac (P.-J. Evoy) ou à bord de l'Empress.

"Les plus beaux tapis crochetés que j'aie jamais vus"

"Une dame riche de Québec, récemment de passage à Trois-Rivières, aperçoit tout à coup les tapis crochetés que je viens de finir", écrit une Trifluvienne. "Elle dit qu'elle n'en a jamais vus d'aussi artistiques et me demande si j'ai acheté du matériel neuf pour avoir de si beaux effets de couleur. Sur ma réponse que j'ai teint mes vieilles retailles avec les Teintures Diamant, elle n'en peut croire ses yeux. Sans compter que tout en étant magnifiques, ces couleurs sont indélébiles et lavables." Dans l'art populaire de la fabrication des tapis à domicile, les femmes ont eu une nouvelle preuve de la valeur réelle des Teintures Diamant pour donner des couleurs foncées permanentes *par ébullition*. Pas une autre teinture ne fait paraître les vieux matériels aussi neufs et si riches de couleur. Pour les nuances pâles et délicates, *sans ébullition*, — lingerie, blouses et robes d'été, employez les merveilleuses nouvelles Teintes Diamant. Toutes les pharmacies vendent les Teintures Diamant et les Teintes Diamant.

Funérailles de feu M. Elzéar Fortier

St-Côme-de-Linière, (D.N.C.). — Les funérailles de M. Elzéar Fortier, époux de Mme Anna Chabot, décédé le 14 septembre 1933, à l'âge de 67 ans et 7 mois, ont eu lieu le 16 septembre courant à 9 heures a.m., en l'église de St-Côme-de-Linière.

Outre son épouse, Mme Anna Chabot, le défunt laisse deux fils, MM. Joseph et Hormisdas Fortier et une fille, Mme Léo Poulin, née Estelle Fortier. Il était aussi le frère de MM. Achille, Octave, Rénée, Vénérand, Adolphe et Joseph Fortier et de Mmes Octave Lamontagne, née Marie Fortier, Gédéon Tardif, née Delvina Fortier et Jonas Arsenault, née Délima Fortier.

Un grand nombre de parents et d'amis ont escorté la dépouille mortelle à l'église et au cimetière.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Donia Nadeau, vicaire de St-Côme, et le service a été chanté par M. l'abbé Pierre Fortier, vicaire à East-Broughton et neveu du défunt.

Les porteurs du cercueil étaient: MM. Philias Rancourt, Louis Demers, T.-W. Donovan, Augustin Gagnon, Joseph Aubin et Joseph Genesse. M. Edouard Bouchard portait la croix.

Pendant le service MM. T.-W. Donovan et Ls Demers ont fait la quête.

Au chœur de l'orgue, les solis suivants ont été rendus: "De Profundis" par M. Albert Bouchard; "O Salutaris Hosria", par M. Gustave Doyon; "Jesus Salvator Mundi", par M. Florian Fortin; "In Manus tuas Domine", par M. Aimé Boulanger. M. Joseph Fortin touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par Mme veuve Elzéar Fortier, née Anna Chabot, l'épouse du défunt; M. et Mme Hormisdas Fortier, son fils; MM. Achille Fortier, M. et Mme Joseph Fortier, Mme Octave Fortier, M. Vénérand Fortier, Mme Gédéon Tardif, Mme Jonas Arsenault, M. et Mme Adolphe Fortier, ses frères et sœurs; MM. et Mmes Edouard Chabot, Isaïe Racine, Mme veuve Hilaire Beaudoin, M. Ferdinand Chabot, ses beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme Xzvier Fortier, MM. Antoine Fortier, Alexandre Fortier, Mathias Fortier, Joseph, Paul et Désiré Fortier, M. et Mme Edouard Racine, Mlle Eva Chabot, M. et Mme Paul Chabot, Mme Adélard Chabot, Mlle Alma Fortier, ses neveux et nièces.

Dans le cortège et à l'église on remarquait: MM. Philibert Tardif, Jean Roberge, Arsène Bernard, Théodore Poulin, Wilfrid Aubin, Dr Oliva Desruisseaux, Jos. Grenier, N.P., Léopold Aubin, Alfred Bélanger, David Genesse, Alfred Paquet, Joseph Bélanger, Wilfrid Roberge, Damase Poulin, Camille Poulin, Chs-Auguste Bélanger, Fernando Rhéaume, Paul-H. Loignon; Thomas Poulin, Emile-G. Létourneau, Charles Fortin, Edouard Bouchard, Archelas Lamontagne, Philippe Dumas, Emile Paquet, Wilfrid Donovan, Camille Létourneau, Alfred Létourneau, Conrad Létourneau, J.-Octave Roberge, Joseph Létourneau, Léon Fortin, Louis Bernard, Siméon Paquet, Gustave Doyon, Aimé Boulanger, Claude Bélanger, Albert Bouchard, Camille Bouchard, Florian Bélanger, Thomas Genesse, Paul Dumas, Georges Leclerc, Laurent Dumas, Antonio Giasson, Joseph Poulin, Paul Létourneau, Raouol Létourneau, Pierre Gosselin, Léo Dumas, Omer Poulin, Johnny Lachance, Elie Boulanger, Joseph Drouin, Stanislas Gortin, Henri Giasson, Joseph Poulin, Paul Létourneau, David Champagne et plusieurs autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

A la famille du regretté défunt, nous offrons nos plus sincères condoléances.

FOURRURE
CONFECTION ou REPARATION
De votre manteau sur modèles les plus récents à prix modéré. Ouvrage garanti.
Henri POITRAS
20, Dolbeau. Tél.: 6594 (près des P. Franciscains)

Demontigny & Ponlot
Ne demandez pas simplement
L'EAU DE JAVELLE
Exigez
L'EAU MERVEILLEUSE
Vous aurez plus pour votre argent.

Bureau Choquette

Décès

Samedi, s'éteignait dlucement dans la paix du Seigneur, M. Cléophas Marois, époux de feu Zélié Berger âgé de 73 ans et 11 mois, après une semaine de maladie, soufferte avec la plus grande résignation. Il laisse pour déplorer sa perte son fils Emilien et quatre filles: Mlles Hudelie et Yvonne Marois, Mme Arthur Desjardins (Bertha), Mme Omer Patry, (Blanche) ainsi que plusieurs petits-enfants; ses frères: MM. Anselme, Georges et Joseph Marois; ses sœurs: Mme Edmond De Ladurantaye, Mme veuve Pierre Brie, Mme Achille Marier.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 6 septembre. La levée du corps fut faite et le service fut chanté par M. le curé Poulin.

Assistait au chœur, M. l'abbé Adrien Bernier,cousin du défunt.

Les porteurs étaient: MM. Mathias et Joseph De Ladurantaye, Bernard et Adolphe Caron.

Portait la croix, M. Phidyme De Ladurantaye. Le corbillard était conduit par M. Hector Caron. Les coins du poêle étaient portés par MM. Alphonse Bernier, W. Sherrer, Edouard Fortin, Joseph Labbé.

Conduisaient le deuil, son fils, Emilien; ses filles et gendres: Mlles Audélie et Yvonne Marois, MM. et Mmes Arthur Desjardins, Omer Patry, ses petits-enfants: Irène, Bernadette, Origène, Jean-Léon et Rita Desjardins; ses frères: Georges Marois; ses sœurs: Mmes Pierre Brie, Zéphirin Marois; ses nièces et neveux: Mme Amédée Berger, Emilio Marois, Arsène et Edmond Marier, arcadius Fournier, Armand De Ladurantaye, Edouard De Ladurantaye, Joseph Marois, Emile Boucher Léon Blanchette, William Bergèr, Thaddée Marois, Zotique Proulx, Georges Marois, Emile De Ladurantaye, Hosanna Ouellet, Joseph St-Laurent, Josaphat Brie, Albert Blouin, Antoine Doré, Albéni Brie, Odilon Grenier, Wilfrid Marois, Aurèle Marois, Mme Amable Ringuette,.

Outre les parents, parmi la foule, on remarquait: le Dr Belleau, le Dr Cloutier, Napoléon Fournier, MM. Arsène Gaudreau, Jos. De Ladurantaye, Bernard et Maurice Caron, Arthur De Laduraytaye, François et Alphonse Marois, Robert Gaudreau, Phydime, Napoléon et Josaphat De Ladurantaye, Roch Caron, Sylva Morin, Alfred Couillard, Adrien et Albert Normand, Henri Morin, Léandrus Tnibault, Dydime Coulombe, Johnny Dion, Roch Gaudreau, Ernest Lacombe, Réginald Bernier, Donat Blanchette, Adolphe et Paul Caron, Philéas Caron, Maurice Morin, Oscar De Ladurantaye, Philéas et Léandrus Simoneau, Eugène Caron, Oliva et Alex. Simonneau, Jos.-Ed. Bernier, Eugène Gagné, Albini Lemieux, Adélard Morin, Cal. Ringuette, Ernest Gagné, Cléo. Gagné, Fortunat Morin, Adélard Morin, Ludger Simonneau, Syfroid Fortin, Albert Blanchette, Adélard Mercier, Gérard Mercier, Edouard Ouellet, Roch Fortin, Narcisse et Del. Landry, Napoléon Fortin, Alderic Simonneau, Sévère Fortin, Napoléon Dion, Berth. et Norbert De Ladurantaye, Léon Mercier, Léon Emond, Anthime et Joseph Marois et une foule d'autres dont les nnoms nous échappent.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Edouard De Ladurantaye.

Un grand nombre de messes, bouquets spirituels et sympathies furent offerts à la famille.

La famille Marois remercie tous ceux qui lui ont temoigné des marques de sympathies.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères sympathies.

ABSENT
Le docteur L. BEAUMONT, dentiste, 235 rue St-Joseph, sera absent de son bureau vendredi et samedi pour assister à des cours de perfectionnement dentaire qui auront lieu à Montréal.

"Je me suis entêté à attendre l'instrument efficace convenant à mes moyens ...CE RADIO à $99

"Ma famille prétendait que je m'obstinais inutilement —mais elle admet aujourd'hui que j'avais raison."

"Souvent, je me suis demandé si je n'étais pas un peu exigeant — il faut croire que non puisque je suis maintenant justifié d'avoir attendu.

"Il se peut que j'aie des opinions un peu tranchées. On me dira que j'ai été trop égoïste en privant ma famille pendant tant d'années, de l'amusement que procure la radio — mais, voyez-vous, j'étais fixé *sur le montant dont je pouvais disposer — et sur l'appareil que j'aurais en retour*. Voilà les motifs qui doivent guider un acheteur judicieux.

"Ne vous imaginez pas qu'il m'était indifférent de savoir que, presque tous les soirs, nous étions privés de programmes intéressants. Que voulez-vous, je ne pouvais me décider à acheter un instrument de *qualité inférieure*. Je n'ai tout de même pas fléchi — finalement, j'ai eu un radio merveilleux à *bien bon marché*.

"Ce nouveau Victor est conforme à mes goûts, car il reproduit les programmes les plus variés avec une efficacité insurpassable — de plus, il est hautement sélectif — enfin, il me fournit *tout le rendement* que j'en attendais. Je voulais obtenir une audition aussi parfaite qu'aux studios afin d'introduire un instrument de gaieté dans ma demeure. — Aujourd'hui, ma famille est bien contente que j'aie attendu."

Radio Victor R-49

Radio Victor R-49
Le modèle R-49 (dans la vignette du haut) est un Super-Hétérodyne perfectionné pourvu d'un régulateur de volume automatique avec indicateur visuel: — il est muni du dispositif d'amplification "B" — de sept lampes à double efficacité — d'un régulateur pour l'obtention des nuances désirées sur toute l'étendue de l'échelle sonore — et d'un haut-parleur dynamique de huit pouces. Entrez chez votre marchand Victor — faites vous-même l'essai de l'appareil et demandez à voir les autres modèles Victor.

LE VICTOR "TONA-LITE" R-90
Le radio bi-acoustique muni de régulateurs visuels, avec 10 lampes, pour $157
Autres Radios Victor à partir de $46.50

A cause de la hausse des prix sur les matières premières, les prix peuvent être changés sans avis.

RADIO VICTOR
VICTOR TALKING MACHINE COMPANY OF CANADA, LIMITED
M-109F

SI vous souffrez de :
Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Fatigues
Douleurs de dos, de reins.
Périodes douloureuses ou irrégulières
Troubles internes
essentiellement féminins.
symptômes ou conséquences de l'ANEMIE
prenez, Mesdames, les PILULES ROUGES; elles sont toujours employées avec grand succès.

PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO AMERICAINE Ltée, 1570, rue St-Denis, Montréal.

Listes de Prix des Sirops pour Rhumes aux
Pharmacies COUTURE
51 rue St-Joseph et 29½ Ch. Ste-Foy
Tél. : 4-4031 Tél. : 7960

Sirop des Soeurs	.25	Sirop Mathieu	.30
Creo Terpine Wamp.	.50	Sirop Lambert	.30
Pertussim	.50 et 1.35	Sir. Dr Chase	.35 et .65
Sirop Epinette Gray	.30 et .55	Tarol	.25
Baume Rhumale	.30	Pinex	.50
Mixture Buckleys	.40 et .75	Creoform	.50
Diphterine	.47	Parmint	.72
Sir. Dr Wood	.33	Coqueluchine	.30
Sirop Vert	.50	Sirop Pin Blanc Co.	.25 et .50
Pinol	.25, .50, 1.00	Sirop Tolu & Codeine	.50
Sirop Famel	1.15	Sirop Gomenol	1.19
Antikokityne	1.35	Sirop Thiocol Roche	.98
Sir. Cocillanna	1.25	Sirop Pr Bébé Nyal	.25
Pulmoserum Bailly	1.39	Nyalyptus	.75

Bandes Herniaires :
Avez vous besoin d'une bande Herniaire, venez voir notre assortiment, et nous sommes certain que nous avons le modèle qui conviendra à votre cas. Nos prix sont très bas, et notre marchandise est de 1ère qualité.

Venez voir ce merveilleux RADIO-VICTOR A NOS MAGASINS
320 rue Saint-Joseph Québec — C. Robitaille — 49 Côte du Passage Lévis
LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

81 St-Jean — LAVIGUEUR & HUTCHISON — 54 St-Joseph
St-Joseph — St-Jean

201-203 rue St-Jean Québec — LINDSAY'S — C. W. LINDSAY & CO. LIMITED — 201-203 rue St-Jean Québec
E.-H. DROLET GERANT

JOUISSEZ DE CE FAMEUX SERVICE VERS L'EUROPE

Vous trouverez le summum de confort et de contentement tel que vous n'avez jamais espéré rencontrer sur un transatlantique. Bien-être complet dans les salles publiques et privées. Cuisine impeccable, égale sinon supérieure à celle des meilleures hôtelleries. Il y a aussi le Service Personnel Cunard, toujours courtois et empressé, quelle que soit la classe que vous voyagiez. Sur tous les paquebots Cunard, il y a des stewards qui parlent le français à perfection. On les distingue au bouton tricolore qu'ils portent.

Départs réguliers de Montréal tous les vendredis à destination de Plymouth, Le Havre et Londres avec raccordements immédiats par rapide ou avion pour Paris et tous les centres Européens. Taux océaniques pour l'aller et retour à partir de: Classes Cabine $213. (Havre $222.), Touriste $168. (Havre $172.) et Troisième $131.50 (Havre $135.50).

S'adresser à l'Agent local ou au Bureau Cunard le plus rapproché. 67 rue St-Pierre, Québec

Service de NEW-YORK
Les paquebots express de New-York et Boston donnent un somptueux et rapide service. Croisières durant l'hiver aux Indes Occidentales et en Amérique du Sud à taux exceptionnellement bas.

VOYAGEZ CUNARD ANCHOR-DONALDSON
3-A1F

LES GENS DE L'ABITIBI CARESSENT UN BEAU REVE

(Suite de la 3e page)

dans le nouveau chemin qui relie Senneterre à la Rivière Bell, d'une longueur de dix-sept milles, qui forme le premier tronçon de cette route proposée entre Senneterre, Maniwaki-Mont-Laurier, Montréal et Québec, dont nous aurons l'occasion de reparler plus longuement au cours de cette série d'articles, car c'est sur cette route que les Abitibiens fondent leurs plus belles espérances de voir se développer le commerce entre leur région et les principaux centres québécois. Actuellement, une bonne partie du commerce de l'Abitibi va à l'Ontario parce que les moyens de communication avec la province voisine sont plus faciles et les grands marchés ontariens plus rapprochés.

Actuellement, pour venir à Montréal, les habitants de l'Abitibi qui veulent voyager en automobile, doivent rouler sur environ 835 milles de chemin en passant par North-Bay et la Vallée de l'Outaouais. Par la nouvelle route, qui sera probablement construite un jour peut-être pas très lointain, surtout si le gouvernement fédéral et la ville de Montréal veulent coopérer avec le gouvernement provincial, on pourra suivre un tracé entièrement québécois et venir à Montréal en supprimant au moins la moitié du long trajet actuel.

Le chemin que nous suivons, frais gravelé, est encore un peu mou, surtout après la pluie de la veille, mais on y roule confortablement. Il est d'une largeur très suffisante pour les besoins actuels et les habitants en sont fiers, surtout lorsqu'ils s'arrêtent à penser que bientôt ils pourront le suivre dans leurs randonnées vers la métropole et Québec.

Après avoir couvert dans les deux sens les dix-sept milles de la nouvelle route, nous revenons à Senneterre prendre la route nationale — un beau chemin large et bien gravelé — pour nous rendre à Amos, à 52 milles de là, en passant par les villages de Belcourt, Barraute, Fisher et Landrienne.

Arrivés à Amos vers 3 heures de l'après-midi, l'estomac creusé par le grand air, nous sommes heureux de nous asseoir devant un plat chaud à l'hôtel "Transcontinental" qui se donne pour le rendez-vous des mineurs et des voyageurs de la région. Il ne faut pas oublier en effet qu'ici nous sommes en pleine région minière et à quelques milles seulement de la Mine Siscoe, de la Mine O'Brien et d'une infinité de claims miniers prometteurs. Ceci est tout à l'avantage d'Amos dont les gens, quand on leur demande : "Comment ça va-t-il ?", nous répondent par un sonore : "Ça va bien !" qui repose des sourires tristes et des visages longs que nous rencontrons un peu partout ailleurs depuis trois ans.

Cette prospérité des marchands et des cultivateurs des alentours d'Amos est dû en grande partie aux exploitations minières de la région et à la facilité avec laquelle on peut, en quelques minutes, venir des coins les plus reculés des camps miniers jusqu'à la ville pour se ravitailler en provisions et en vêtements, grâce aux bons "chemins de mine" qui font partie du réseau routier québecois.

Cigares Stonewall Jackson

QUALITÉ SUPÉRIEURE

GRAND FORMAT

5¢

REUNION DES CHAMBRES DE COMMERCE

Aussitôt après le déjeuner, les notables de l'endroit attendent le ministre à la salle paroissiale pour lui faire part des besoins de leur ville et de leur région. Les conversations sont organisées par les Chambres de Commerce de l'Abitibi et par la Chambre de Commerce d'Amos.

La réunion est présidée par MM. Henri Blais et David Gourd. Le député de l'Abitibi est présent ainsi que MM. Frank Blais, Alexandre Saint-Onge, Lalonde, Dumont et plusieurs autres.

Ces messieurs exposent à M. Perrault que la construction de la route entre l'Abitibi et l'est de Québec, dont nous parlions tantôt, est devenue une chose absolument nécessaire au développement du commerce local.

M. Perrault affirme que le gouvernement de la province est prêt à entreprendre la construction de cette route. Toutefois, les temps sont durs et l'argent de plus en plus rare. Il propose un plan. Si Montréal, qui a actuellement 35,000 chômeurs sur les bras, voulait contribuer 50 cents par jour pour chacun des chômeurs qu'elle enverrait travailler à la construction de cette nouvelle artère, si Ottawa voulait contribuer la même somme, le gouvernement de Québec paierait volontiers 60 cents aux employés qui recevraient ainsi une somme de $1.60 par jour pour 8 heures de travail.

On pourrait loger ces travailleurs, tirés des rangs des chômeurs, dans des camps situés à certains endroits le long du chemin projeté et entamer le travail de construction à plusieurs endroits à la fois.

Cette somme fournie par Ottawa, Montréal et la province serait bien mieux placée, elle se convertirait en travail utile au lieu de devenir un encouragement à la paresse comme dans le cas où les gouvernements consacrent des sommes encore plus considérables en secours directs, c'est-à-dire gardent des hommes à ne rien faire, ce qui, tout le monde l'admet, est une mauvaise politique qui aboutira à faire de notre population, et surtout de notre jeune génération, une race de fainéants.

Montréal servirait de plus les fins de son commerce. Aujourd'hui, il faut faire le tour de l'Ontario pour venir à Montréal. On n'y va donc pas, ou presque pas. On s'arrête en chemin, dans les centres de l'Ontario, pour s'y approvisionner.

Et M. Perrault montre ensuite ce que le gouvernement de Québec a fait pour aider au développement des régions du nord-ouest québecois.

Des centaines de milles de routes ont été construits. Une nouvelle route reliant Noranda-Rouyn à Kirkland-Lake, dans l'Ontario, sera officiellement inaugurée sous peu et servira cette région minière. Les mines sont en plein progrès grâce à ces moyens de communication. Bientôt, il y aura plus de 3,500 hommes employés au travail des mines dans 20 cantons. Les perspectives sont des plus encourageantes. La production d'or du Québec, qui était de quelques millions en 1925, est maintenant passée à plus de $13,000,000. Nous sommes sur le point de rattraper la province d'Ontario, la seule qui produise encore plus d'or que nous au Canada. Grâce à nous, le Canada occupe maintenant la deuxième place comme grand producteur d'or du monde. Au moment où l'or se vend très cher, c'est une bénédiction pour Québec. Et nos mines n'en sont encore qu'à leur début. Dans quelques années, nous avons des chances de décrocher la première place. Pour aider le développement de la région minière, le gouvernement a dépensé deux millions, jusqu'à l'année dernière, en construction de nouvelles routes. Il a construit comme cela 291 milles de chemin. Il fera encore davantage pour que le développement industriel et agricole suive son cours normal.

Invité à parler après M. Perrault, le directeur des Mines, M. Dufresne, dit que le ministère des Mines a un faible pour le district minier de l'Abitibi. Il a beaucoup fait et il est prêt à faire encore davantage pour le développement de la zone minéralisée.

Le service des Mines a inauguré des cours pour les prospecteurs afin de leur donner les meilleures notions possibles sur les minerais et leurs valeurs. Ces cours, dirigés par MM. Vaillancourt et D'Aragon sont très suivis et donnent de beaux résultats. Le gouvernement continuera encore cette année.

LE POINT DE VUE TOURISME

M. Bergeron, à son tour, constate que les chemins de l'Abitibi ne le cèdent en rien aux autres routes de la province de Québec.

Il touche un autre aspect de la question : le développement agricole et minier de l'Abitibi considéré au point de vue touristique. Encore cette année, malgré la crise, le tourisme a bien donné dans la province. Le Conseil Provincial du Tourisme, dont M. Perrault est le président, a l'intention de s'occuper des possibilités touristiques de l'Abitibi et du Témiscamingue.

Ces belles régions minières du nord-ouest Québecois attireront sûrement des milliers de visiteurs des Etats-Unis et des vieux pays. On pourrait exploiter les ressources industrielles, minières, agricole et de colonisation de l'Abitibi au point de vue touristique.

Le député de l'Abitibi, M. Hector Authier, qui parle après M. Bergeron, rappelle que c'est en 1911 que l'on a découvert de l'or pour la première fois dans l'Abitibi. Lui-même est établi dans cette région encore neuve depuis 22 ans. Lorsqu'il vint pour la première fois, il fallait passer par Cochrane, Ontario, et faire toutes sortes de portages et de marches forcées à travers bois.

M. Authier, apôtre laïque du Témiscamingue, voudrait relier la région qui lui tient tant au coeur à Montréal par la route Senneterre-Maniwaki-Mont-Laurier. Il trouve que c'est un grand malheur que d'être obligé de passer par le nord Ontarien pour venir dans l'est de Québec et que le commerce de la province en souffre.

Quant à la situation dans l'Abitibi, elle est très bonne. La mine Hollinger produira pour $11,000,000 d'or cette année-ci. A Rouyn et Noranda, on ajoute de nouvelles bâtisses aux usines de la compagnie. Si la Cie International Paper peut couper du bois en forêt, ce sera une bénédiction pour les colons et les cultivateurs. Les colons qui viennent à peine de s'établir sur des terres neuves ont besoin de quelques travaux en forêt ou sur les routes pour les aider à subsister au moins pendant la première année. La coupe du bois et le travail sur la grande route reliant l'Abitibi à Montréal les aideraient beaucoup.

L'assemblée se termine sur ces mots. L'hon. M. Perrault et ses compagnons vont rendre visite à M. le curé Du Domaine et prennent ensuite un repos bien gagné car, demain matin, au petit jour, il faudra partir visiter la mine O'Brien, à 38 milles de là, et déjeuner au camp minier.

Couleur lustrée pour

CHEVEUX FANES

(Flacon-essai GRATUIT)

Le moyen SUR de faire paraître les cheveux toujours jeunes, c'est de les peigner avec un liquide clair. Gris — stries disparaissent. La couleur désirée revient : noir, brun, châtain, blond. Rien qui salit les habits. Les cheveux restent souples — prennent l'ondulation ou la frisure. Procurez-vous à la pharmacie, sur garantie de remboursement, le flacon grand format. Ou adressez le coupon pour essai gratuit.

ESSAI GRATIS — Nous envoyons un flacon-essai gratuit. Coupez une mèche de cheveux. Essayez d'abord ainsi. Sans danger, ni risque, ni dépense. 3,000,000 de femmes ont reçu cet essai. Postez ce coupon :

—MARY T. GOLDMAN—
9422 Goldman Bldg., St-Paul, Minn.

Nom .....
Rue .....
Ville ..... Prov. .....
Couleur de vos cheveux ? .....

DANS NOS THEATRES

-- CLASSIC -- SOIREE: 15 cts

Buster Keaton, Jimmy Durante, Polly Moran dans "THE PASSIONATE PLUMBER"
Regis Toomey dans "STATE TROOPER"
Harry Langdon: "HITCH HIKER"
Tom Tyler: "JUNGLE MYSTERY"

LES COSAQUES SONT EN MARCHE !

SAMEDI, 28 OCTOBRE

au Palais Montcalm

LES COSAQUES du DON

36—ANCIENS OFFICIERS DES ARMEES DU TSAR—36

Sous la Direction de Serge JAROFF

Ce choeur extraordinaire a chanté 72 fois à New-York, 4 fois à Montréal, 6 fois à Toronto.

Billets : $1.00, $1.50, $2.00, plus la taxe. Location au contrôle, mercredi, 25 oct. Direction : Antonio Tremblay.

CAPITOL

Dernière fois aujourd'hui — 2 grandes vues à 1 — 2.25 - 7 — 8.25

"BROADWAY to HOLLYWOOD" et "THE MAN WHO DARED"

Un autre grand programme double demain à 1.15 — 2.25 - 7 — 8.50

Assez grand pour couronner sa grande carrière

Lionel BARRYMORE

dans "ONE MAN'S JOURNEY"

avec FRANCES DEE
JOEL McCREA — DOROTHY JORDAN

La société devient "sauvage" à trois milles au large.

Mat.: 25c Soir : 30 — 40c

"GAMBLING SHIP"

CARY GRANT
BENITA HUME

AU CAPITOL

Lionel Barrymore dans le rôle d'un noble médecin de campagne.

Ce n'est qu'un médecin de campagne, un praticien général à l'ancienne mode, qui ne connaît pas grand'chose des méthodes scientifiques modernes de la profession.

Il a de la sympathie, du gros bon sens, et de la compréhension humaine, cependant; et avec cela il est capable d'accomplir bien des choses que la science froide ne saurait accomplir.

Lionel Barrymore joue ce rôle, riche d'intérêt humain et de dramatique, dans "One man's Journey", vue RKO-Radio, qui passe au Capitol demain et samedi avec "Gambling Ship".

Service désintéressé et sacrifice, voilà ce qui constitue le thème de cette histoire d'un médecin qui vieillit à prendre soin de la santé d'une population rurale, et qui sacrifie ses chances d'avancement, à cause de son dévouement aux intérêts de son "peuple", et de son fils qu'il fait instruire pour être plus tard un grand chirurgien.

Une forte distribution supporte l'étoile vétéran, dans ce qui passe pour être sa vue la plus belle et la plus humaine. Dorothy Jordan, Joel McCrea, Frances Dee, May Robson, David Landau et autres. Directeur: John Robertson. — Communiqué.

EMPIRE-- Aujourd'hui

Pour la 1ère fois à Québec
"UN PEU D'AMOUR"
avec Magdelaine Ozeray
Admission 25c partout.
BIENTOT: Henri Garat dans UN SOIR DE REVEILLON

THEATRE FRANCAIS

Aujourd'hui
"PASSIONNEMENT"
"THE DEVIL HORSE" -- 5
(The Silent Call)
Comédie — Cartoon

PALAIS MONTCALM

MARDI, LE 17 OCTOBRE
"LES RANTZAU"
Billets en vente chez C.-W. Lindsay et Cyr. Robitaille

CARTIER d'aujourd'hui à samedi

Lionel Barrymore dans "SWEEPINGS"
Lee Tracy et Mary Brian dans "BLESSED EVENT"

VICTORIA aujourd'hui et demain

Ralph Bellamy et Mae Clarke dans "PAROLE GIRL"
autre attraction "NIGHT OF TERROR"

CANADIEN

AUJOURD'HUI
'LA PIEUVRE'
—Avec—
JEAN MURAT
DANIELE PAROLA
Production UFA

LA TROUPE FRANCAISE REVIENDRA A QUEBEC LE 23 OCTOBRE

Le succès que remportent actuellement au théâtre His Majesty's de Montréal les excellents artistes de la troupe Georges Colin ne le cède en rien à celui obtenu ici au Palais Montcalm en septembre. Des pièces comme "La Sonnette d'Alarme" et "La Danseuse Rouge" ont fait des salles combles dans la Métropole et l'enthousiasme du public est tel que cela ne s'était pas vu à Montréal depuis des années. Toute la presse montréalaise fait les plus grands éloges de chaque artiste et, surtout, de l'excellent et incomparable "ensemble" de cette troupe. Même à Paris, à l'exception de quelques grandes scènes, on ne peut trouver une meilleure troupe que celle que nous avons le plaisir d'avoir actuellement au Canada.

Les québecois seront heureux d'apprendre que cette belle troupe parisienne sera de retour à Québec lundi soir le 23 octobre. Elle donnera deux nouvelles pièces et les prix modiques qui ont été tellement appréciés de notre public seront encore en vigueur. Les matinées auront encore lieu le mardi, le jeudi et le samedi.

Nous en reparlerons.

THEATRE RIALTO

AUJOURD'HUI
Grand Programme Double Français
Daniel Mendaille
dans
"LA TRAGEDIE DE LA MINE"
aussi
Marcel Levesque et Jean Angelo
dans
"ATOUT COEUR"
Soirée ..... 15c Matinée 10c

THEATRE ARLEQUIN

Aujourd'hui
JACK HOLT dans
"MAN AGAINST WOMAN"
aussi le Episode
"HURRICANE EXPRESS"
Robert Dohn, le "Hercule"
Moderne
Vaudeville Européen Sensationnel
Cigarette, Tizoune et Cie présentent la Grande Revue
"SU' L'TEMPS DES POMMES"

THEATRE PRINCESS

AUJOURD'HUI
Représentation Continuelle
12 h. 30 à 11 h. p.m.
ADMISSION EN MATINEE
Jusqu'à 5 heures

12 Cents
Taxe comprise
SOIREE 20 cents
Taxe comprise.
Janet Gaynor—Chas Farrell
dans
"Tess of the Storm Country"
aussi
"THE AIR HOSTESS"
Evelyn Knapp — James Murray
(COMEDY - CARTOON - NOUVELLES)

Un homme qui a réellement de l'esprit en emploie une petite partie à parler et une plus grande à se taire.

Black-Lake

Décès

Le 7 septembre dernier, décédait en notre paroisse, Mme Joseph Vachon, en 1ères noces Firmin Sévigny, née Adélina Gagné, à l'âge de 72 ans et 11 mois.

Elle laisse pour la pleurer, son époux, sa sœur, Mme Octavien Couture, de La Reine, Abitibi; son frère, Gédéon Gagné, marchand de Disraéli; son gendre, M. Emilien Houle, de Black Lake; sa belle-sœur, Mme A. Croteau, de St-Ferdinand, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles eurent lieu le 11 septembre au milieu d'une foule de parents et d'amis.

Nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

Notes sociales

—Mlle Cécile Jacques, G.M., de l'hôpital St-Sacrement, à Québec, rendait visite à sa cousine, Mme J.-O. Laplante, récemment.

—M. Alfred Angers était de passage à Sherbrooke, ces jours derniers.

—M. Antonio Morisset, ingénieur de Division du ministère de la Voirie Provinciale, était de passage en ville par affaires, la semaine dernière.

—Mlles Yvette Morisset, de Québec et Mlle Chantal Plante, de St-Frédéric, Beauce, étaient en ville la semaine dernière, à l'occasion du mariage Turmel-Gagné.

—M. G. White, inspecteur fédéral du chômage, était de passage à Black Lake, la semaine dernière.

—M. et Mme Alfred Grégoire, de Sherbrooke, rendaient visite à des parents, dernièrement.

—Mme J.-A. Côté est de retour d'une promenade de quelques semaines à Boston, Salem et Amesbury, Mass, en visite chez ses nombreux parents.

—M. Elzéar Ouellet, de St-Victor, de passage en ville au cours de la semaine.

—MM. Philippe Poudrier, J.-O. Laplante, J.-N. Morin et Léo Poudrier sont allées à St-Flavien de Lotbinière, dimanche dernier, à l'occasion du jubilé d'argent de l'hon. J.-N. Francœur.

—M. et Mme Antonio Laplante et M. et Mme Poacide Boulet, de Québec, en visite chez des parents, dimanche dernier.

A l'hôpital

M. Wilfrid Vachon, chef sectionnaire, transporté d'urgence à l'hôpital St-Luc de Québec, pour y subir une opération est en bonne voie de convalescence.

Importants travaux

Le ministère de la Voirie provinciale a commencé ces jours derniers d'importants travaux de réfection, sur la route 49, allant à St-Ferdinand. Un bon nombre d'ouvriers trouveront de l'emploi pour quelques semaines.

Ces travaux sont exécutés en vertu de la loi de l'Aide au Chômage 1933, par les gouvernements fédéral et provincial et sont sous la surveillance de M. Antonio Morisset, ingénieur de Division de Plessisville.

Avec l'inauguration de ces travaux, la distribution de secours-directs sera complètement arrêtée.

Liste d'Aubaines

En Vente d'ici au 20 Octobre AU MAGASIN de la BASSE-VILLE

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITEE

273 RUE ST-PAUL -:- QUEBEC

Comme il est impossible de décrire exactement et d'illustrer toutes les marchandises en montre à notre Département des Echanges, nos clients sont priés de venir voir l'article qui les intéresse en particulier. Nous ne pouvons remplir les commandes par téléphone ou par malle, parce que la quantité de chaque article se limite à un ou deux de chaque seulement. Deux meubles semblables peuvent aussi varier de prix, parce que nous tenons compte de la condition de chacun. Pour votre propre satisfaction, venez choisir vous-même au Magasin de la Basse-Ville.

LIT DE CAMP, charpente en bois avec sommier en broche	**90c**
SOMMIER, avec cadre en bois, largeur 3½ pieds, pour	**49c**
LIT EN FER, fini émaillé blanc, largeur 3 pieds, pour	**95c**
SOFA-LIT, avec dossier et bras, charpente en acier	**$5.75**
DIVANETTE, pouvant se transformer en lit-double, pour	**$5.00**
FAUTEUIL, modèle rembourré sur broche, cuirette noire	**$5.75**
FAUTEUIL, recouvert en simili-cuir, modèle avec bras	**$2.75**
CHESTERFIELD, 3 morceaux recouverts en tapisserie	**$12.75**
CHESTERFIELD, autre modèle recouvert en Repp de soie	**$15.75**
CHAISE D'AISANCE, pour malade. Trois modèles variés	**$1.25**
CHAISE TOURNANTE, pour bureau.. Une seule sacrifiée à	**$2.25**
LAVEUSE ELECTRIQUE, cuve en bois, marque Beatty	**$12.00**
BUFFET COMBINE, fini chêne doré avec miroir, pour	**$9.75**
BUFFET, joli modèle avec tête haute et miroir pour	**$5.00**
BASE DE BUFFET, autre modèle sans miroir. Spécial à	**$3.50**
GLACIERE EN ACIER, marque S. M. P., fini émaillé blanc	**$16.75**
GLACIERE EN BOIS, fini émaillé vert, pour seulement	**$5.00**
CABINET DE CUISINE, fini émaillé gris. Bargain à	**$9.75**
CABINET DE CUISINE, table extensible en porcelaine	**$14.85**
ETAGERE DE MAGASIN pour installation de biscuits	**$2.75**
ARMOIRE DE CUISINE, compartiment du haut vitré	**$9.75**
GARDE-ROBES, modèle double au fini noyer. Spécial à	**$6.75**
SOFAS, plusieurs modèles avec dossier. Occasions à	**$1.75**
TABLE DE CUISINE, modèle à panneaux, 48 pouces, pour	**$2.45**
6 TABLES A BOUQUET, modèles différents à choisir	**50c**
TABLE EXTENSIBLE, dessus rond, fini chêne doré pour	**$5.75**
MACHINE A COUDRE, marque Singer. Une seule à	**$9.75**
COMMODE, modèle au fini noyer, avec 4 tiroirs, pour	**$7.85**
BUREAU, modèle à 3 tiroirs, nouveau miroir Vénitien	**$10.65**
TABLE A DESSERVIR, modèle en chêne doré avec tiroir	**$5.75**
CABINET DE MUSIQUE, plusieurs modèles, fini acajou	**$2.75**
LAVE-MAINS, quelques modèles seulement, à choisir	**$1.00**
BAIN-MARIE, petit modèle en granit, avec couvert	**49c**
BAIN-MARIE, grand modèle en granit, avec couvert	**59c**

COIFFEUSE, à 3 miroirs, fini émaillé blanc pour	**$5.00**
BUREAU pour chambre, fini acajou et miroir, pour	**$5.75**
SECRETAIRE avec table à bascule pour clavigraphe	**$15.75**
TABLE pour bureau d'affaire, en chêne, longueur 60"	**$9.75**
SET DE DIVANETTE, 4 meubles, dont 1 table, pour	**$39.00**
SET DE DIVANETTE, 3 meubles au fini chêne fumé	**$29.50**
COLONNE, pour buste ou fougère, hauteur 48", pour	**$2.75**
SET DE BOUDOIR, 3 meubles au fini chêne fumé	**$9.75**
SET DE BOUDOIR, 4 meubles au fini noyer, pour	**$12.50**
FAUTEUIL EN CHENE, dossier en simili-cuir, pour	**$5.50**
BERCEUSE EN CHENE, pour harmoniser avec le fauteuil	**$5.75**
SET DE SALLE, 9 meubles au fini chêne doré, pour	**$29.75**
SET DE SALLE, 9 meubles fini chêne anglais, pour	**$39.00**
SET DE SALLE, 9 meubles presque neufs, fini noyer	**$49.00**
BUFFET en chêne solide, tête basse, pour seulement	**$12.85**
POELE A GAZ, marque Moffat, 2 brûleurs et fourneau	**$5.75**
POELE A GAZ, marque Gurney, 3 brûleurs et fourneau	**$8.50**
POELE A GAZ, B. B. Thermos, modèle cabinet émaillé	**$59.00**
POELE ELECTRIQUE, 2 éléments et fourneau, pour	**$9.95**
POELE DE CUISINE à bois Radio, réchaud et réservoir	**$45.00**
TORTUES de passage. Plusieurs modèles, prix depuis	**$2.75**
CHAUFFERETTE, modèle électrique avec réflecteur	**$2.75**
FOURNAISE-CABINET, plus de 15 modèles à prix depuis	**$7.75**
RADIO MARCONI, électrique combiné à 6 lampes, pour	**$59.00**
RADIOLA, électrique combiné, à 5 lampes. Spécial à	**$24.00**
RADIO, General-Electric, modèle électrique, 9 lampes	**$54.00**
RADIO, électrique Rogers, cabinet à 6 lampes, pour	**$44.00**
RADIO électrique Philco, cabinet avec 7 lampes	**$49.50**
RADIOLA-60, modèle électrique à 9 lampes, pour	**$39.00**
RADIO ROGERS, électrique, à 5 lampes. Spécial à	**$39.50**
RADIO ROGERS, électrique, à 4 lampes, pour seulement	**$29.50**
RADIOLA-33, électrique, à 7 lampes. Occasion à	**$19.50**
RADIO PHILCO, électrique combiné à 7 lampes, pour	**$57.00**

ON DEMANDE

Des Meubles, Poêles ou Laveuses Usagés pour répondre aux demandes de la part de nos clients. Appelez 2-6851 et demandez notre Evaluateur qui vous soumettra des prix. Profitez-en pour échanger vos vieux meubles pour des neufs chez Legaré.

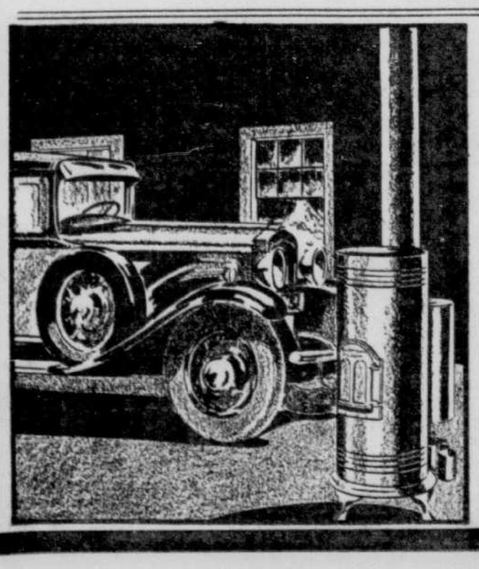

Deux Autres Chaufferettes à l'Huile Pour Garage

PRIX REGULIER $75.00

Deux modèles d'une capacité de 3,500 pieds cubes de chauffage, soit un garage de 22 x 20 x 8 pieds, avec brûleur de 10" de diamètre et réservoir de 5 gallons pour l'huile. Pas de Nettoyage ! Pas d'entretien ! Vous tournez tout simplement la clef de contrôle et jetez une allumette à l'intérieur et il fonctionne.

Un modèle Légèrement Usagé **$39**

Un modèle Flambant neuf **$45**

Au Magasin De La Basse-Ville

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITEE

273 rue St-Paul -:- -:- Québec

Grande Vente de Pommes de la Province de Québec

Pour suivre l'initiative du Ministre de l'Agriculture, l'Honorable M. Godbout à la Chambre de Commerce, la semaine dernière, les Magasins Guy se sont assurés d'un approvisionnement considérable de pommes de la province de Québec qu'ils mettent à la disposition du public à des bas prix comme jamais vus.

MAGASINS GUY POMMES

A la demande Générale

Savon Comfort

5 mcs pour .17

1 morceau GRATIS

avec chaque achat de 5 morceaux

Valeur .24

Faites plaisir à vos enfants

Donnez-leur du

Beurre de Peanut

2 lbs pour .25

Le beurre de Peanut est une excellente nourriture pour les enfants parce qu'il ne contient rien autre chose que des peanuts broyées et salées, et l'huile de peanut est très nourrissante.

BEAU ET BON

BOEUF

10 lbs pour .49

STEAK de Ronde .12

Rosbif de Surlonge lb .15

Croupe complète lb .07

LARD FRAIS Epaule, Côte ou Soc .12

Charcuterie de Choix

Faite par un expert hautement reconnu. Notre charcuterie est la meilleure que vous puissiez trouver à Québec. Pour vous en convaincre profitez de nos prix spéciaux de cette fin de semaine.

GALANTINE au poulet	Le moule	.27
LANGUE de Boeuf en galantine	lb	.37
CRETONS français	2 moules	.25
TETE Fromagée	2 moules	.15
SAUCISSE de Porc	2 lbs	.25
BACON Paquet ½ lb		.11
JAMBON Cuit Paquet ½ lb		.16

POISSONS FRAIS

FILETS Frais	2 lbs	.25
HADDOCK Frais	de Portland lb	.08
FLETAN "Baby"	2 lbs	.35

BEURRE Pasteurisé No 1 **.22**

OEUFS Premiers d'entrepot **3 dz .71**

Seconds d'Entrepot **3 dz .59**

Nous avons aussi des oeufs strictement frais pour boire à prix très spécial

GRAISSE (SHORTENING) .10

SAUMON

Excellence. Boîte 1 s
Valeur .20 pour **.15**

SOUPES NATIONALES Pois et Légumes Valeur .10 — **3 Btes .25**

ASPERGES 'Clark' De choix. Valeur .45 — **.35**

BLE-D'INDE

En Epis. Boite 5 épis
Valeur .15 pour **.10**

TOMATES Boite 2½ s. Valeur .10 — **3 Btes .25**

PECHES S. P. C. Boîte 2 s — **.19**

FEVES aux LARD

Aylmer Boîte 1s.
Valeur .08 pour **.05**

BETTES marinées 12 oz **.10**

VINAIGRE LION le gallon **.39**

CACAO

de Cowan Bte 1 lb
Valeur .25 pour **.21**

CHOCOLAT FRY en Palette ½ lb **.19**

LAIT Evaporé Nestlé's 16 oz **.10**

Café **RENO**

Rien de meilleur en qualité
Boîte 1 lb Valeur .45 pour **.39**

Prunes sèches SANTA ROSA Valeur .15 — **2 lbs .23**

RAISIN Australien Sans Noyaux Pqt 2 lbs Valeur .30 — **.25**

MARMELADE

Old City
Jarre de 2 lbs Valeur .30 pour **.25**

LESSIVE GILLETT 100% pure — **2 btes .23**

Allumettes Red & White Valeur .10 — **3 btes .25**

Biscuits Mêlés

VALEUR .10

3 lbs pour .20

FARINE Robin Hood

Pour Gateaux, Patisseries et Pain

Sac 7 lbs Valeur .25 pour **.20**

Dattes Mecca Paquet 24 oz **.15**

Gruau Rapide Robin Hood

Meilleur Parce-que "SECHE-AU-FOUR"

Valeur .25 pour **.19**

WEALTHY

empaquetées par nous

Le panier **.19**

Grand Assortiment DE **POMMES FAMEUSES**

McINTOSH ALEXANDRE WEALTHY, etc.

A PRIX EXCESSIVEMENT BAS

Il vaut la peine de vous déranger pour venir constater avec surprise les bas prix auxquels nous vendons les belles pommes de la province de Québec, et vous serez tentés d'en acheter. Ce qui sera tant mieux et pour la province de Québec et pour vous car il n'y a rien de meilleur pour la santé que des pommes et il n'est pas de meilleure source de revenus pour nos cultivateurs que la vente des pommes.

D'une pierre deux coups:
Satisfaction et patriotisme.

Tomates

No 1

Panier 11 pintes	.45
Panier 6 pintes	.25
A la livre	.04

BELLES

Huitres

de choix, du Nouveau Brunswick

Le Panier	.65
Le Quart	8.50

LAITUE Iceberg de Californie **.10**

LAITUE Pommée Canadienne **.05**

OIGNON ROUGE 10 lbs .25

OIGNON à mariner Panier 6 pintes **.35**

La livre .05

Belles Grosses

BANANES

Muries à point **.19**

Pamplemousses .05 et 10

Jamaique (suivant la grosseur)

DUKE-PRICE VAINCU PAR LA BOWATER

(Suite de la 3e page)

raisons qu'il jugeait impératives au projet de Bowater.

"Le projet de Bowater stipule qu'un plan sera réparé et soumis aux obligataires. La préparation de ce plan demande beaucoup de détails et prendra nécessairement quelque temps. Le travail progresse rapidement mais on ne sait pas encore à quel moment il pourra être soumis aux obligataires. D'ici ce temps, les obligataires qui ont déposé leurs titres sont avisés que le projet Bowater comporte entre autres choses les détails suivants :

"1o Le principal des obligations détenues par les personnes qui ont déposé leurs titres demeurera le même que présentement. De plus, les déposants recevront 12 pour cent de leurs titres actuels en obligations à la place des intérêts dûs sur les obligations le 1er août 1932, le 1er février et le 1er août 1933 et le 1er février 1934. La garantie et la sécurité des obligations seront conservées.

"2e Un montant de $5,000,000. en argent sera donné en paiement de valeurs qui viendront après les obligations.

"Les details du projet affectant les obligations (y compris les détails de la clause permettant pour une courte période la remise ou la remise partielle des paiements d'intérêts en argent qui ne sont pas couramment gagnées) et toutes les autres particularités seront inclus dans le projet qui sera soumis sous peu aux obligataires.

"Le comité des obligataires de Price Brothers and Company croit que le projet du groupe Bowater sera accueilli favorablement par les obligataires lorsqu'il leur sera soumis officiellement.

"Le but de cette lettre est simplement de porter à l'attention des déposants les remarques ci-haut et non pas de leur demander de prendre une décision sur le champ".

DIMINUTION DES TAUX DE LA MORTALITE

(Suite de la 3e page)

gistre le plus bas taux de natalité et les plus bas de mortalité générale ou infantile. Une exception assez étonnante a lieu pour la nuptialité dont le taux de cette année est plus élevé que celui de juillet 1932, mais demeure cependant inférieur à celui de 1931.

Les données des sept premiers mois de 1933 nous permettent de pouvoir relativement escompter que les taux finals ne différeront pas beaucoup. A nouveau, l'étude des chiffres fait constater l'amélioration considérable enrégistrée dans la mortalité depuis 1926. On doit malheureusement constater qu'il n'en est pas de même de la natalité ni de la nuptialité qui ne se maintiennent même pas uniformes. La décroissance de la natalité est un manifeste désavantage qui peut influencer sur notre accroissement naturel.

Durant le mois de juillet, étant donné les conditions vraiment favorables, les taux de mortalité de la province, sont très bas; les Unités, cependant, obtiennent encore l'avantage de taux plus faible que ceux de l'ensmble de la province.

St-Raymond

Pique-nique

Mercredi dernier eut lieu un pique-nique de la chorale des demoiselles Enfants de Marie, sous la direction de M. l'abbé R. Dorval, vicaire et directeur de la congrégation. Le voyage s'est effectué en autobus. La journée a débuté par l'assistance à la sainte messe à l'église de Notre-Dame des Victoires de Québec, célébrée par M. le directeur qui a aussi distribué la sainte communion. Après l'Evangile, il y eut sermon de circonstance par M. l'abbé Boutin, vicaire à la Basilique et ancien vicaire à St-Raymond. Sa courte allocution a vivement intéressé les Enfants de Marie qui sur son aimable invitation passèrent à la sacristie où il leur distribua à toutes un pieux souvenir de Notre-Dame des Victoires. A 9 heures a.m., toutes se rendirent chez les révdes Sœurs Franciscaines où le café fut servi par les bonnes Dames Religieuses et qui fut très bien goûté. Les visites se sont continuées le reste de la journée à savoir: Visite de l'Université Laval que plusieurs visitaient pour la première fois mais qui les a fort enchantées de même aussi que le Musée Provincial. A midi, grand dîner dans le parterre du Musée, près du fleuve. Dans l'après-midi, visite au musée chinois où chacune a admiré de nouveaux objets très recherchés apportant un petit souvenir de leur trop courte visite et prière à la chapelle. La visite de la Crèche St-Vincent-de-Paul a particulièrement attiré toute leur attention en admirant le dévouement des bonnes Dames religieuses à prodiguer tant de soins à ces pauvres petits êtres, ensuite elle se dirigèrent au couvent de Charlesbourg où elles ont eu l'honneur et le plaisir de rencontrer quelques-unes de nos vaillantes de St-Raymond qui sont entrées postulantes tout récemment à ce noviciat. Ensuite visite à l'hôpital St-François-d'Assise, où elles furent accueillies avec beaucoup d'enthousiasme, puis visite au Jardin Zoologique de Charlesbourg, et au retour, visite de l'hôpital Laval ainsi qu'à la chapelle où des cantiques à la sainte Vierge furent très bien chantés.

Nos plus sincères remerciements à tous ceux qui les ont bien accueillies au cours de cet agréable voyage.

Voici les noms des demoiselles Enfants de Marie qui appartiennent à la chorale: Mlle Augustine Plamondon, organiste et directrice du chant de la chorale des Enfants de Marie et sa sœur, assistante, Mlle Georgette Plamondon ainsi que les conseillères de la congrégation: Mlle Alma Renaud, présidente; Mlle Irène Marcotte, première assistante; Mlle Aimée-Marie Pagé, deuxième assistante; Mlle Diana Genois, trésorière; Mlles Cécile Denis et Jeanne Gilbert, quêteuses; Mlle Ernestine Bussières, sacristine; Mlles Gracia et Rollande Moisan, Raymonde Plamondon, Gabrielle Roehon, Irène Bergeron, Simone Rochette, Gabrielle et Marcelle Pelletier, Georgette, Fernande et Yvonnette Parent, Emélia et Germaine Huot, Gilberte Cloutier, Jeanne Beaupré, Emerentienne et Lucienne Duplain, M.-Jeanne Dion.

Les demoiselles Enfants de Marie sont heureuses de remercier très cordialement par la voix de ce journal, leur bon directeur de leur avoir procuré un aussi agréable voyage et tous ceux qui les ont reçus avec autant d'amabilité sous leur toit hospitalier. A tous un sincère et grand merci.

Classes

Les élèves de nos diverses institutions ont fait leur rentrée scolaire, parmi nos jeunes gens qui étudient au séminaire de Québec, il convient de mentionner trois de nos distingués finissants, qui ont revêtu la soutane, MM. Marcel Déry, Jean-Joseph Plamondon et Alexandre Desrochers. Nous souhaitons santé et persévérance dans la belle vocation sacerdotale que Dieu leur destine.

Collège

Notre collège possède à son pensionnat, 95 pensionnaires (élèves), ce qui prouve la bonne renommée qu'il s'est acquis par une véritable confort des élèves, une instruction solide et une éducation soignée. Nous croyons ici intéresser nos nombreux lecteurs en donnant la liste du personnel de notre collège des Frères des Ecoles Chrétiennes: Frère Robert, directeur; Frère Eugène, infirmier; Frère Isidore, professeur de l'Académie; Frère Norbert, professeur de la 2e classe; Frère Gustave, professeur de la 3e classe; Frère Vital, professeur de la 4e classe; Frère Omer, professeur de la 5e classe; Frère Viateur, professeur de la 6e classe; Les Frères Maxime et Horace dirigent la bonne discipline du pensionnat.

Institutrices

Nous donnons ci-dessous les noms des institutrices engagées pour enseigner durant le cours de l'année 1933-34; Arrondissement No 1, Mlle Marie-Jeanne Laliberté; No 2, Mlle Albertine Boutet; No 3A, Mlle Antoinette Morin; No 3B, Mlle Cécile Genois; No 4, Mlle Claire Plamondon; No 5, Mlle Gabrielle Pagé; No 6, Mlle Rachelle Gagnon; No 7, Mlle Jeannette Langevin; No 8, Mlle Anna Drolet; No 9, M.-Aimée Julien; No 10, Mlle Adrienne Martel; No 11, Mlle Yvette Drolet; No 12, Mlle Cécile Couture; No 13, Mme veuve Lucien Moisan; No 14, Mme G. Boutin; No 15, Mlle Lucienne Gingras. A toutes ces dévouées institutrices nous souhaitons une année scolaire de bon travail et de succès.

Beau succès

Comme par les années passées, un magnifique succès a couronné le travail des élèves finissantes et de leur dévouée professeur, Mère Ste-Jeanne de Lorraine, au couvent des Sœurs de la Charité. Si l'on considère que toutes les élèves qui se présentèrent en juin, au Bureau Central des Examinateurs Catholiques ont reçu cette semaine leur brevets respectifs et chacune avec la note "distinction". Ce sont: Mlle Claire Plamondon, diplôme complémentaire ou académique français et anglais; Mlles Adrienne Martel, Hélène Cloutier, Eva Moisan, Antoinette Lirette, Béatrice Déry, Thérèse Laliberte, chacune d'elle a reçu son diplôme complémentaire ou académique français.

Mlles Fernande Leclerc, Blanche Beaupré, Cécile Savary, élémentaire français; Mlles Gertrude Pagé, Claire Readman et Germaine Martel ont passé avec succès les examens du certificat d'étude et se présenteront pour leur brevet en juin prochain.

A toutes ces vaillantes et nouvelles diplômées ainsi qu'aux distinguées religieuses, Sœurs de la Charité nos félicitations bien sincères.

On dit que les tomates vertes contiennent deux pigments verts appelés chlorophylles, et deux pigments jaunes, qui sont le carotène et le xanthophylle.

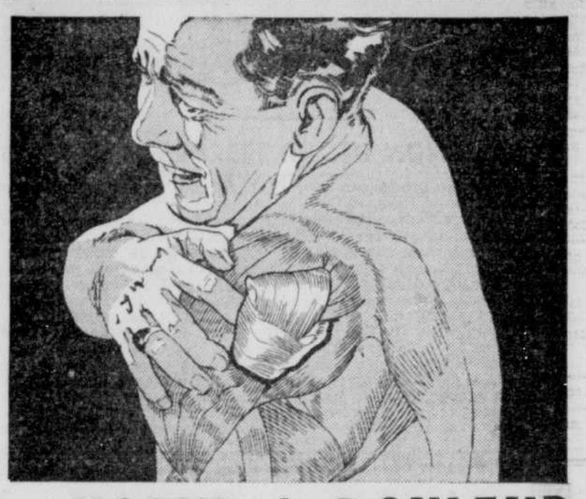

ce NOEUD de DOULEUR

défaites-le avec l'Absorbine Jr calmante

● La douleur est comme un noeud dans les muscles — un vilain noeud de congestion qu'on peut rapidement défaire avec l'Absorbine Jr calmante et bienfaisante.

A mesure que vous frictionnez de cet excellent liniment les endroits endoloris vous pouvez dire, par la façon dont il stimule, qu'il donne des résultats.

Et en continuant de masser les muscles, un merveilleux baume calmant semble pénétrer jusqu'au creux de la douleur.

Les muscles perdent leur raideur. Ils se desserrent, s'assouplissent de nouveau — la douleur DISPARAIT sous l'effet de la chaleur!

Voilà pourquoi l'Absorbine Jr est depuis 40 ans la favorite des instructeurs, athlètes et entraîneurs. Si vous n'en avez pas déjà une bouteille sur la tablette de votre chambre de bain, allez en chercher une chez votre pharmacien. Gardez-la à la commodité pour les douleurs dans les muscles, contusions, foulures, entorses, et autres affections musculaires. C'est aussi un merveilleux antiseptiques pour les coupures et les brûlures. Prix $1.25. Pour échantillon gratuit, écrire à W.-F. Young, Inc., immeuble Lyman, Montréal.

ABSORBINE JR.

(FABRICATION CANADIENNE)

Soulage depuis des années douleurs musculaires, contusions, brûlures, coupures, foulures, exulcérations, insomnie.

Une Boîte de Old Dutch

Nettoie une plus grande superficie

...que toute autre préparation que vous puissiez acheter. C'est que Old Dutch est le *seul* nettoyeur qui soit fait de pur "seismotite", scientifiquement reconnu comme l'agent nettoyeur le plus sûr, le plus efficace et le plus économique qui soit. *Le plus sûr*, parce qu'il n'égratigne pas, étant exempt des matières dures et graveleuses qu'on trouve dans les nettoyeurs ordinaires. *Le plus efficace* et *le plus économique*, parce qu'il se présente en *paillettes plates* qui couvrent plus de surface, durent plus longtemps et donnent plus de résultats pour chaque sou déboursé.

Old Dutch revient moins cher parce qu'il nettoie une plus grande superficie, nettoie plus vite, n'obstrue pas les égouts, est inodore et dissipe les mauvaises odeurs. Ses usages sont si nombreux et son action si parfaite qu'il dispense de tout autre agent nettoyeur.

Fabrication canadienne

N'égratigne pas

Voici l'éponge Old Dutch en caoutchouc

Un attrayant accessoire indispensable dans la chambre de bain. Envoyez 10c et le panneau au moulin à vent d'une étiquette Old Dutch, et vous recevrez une éponge en retour.

CUDAHY SOAP WORKS, Dept 72
64 Ave Macaulay, Toronto, Ontario.

Nom .....

Adresse .....

Province .....

Propos féminins

LA QUESTION DES ROBES, DES MANTEAUX

Les tailleurs en lainage ont des jaquettes courtes, cintrées, et le plus souvent sans ceinture; le col forme jabot et l'encolure est garnie d'une écharpe de couleur qui vient finir sous les revers souples. On remplace volontiers la jaquette de lainage par une jaquette d'autre ton, ou mieux encore par une de velours ou de fourrures. Dans ce dernier cas, la fourrure est plate, en castor, astrakan, agneau, poulain rasé. Quelquefois le vêtement est arrêté à la taille, se croisant sur le devant, ou se nouant dans le dos.

Ces vêtements courts se portent surtout sur les robes-manteaux.

Les blouses. Lorsque le tailleur n'est pas composé d'une robe-manteau et d'un petit vêtement, on adjoint à la jupe qui accompagne la jaquette une coquette blouse en foulard écossais, en jersey ou en satin; elle est rentrée à la taille ou bien forme une courte basque, qui fait songer à une ceinture drapée. Nombreux sont encore les pull-over en jersey de ton opposé à la robe. Les encolures sont hautes et drapées, les manches d'ampleur moyenne. La grande nouveauté nous signale la manche de nuance différente du corps de la chemisette, et particulièrement la blouse de satin noir que l'on met avec des manches de satin blanc travaillées de piqûres matelassées.

Les robes, les jupes et les corsages. Pour le matin, des ensembles en drap chiné, surtout dans les tons gris, avec pull-over en jersey ou en tricot rouge, ou encore avec un pull-over gris égayé d'une écharpe de laine rouge; car nous remarquons aussi bien à propos des manteaux que des robes, le grand succès des oppositions de tons.

Les corsages demeurent simples à taille un peu abaissée dans le dos. Ils s'échancrent à peine, l'encolure étant presque toujours drapée au ras du cou ou encadrée de cols très travaillés. La carrure est souvent élargie par des épaulettes ou par d'importants revers qui se replient sur le haut des manches. Les clips en métal, les noeuds de rubans, voire même de fourrure, sont couramment employés pour décorer les devants du corsage. La taille est quelquefois marquée par une ceinture de même tissu nouée devant ou sur le côté; bien souvent la ceinture est supprimée, ainsi qu nous le disions précédemment.

La longueur des jupes est inchangée: beaucoup de jupes droites portefeuille, de jupes à tablier formé par un gros pli rond, de panneaux plissés; quelques robes sont légèrement en forme du bas. En général, les robes ont peu d'ampleur, alors même qu'il s'agisse d'une robe d'après-midi.

Lorsque la robe fournit quelque développement, celui-ci est donné par des quilles ou des godets rapportés.

Aux corsages quelques effts de courtes basques dans le dos avec devant un mouvement croisé ou un devant droit montant terminé par un col rabattu sous lequel passe une grosse cravate nouée devant.

Les garnitures. Sur les robes en laine angora noir, que les femmes pratiques préfèrent à toutes lorsqu'il s'agit d'une robe simple, nous verrons des écharpes et des gilets de velours d'un ton clair ou des garnitures en gaillac noir.

L... nous offre un délicieux modèle en lainage noir, jaboté de gaillac, avec ceinture en même fourrure, qui est d'une élégance exquise.

Beaucoup de boutons de métal ou de corozo : il est des robes simples en lainage fantaisie dont le seul ornement consiste en une rangée de boutons placés tout au long du corsage et de la jupe; d'autres robes simples, elles aussi, se contentent comme ornement de piqûres en gros cordonnet de soie du ton pékinant col, revers parements, ceinture de leurs rayures multiples.

Puis, voici encore, au chapitre des robes très simples, c'est-à-dire de celles que nous étudions aujourd'hui, de jolis ensembles en lainage clair accompagnés d'un manteau trois-quarts en lainage foncé, représentés par une robe de lainage beige avec manteau marron et gants en tissu beige; car notons que de plus en plus le gant fait partie de la toilette et que sa nuance doit s'assortir à celle du manteau, de la robe ou de ses garnitures.

Et voici de gros noeuds en garniture à la ceinture et à la cravate, de larges ceintures en box-calf, des effets de berthes, des boules de métal et de pierreries, des découpés en biais, des jabots en V, des bordures en ruban pékiné velours et soie de plusieurs tons.

Quelques expressions des tendances nouvelles. Des robes en gros lainage réversible faisant côtelé, en diagonale d'un côté et uni de l'autre. La face côtelée sert pour confectionner la robe, alors que les garnitures sont découpées sur la face unie. Elles sont discrètes et peu apparentes et se traduisent sous la forme d'un court collet, d'un tablier en pointe, d'un bouffant rapporté à la manche, au coude.

Des écharpes drapées et nouées à l'encolure des jaquettes : quelques-unes sont en jersey de soie écossais ; quelques autres en fourrure plate, genre astrakan. Voici un tailleur en lainage fantaisie. La jaquette courte est croisée sur le côté gauche par deux gros boutons carrés, avec col-cravate drapé en jersey de soie écossais de teintes marron et jaune à pans courts passés dans une large boutonnière ménagée en haut de la jaquette; à la manche, rappel de la cravate sous la forme d'une large bande en jersey de soie écossais. Jupe simple, droite, croisée devant sous un découpé.

En remplaçant le jersey de soie par de la fourrure, l'allure du tailleur se modifie et prend genre très hivernal. On peut faire ce modèle en lainage rayé ou diagonale de ton brun et blanc; la jupe droite est garnie de bandes dont les rayures sont disposées de façon à faire opposition avec le tissu du fond; la jaquette courte, croisée de côté, est surmontée d'un col-cravate en astrakan marron noué de côté avec deux petits pans courts. A la monture, des manches bavolets doubles en lainage et en astrakan, et aux poignets parements doubles rappelant la disposition des bavolets.

Des boules de cristal blanc sur les robes de satin, de velours, de peau d'ange, boutonnant modestement le corsage, tout comme s'il s'agissait d'une robe de lainage très simple.

Voici un joli modèle en peau d'ange bleu pastel dont le corsage plat est fermé devant par une série de boutons de cristal et se termine par de courtes petites basques dissimulant la monture de la jupe droite, croisée du côté gauche par deux pointes boutonnées de cristal.

CONSEILS ET PETITS SECRETS

Extrait de citron. — Pressez un certain nombre de citrons et réservez le jus. Pour conserver ce jus, ajoutez-lui 10 pour 100 d'alcool et mettez en flacons bien bouchés. Quelques gouttes de cet extrait dans un verre d'eau sucrée donnent une boisson agréable. Il sert aussi à différents usages.

Serviettes économiques. — Un morceau d'étoffe de coton, que vous tremperez dans la solution suivante, servira à nettoyer tous les métaux, ce qui vous permettra d'économiser les pâtes et produits achetés tout préparés : eau, 35 grammes ; tripoli en poudre, 10 grammes ; savon noir, 5 grammes.

Punch. — Mettez dans une infusion de thé 375 grammes de sucre par litre et un citron coupé ; puis de l'eau-de-vie ou du rhum en quantité suffisante pour lui donner du montant. Si l'on verse doucement l'eau-de-vie sur le thé, elle surnage et on peut l'enflammer avec une simple allumette.

Une longue robe de velours noir qui se rétrécit en bas des genoux pour donner plus de relief au volant qui est un des attraits de la mode nouvelle.

Une bande de fourrure blanche garnit l'encolure et se noue sur l'épaule.

MADAME PETIT PROUVE A SON AMIE LE JOUR DU LAVAGE

qu'il y a un savon PLUS RAPIDE que tout autre

LES MERVEILLES DE LA SCIENCE

Un nouveau savon, qui blanchit mieux et plus vite le linge, fait changer toutes les vieilles idées qu'avaient les femmes

VOICI une nouvelle création scientifique, qui a déjà révolutionné le lavage dans plus d'un million de familles. C'est au point que les femmes de partout se disent : *"Les merveilles de la science feront-elles jamais?"*

Car — jusqu'ici — les femmes croyaient que la science avait dit son dernier mot pour faciliter le lavage et mieux blanchir le linge. Mais aujourd'hui on voit qu'on était loin de compte.

Elles croyaient avoir le savon le plus rapide jamais inventé par la science, mais il faut constater sa lenteur, comparée à cette création nouvelle.

Elles croyaient que la science leur avait enseigné le moyen d'avoir le linge le plus blanc possible. Mais elles sont émerveillées de voir sortir le linge du lavage *plus blanc* que jamais auparavant.

Aussi abandonne-t-on en masse les vieux savons — briques, flocons et "granules" — pour adopter ce savon nouveau, à nul autre pareil.

Création NOUVELLE remarquable

A ce nouveau savon perfectionné on a donné le nom d'OXYDOL. Il donne des résultats que pas un autre savon ne saurait approcher. Voici:

1o Il raccourcit de 25 à 40 pour cent le temps du lavage. On a ainsi plus de loisir à soi.

2o Comme il dissout la saleté, on n'a plus à frotter ni brosser à s'éreinter. Vous pouvez jeter votre planche à laver aux rebuts.

3o Le linge devient de 4 à 5 nuances plus blanc (épreuve scientifique au Tintomètre) et cela sans ébullition. *Tissus et couleurs ne sont pas le moindrement abîmés par le savon* OXYDOL.

4o Il est aussi doux pour les mains (et pour le linge) que le plus fin savon de toilette, car c'est une création des fabricants du gentil savon "Ivory" — et fait au Canada par la Procter & Gamble Company, Limited.

Rien d'étonnant que tous les jours des milliers de femmes en adoptent l'usage.

Comment il travaille

Ce savon remarquable ne lave pas du tout comme les autres, grâce à une combinaison nouvelle, améliorée, que la science cherchait depuis des années, qui fait travailler le savon *deux fois* plus vite, sans rien "détériorer".

D'abord il contient des substances douces qui imbibent, dissolvent et enlèvent la saleté comme par magie. A ces substances sont mélangés des éléments qui protègent les couleurs.

Ensuite ces ingrédients perfectionnés sont scientifiquement combinés à des agents spécifiques qui adoucissent l'eau la plus dure. Double effet dans la même boîte : adoucissant de l'eau ET SAVON!

Avec l'OXYDOL inutile d'ajouter des préparations pour adoucir l'eau. Il est ainsi plus économique que les vieux savons. Il protège vos fins tissus, vos mains, vos jolies couleurs, parce que vous avez là l'idéal pour votre eau.

Et l'OXYDOL fait à l'instant de la mousse abondante, riche comme de la crème fouettée—qui *se tient active* dans n'importe quelle eau jusqu'à ce que le lavage soit fini!

Essayez-le—vous verrez comme votre linge sort net après avoir trempé 15 minutes seulement—et vous ne voudrez jamais plus revenir aux vieux savons forts et si peu économiques.

Voyez ce qu'*est* l'OXYDOL et ce qu'il *fait*. En constatant combien le lavage est plus facile, le linge plus blanc, vous changerez d'idée.

Nous vous promettons tout cela. Essayez-le dans votre propre intérêt. Ne croyez plus que votre savon favori est le meilleur. Quel que soit son nom, vous verrez comme il est éclipsé par le nouvel OXYDOL amélioré. Procurez-vous-en à l'épicerie. The Procter & Gamble Company of Canada, Limited.

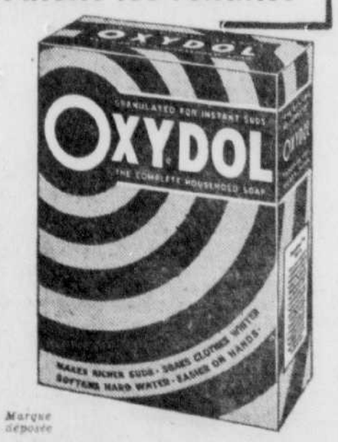

Marque déposée

FABRICATION CANADIENNE

Québec SILK Shop

109--RUE SAINT-JOSEPH--109

GRANDE VENTE SENSATIONNELLE

VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI, 13, 14 et 16 OCT.

CREPE RUGUEUX 40 pouces de largeur. Nous avons dans cette ligne toutes les plus nouvelles couleurs de la saison. Rég.: 98c, pour . . . . . **.69**

SUEDE DIAGONAL 54 pouces de largeur, comprenant les plus nouvelles teintes de la saison. Rég. $2.50, pour **1.49**

SPECIAL **Velours Transparent** Dans cette ligne, nous n'avons que le noir seulement. Valeur régulière de $2.25 pour **1.49**

CREPE SATIN Toutes les nouvelles couleurs valeur régulière de $1.95, pour . **1.00**

CARACUL pour manteaux courts ou longs. Dans les couleurs : noir, gris, drab et brun. Rég. $4.95, pour **2.89**

Magasins "VICTORIA"

CHIPSO Gros paquet **.19** || **RINSO** Gros paquet **.21**

Savon Impérial Barsalou	10 barres	.33
Saumon Rouge Clover Leaf	Boîte 1 livre	.33
Vinaigre Blanc Lion	Bout. Fantaisie 24 oz	.19
Thé Noir Notre Spécial	1 lb	.35
Thé Japon Rajah	1 lb	.35
FLOCONS DE MAIS Sugar Crisp	3 pqts	.25
GRAPE NUTS FLAKES	Paquet	.10
POST BRAN FLAKES	Paquet	.11
Catsup	Crosse & Blackwell 2 bout. 14 oz	.29
Poudre à Pâte MAGIC	Boîte 16 oz Au comptoir	.34
KIPPER SNACKS CONNORS	Boîte	.05
ASPERGES Nature Best	Canadiennes pointes moyennes Boîte 12 oz	.23
Cirage à Chaussures 2 dans 1 noir	Boîte	.10
JUS DE TOMATES Libby's Pique-nique No 1		.06
Soupes aux Tomates Clark	2 btes	.15
VI-TONE	Boîte 16 oz	.51
KETCHUP Red Star	Bout. 25 oz	.15
Fruits		
Légumes		
Beurre		
Oeufs		
COCOA BAKERS	Boîte 1 lb .25 Boîte ½ lb	.15
FARINE A GATEAUX SWANSDOWN	Paquet 2¾ lb	.31
OLIVES McLARENS QUEEN	Flocons 30 oz	.35
FLAN LYONNAIS CUSTARD	Paquet	.10
MOUTARDE Préparéé Rajah JARRE 32 oz.		.15
MOUTARDE Préparée L.M.L. JARRE 6 oz.		.09
GELEE VICTORIA SAVEURS ASSORTIES	4 pqts	.25
RIZ EXCELLENT POUR LA SOUPE	2 lbs	.09
FEVES BLANCHES TRIEES A LA MAIN	2 lbs	.09
POIS A SOUPE CUISANTS	2 lbs	.09

Commandes Téléphoniques — LIVRAISON GRATUITE

Ces prix sont pour la ville de Québec et Lévis seulement

Desservis par **NAZAIRE TURCOTTE** Enrg. & CIE

Propos féminins

LE JOLI PAGE

Conte historique

— Dois-je croire vraiment, chevalier, que la princesse Louise de Savoie-Carignan, ma fiancée, est belle à ce point ?

Pour la dixième fois, M. le prince de Lamballe interrogeait le chevalier de Lastic, qui avait eu l'heur de conduire Mmes de Guébriant et d'Arché à la frontière de Savoie, afin d'y chercher la princesse. Pour la dixième fois, M. de Lastic répondit avec feu :

— On ne saurait l'être plus, Monseigneur. Un teint de lait, des cheveux de soleil, des yeux de bluet. . . enfin, elle est à peindre et vous serez un heureux mari.

M. le prince, jeune et ardent, ainsi qu'il était, commençait de sentir un émoi très vif en songeant à cette délicieuse mariée qui allait être sienne, et qu'il ne connaissait point encore. Il reprit :

— Conçoit-on plus sotte chose que rester à piétiner comme je fais en ce Nangis ? Se consumer dans l'impatience, attendre sans bouger non plus qu'un pieu que votre femme vous tombe dans les bras, est-ce digne d'un gentilhomme ? je vous le demande, chevalier !

Et M. de Lastic de répondre, en chassant d'une chiquenaude quelques grains de tabac d'Espagne égarés sur son jabot :

— Il est bien vrai. . . Agissez à votre guise, Monseigneur.

Sur quoi, M. le prince de Lamballe se plongea en des songeries, des songeries. . .

— o —

Or, Mme Louise de Savoie, bien que mariée à Turin, était encore demoiselle, vu que ce n'avait été qu'une union simulée et par procuration. Elle se trouvait bien lasse d'être ainsi voiturée depuis quinze jours en chaise de poste, par les mauvaises routes de janvier ; aussi résolut-elle de ne pas arriver à Nangis sans qu'un peu de repos eût fait refleurir des roses à ses joues. Elle décida donc de souper et de passer la nuit ès-bords de Seine, à Montereau. Croyez au reste que ce délai ne plaisait guère à la jeune épousée : sans en rien dire elle se mourait d'envie de connaître au plus tôt son époux. A tout instant, mais de préférence quand on ne la pouvait voir, elle tirait de sa gorge une miniature et contemplait tendrement cette effigie, faute de mieux.

Comme la jeune princesse se mettait à table en ce Montereau, Mme de Guébriant soudain s'approcha :

— Madame, dit-elle après une révérence, voici qu'on m'annonce un messager pour vous.

— Un messager ? Quel donc ?

— C'est un page envoyé par M. le prince de Lamballe pour souhaiter la bienvenue à sa fiancée. Il vous apporte de surcroit un bouquet qui passe tout.

Au nom de M. de Lamballe, Louise avait senti le feu lui monter au visage. Elle ordonna bien vite, pour celer cet émoi, que le messager fût introduit. Et l'instant d'après entrait le page, paré comme un paladin, beau comme Apollon ; enfin un page d'entre les pages qui, tout aussitôt, mit un genou en terre devant la princisse, en lui tendant une gerbe parfumée.

— Madame de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe ?

— Je la suis.

— C'est à Madame qui mon maitre envoie en grand respect ses hommages et ces fleurs.

— Je lui en ai mille grâces. . . murmura la petite épousée, grisée par ces parfums et cet accent.

— J'aurais encore cent choses à vous dire de sa part, Madame ; mais c'est vous accabler.

—Vous l'assurere de ma gratitude et de la joie que j'ai à le joindre bientôt. . . Ca, qu'on m'apporte d'autres flambeaux ; je veux admirer ce bouquet merveilleux.

On apporta les cires, et la jeune princesse vit mieux la gerbe opulente et aussi le joli page qui la déposait à ses pieds. Aussitôt elle pâlit : comme ce messager ressemblait à M. de Lamballe ! on eût juré. . .

Lui se penchait, déférent, empressé :

— Souffrirez-vous, Madame, que pendant votre repas je demeure debout à votre chaise pour vous servir?

— Mais je. . . oui, certainement, balbutia la petite princesse, dont les dix-huit ans n'auraient jamais imaginé semblable aventure.

Et le souper déroula sa pompeuse ordonnance. La voyageuse n'y apporta guère d'appétit, tant elle avait d'émoi. Elle venait de tirer la miniature de son corsage ; point de doute, c'était bien le prince ! N'y pouvant plus tenir, il accourait voir sa femme avant que ne le permit l'étiquette. De le sentir derrière sa chaise, et la couvrant, à grand respect, d'un tendre regard, c'était chose bien étrange assurément ! bien douce aussi.

Quand, à l'instant des sorbets, Louise de Savoie se retourna, toute frémissante de joie et d'amour, le joli page avait disparu.

— o —

Le lendemain, la cavalcade de la princesse approchant de Nangis vit venir à soi celle du prince. On se salua le plus gravement du monde, point du tout en gens qui auraient meilleure envie de s'entrebaiser que d'échanger des révérences. Puis on s'en fut marier sur l'heure, sans pompe, à la villageoise, ce qui avait bien du ragoût pour des époux de si haut lignage. Et tous deux repartirent à la chaude, en chaise, vers Paris.

Dès qu'il fut seul avec sa femme, Mgr de Lamballe, qui se sentait amoureux à peu près autant comme il était prince, — et ce n'est pas rien dire ! — s'écria tendrement :

— Mon coeur ! exprimai-je bien comme je vous aime !

Elle le regarda, la joie aux prunelles :

— Je le sais, fit-elle. Vous me l'avez dit.

— Moi ! Vous me surprenez, Madame ! Je n'avais point droit de vous adresser la parole avant ce moment-ci.

— Si ce n'était vous, ce fut certain page, hier au soir. Par ces regards, son attitude. . . ses silences, il s'est fait entendre assez bien.

— Oh ! lança le prince finement, comment traiterons-nous cet impudent coquin ?

— Puisqu'il a parlé sans mot dire, on ne lui en veut point.

Elle souriait, plus femme que princesse, et si charmante ! Sur quoi M. le prince de Lamballe jugea expédient de baisser au plus tôt les mantelets de la chaise — tandis que le chroniqueur pose sa plume d'oie.

Jean MAUCLERE

UN PACTE

Rio de Janeiro, 11.—Le Chili, le Mexique, l'Uruguay, le Paraguay, l'Argentine et le Brésil viennent de signer un pacte par lequel ils s'engagent à éviter toute guerre d'agression et ne pas saisir de territoires par la force. Dix accords bilatéraux entre le Brésil et l'Argentine portent sur l'aviation, le commerce, la navigation, etc.

UNE PROMESSE

Epargnez : temps, besogne et argent

Kelloggs au lunch!

Les bonnes recettes

Les caramels. — Même poids de miel, beurre, sucre et chocolat.

Faites fondre le tout à feu très doux, en remuant. Quand le mélange est bien onctueux, versez dans un moule à caramel huilé ou, à défaut, sur une plaque de marbre huilée ; dans ce dernier cas, coupez au couteau par carrés, sans séparer, et laissez refroidir.

Le snob au chocolat. — Quatre oeufs, quatre grosses barres de chocolat, 75 grammes de beurre.

Faites fondre le chocolat au bain-marie. Ramollissez le beurre. Faites, avec les deux, un mélange bien lisse. Ajoutez les jaunes d'oeufs, puis les blancs en neige. Cuisez au bain-marie dans un moule beurré ; laissez refroidir. Démoulez au moment de servir et versez autour une crème froide à la vanille.

Les côtelettes de veau aux fines herbes. — Dans une casserole, faites fondre un morceau de beurre et faites sauter les côtelettes. Quand elles ont bien pris couleur, ajoutez champignons de couche et fines herbes, et finissez de cuire en sautant toujours. Ajoutez, pour servir, quelques gouttes de jus de citron.

Le rognon de boeuf. — Coupez le rognon en filets minces. Mettez sur le feu avec 40 grammes de beurre, sel, poivre, persil, ciboules, pointe d'ail hacré. Saupoudrez légèrement de farine et mouillez avec un bon verre de vin blanc ou rouge préalablement chauffé ; cuisez une heure et demie.

La purée Saint-Germain. — Faites cuire 1 litre de pois frais, un poireau et trois laitues dans suffisamment d'eau bouillante salée. Laissez cuire, passez dans une passoire fine, remettez sur le feu jusqu'à l'ébullition, ajoutez un morceau de beurre frais, quelques cuillerées de crème fraîche (deux ou trois) et versez sur des croûtons de pain frits dans le beurre.

Le hachis de champignons aux oeufs. — Vous lavez à plusieurs eaux une bonne douzaine de champignons de couche, vous coupez les queues au ras du chapeau ; vous les épluchez, si elles sont bien saines, et vous les hachez avec les têtes.

Vous jetez le tout dans un peu d'huile de noix très chaude. Vous ajoutez sel, poivre, ail, échalotes et persil hachés, avec un peu de jambon et de lard gras coupés fin. Faites cuire à l'étouffée, c'est-à-dire en couvrant tout le temps la poêle avec un couvercle métallique et en maintenant le feu modéré. Une demi-heure après, vous couchez le hachis de champignons au fond d'un plat creux allant au four.

Vous cassez dessus un oeuf par personne et vous faites cuire à feu dessus pendant sept ou huit minutes. Salez et poivrez les oeufs que vous parsemez de persil haché.

Où il ne saurait être question d'à peu PRÈS!

DEUX vies précieuses sont en jeu au moment de la naissance d'un enfant. Le germicide employé *doit* être inoffensif *et sûr*. Et c'est pourquoi "Lysol" est le désinfectant employé dans les hôpitaux dans les cas d'obstétrique.

Si le bébé doit naître à la maison, "Lysol" est une des choses vitales qui doivent être à la disposition du médecin. "Lysol" est spécifié pour les naissances à domicile.

Après l'heureuse arrivée du bébé, "Lysol" devrait continuer à le protéger. Ses meubles ses jouets, son carrosse, les planchers et boiseries de sa chambre devraient être régulièrement désinfectés avec "Lysol". Suivez toujours le mode d'emploi indiqué Etant ce qu'il y a de plus sûr et de plus inoffensif à l'époque critique de la naissance, "Lysol" est aussi ce qu'il y a de plus inoffensif et de plus sûr pour l'usage général dans la maison. Ayez recours à "Lysol" pour prévenir la maladie... pour en enrayer la propagation.

La maladie et l'infection se rient des désinfectants inefficaces. C'est folie de confier sa santé à des germicides bon marché... vous pourriez le regretter amèrement. "Lysol" est très économique. Deux cuillerées à soupe dans quatre pintes d'eau font un merveilleux désinfectant dont chaque goutte tue 200,000,000 de germes. Allez-y sûrement et sans danger. Exigez "Lysol".

Faites venir des livres gratuits sur la santé

Vous recevrez la brochure "Comment on se prépare pour bébé" et deux autres brochures utiles sur les problèmes de la santé dans la famille. Adressez: Lysol (Canada) Limited, 9 Davies Avenue, Toronto 8, Canada.

Soyez sur vos gardes ! On offre des contrefaçons de "Lysol". Le "Lysol" authentique se présente dans la bouteille brune et le carton jaune marqué "Lysol".

Marque "Lysol" déposée au Canada

Quelques gouttes de Lea & Perrins le
Rendent mille fois plus savoureux !

Il y a trois ans le cocktail au jus de tomates était une nouveauté. Aujourd'hui, à la maison et aux restaurants, c'est un breuvage extrêmement populaire comme appéritif et créateur de santé. Cependant jusqu'à ce que vous ajoutiez quelques gouttes de Lea & Perrins vous ignorerez jusqu'à quel point vous pouvez rendre ce breuvage savoureux. Essayez... un régal vous attend!

Au restaurant ou à la maison — faites usage de 16

Lea & Perrins SAUCE

Regard scrutateur sur des boiseries blanches défraîchies . .

Peut-être avez-vous chez vous des boiseries qui vous semblent avoir perdu leur fraîcheur originale? Si tel est le cas, confiez-en le nettoyage au Bon Ami! (Peut-être croyez-vous qu'il faille une nouvelle couche de peinture, mais tout de même, essayez auparavant le Bon Ami).

Vous verrez comme le Bon Ami fait vite disparaître la saleté et les marques de doigts... comme il rafraîchit merveilleusement toutes les boiseries!

Servez-vous de Bon Ami pour tous vos travaux de nettoyage domestique. Il n'égratigne ni n'abîme aucune surface... Il ne rougit pas les mains... et est inodore.

BON AMI

En poudre et en pain

Fabriqué au Canada

MANTEAU DE SPORT "COOLIE"

On retrouve l'inspiration chinoise dans ce manteau de sport "coolie" de suède gris ou beige. Il convient particulièrement pour les toutes jeunes filles.

Bien qu'elle coûte moins cher — **des milliers la préfèrent à la mayonnaise !**

Ces autorités en produits alimentaires s'accordent toutes!

MME CLEMENT WATSON, *réputée pour l'excellence de ses mets, déclare: "Je comprends facilement pourquoi Kraft dit que des milliers préfèrent sa nouvelle sauce à salades à la mayonnaise. Je l'aime mieux moi-même—et mes invités aussi."*

MME J. IRVING POTTER *—renommée pour sa bonne table: "J'ai toujours été fière de ma mayonnaise, mais la texture et la saveur de cette nouvelle sauce à salades Kraft me plaisent encore plus."*

Votre Argent Remboursé 2 Fois
si vous êtes d'avis contraire

(VOIR DETAILS CI-DESSOUS)

MME CHARLES RISDON, *dont les dîners sont l'envie de ses amies, dit: "J'ai eu la surprise de ma vie lorsque je goûtai la Sauce à Salades "Miracle Whip" Kraft. Je crois que c'est une nouvelle sorte de mayonnaise merveilleuse."*

DEUX FORMATS POTS DE 8½ ET 16 ONCES

CETTE nouvelle sauce à salades a été soumise aux plus difficiles ménagères canadiennes pour approbation, et leur verdict, dans nombre de cas, a été une surprise, même pour nous. Comme des milliers d'autres, *elles préfèrent la "Miracle Whip" à la mayonnaise!*

Il existe une saveur spéciale, exquise, nouvelle—bien que familière—dans cette nouvelle création Kraft. Ce n'est *pas* de la mayonnaise, et elle coûte considérablement, mais c'est un produit encore plus remarquable que la meilleure mayonnaise.

Les meilleurs ingrédients utilisés pour la préparation de la véritable mayonnaise et de la sauce à salades bouillie à l'ancienne mode sont combinés d'une façon nouvelle et fouettés en une crème mousseuse dans l'exclusive Sauce à Salades "Miracle Whip" *Kraft*.

Si vous ne préférez pas cette nouvelle sauce à la meilleure mayonnaise, nous vous *rembourserons le double de votre argent*, conformément à l'offre ci-dessous. Agissez sans tarder! Achetez aujourd'hui même un pot de cette Sauce à Salades "Miracle Whip."

Voici cette offre
(qui expirera le 22 octobre)

● Achetez un pot de Sauce à Salades "Miracle Whip" *Kraft*. Servez-la. Si vous ne l'aimez pas mieux que la meilleure mayonnaise que vous ayez jamais goûtée, faites ceci: écrivez-nous une lettre, exposant vos raisons, incluez l'étiquette sur le devant du pot, puis postez cette lettre avant minuit, dimanche le 22 octobre. Nous vous *rembourserons le double de votre argent—c'est-à-dire deux fois ce que la sauce à salades vous a coûté.* Kraft-Phenix Cheese Co. Limited, 147 ouest, rue St-Paul, Montréal, P.Q.

ECOUTEZ! Revue Musicale d'une heure avec Al Jolson et Paul Whiteman, le jeudi soir, de 10 à 11 heures (H.N. de l'E.), postes CFCF, Montréal; CRCT, Toronto et le réseau Rouge de la N.B.C.

Faite au Canada par les fabricants du Fromage Kraft et du Fromage à la Crème "Philadelphia."

DES TRAVAUX IMPORTANTS AU CAMP DE VALCARTIER

(Suite de la 3e page)

oeuvre utile.

Plusieurs visites des journalistes des quotidiens québecois avaient été invités par le colonel G.-E.-A. Dupuis, commandant du Royal 22ième Régiment et commandant du camp de concentration de Valcartier, à visiter cet important établissement. Cette invitation est accueillie par les journalistes avec d'autant plus d'enthousiasme qu'en outre de leur fournir l'occasion d'apprécier le travail accompli au camp par les chômeurs elle leur procure le plaisir d'une délicieuse promenade à travers les frondaisons mordorées de l'automne à l'heure où le soleil est prodigue de ses clartés et de ses ombres sur le sol où le gazon jauni est un rappel nostalgique des vertes moissons de l'été.

L'ORDRE ET LA DISCIPLINE

Dès les abords du camp, on se heurte au bon ordre et à la discipline; les routes grandement améliorées témoignent de l'activité des chômeurs et les constables qui dès notre apparition nous demandent le pourquoi de notre visite nous prouvent qu'on n'entre pas au camp de concentration de Valcartier comme dans un moulin. Il faut montrer patte blanche avant que d'être admis à circuler dans le camp et quelque vingt constables se tiennent en permanence dans un corps de bâtiment pour assurer la discipline à l'intérieur et éloigner les indésirables de l'extérieur.

Le commandant Dupuis reçoit avec l'affabilité et la courtoisie que lui connaissent bien ses hommes du 22e, les journalistes. Il est accompagné du major Charlie Scott, M. C., surintendant. La baraque où nous nous trouvons sert d'abri temporaire à l'administration du camp. C'est là que se font les écritures, les enregistrement, la compilation des fiches; c'est là que deux fois par jour les contremaîtres et les chefs d'équipe vont faire rapport de l'effectif de leurs hommes. Précisément au moment où nous arrivons, un employé apporte au colonel Dupuis une feuille qui atteste que 1,535 hommes habitent le camp.

LES HOMMES AU TRAVAIL

Ces quinze cents hommes sont tous au travail sauf quelques malades gardés à l'hôpital. Ils sont divisés par groupes de 10, 15 ou 20 hommes sous les ordres d'un chef d'équipe qui lui-même reçoit les instructions de sous-contremaîtres ou d'un contremaître en chef. Levés à six heures et demie le matin, les hommes se rendent au travail environ une heure plus tard. Chaque homme est appelé à s'employer au métier qu'il connait.

Lorsqu'il n'a aucune aptitude particulière, on l'emploie dans le corps de métier dont les cadres ont le plus besoin d'être élargis. Le travail au camp se termine vers cinq heures l'été; maintenant que les jours raccourcissent et qu'à cinq heures la nuit est presque venue, les hommes peuvent regagner leurs huttes vers quatre et demie. Conduits par le colonel Dupuis, le major Scott et aussi le capitaine Alfred Hill, M. C., chef de la construction, nous commençons la visite des bâtiments.

MAGASINS ET CANTINE

Voici d'abord la baraque où sont entreposés les vêtements des hommes. Les chômeurs sont tous pourvus d'un équipement sensiblement équivalent à celui que reçoivent les soldats dans l'armée, c'est dire que les vêtements sont de premier choix. Au fur et à mesure qu'un ouvrier voit s'user les vêtements qu'il porte, on les lui remplace de manière à ce qu'il soit toujours chaudement et convenablement vêtu.

A côté, voici le magasin des outils et accessoires. Il y a là les outils nécessaires à tous les métiers de même que les matériaux de construction que les chômeurs ne peuvent fabriquer eux-mêmes: clous, tôle, tuyauterie, accessoires électriques, etc. Le magasin est adondamment pourvu et la construction peut aller bon train sans que les matériaux secondaires manquent. Pour joindre l'agréable à l'utile un bâtiment voisin renferme la cantine de tabac, cigarettes, bonbons, liqueurs, biscuits et autres friandises. Là, en échange de bons, les chômeurs peuvent se procurer quelques petites douceurs. Le crédit est la grande loi du camp de concentration, mais les surveillants voient à ce qu'il n'y ait pas d'abus. Chaque ouvrier peut disposer, lorsqu'il travaille, d'un crédit d'un dollar par semaine, et la valeur de la marchandise qu'il a achetée au cours du mois est retenue sur sa paye mensuelle. Il faut dire que ces marchandises lui sont offertes au plus bas prix; ainsi, il peut se procurer 25 cigarettes pour 20 sous. Le modeste profit que l'on réalise sur les ventes énormes de chaque mois sert à constituer un fonds spécial destiné à encourager les sports et les amusements des chômeurs au camp. Jusqu'à présent, tous les bâtiments que nous avons visités sont des baraques construites pendant la guerre ;elles seront remplacées graduellement par de nouvelles au fur et à mesure que les ouvriers auront le temps de les construire après avoir pourvu à l'érection des bâtiments où ils se logent eux-mêmes.

LES HUTTES

Les voilà, ces huttes nouvelles, qu'on dirait bâties de pierres de taille; elles sont dues entièrement au travail des ouvriers du camp. Elles reposent sur des solages de béton et sont bâties de blocs de ciment faits au camp, d'après un procédé que nous expliquerons plus loin. Chaque bloc est relié aux autres par des joints de mortier, ce qui donne à la construction l'apparence d'un bâtiment en pierre de taille. Les couvertures en bois sont recouvertes de papier goudronné puis de feuilles de tôle galvanisée. Les huttes sont groupées cinq par cinq. Chacune d'entre elles a une dimension de 133 pieds de longueur par 25 pieds de largeur et peut loger de 104 à 112 hommes. Il y a actuellement au camp de Valcartier trois groupes de ces huttes ou terminées ou en voie de l'être. De toute façon, les quinze huttes seront habitables dès la fin du mois d'octobre. A cette époque, elles seront revêtues à l'extérieur de "stucco" et à l'intérieur d'un lambris de "gyproc".

LES CUISINES

Pour chacun de ces groupes de huttes on édifie actuellement une vaste cuisine attenante à deux réfectoires. Ces édifices sont comme les premiers construits entièrement de blocs de ciment. Chaque cuisine est longue de 132 pieds et elle communique par chacun de ses bouts à une salle-réfectoire de 150 pieds par 60, pouvant loger 250 hommes à la fois chacune. Les hommes entrant par deux portes à la cuisine se voient distribuer leur nourriture qu'ils vont consommer dans l'un ou l'autre des réfectoires attenants. Après leur repas ils sortent par une porte située à l'extrémité de ce réfectoire de façon à ce qu'il n'y ait pas d'encombrement.

SALLES DE BAIN

L'hygiène est l'objet d'une attention toute spéciale de la part des autorités du camp de Valcartier. Ainsi, l'on désinfecte à la vapeur les vêtements des ouvriers chaque fois qu'ils les envoient au lavage. Le camp est donc pourvu d'une buanderie et d'une chaudière où la vapeur comprimée assure la désinfection parfaite du linge. L'hygiène des hommes eux-mêmes est tout aussi importante que celle des vêtements qu'ils portent, aussi a-t-on commencé sans tarder la construction de trois vastes salles de bain, une pour chaque groupe de huttes.

A propos de ces huttes, n'oublions pas de souligner l'heureuse et touchante pensée qu'ont eue les autorités du camp de rappeler le souvenir des glorieuses batailles qu'ont livrées en terre française les bataillons canadiens au cours de la dernière guerre. Chaque hutte est baptisée de noms aussi beaux, aussi claironnants que ceux de Vimy, Courcelette, Ypres, St-Julien, Festubert, Loos, Cambrai, Messine, Arras Albert, Mont Sorel et plusieurs autres aussi évocateurs. Les pauvres bougres qui vont gagner courageusement leur vie au camp de Valcartier pouvaient-ils trouver de plus beaux modèles d'énergie et d'abnégation que nos soldats qui dorment de leur éternel sommeil dans quelque village perdu des Flandes, et n'auront-ils pas l'impression d'être abrités sous de la gloire ?

LA SCIERIE

Visitons maintenant, toujours conduits par nos hôtes, les chantiers qui approvisionnent le camp de matériaux de construction. D'abord voici la scierie. D'immenses piles, de billots s'amoncellent tout contre; tout ce bois vient de la forêt voisine où les bûcherons coupent inlassablement tout le bois nécessaire et à la construction et au chauffage. Ce bois est porté au moulin soit par des tracteurs, soit par des camions ou encore par des charriots tirés par des chevaux. Chaque jour quelque 12,000 pieds de bois sont convertis en planches pour les besoins de la construction . C'est dire que les ouvriers ne chôment pas à la scierie, pas plus qu'ils ne le feront lorsque bientôt il leur faudra couper le bois de chauffage pour la provision d'hiver.

Dans la forêt voisine, de nombreuses équipes de bûcherons, logés dans les huttes de bois rond, besognent tout le jour; ils demeureront là tout l'hiver, probablement, car il faudra environ 400 cordes de bois par jour pour chauffer les immenses édifices du camp.

LA FABRIQUE DE CIMENT

Nous nous transportons en automobile sur les différents chantiers éloignés de l'agglomération centrale. Nous arrivons à la fabrique de ciment, située à proximité d'une vaste sablière où les ouvriers puisent la matière première. Les ouvriers entassent un mélange de 10 pelletées de sable et d'une pelletée de ciment dans des formes de fonte destinées à donner une consistance et une géométrie égale à chacun des blocs de ciment. Chaque bloc pèse 50 livres lorsqu'il est fabriqué, quand après quelques jours le ciment en séchant se sera déshydraté, le bloc ne pèsera plus que 44 livres. Le coût de revient de chaque bloc de ciment, main-d'oeuvre et matériaux compris, est de 9 sous, alors qu'en ville il est de 15 à 17 sous.

LA FORGE ET AUTRES ATELIERS

Tous les corps de métiers sont représentés au camp de Valcartier; nous visitons successivement une forge, des ateliers de mécanicien, des ateliers de charron et des ateliers de menuisier. Tout le fer employé dans la construction est acheté en barres et ouvré par les forgerons du camp. De même les voitures automobiles ou autres sont réparés sur place. Les charrons fabriquent également des tombereaux, des charriots et des voitures d'été ou d'hiver. Les écuries attenantes renferment quelque 60 chevaux nécessaires au charroyage des matériaux de construction et du bois de chauffage.

LE RAVITAILLEMENT

Le département le plus essentiel du camp est sans contredit le magasin des vivres. On conçoit que ce n'est pas une mince affaire que de nourrir plus de 1,500 hommes. En fait, le capitaine P.-L. Mignault, un officier du 22ième Régiment qui a charge du ravitaillement entier nous apprend que les hommes dont il est devenu le père nourricier consomment quatre tonnes de nourriture par jour. Citons quelques chiffres en détail : 1,600 livres de boeuf, 1,500 de légumes frais, 300 livres de fromage par jour. Un seul déjeûner au bacon ou au jambon demande quelque 400 livres de chacune de ces denrées. Comme le bacon et le jambon sont servis au déjeûner deux fois la semaine, c'est donc seize cents livres de viande fumée consommée au camp à chaque sept jours. Les chômeurs du camp ont une nourriture très variée et très substancielle. Même le dessert n'est pas oublié puisqu'il faut acheter environ 2,500 livres de confitures tous les deux mois. Le capitaine Mignault nous affirme qu'il est excessivement rare que les hommes aient à se plaindre de la nourriture et c'est, dit-il, le meilleur et probablement le seul moyen de tenir leur moral excellent que de les bien nourrir. La nourriture quoiqu'abondante, à cause de l'énorme quantité des achats, ne coûte que 22.8 cents par jour pour chaque homme. Ce chiffre sera probablement abaissé l'année prochaine, car une foule de légumes et de fruits seront produits sur place. Déjà cette année on a récolté plusieurs centaines de minots de patates, et le jardin potager en charge d'un agronome suisse fournira l'an prochain une grande partie des légumes nécessaires à la consommation journalière.

LE PERSONNEL

Nous terminons une visite qui dure depuis plus de deux heures par une haute à la chambre des officiers. Là le colonel Dupuis nous parle de l'administration du camp et du bon esprit qui y règne. "Nous avons ici, en outre du major Scott, le surintendant, et de notre serviteur, deux ingénieurs, MM. C.-B. Bates et A.-G. Ashford ; un chef de construction, le capitaine Alfred Hill, M. C., un chef du service de ravitaillement, le capitaine P.-L. Mignault; un chef de l'administration, le capitaine J.-A. Willis, un chef des travaux de voirie, le capitaine T.-B. Woodyatt; 8 contre-maitres, 21 sous-contremaitres, 30 chefs d'équipes, 10 employés préposés aux magasins, 12 commis préposés aux écritures, 2 médecins, les Docteurs Carrette et Poisson et un excellent aumônier. M. l'abbé Jules Lockwell dont le dévouement à l'adresse des chômeurs ne se dément jamais."

"Le meilleur esprit de concorde règne au camp, à tel point que souvent les hommes nous signalent eux-mêmes les fauteurs de discorde et les indésirables. Nos ouvriers se savent bien traités, ne demandent souvent qu'à demeurer au camp et ils ne veulent pas être distraits de leur travail ou de leur habitudes par des mauvais sujets. D'ailleurs nous les éliminons rapidement, ces mauvais sujets et l'ordre le plus parfait règne dans le camp, ainsi que vous avez pu le constater vous-mêmes.

"En dehors de leurs heures de travail, nos hommes se récréent en commun. Ils n'ont actuellement qu'un local insuffisant, mais nous leur construirons pour d'ici à la mi-novembre une grande salle où tous pourront se loger. Cette salle servira aussi de chapelle, le dimanche et les jours de fête religieuse."

LES SPORTS

"Nous pratiquons ici", continue le colonel Dupuis, "tous les sports, depuis la balle-au-camp, la balle-molle et le rugby jusqu'au hockey et au patin qui seront en vogue cet hiver. C'est un excellent moyen d'occuper agréablement nos hommes pendant leurs heures de récréation et M. l'abbé Lockwell les encourage lui-même à se livrer au sport. Cet après-midi, il revient précisément de Québec où il a accompagné notre équipe de rugby.

"De cette façon, le moral de nos hommes demeure excellent et leur bonne volonté nous est acquise. Ils ne demandent qu'une chose, c'est que nous nous occupions d'eux, ce que nous nous efforçons de faire du mieux que nous pouvons. Je crois qu'aussi bien moi-même que l'un ou l'autre de mes collaborateurs, nous pouvons obtenir d'eux tout ce que nous désirons".

Comme nous demandons au colonel Dupuis s'il a quelques difficultés avec ses hommes au lendemain de la paye mensuelle, il nous répond: "Nous en avons eu quelque peu au début parce que certains individus se rendaient à proximité du camp pour y faire le commerce clandestin des liqueurs alcooliques. Nous avons mis bon ordre à cet état de choses en faisant quelques exemples et désormais nous avons la paix. D'ailleurs la plupart de nos hommes, lorsque leur conduite a été bonne et leur travail constant obtiennent facilement la permission d'aller se reposer quelques jours chaque mois à la ville, et d'aller y faire tel usage qu'il leur convient de leur paye. Il est évident que nous avons parfois à sévir car 1,500 hommes ne peuvent cohabiter constamment ensemble sans qu'il ne se produise quelque friction de temps à autre, mais lorsque nous avons expulsé quelques mauvais sujets, la grande majorité des autres qui veulent rester au camp réalisent qu'il faut mieux marcher droit".

Avant que les journalistes ne regagnent la ville, le colonel Dupuis leur remet à chacun une copie d'un petit journal publié, en français et en anglais, au camp même. Deux confrères-chômeurs, MM. Harold-F. Martin, rédacteur en chef et son assistant Marc Ruhlmann se chargent de publier à chaque jour "La Voix de la Vallée" une petite feuille qui relate journellement les incidents de la vie du camp de Valcartier. La lecture est l'une des principales récréations des hommes et à ce propos M. l'abbé Lockwell fait appel à tous ceux qui pourraient disposer de quelques livres ou de quelques revues en faveur des chômeurs du camp.

Nous quittons Valcartier émerveillés de l'ordre, de la discipline et de l'esprit de travail qui y règnent et nous songeons qu'en outre d'assurer le vivre et le couvert à quelque 1,500 hommes le camp de Valcartier fait aussi une oeuvre moralisatrice en tenant sous une surveillance constante autant qu'éclairée tous ces sujets dont le naturel est excellent mais que la misère et l'oisiveté dans les villes auraient pu rendre nocifs et dangereux. Plusieurs d'entre ces hommes de 18 à 50 ans qui sont refugiés au camp de Valcartier y apprennent un métier qui pourra les faire vivre plus tard, tous y pratiquent forcément des habitudes de vie sobre, active, honnête et probe qu'ils conserveront sans doute lorsque des temps meilleurs leur permettront de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance et à leur établissement.

Pourquoi *rester* EPUISÉE?

Fruit-a-tives redonnent de la vie

"La seule chose qui me rend misérable maintenant c'est la pensée que pendant des années je me suis traînée péniblement dans cet état d'épuisement quand j'aurais pu être bien si j'avais connu 'Fruit-a-tives'. J'étais constipée, bilieuse et je souffrais beaucoup de violents maux de tête. 'Fruit-a-tives' m'ont tonifiée d'une manière générale. Elles m'ont réellement fait un bien inappréciable."

Fruit-a-tives!. . . aux pharmacies

Ne manquez pas de visiter le

GRAND BAZAR

de la paroisse du Sacré-Coeur

du 9 au 25 octobre

A la salle paroissiale, 28, rue Montmartre, tables bien garnies, jeux pour tous. Attractions de tous genres—Bureau de poste—Bingo—Magnifiques objets à rafler.—Musique tous les soirs.

Ouvert le jour de 2 h. 30 à 5 hrs. Le soir de 7 h. 30 à 11 heures.

ADMISSION GRATUITE

7-12-18-21-24

Feu Monsieur Antoine Hudon

La paroisse de St-Donat a appris avec regret la mort soudaine de M. Antoine Hudon, époux de dame Eugénie Girard, décédé le 22 septembre à l'âge de 49 ans et 8 mois.

Sa disparition cause au sein de sa famille un vide immense. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, treize enfants, dont neuf garçons: Gérard, Maurice, Emilien, Lionel Joseph-Eugène, Ernest, Armand, Paul-Emile et Jean-Alphonse; quatre filles: Antoinette, Ernestine, Laurette et Jeanne-d'Arc; ses sœurs: Mme Jos. Bérubé (Blanche) et Bernadette, de Lévis; Clara, de la Baie St-Paul; Anna, de Québec et Azilda, de St-Donat ; sa belle-mère, Mme Lucien Dubé, de Luceville; ses belles-sœurs, Mlles Maria Girard, de Trois-Rivières; Jeanne Dubé, de Luceville; Mme Zénon Gagnon, ses beaux-frères: MM. Arthur et Eugène Girard, de St-Donat; J.-B. Dubé, de Trois-Rivières; Gérard Dubé, de Luceville et Joseph Bérubé, de Lévis.

Ses funérailles eurent lieu en l'église de St-Donat, lundi, le 25 septembre, à 9 heures. Parmi une nombreuse assistance de parents et d'amis de la paroisse et d'ailleurs. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Eug. Pelletier, de St-Fabien, ancien curé de St-Donat. Le service fut chanté par M. l'abbé Léo Lebel.

M. Zénon Gagnon portait le drapeau de la Ligue du S.-C..

Outre les parents déjà mentionnés, on remarquait M. et Mme Lucien Tanguay, Mme veuve Fort. Charest, MM. E. et A. Charest, Auguste Roy et Joseph Michaud, de St-Donat; Mlle M.-A. Hudon, G.M.G., MM. Edmond, Philippe et Jos. Dumont, Mlle Eugénie Dumont, de Rimouski; M. et Mme Auguste Montgrain, Mlles Florence et Yvette Montgrain, MM. et Mmes J.-B. Langlois, Donat Pelletier, de Luceville; M. Wilfrid Ouellet, de Bic; M. et Mme Georges Levasseur, de Mont-Joli tous parents du défunt.

Parmi les amis on remarquait: M. Jos. Côté, maire de la paroisse; MM. et Mmes Anselme Côté, Zénon De-Champlain, Mme Emile Tremblay, Mlle Mimi Tremblay, Mme Josué Fournier, M. Florian Deschênes, Hermas Desrosiers, Mme Samuel Dubé, Mme Thomas Chasseur, Mlles Clara Fournier, Alice Faucher, MM. Xavier Langlois, P. Bouchard, Jean Fournier, de Luceville; J.-N. Albert, B.S.A., de St-Fabien; Ernest Dubé, B.S.A., et Mme Dubé, Pierre St-Pierre, de Rimouski; M. et Mme Henri Rouleau, de Mont-Joli; Thérèse Rouleau, etc.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, condoléances, télégrammes et assistance aux funérailles.

aux Prix d'aujourd'hui

CE SONT LES MEILLEURES VALEURS

en fait d'articles de maison

En dépit de la hausse générale dans les prix, les Carpettes Sceau d'Or Congoléum continuent de se vendre à leurs prix les plus bas depuis des années, constituant les occasions les plus extraordinaires que nous ayons jamais offertes. Aussi les ménagères bien avisées profitent-elles de l'aubaine pour se pourvoir en couvre-planchers pour des mois à l'avance, remplaçant non seulement ceux qui sont usés, mais aussi ceux qui le sont *presque*. Jamais les patrons et coloris Congoléum n'ont été plus attrayants. Il existe un modèle pour chaque pièce de la maison. Choisissez donc sans tarder les couvre-planchers dont *vous* avez besoin et profitez des prix modiques. La garantie du Sceau d'Or vous assure complète satisfaction.

Vous voyez ici l'authentique Carpette Sceau d'Or Congoléum "PICARDY" Patron No. 671.

CARPETTES SCEAU d'OR CONGOLEUM

Ce Sceau d'Or apparait à la surface de tout Congoléum véritable—c'est votre garantie de satisfaction et votre assurance que vous obtenez une base de feutre plus épaisse.

THIS IS A CONGOLEUM GOLD SEAL RUG SATISFACTION GUARANTEED OR YOUR MONEY BACK

CONGOLEUM CANADA LIMITED, MONTREAL

Venez choisir vos Carpettes Congoléum chez FORTIN

I.-A. FORTIN, ENR.

123 RUE ST-JOSEPH - - - 166 BLVD. DES FOSSES

Ainsi que toutes vos couvertures et garnitures de maison aux prix de... FORTIN

Voyez-en l'assortiment complet chez LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

Arrêtez les voir en passant . . . . ils vous émerveilleront !

Vous trouverez l'assortiment le plus complet de Carpettes Congoléum

AUX 66 MAGASINS ET 1000 AGENCES DE LA

142 rue St-Joseph COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE 273 rue St-Paul

VOYEZ-EN l'assortiment complet chez J.-W. CANTIN 446 rue St-Joseph, Québec

WALL ST ETANT EN CONGE, LES VALEURS CANADIENNES FLUCTUENT TRES PEU.--PROJET DE LA BOURSE DE N.-Y.

NOTRE MARCHE SE MONTRE TERNE ET ASSEZ IRREGULIER

Montréal, 12, (P. C.).— Wall Street étant fermé aujourd'hui à l'occasion du "Columbus Day' 'et devant l'absence presque complète de nouvelles canadiennes susceptibles de déclancher un mouvement quelconque, les titres ont somnolé cet avant-midi à la Bourse de Montréal. Les spéculateurs se contentent de rester en observation et ils cherchent à scruter la situation économique, aussi bien au pays qu'à l'étranger, pour y discerner les indices de la tendance à venir des cours.

Le total des virements a été un peu plus élevé qu'hier, mais la demande a été par à-coups et les "tickers" sont restés silencieux pendant de longs intervalles. Gains et pertes étaient à peu près en nombre égal ce midi. Dans l'ensemble, les cours ont fluctué étroitement.

Brazilian accusait 1-4 de point de gain à 13 1-2 et Int. Nickel accusait .20 de hausse à $20, tandis que Steel of Canada se trouvait en mieux d'un point à 28 3-4. Dominion Glass était également 1 point plus haut à 83. Montreal Power avait repris 1-4 à 35, Bruck Silk 1-2 à 20 et C. P. R. 1-8 à 13 3-4.

Par ailleurs Consolidated Smelters continua à fléchir et, à 133, accusait ce midi un recul d'un point. Cockshutt Plow avait cédé 1-8 à 8. Canadian Car, Eastern Dairies Dominion Steel, Canadian Industrial Alcohol, National Stel Car, Powed Corporation et quelques autres restèrent stationnaires. Dans la section des banques Montréal était en mieux de 1½ point ce midi à 1992.

Sur le Curb la liste a fluctué irrégulièrement et sur une étroite portée. L'activité est demeurée restreinte. Catelli privilégié a dû se replier 1-2 point en arrière à 9 et Foreign Power d'un point à 2, tandis que Commercial Alcohol à 5 et Hiram Walker privilégié à 16 accusaient 1-2 et 1-4 de point de gain.

Parmi les mines Bulolo perdit .10 à $19.85, alors que Noranda s'appréciait de .25 à $35.25. Siscoe baissa de .02 et Macassa regagna .04, mais Big Missouri resta stationnaire.

BOURSE DE MONTREAL

(Cours d'ouverture et à 12 h. 30 p.m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie.)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
4	Agnew Surpass	6			
56	Bell Tel.	110			
116	Brazilian	13½			
115	Celanese	25½			
26	B. C. Pow. "A"	25	25	24¾	24¾
15	B. C. Pow. "B"	5	5⅛	5	5⅛
95	Bruck Silk	20			
30	C. Cement	6½			
40	C. SS. priv.	3½			
30	Cdn Car.	7			
10	Cdn Car p.	14¾			
10	Cdn Gen. El. p.	57			
40	Cdn In Al.	19			
20	Cdn In Al 'B'	16¾			
1005	C. P. R.	13⅞	13⅞	13¾	13¾
120	Cockshutt	8			
51	C. Smelters	133			
21	D. Bridge	28			
25	D. Glass	83			
300	D. S & C 'B'	2¼			
50	Eastn Dairies	3¾			
5	G. Stl Wares	3¼			
1000	Int. Nickel	19.90	20.00	19.90	20.00
10	Lawe Woods	12			
400	Mtl Power	34¾	35	34¾	35
6	Mtl Tramways	104			
61	N. Stl Car	12			
75	Penmans	45			
85	Pow. Corp.	7¾			
20	Que. Power	15⅞			
20	St-L. C. 'A' p.	6½			
145	S. L. Pap. p.	17			
130	Shawinigan	17½	17½	17⅛	17½
35	S. Williams p.	70			
30	Steel Can.	28¾			
26	Steel Can. p.	31			
	Obligations :				
4900	Pow. (débs)	45			
	Banques :				
45	Montreal	191	192	191	192
83	Royale	149			
3	Nat.	145			
51	Commerce	142½	143	142½	143

Total des virements à midi: 4,402 actions.

VIREMENTS BANCAIRES

Au cours de la semaine qui finit aujourd'hui le total des virements bancaires a été de $3,130,542 à la Chambre des Compensations de Québec, comparativement à $3,541,541 pour la même semaine de 1932.

American Shipbuilding a déclaré son dividende régulier.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Ventes	Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
100	Assoc. Oil	.25			
6	Beauharnois	4¼			
5	B.A.Oil	14			
25	For Pow Sec	2			
45	Catelli priv	9			
50	Com. Alcohol	5			
80	Home Oil	1.70			
255	Imp Oil	13			
100	Int Pete	19¼			
155	Walker priv	16			
	MINES :				
1000	Big Miss (nouv)	.42			
400	Bulolo	19.85			
750	Macassa	1.00	1.02	1.00	1.02
176	Noranda	35.25			
650	Siscoe	1.48	1.48	1.47	1.47
7900	Sullivan	.16	.17	.16	.17
400	Vipond	.50			
	HORS-LISTE :				
400	Abitibi	1.25			
125	Abitibi priv	6½	6½	6	6
1400	Brew & Dist.	2.40			
25	Brew Corp P.	12½			
200	Claude Néon	.50			
15	Brew Corp	5¾			
	MINES HORS-LISTE :				
25	Pioneer	11.50			
100	Howey yGold	1.20			
900	Normont Gold	48½			
1200	Parkhill	36			
200	San Antonio	1.43			
800	Sherr. Gordon	1.07	1.07	1.02	1.02
4100	Stadacona	.03¼			

TOTALT DES VIREMENTS A MIDI :

Actions	Mines	Hors-liste	Total
791	11,276	9,110	21,177

POTINS de la Bourse

LE CUIVRE A LA BAISSE

Après avoir monté régulièrement depuis le début de 1933, le cuivre vient de faire une volteface soudaine et, après avoir touché 9c la livre récemment, il s'est vendu à 8 3-4 et même 8 1-2c sur le marché des Etats-Unis au cours de la séance d'hier. Selon l'avis de certains observateurs new-yorkais, cette baisse de prix est attribuable au fait que d'importants consommateurs ont en mains tout ce dont ils ont besoin pour d'ici quelque temps et que, à l'heure actuelle, la demande qui existe pour le métal rouge est très restreinte. Bien que de proportions insignifiantes en elle-même, la baisse d'hier a pris tout le monde par surprise car on avait récemment émis l'opinion, dans les milieux intéressés, que les prix pourraient fort bien s'élever davantage prochainement du fait que les stocks de cuivre avaient été réduits par une sonsommation plus forte en ces derniers mois.

SHAWINIGAN POWER

Depuis trois ans, les actions ordinaires de la Shawinigan Water & Power ont perdu beaucoup de leur ancien prestige. Plusieurs causes ont contribué à ceci et toutes sont suffisamment connues du public pour qu'il soit inutile de les renoter ici. Toutefois, cette valeur s'est si bien comportée en ces derniers temps que des maisons de courtage reconnues pour leur conservatisme en recommandent de nouveau l'achat. Si l'on s'en rapporte aux nouvelles émanant des bureaux de la compagnie elle-même, les affaires de la Shawinigan se sont passablement améliorées depuis trois mois. En outre, la chute du dollar américain n'a pas été sans favoriser cette compagnie dont les intérêts sur toute la dette consolidée sont payables en fonds américains. L'énergie électrique louée de la Duke-Price est également payable en fonds américains. En tenant compte de ce qui est dit ci-dessus il n'est que logique de s'attendre à ce que le rapport financier concernant les opérations du troisième trimestre de l'année courante accuse une amélioration sur les précédents. On s'attend généralement à ce que la compagnie accuse un gain de 24c par action pour le trimestre, ce qui porterait à 62c l'équivalent des recettes des trois premiers trimestres de 1933. Sous les circonstances on estime que Shawinigan devrait gagner quelque chose comme 90c par action pour toute l'année courante. Actuellement le dividende de la compagnie est de 50c.

LE BLE VARIE TRES PEU A WINNIPEG CE MATIN

Winnipeg, 12, (P. C.). — Les nouvelles reçues par câble d'outremer n'ont indiqué aucun relèvement dans la demande pour le blé canadien là-bas et, en conséquence, l'activité a langui sur le marché local des grains ce matin. A la fin de la première heure de la séance les cours se trouvaient aux mêmes niveaux qu'hier soir.

Octobre se trouvait alors à 60c après avoir fluctué en-dedans d'un quart de point; novembre se négociait à 60 1-4c; décembre à 59 3-4c et mai à 64 3-4c. A part octobre les fluctuations ont toutes été inférieures à 1-8 de centin.

Washington, 12.—(P.A.)—Le département de l'Agriculture estime que la production totale de blé sera cette année, de 514,816,000 boisseaux à rapprocher de 726,000,000 de boisseaux l'an dernier et de 861,000,000 de boisseaux pour la moyenne de 1926 à 1930. La production de maïs est estimée à 2,291,398,000 boisseaux au lieu de 2,-876,000,000 boisseaux l'année dernière.

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 12. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants (en livres sterling): réserve totale, augmentation 1,280,000; circulation, diminution 1,288,000; monnaie, diminution 8,000; autres valeurs, augmentation 537,000; dépôts du public, augmentation 1,165,000; autres dépôts, augmentation 614,000; réserve de billets, augmentation 1,289,000; valeurs du gouvernement, diminution 24,000.

Le rapport existant entre la réserve de la Banque et son passif est de 47.73 p.c. cette semaine au lieu de 47.46 p.c. la semaine dernière.

Taux de l'escompte: 2 pour cent.

BANQUE DE FRANCE

Paris, 12. (P. A.)—Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants en francs : en caisse-or, diminution 58,-000,000 ; balances à vue à l'étranger, diminution 1,000,000 ; billets sous escompte au pays, diminution 698,000,-000 ; billets achetés à l'étranger, aucun changement ; avances, augmentation 97,000,000 ; circulation, diminution 447,000,000 ; comptes courants, diminution 616,000,000.

Taux de l'escompte : 2 1-2 pour cent.

La Bourse de New-York va-t-elle se mettre à faire de l'escompte ? — C'est ce que permet de croire une nouvelle venant de N.-Y. ce matin

New-York, 12. (P. A.) — Encore à peine remis du choc que lui causa récemment la menace de voir démanager la Bourse dans l'Etat du New-Jersey, Wall Street a appris de source fiable aujourd'hui qu'une autre surprise lui est réservée pour bientôt. Il s'agit d'une "révolution" dans le mécanisme des transferts et des règlements concernantn les valeurs négociées.

La Bourse a acheté l'édifice de Lee Higginson & Co., banquiers de Broad Street.

Dans les milieux très au courant — les officiels de la Bourse refusent de commenter la nouvelle — on comprend qu'une nouvelle section de la chambre des compensations serait logée dans cet édifice en même temps qu'une banque. L'édifice est presque en face de la Bourse.

L'un des aspects les plus frappants du plan nouveau serait qyue la Bourse se proposé d'entrer dans un domaine d'opération jusqu'ici entièrement réservées aux banques. Elle se proposerait de mettre en sécurité les valeurs et , peut-être aussi de faire des prêts à vue.

Ce projet empêcherait le transport des titres d'un bureau à l'autre et ferait à peu près entièrement disparaitre du district financier ce qu'on appelle là-bas la "chain gang" des messagers.

En vertu de ce plan, les titres seraient gardés à cette institution centrale et les transferts seraient accomplis par de simples jeux d'écritures ou entrées dans les livres — ou bien encore par "marquage".

CONGE AUX E.-U.

New-York, 12. (P. A.)— Tous les marchés financiers des Etats-Unis sont tous fermés aujourd'hui en l'honneur de l'anniversaire de Christophe Colomb. Les marchés canadiens sont cependant ouverts comme à l'ordinaire.

TRANSACTIONS D'HIER

SUR LE STANDARD STOCK & MINING EXCHANGE

Ventes	Valeurs	Max.	Mn.	Ferm.
5,150	Acme Oil	.17	.16	.17
2,500	Ajax Oil	1.25	1.20	1.21
22,000	Alexandria	.01½	.01½	.01¾
2,100	Amity	.03¾	.03¾	.03¾
2,995	Amulet	.46	.45	.45
100	Ashley	1.17	1.17	1.17
9,250	Bear	.86	.85	.85
16,200	Barry-H	.13½	.12½	.13
3,475	B. Metals	2.05	2.00	2.00
2,900	Bobjo	.23	.22½	.23
250	Bralorne	11.25	11.00	11.25
500	Buff. Can	.05	.05	.05
45,000	Bunk Hill	.07¾	.07	.07¾
1,875	Can. Mal	.52½	.52½	.52½
600	Cal. Oil	.09	.09	.09
300	Castle-T	.50	.50	.50
9,150	Cen. Pat.	.62	.55	.56
6,000	Chibeug	.06	.06	.06
8,000	Clericy	.02½	.02¼	.02¼
3,600	Columario	.16½	.16	.16
400	Coniarum	.85	.81	.81
2,410	Dome Mines	36.25	35.50	35.75
500	Fabyan	.01	.01	.01
475	Falcon	3.60	3.60	3.60
2,600	Fed. Kirk	.03	.03	.03
1,000	Goldale	.13¼	.13	.13
1,500	Goldfield	.18	.17	.17
3,000	Graham	.02	.02	.02
620	Granada	.84	.80	.84
1,500	Harker	.03¼	.03	.03¾
990	Hollinger	10.60	10.50	10.55
500	Homestead	.14½	.14½	.14½
8,275	Howey	1.16	1.16	1.17
310	Huronian	.50	.50	.50
50	Keeley	.50	.50	.50
2,230	Kirk. Lake	.35	.34½	.34½
4,000	Kirk. Pre	.02¾	.02½	.02¾
1,000	Kootenay	.01½	.01½	.01½
2,200	Lakeland	.20	.18	.18
620	Lakeshore	49.75	49.25	49.75
9,950	Lee Gold	.18	.17	.18
163,665	Macassa	.99	.87	.97
1,000	Man. Basin	.02	.02	.02
975	McIntyre	43.00	42.00	43.00
3,300	McMillan	.32½	.32	.32
3,200	McVittie	.95	.95	.95
7,650	McWatters	.60	.55	.58
4,000	Merl. Oil	.27	.24	.24
4,000	Moff. Hall	.02¾	.02½	.02½
1,200	Nipissing	2.65	2.60	2.65
870	Noranda	35.25	35.10	35.25
1,200	North. Can	.33	.33	.33
3,500	Olga Oil	.34	.32	.33
5,050	Paymaster	.26	.25	.25
5,100	Read Auth.	.36	.35	.35
235	Pioneer	11.50	11.50	11.50
1,000	Premier	1.25	1.21	1.23
1,000	Pros. Air	.70	.68	.68
5,810	Reno Gold	.95	.93	.94
5,250	San. Antonio	1.43	1.38	1.40
18,325	Sherritt	1.12	1.02	1.04
6,750	Siscoe	1.50	1.46	1.46
2,000	Stadacona	.03½	.03¼	.03½
1,000	St. Anthony	.35	.35	.35
1,300	Sud. Basin	1.29	1.25	1.28
500	Sud. Cont.	.09	.09	.09
6,775	Sylvanite	1.26	1.25	1.26
3,885	Teck-H.	6.45	6.35	6.35
3,500	Thoms Cad.	15½	15¼	15¼
1,100	Towagmac	.45	.45	.45
1,550	Whiteagle	.24½	.24½	.24½
2,500	United K	.18	.17½	.18
1,000	Vacuum	.01¾	.01¾	.01¾
500	Vipond	.52	.52	.52
100	Waite A.M.	1.45	1.45	1.45
3,700	Wiltsey-C.	.18½	.18	.18
4,555	Wright-H.	8.00	7.90	7.90
13,000	Wayside	.48	.47	.48

Total des virements: 728,000 actions.

HORS-LISTE

620	Aldermac	.22½	.22½	.22½
9,000	Algoma	.01⅞	.01¾	.01⅞
500	Algonquin	.00⅝	.00⅝	.00⅝
100	Ass. Oil	.25	.25	.25
500	Arno	.06	.06	.06
1,500	Baltac	.06	.06	.06
2,000	B. Missouri	.21	.20	.21
9,000	Brownlee	.02¾	.02½	.02½
2,000	Buckingham	.01⅛	.01	.01⅛
9,650	Can. Kirk	.09½	.08½	.09
6,500	Cen. Man	.15	.14	.15
3,800	Chem. Res.	1.90	1.60	1.90
4,500	Churchill	.11¾	.11	.11¾
500	Clifton	.01¼	.01¼	.01¼
8,700	Cobalt	.05¼	.05	.05
1,000	Dal. Oil	.48	.48	.48
500	Dom. Expl.	.05¼	.05¼	.05¼
	East Crest	.34	.33	.33
6,400	Eldorado	3.75	3.50	3.58
10,500	Goodfish	.17½	.17	.17
2,755	Home Oil	1.80	1.63	1.65
205	Hud. Bay	10.00	9.95	10.00
746	Int. Nickel	12.00	19.80	19.80
28,300	Jack Man.	.04½	.03½	.03⅞
1,500	Keora	.01¼	.01¼	.01⅛
2,000	Kirk. Hunt	.00¾	.00¾	.00¾
3,800	Kirk. Town	.33	.32	.32
75,500	L. Maron	.13	.13	.13
1,000	Lebel	.16	.16	.16
500	Lucky J.	.04½	.04½	.04½
57,600	Malrobic	.02¾	.02½	.02½
600	Metro	.40	.40	.40
1,000	McLeod	.02⅝	.02⅜	.02⅝
1,000	Nordon	.14	.14	.14
1,000	Oil Select	.06½	.06	.06
6,400	Park Hill	.38¼	.35	.35
400	Pend. Ore	.95	.91	.93
1,000	Preston	.02¼	.02⅛	.02⅛
2,000	Ribago	.01⅜	.01⅜	.01⅜
1,000	Ritchie	.02½	.02½	.02½
150	Royalite	14.00	14.00	14.00
11,000	Sud. Mines	.02¼	.02	.02½
10,000	Ventures	.93	.90	.90
500	White Lake	.03¼	.03¼	.03¼
500	Wood Kirk	.07	.07	.07

M. Jean Guérin au Sun Trust

Montréal, 12. — La compagnie du "Sun Trust" annonce l'entrée à son service de M. Jean Guérin. En qualité de secrétaire Licencié de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. M. Guérin a déjà rempli durant plusieurs années les fonctions de chef du secrétariat général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Il s'intéressa par la suite au commerce d'obligations pour le compte de plusieurs maisons de finance. M. Guérin s'est activement occupé de diverses oeuvres sociales. C'est un ancien président général de l'A.C.J.C. et il est avantageusement connu dans la province.

National Aviation Corp.

New-York, 12. (P.A.) — La National Aviation Corporation a acquis le contrôle de l'Aviation Securities Corporation of New England. La transaction représente un montant approximatif d'un million de dollars.

LE POULET EST 2C MEILLEUR MARCHE; LE BEURRE MONTE

Montréal, 12. — La séance d'hier a été marquée par une baisse des prix du poulet sur le marché local des produits de la ferme. Le poulet engraissé au lait a fléchi de 2c par livre pour fermer entre 28-30c (qualité "A") et entre 26-28c (qualité "B"). Le poulet de choix a fermé également 2c plus bas entre 26-28c (qualité "A") et entre 24-26c (qualité "B").

Sur le marché des produits laitiers, le fromage a enregistré une légère baisse, pour finir comme suit avec de 1-4 à 1-2c plus bas que mardi: ontarien No 1 10 1-2 à 10 3-4c; québecois 9 3-4 à 10c. Par contre, le beurre a enregistré une hausse de 1-4c en certains cas pour terminer la séance entre 19 1-4 et 19 1-2, au lieu de 19 à 19 1-2c la veille.

Voici quels ont été les arrivages d'hier: seulement 5 boites de beurre; 6,965 boites de fromage et 900 caisses d'oeufs.

PRIX DE GROS A MONTREAL

Blé Northern No 1	.69
Blé Northern No 2	.67
Avoine C. W. No 2	.38
Avoine C. W. No 3	.38
Avoine d'engrais No 2	.33
Balle d'avoine	23
Avoine d'engrais No 1	35
Orge Ouest No 3	42
Maïs du Sud Afrique	.76
Maïs d'Argentine	.57
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$4.80
Deuxième patente	4.20
Patente à boulanger	4.10
(Par barils en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant).	
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.30 $3.40
Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin	$3.70 $3.90
Farine de maïs blanc, par baril en sacs de chanvre livrée	$4.50 $4.70
Farines d'engrais:	
Son du Manitoba	$17.25
Gru rouge	$18.25
Gru blanc extra	$24.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).	
Grain séché de brasserie par tonne au détail	$18.00 20.00
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 lbs. au détail	$2.85
Foin presse:	
Extra No 2	$14.50
Mil No 2	13.50
Mil No 3	12.00

Oeufs:	Cartons	Libres
Frais spéciaux	.38	.37
Frais extra	.36	.35
Frais premiers	.29	.28
Frais seconds	.23	.22
Extras d'entrepôt	.29	.28
Premiers d'entrepôt	.25	.24
Seconds d'entrepôts	.2)	.20
Beurre:		
No 1 extra	$0.19¾ à	$0.19½
Fromage:		
Coloré de l'Ontario	$0.10½ à	.10¾
Coloré de Québec	$0.09¾ à	.10
Pommes de terre:		
Nouvelles de Québec	$0.65 à	$0.70
Montagnes Vertes (N.-B.)	$0.55 à	.80

Volailles:	"A"	"B"
Poulet engraissé au lait	.28-.30	.26-.28
Poulet de choix	.26-.28	.24-.26
Volaille vivante	.17-.18	.15-.16
Volailles pour bouillir	22-26	20-24
Dindons	.22-.23	.19-.20
Oies	.13-.15	.11-.13

OBLIGATIONS

FONDS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.

(LE 11 OCTOBRE 1933)

		Off.	Dem.
2,000	Argentine 6's, 1961	56¼	56½
72,000	Australie 5's, 1955	85¼	85½
5,000	Belgique 6½'s, 1949	95⅝	96¼
7,000	Do. 6's, 1955	95	95½
	Bolivie 7's, 1958	6¾	7
6,000	Bordeaux 6's, 1934	147½	148¼
14,000	Brésil 6½'s, 1957	27½	
	Do. 7's, 1952	26¼	28
	Bue. Aires 6's, 1961	31	38
2,000	Chili 6's, 1961	8	9¼
2,000	Colombie 6's, 1961	37¼	39
3,000	Cundinca 6½'s, 1959	13	13½
5,000	Canada 5's, 1952	104	104⅜
36,000	France 7½'s, 1941	153¼	153½
18,000	Do. 7's, 1949	151	152½
39,000	Allem. 5½'s, 1965	43⅞	44¼
3,000	Haiti 6's, 1953	70½	72
30,000	Italie 7's, 1951	98½	98⅝
	Japon 5½'s, 1965	70¼	71½
10,000	Lyon 6's, 1934	147½	148¼
5,000	Marseille 6's, 1934	147½	148¼
	Medellin 6½'s, 1954	10½	12
2,000	Milan 6½'s, 1952	83½	88¼
	Parana 8's, 1958	7¾	8⅛
	Pérou 6's, 1960	6⅝	7⅛
	Pologne 6's, 1940	60½	61
28,000	Do. 7's, 1947	78¾	79⅛
	Rio Jan. 6½'s, 1959	15	16⅛
1,000	Do. 6½'s, 1953	15⅛	16½
	Rio G. do S. 6's, 1969	22½	24½
	Rome 6½'s, 1952	85¼	86
20,000	San Paulo 7's, 1940	65¾	66¼
4,000	Serbie 7's, 1962	22½	23
1,000	Soissons 6's, 1936	148	
45,000	Roy-Uni 5½'s, 1937	116	117

RECETTES DU C. N. R.

Montréal, 12.—Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 7 octobre 1933, se sont élevées à $3,293,025 contre $3,-730,284 durant la semaine de 1932 correspondante, une diminution de $437,-259.

VENDEURS POUR COURTIERS

Nous désirons augmenter de quelques vendeurs d'expérience (enregistrés) notre service des ventes au détail qui s'occupe avec succès de la distribution d'une valeur minière OR à bas prix. Rémunération sous forme de commission. "Leads" fournis.

Boite 243 Le Soleil

MACASSA SE MET EN VEDETTE AVEC 6 CTS DE HAUSSE

Toronto, 12. (P. C.) — Il n'y a eu que très peu de transactions dans les valeurs internationales haut-cotées au cours de l'avant-midi sur le Standard Stock & Mining Exchange. Le congé de New-York a contribué à réduire de beaucoup l'activité ici. Durant la matinée les cours ont fluctué irrégulièrement ; des gains de .25 ont été enregistrés par Lake Shore et Dome, tandis que Hollinger et McIntyre ont légèrement fléchi. Teck et Wright Hargreaves sont demeurées stationnaires.

La seule valeur qui ait créé une certaine sensation cet avant-midi a été Macassa. Sa chute récente à .86 aurait, dit-on, incité beaucoup de gens à vendre à découvert cette valeur, mais la reprise commencée hier la porta à $1.03 ce matin, soit .06 plus haut qu'hier soir. Juste avant qu'on annonçât une réduction du capital il y a dix jours, Macassa se négociait à $1.29 ici.

Les autres aurifères d'importance secondaire furent stables ou plus faibles en certains cas. Granada revint à .80, Ashley recula de .04 à $1.13 et Howey monta d'un point à $1.18.

Noranda et Nickel regagnèrent du terrain, la première .15 à $35.40 et l'autre .15 également à $19.95. Amulet baissa de .02, Sherritt de .02 et Base Metals Corporation de .05 à $1.95. Dans la section des mines d'argent Eldorado tomba .03 plus bas à $3.55, Premier perdit .03 et Mining Corp. .05 à $1.90.

Dome Oil à $1.65, Chemical Research et Dalhousie à .48 étaient toutes stationnaires dans la section des pétroles.

BOURSE DES MINES

Cours d'ouverture fournis par Barry & McManamy

Le 12 octobre	Ouv.	12.30
Acme Oil	.16	.16½
Algoma Pacific	.01¾	.01¾
Amulet	.45	.43
Arno	.08	.06
Bagamac Rouyn	.02¾	.02¾
Baltac	.06	.06
B. A. Oil	.13⅞	.13⅞
Barry Holl (nouv)	.13	.12¾
Base Metals	1.75	2.00
Big Missouri	.19½	.20
Brownlee	.02¾	.02¼
Buffalo Canadian	.05¼	.05¼
Bunker Hill	.07¼	.07
Chemical Research	1.85	1.90
Clericy	.02¼	.02¼
Dome Mines	36.00	36.00
Easterest	.32	.32
Eldorado	3.60	
Falconbridge	3.57	3.57
Granada	.80	.80
Hollinger	10.50	10.50
Home Oil	1.65	1.66
Howey Gold	1.18	1.19
Kirkland Lake	.35	.34
Lake Shore	49.50	49.50
Macassa	.96	1.02
Malartic	.50	.52½
Malrobic	.02½	.02⅜
McIntyre	42.50	42.50
Mining Corp	1.90	1.90
Noranda	35.25	35.50
Premier	1.20	1.20
San Antonio	1.41	1.40
Sherritt Gordon	1.06	1.02
Siscoe	1.30	1.48
Stadacona	.03½	.03½
Sudbury Basin	1.25	1.25
Sudbury Contact	.09	.09
Sullivan Gold	15½	.17
Sylvanite	1.25	1.25
Teck Hughes	6.35	6.35
Ventures	.91	.91
Vipond	.52	.52

INDICE DES MINES

Le nombre indice de la cote de vingt titres miniers compilé par le Bureau Fédéral de la Statistique sur la base de 1926 – 100 est à 116.7 la semaine terminée le 5 octobre comparativement à 114.5 la semaine précédente.

Vingt titres de mine d'or ont monté de 108.9 à 111.9 quatre titres de mine d'or-cuivre, de 148.6 à 148.7 et cinq titres mines d'argent et divers, de 41.9 à 42.2.

DIRECTEUR DE SISCOE

Montréal, 12 (P.C.) M. Paul Ranger, C. R., a été élu directeur de Siscoe Gold Mines Limited en remplacement de M. John Knox, démissionnaire. La nomination de M. Ranger donne suite à la promesse d'augmenter la représentation canadienne française sur le conseil d'administration de Siscoe. Actuellement, la moitié des actionnaires de la compagnie sont canadiens français bien qu'ils détiennent seulement le tiers des actions de Siscoe en circulation.

Bulolo Gold

Montréal, 11, (P. C.). — En septembre 1933, la Bulolo Gold Dredging Limited a produit 7,335 onces d'or avec l'extraction de 440,900 verges cubes de minerai aurifère. La compagnie a réalisé des profits de $165,480 en calculant la valeur de l'or à $30 l'once.

Restitution

Montréal, 12. — Le trésorier du Canadien National accuse réception d'une restitution anonyme s'élevant à 100 dollars.

Vous avez un revenu assuré en achetant

Les obligations de l'émission de 1933 du Dominion du Canada

Coupures: $100, $500, $1,000

Wood Gundy & Company
Limited

Notre représentant à Québec J. N. Cole Téléphone 2-3861

360 rue St-Jacques Montréal Téléphone: HArbour 2131

COURS DES CHANGES

Voici quel était l'état du marché des changes à Montréal et à Paris ce midi:

A MONTREAL:
Livre anglaise $4.77 1-4.
Dollar américain $1.02 5-16.
Franc français 6.03 cts.

A PARIS:
Livre anglaise, 79.20 francs.
Dollar canadien, 16.58 francs.
Dollar américain, 16.90 francs.

Le marché des changes de New-York est fermé aujourd'hui.

L'industrie de la chaussure

La production de chaussures en cuir en août est la plus haute constatée depuis que le Bureau Fédéral de la Statistique en fait le relevé mensuel. Cette production est de 2,237,179 paires, une augmentation sur juillet de 262,312 paires ou 13 p.c., et une augmentation sur août 1932 de 528,820 paires ou 31 p.c.

La quantité de chaussures produites depuis le commencement del'année jusqu'à la fin d'août 1933 est de 13,035,938 paires et une moyenne mensuelle de 1,629,492 paires comparativement à 12,217,428 paires et une moyenne mensuelle de 1,527,178 paires pour la période correspondante de 1932.

Produits métalliques

Le rendement de l'industrie des produits métallurgiques non-ferreux en 1932 est estimé à $490,076 en 1932 comparativement à $480,168 en 1931. Les établissements dans cette industrie fabriquent les bandes métalliques pour calfatage, les brûleurs de lampes et lanternes, les abat-jour, l'outillage pour la vaporisation de peinture, les atomisateurs pour parfum, lampes de vaporisateur à gazoline, manteaux incandescents, grillages pour moustiquaires et autres articles qui ne peuvent être attribués ou classifiés dans les autres groupes du recensement industriel. Ce groupe d'industries diverses comprend 20 établissements, dont 14 en Ontario, 5 en Québec et 1 au Manitoba.

Taylor (Bridge River) Mines Limited

Le Toronto General Trusts Corporation, 210 ouest rue St-Jacques, a été nommé agent de transfert pour la Taylor (Bridge River) Mines Limited. Ainsi, les actionnaires pourront transférer leurs actions à Montréal même. La liste des actionnaires de cette compagnie compte un gr

SOIREE DE LUTTE MOUVEMENTEE HIER

Une foule de près de quatre mille personnes mise en train par une préliminaire excitante entre Kasanjian et Spellman fait un triomphe extraordinaire à Victor Delamarre dans la semi-finale et fait une grande démonstration à Szabo qui prend deux chutes sur Chs Straak en finale — Clinhstock est resté au tapis au bout de six minutes sans avoir tenté une seule prise.

GRAND SUCCES DE CETTE SOIREE

(Par Al. Proulx)

Comme dans toute chose, les jours passent sans se ressembler dans la lutte et quelqu'un qui en a fait une expérience concluante, hier soir, à l'arena, c'est Victor Delamarre. Le Samson canadien qui, il y a à peine quinze jours avait attiré une assistance à demi-hostile de pas plus de 1800 personnes a vu le sentiment populaire retourner subitement en sa faveur pour remporter avec une victoire en six minutes sur le géant Jim Clinhstock un véritable triomphe qui mit une foule de quatre mille personnes sur pied. Cela nous rappelle les premières apparitions de Victor Delamarre comme lutteur mais l'ovation qu'il a reçue d'une manière unanime, hier, surpasse peut-être toutes celles dont il fut l'objet de la part des amateurs. Quand l'homme fort du Lac Bouchette accrocha Clinhstock à la tête pour le ramener durement au tapis et lui coller les épaules le temps voulu ce fut dans l'assistance un délire fou qui vous surpasse et dans le ring side tout comme dans les gradins, les spectateurs se levèrent spontanément pour faire un tapage ahurissant en l'honneur de notre homme fort.

A notre avis, c'était la première fois que Delamarre dsscendait un adversaire au tapis par une véritable prise et sous les muscles de ses bras puissants la prise de tête qu'il appliqua à Clinkstock ne devait pas permettre une forte résistance.

L'Indien de l'Oklahoma, dont la tête à la "Baby Face" parait toute dépaysée sur un corps de colosse n'offrit pas une grosse résistance aux élans que Delamarre mettait dans ses attaques. Il se contentait de râler comme un porc à l'abattoir chaque fois que son diminutif adversaire s'attaquait à un de ses membres ou lui enfonçait sa tête dans l'estomac. Il fit bien mine de se fâcher et porta de durs coup de coude à la mâchoire de Dalamarre qui du coup vit tout rouge autour de lui. Et ce ne fut pas long. Sans même que Clinhstock eut encore tenter une seule prise, Delamarre l'encerclait en ceinture sur les câbles pour le ramener au tapis de la manière indiquée plus haut. Il y avait exactement six minutes et trente-deux secondes que le match durait.

Maintenant, si l'on en croit une nouvelle parue dans un journal de Montréal, Delamarre aurait déclaré qu'il ne lutterait plus à Québec pour la raison que le promoteur ne lui opposait pas d'assez bons lutteurs comme adversaires. Ce Clinhstock est un lutteur qui lutte en finale aux Etats-Unis avec Jim Browning, Savoldi, Ed Den George et autres athlètes du même calibre. Le deux octobre, Clinhstock se fit battre par Browning à Worcester. Pour être logique il faudrait maintenant que Delamarre rencontre Browning. Ce n'est évidemment là de notre part qu'une suggestion... suggestion, pourrait-on dire. Qu'on la prenne dans le sens que l'on voudra...

L'arbitre Ernest Boucher, de Montréal, qui officia à ce match qui n'eut rien de meurtrier eut plus d'ouvrage dans la finale où Sandor Szabo, le superbe athlète hongrois avec comme vis-à-vis Charlie Straak qui avait bien promis à Asselin de rester dans les limites de la vraie lutte pour hier.

A la surprise générale Straak tint parole durant tout le temps de la première chute, soit seize minutes et quinze secondes. C'était la première fois que l'on voyait Straak lutter comme un lutteur et il montra une habileté consommée qui explique la raison pour laquelle il est en aussi grande demande par tous les promoteurs. Straak profita d'une fausse manoeuvre de Szabo pour s'assurer la première chute mais le Hongrois eut le tort de provoquer son adversaire avec des coups de poings à la reprise des hostilités; s'en était assez pour rammener Straak à son naturel et les coups se mirent à pleuvoir drus de part et d'autre. A la satisfaction de tous l'arbitre Boucher prit cependant rapidement le contrôle de la situation. Athlète lui-même et de taille capable d'en imposer à n'importe quel poids lourd il rappela Straak à la raison en le forçant à retraiter dans un coin neutre où le Hollandais au teint de citron trop mûr se blottit comme un petit chien peureux devant les gestes menaçants du Troisième Homme. Straak se vit conceder cette seconde chute en ce 22 minutes. La troisième reprise fut un mélange de style de la première et de la seconde, mais Szabo eut le dessus sur le Hollandais qu'il amena définitivement au tapis par un écrasement général en 16.23 minutes. Dans une des préliminaires arbitrées par Georges Bélanger Casez Kasanjean, qui s'était fait démolir le dentier par Jim Clinstock à Trois-Rivières, mardi soir, a donné une superbe exhibition, la meilleure qu'il ait encore donnée ici et qui lui valut la décision sur John Spellman en même temps qu'une belle démonstration de la part de l'assistance. Kasanjean roula Spellman à peu près comme on roule un saucisson. En première préliminaire, Joe Doakes annula en quinze minutes avec Weaver pour commencer l'une des soirées les plus mouvementées vue encore cette année.

UNE BELLE SERIE KID ! — Babe Ruth, à gauche, dit à Jos. Cronin, gérant des Senators de Washington, combien il est content de la série mondiale.

LE CESAREVITCH

Newmarket, Angleterre, 12. — (P. A.) — Un propriétaire américain, un entraineur irlandais et un jockey anglais ont été favorisés par la victoire de "Seminole" hier dans le Cesarevitch "Stakes", la grande course handicap d'automne.

"Seminole" battit tous les favoris et prit la tête vers la fin pour l'emporter par 2 longueurs. "Loosestrife" se classa deuxième et "Roi de Paris" troisième. 33 partants prirent part à cette course de 2 milles et quart.

Le vainqueur appartient à Joseph-E. Widener, de New-York. Il fut entraîné par le capitaine Boyd-Rochfort et conduit par Freddie Fox. Les gageures étaient à 100 pour 6 contre lui.

CHAMPIONNAT COMMERCIAL

La direction du club de hockey du "Soleil" a reçu ce matin une communication de A. Saucier, l'avisant que le championnat du hockey commercial de la province de Québec pour la saison terminée le printemps passé, n'ayant pas été décidé, une résolution à l'assemblée annuelle de la Q. A. H. A. a été passée pour autoriser à faire jouer le champion de Montréal, qui est le Ste-Hélène, et le champion de Québec (Le Soleil) dès le début de la présente saison, soit entre le 28 octobre et le 5 novembre. Les deux parties de détail pourraient avoir lieu à Québec du consentement même du Ste-Hélène.

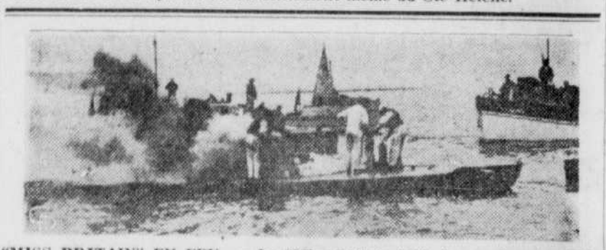

"MISS BRITAIN" EN FEU. — Le "Miss Britain III", le canot-automobile de Hubert Scott-Paine, est la proie des flammes à Poole Harbor, Angl.

A Stadacona

Deux joutes de balle molle sont au programme pour dimanche après-midi à Stadacona. Dans l'une on verra le Portelance aux prises avec le I.-A. Fortin, l'autre mettra en présence le J.N.C. et les Pingos pour le championnat de la ligue Nationale.

DEFICITS FORMIDABLES DU BASEBALL

Toronto, 12. (P. C.). — Les secrets du baseball organisé sont dévoilés aujourd'hui à la suite de la série mondiale avec la publication exclusive de chiffres approximatifs pour la saison 1933 révélant un déficit de huit cent mille dollars de la part de onze clubs de ligues majeures.

Malgré le travail du bureau chargé de maintenir seulement la publication de rapports favorables aux intérêts des moguls du baseball, les chiffres en mains sont considérés comme très près de la réalité et montrent de plus le rapide déclin de cette industrie sportive qui avait des chiffres dans les quinze millions autrefois.

Seulement quatre clubs, le New-York Yankee, les Giants, les Boston Braves et le Washington ont enregistré un profit dans l'année. Philip K. Wrigley a admis que les Cubs n'avaient pas eu une saison profitable mais on croit que le Chicago de la Nationale a pu boucler son budget. Le Boston a terminé avec un déficit de $50,000 et même les recettes enregistrées par les Yankees ont désappointé le colonel Ruppert.

Les clubs de la ligue Américaine ont été encore plus éprouvés. Le Détroit et le St-Louis auraient perdu $105,000 chacun; le Chicago $85,000; le Cleveland $80,000; le Philadelphie $70,000 et le Boston $65,000.

Le propriétaire Gerald Nugent a été le plus dûrement frappé de tous les magnats de la Nationale, croit-on, les Phillies enregistrant un déficit de $80,000.

Lutte à la Citadelle

On annonce qu'une intéressante séance de lutte sera offerte aux amateurs lundi soir, le 16 octobre, à la Citadelle. Des lutteurs de la Citadelle et du dehors seront au programme. L'organisateur de cette soirée est M. Lamontagne, un lutteur d'expérience. Il a actuellement sous contrat des lutteurs de talent et bien connus du public.

Les amateurs peuvent donc être assurés d'assister à une séance qui les intéressera du commencement à la fin. La liste comprendra 6 rencontres et tous les lutteurs qui y figurent sont sous contrat de sorte qu'il ne se produira pas de malentendus.

La salle où sera donnée la séance de lutte est très spacieuse et peut accommoder un grand nombre de spectateurs : les amateurs peuvent être certains d'y trouver tout le confort possible.

Nous publierons quelques noms demain matin et l'on réserve une bonne surprise.

Comme par le passé, les profits de cette soirée seront attribués au fond de récréation des employés de la Citadelle.

La populaire fanfare du 22e Régiment sera encore au programme.

Harridge critique

Atlantic City, 12 — William Harridge, président de la ligue Américaine a déclaré, que les réductions de salaires et des dépenses en général deviendraient impératives à moins que les propriétaires de clubs ne participent eux aussi aux pertes de la ligue.

Il a ajouté en même temps quelques paroles de critique sur la punition que l'arbitre Charley Moran a infligée à Heinie Manush en le chassant du terrain à la quatrième partie de la série.

"L'arbitre Moran, a-t-il dit, a été trop sévère, lorsqu'il a chassé Manush du terrain. Manush n'avait pas commis un délit si flagrant qu'une punition aussi sévère fut rendue nécessaire dans une partie de cette importance. La série elle-même était si courte qu'une partie de plus ou de moins se traduisait en déficit sensible tant pour les joueurs que pour les propriétaires de clubs. L'arbitre Moran aurait dû déserver sa décision pour la référer au juge Landis après la partie. "Parlant ensuite de la ligue en général, le président a exprimé l'opinion que la N. R. A. aidera le baseball l'année prochaine.

"A tout considérer, la ligue Américaine a eu une bonne saison, a-t-il continué. Mais une autre réduction dans les dépenses, ce qui veut dire dans les salaires, deviendra nécessaire pour rejoindre les deux bouts, si les propriétaires de clubs se refusent à participer aux pertes. Les joueurs eux-mêmes réalisent cet état de choses. Je ne crois pas qu'une seule équipe de l'Américaine puisse montrer quelque profit cette année."

TRENTE RONDES DE BOXE POUR L'OUVERTURE DU GYMNASE LOCAL CE SOIR

L'ouverture du gymnase local, qui aura lieu ce soir, devrait remporter un gros succès si l'on en juge par le magnifique programme de boxe que Gérard Duquet présentera aux amateurs. Une rencontre de six rondes et six de quatre rondes, voilà le bilan de cette soirée, qui commencera à 8 h. 30 précises.

La finale de six rondes mettra aux prises Aurélien Lamothe, 104 lbs, et Albert L'Heureux, de la Citadelle, 100 lbs. Tous deux ont la ferme intention de gagner. Lamothe pour bien démontrer que la réputation qu'on lui a faite dernièrement n'est pas fausse, tandis que son adversaire a à coeur de se venger de la défaite qu'il subit à St-Raymond aux mains de Lamothe.

René Cantin, que les amateurs n'ont pas vu aussi depuis assez longtemps, rencontrera Young Gotch dans la semi-finale de cette soirée. Ces deux boxeurs, dont la réputation n'est plus à faire, supporteront très bien la rencontre principale, croyons-nous, car si l'un est plus scientifique et dur cogneur, l'autre a pour lui tenir tête son endurance et son ardeur au combat.

Dans les préliminaires, il y a beaucoup de nouvelles figures pour le public local, mais ce sont tous de jeunes boxeurs bien entrainés chez qui l'idée de vaincre domine tout, la science étant remplacée par le "slugging", ce qui plait toujours aux amateurs.

Bobby Roberts boxera contre Charles Simard, Lou Sauviat contre Al. Desmeules, un nouveau protégé de Gene Létourneau. Phil. Belleau fera face à Lionel Proulx alors qu'un autre "poulin" de "Gene", Kid Bouchard fera lu laussi face à Young Gagné. Une autre rencontre de quatre rondes complétera ce programme qui, on peut le voir, sera des plus intéressants.

La Commission de boxe sera représentée à cette soirée par plusieurs de ses membres, plusieurs personnalités assisteront à la soirée dont quelques-uns de nos échevins, ainsi que plusieurs de nos bons avocats locaux. Donc, qu'on se rappelle l'adresse, Gymanse Local, 262 rue Ste-Hélène, coin St-Anselme.

LA BOXE

Detroit — Eddie Cool, 137 1-2, Philadelphie, bat aux points Harry Dublinsky, 140 1-4, chicago (10); Sammy Slaughter, 164, Terre Haute, Ind., gagne par K. O. T. sur Freddie Heinz, 165, Saginaw, Mich., (3); Chuck Woods, 138, Détroit, bat aux points Marty Gornick, 139, Pittsburgh, (6).

Quincy, Ill. — Kid Leonard, 162, East Maline, Ill., bat aux points Alien Matthew, 158, St. Louis (10).

Los Angeles — Steve Hamas, 191 Passaic, N. J., gagne par K. O. sur Benny Miller, 177, Los Angeles, (4); Art. Laskey, 191, Minneapolis, gagne par K. O. sur Walt Willis, 197, San Francisco, (3).

Cincinnati — Smokey Maggard, 162, Dayton, Ky., et Stonewall Jackson, 160, Cincinnati, annulent (8); Cliff McWhirter, 127, London, Ont., bat aux points Pee Wee Weghorn, 122, Cincinnati, (6).

Oakland, Calif. — Paulie Walker, 149 1-2, Trenton, N. J., bat aux points Tony Curro, 145 1-2, New-Yory, (10).

LA LUTTE

New-York, — Jim McMillen, 225, Chicago et Fred Brubmefer, 202, Iowa, annulent.

Cleveland — Leo Numa, Seattle, défait Jack Washburn, Chicago, 24:16 (Washburn disqualifié).

Chez les damistes

Tous les damistes qui sont inscrits dans le concours de l'association indépendante sont priés de prendre note qu'à l'avenir toutes les parties devront être jouées au Gymnase National, rue St-Joseph, et que le concours est suspendu jusqu'à lundi pour des raisons majeurs. L'association est en pourparlers avec la Fédération d'Amérique et sera affiliée dans quelques jours. Lundi soir il y aura grande assemblée au Gymnase.

La première constatation de la transmission de la malaria aux oiseaux par les moustiques en Angleterre, vient d'être faite, et elle a été l'objet d'un rapport.

UN VOYAGE DE PECHE

Une pêche fructueuse faite par MM. J.-B. Dubeau, J.-B. Trudel et Onésime Bédard au lac David, récemment.

Lutte à l'Aréna Jonquière-Kénogami

Une foule de près de 2,000 personnes s'est rendue à l'aréna Jonquière-Kénogami, dimanche le 8 octobre, afin de voir Tony Mastroni, 182 livres, de Toronto, prendre sa revanche sur le fameux "Bull Dog" d'Hébertville, Jean Henri, 178 livres. Comme chacun le sait, lors de sa dernière rencontre avec Henri, Mastroni fut blessé et dût prendre plus d'un mois de repos. Alors Mastroni monta dans l'arène bien décidé de vaincre et Jean Henri de son côté avait la prétention de ne pas se laisser battre. Cet engagement fut des plus rudes, car Jean Henri est un lutteur très brutal et il le fut dimanche à l'extrême, à tel point que l'arbitre, M. Maurice Letchford, lutteur bien connu de Montréal, dût le disqualifier dans le dernier engagement. Parfois même, Letchford dût lutter avec Henri, qui ne voulait pas lâcher prise ou bien lorsque indigné il se jettait de plein gré sur l'arbitre. Toutefois Mastroni ne se laissa pas brutaliser sans riposter et les deux lutteurs étaient dans un mauvais état lorsque la rencontre fut terminée. Mastroni prit la première chûte en 21 minutes. Jean Henri prit la deuxième en 8 minutes. Le troisième engagement fut le plus rude, car Henri sans doute fatigué, boxa beaucoup plus qu'il ne lutta. L'arbitre après plusieurs avertissements dût disqualifier Henri qui ne voulait plus rien comprendre et accumulait les coups défendus à la lutte.

Dans la semi-finale, on vit aux prises, Léo Vallée de Jonquière, 133 livres, contre Léo Boucher, de St-Joseph d'Alma, 135 livres, cette rencontre était de deux dans trois à finir et pour le titre de champion poid-léger, des comtés Lac St-Jean-Chicoutimi. Cette rencontre fut complètement dénudée de rudesse et ce fut de la vraie lutte scientifique que les spectateurs goûtèrent. Au début du combat, les deux adversaires semblaient d'égale force, mais Vallée était plus rapide. Après vingt-et-une minutes de prises et de contre-prises intéressantes, Vallée coucha Boucher au matelas avec un double Nelson. Dans le deuxième engagement, Boucher se montra très agressif et après cinq minutes il rivait les épaules de Vallée au matelas. Les deux lutteurs revinrent bien décidé de gagner au troisième engagement. Tous deux étaient fort prudents afin de ne pas être pris par surprise. Toutefois, Vallée qui comptait la plus grande partie de partisans dans l'aréna, ne voulait les désappointer par une défaite aussi ce ne fut pas long après plusieurs dures prises, il attrappa Boucher et il lui riva les épaules par un écrasement général, le tout en trois minutes et demie de lutte. Un tonnerre d'applaudissements salua la victoire de Vallée, et sa mère qui était présente, se hâta de l'embrasser et de le féliciter.

Dans les préliminaires, Young Mastroni, de Jonquière, 110 livres, annula avec Young Paradis, 108 livres, de Jonquière.

Antonio Pilote, 128 livres, de Jonquière, annula en 15 minutes, avec Abel Hudon, 126 livres, de Bagotville.

Guillaume Basque 155 livres, de Jonquière bat J.-B. Robin, 150 livres, de Chicoutimi, en 4 minutes.

Chez les Ouvriers

Au Secrétariat

CE SOIR: Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc.

DEMAIN: Union Catholique des manoeuvres de Québec.

Bourse du Travail

CE SOIR: Fraternité Nationale des cordonniers monteurs de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR: Fraternité des chaudronniers, local 601.

DEMAIN: Fraternité des wagonniers de chemins de fer, local 283.

La Bourse

Washington, 11.—L'enquête menée par une commission du Sénat sur les opérations de Bourse à New-York, s'est élargie aujourd'hui pour embrasser toutes les bourses américaines, y compris le Curb de New-York.

Une enquête

Washington, 11.— M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat, a donné instructions aujourd'hui à l'ambassade des Etats-Unis en Allemagne de vérifier en quoi consisteraient les poursuites que le gouvernement du Reich a promis d'intenter contre les gardes d'assaut coupables de voies de fait sur la personne de citoyens américains.

Le match Lamothe vs L'Heureux

Ludger Lamontagne, le gérant de Aurélien Lamothe nous a remis ce matin la déclaration suivante.

Je veux que tout se fasse comme pour une véritable bataille. C'est bien entendu Lamothe ne donne plus d'exhibition et si L'Heureux ne s'en vient que pour donner une exhibition, il est aussi bien de rester à la Citadelle, lui le "champion des soldats".

Il a été bel et bien battu à St-Raymond, et s'il prétend qu'il n'était pas en condition, qu'il le soit ce soir, mais avec ses mains bien bandées et tapées; il a droit certainement à une revanche, je suis prêt à la lui donner; mais dans un véritable combat.

Lamothe en est rendu à sa 49ème bataille, et je n'ai sûrement pas l'intention de la perdre; il y a plus de 10 mois qu'Aurélien ne s'est pas battu à Québec même, et c'est pourquoi je compte que mes amis et les siens ne manqueront pas la chance de voir les progrès qu'a pu faire Lamothe, depuis sa dernière bataille ici.

HEROS DE LA SERIE. — MEL OTT, voltigeur des Giants et héros des frappeurs de la série mondiale choisit son bâton favori pour les grandes parties.

LE GROUPE SENIOR

Montréal, (P. C.) — Le groupe Senior de la Quebec Amateur Hockey Association aura une cédule de 52 parties cette année avec des double headers le merdredi dans la soirée et les dimanches dans l'après-midi.

La cédule commencera le 8 novembre et se terminera le 14 février. Le McGill et le Victoria qui ne veulent pas jouer le dimanche joueront chacun douze parties chacune comptant pour trois points pendant que les cinq autres clubs, Canadien, Royals, Columbus, Verdun et St-François joueront 16 parties comptant chacune pour deux points.

SHEPARD AUX BRUINS

Boston, (P. C.) — Art. Ross, gérant des Boston Bruins a annoncé, hier, l'achat de Johnny Shepard, ailier de gauche des New-York Americains. Shepard, le premier compteur des Américains l'an dernier joua déjà avec le Détroit. Les Bruins avaient essayé de l'acheter il y a trois ans.

Il compta 17 points et neuf assists l'an dernier pour un total de 26 points. Avec l'addition de Shepard et de Gracie qui compta 22 points pour les Toronto Maple Leafs, les Bruins ont ajouté des joueurs qui enregistrèrent 26 points et 22 assists l'an dernier. Ross a déclaré qu'il avait encore deux autres marchés en vue.

ILS JOUENT DUREMENT. — L'équipe de football des prisonniers de Sing-Sing est trop brutale pour l'équipe des policiers. Ils transportent ici une de leurs victimes hors du champ.

NOUVEL HONNEUR A JAMES FOXX

New-York. (A. P.) — James Emery Foxx, le roi des coups de circuit dans les ligues de baseball majeures a été nommé aujourd'hui par les Experts comme le joueur le plus utile de la ligue Américaine pour la seconde année consécutive.

Seulement deux autres étoiles dans une ou l'autre ligue ont déjà eu cette extraordinaire distinction. Walter Johnson quand il était l'étoile de l'escouade de lanceurs du Washington, gagna cette récompense en 1913 et répéta en 1924. L'année qu'il aida les Senators à gagner leur première série mondiale, Rogers Hornsby gagna la même distinction dans la ligue Nationale en 1925 et répéta en 1929.

Foxx a été choisi comme premier joueur encore par les représentants de l'Association des rédacteurs du baseball de l'Amérique dont Denman Thompson du Washington Star est le président.

Le premier but des Athletics a subi une vive concurrence dans le scrutin de la part de deux rivaux du Washington, le gérant Joe Cronin et Heinie Manush, mais il en émergea avec une bonne majorité.

Les facteurs décisifs en faveur de Foxx furent que en plus d'avoir retenu la couronne des frappeurs de circuits, il venait en tête de tous les frappeurs de la ligue Américaine, avec une marque non officielle de .355 venant ensuite en tête de tous lès frappeurs des deux ligues dans le département des points comptés sur les coups avec 159.

Défaite des Commissioners

L'équipe de football de l'école St-Patrick a remporté un magnifique succès hier après-midi dans une partie régulière de la ligue intercolaire locale. Les St.Pat's battirent les Commissioners au score de 8 à 2 dans une partie intéressante au possible et devant une bonne assistance.

LES PLUS UTILES DANS L'AMERICAINE

New-York. (P.A.) — Voici la liste des joueurs qui ont été désignés comme les plus utiles dans la ligue Américaine depuis 1911:

x-1911—Ty Cobb, Détroit.
x-1912—Tris Speaker, Boston.
x-1913—Walter Johnson, Washingt'n.
x-1914—Eddie Collins, Philadelphie.
1922—George Sisler, St-Louis.
1923—Babe Ruth, New-York.
1924—Walter Johnson, Washingt'n.
1925—Roger Peckinpaugh, N.-Y.
1926—George Burns, Cleveland.
1927—Lou Gehrig, New-York.
1928—Mickey Sochrane, Philadel.
xx-1929—Lew Fonseca, Cleveland.
xx-1930—Joe Cronin, Washington.
z-1931—Lefty Grove, Philadelphie.
z-1932—Jimmie Foxx, Philadelphie.
z-1933—Jimmie Foxx, Philadelphie.

(x) Non officiel. Chalmers Award, plus tard accepté par la ligue Américaine.

(xx) Non officiel; (par la Presse Associée).

(z) Non officiel, (par les rédacteurs sportifs).

Au Gymnase National

Les frais de la finale du programme de lutte que présentera le gymnase National demain soir, seront faits par deux des meilleurs poids-lourds légers du Canada, Jack Larouche et Bob Castros. Ce sera là une rencontre de première valeur car la réputation des deux hommes n'est plus à faire.

Maurice Bertrand luttera en semi-finale contre Roland Tremblay. En voilà encore deux qui ne se ménageront pas et qui feront l'impossible pour remporter la victoire.

Irénée Roy, qui est reconnu comme le champion poids-léger de la Citadelle, rencontrera Gilbert, un solide gaillard qui a passé l'été à s'entrainer à Valcartier.

Paul Doyon et Willie Dubeau fourniront une préliminaire de 20 minutes. La levée du rideau se fera entre Eugène Lafrance et Adjutor Cloutier.

(Communiqué).

24 côte du Palais **DR L. ROBERT** TEL.: 2-1003

Ex-élève des Hôpitaux de Paris

Spécialiste : Maladie de la peau et du cuir chevelu
Maladies vénériennes

J.-B. Laliberté Ltée

présente les NOUVEAUX

PALETOTS

Demi-Saison et d'Hiver

Pour Hommes et Jeunes Gens

—GROS ULSTERS
—RAGLANS A CEINTURES
—MODELES AJUSTES
—CHESTERFIELDS A COL VELOURS
—NOUVEAUX "DRAPE"

$19.50
$22.50
$34.50

Rien de plus élégant de plus chic, et de plus pratique en même temps, que ces nouveaux paletots. Un choix superbe de nouvelles teintes de Brun, Gris fer, Drab, Bleu marine, etc. Venez aujourd'hui choisir votre Paletot, même si vous ne voulez pas en prendre livraison immédiatement. Faites-le réserver !

Si vous désirez une qualité supérieure, nous avons les —

MONTAGNACS "CROMBIES"
CARR'S "ELYSIANS"
TISSUS "ALPINE"

et autres tissus Anglais de qualité supérieure.

VOYEZ NOS VITRINES

J.-B. Laliberté LIMITEE

145 rue Saint-Joseph -:- Québec

SI vous souffrez de :

Faiblesse
Maux de reins
Rhumatisme
Epuisement
Maux d'estomac
Fatigue
Malaise général

occasionnés par l'affaiblissement de tout le système

prenez, Messieurs, les PILULES MORO; elles sont toujours employées avec grand succès

PILULES MORO

pour les Hommes

Cie Médicale Moro, 1570, rue St-Denis, Montréal.

LE BON VIEUX 5¢ PEG TOP

50 ANS DE QUALITE RECONNUE

LES QUILLES A L'ASSOCIATION DES EMPL. C.

La cédule suivante vient d'être préparée pour la saison de quilles de l'Association Sportive des Employés Civils :

Oct. 13, Trésor I vs Colonisation, allées 2 et 3; Auditeur vs Agriculture III allées 4 et 5.

Oct. 16, Agriculture I vs Terres et Forêts II, allées 4 et 5; Agriculture II vs Accidents du Travail I, allées 2 et 3.

Oct. 18, Accidents du Travail II vs Agriculture IV, allées 2 et 3; Terres et Forêts I vs Revenu allées 4 et 5; Travaux Publics I vs Travaux Publics II, allées 7 et 8; Affaires Municipales vs Trésor II, allées 9 et 10.

Oct. 20, Trésor I vs Agriculture III, allées 4 et 5; Auditeur vs Colonisation, allées 2 et 3.

Oct. 23, Agriculture I vs Travaux Publics II, allées 2 et 3; Agriculture II vs Trésor I, allées 4 et 5.

Oct. 25, Terres et Forêts I vs Auditeur, allées 2 et 3; Accidents du Travail II vs Trésor I, allées 4 et 5; Affaires Municipales vs Accident du Travail I, allées 7 et 8; Travaux Publics I vs Terres et Forêts II, allées 9 et 10.

Oct. 27, Agriculture III vs Colonisation, allées 2 et 3; Revenu vs Agriculture IV, allées 4 et 5.

Oct. 30, Agriculture I vs Trésor I, allées 4 et 5; Agriculture II vs Affaires Municipales, allées 2 et 3.

Nov 2, Terres et Forêts II vs Accidents du Travail I, allées 2 et 3; Travaux Publics I vs Terres et Forêts I, allées 4 et 5; Accidents du Travail II vs Auditeur, allées 7 et 8; Trésor II vs Travaux Publics II, allées 9 et 10.

Nov. 3, Agriculture III vs Revenu, allées 4 et 5; Colonisation vs Agriculture IV, allées 2 et 3.

Nov. 6, Agriculture I vs Agriculture III, allées 2 et 3; Agriculture II vs Colonisation, allées 4 et 5.

Nov. 8, Affaires Municipales vs Auditeur, allées 2 et 3; Travaux Publics I vs Revenu, allées 4 et 5; Terres et Forêts I vs Accidents du Travail I, allées 7 et 8; Accidents du Travail II vs Travaux Publics II, allées 9 et 10.

Nov. 10, Trésor I vs Terres et Forêts II, allées 2 et 3; Agriculture IV vs Trésor II, allées 4 et 5.

Nov. 13, Agriculture I vs Agriculture II, allées 4 et 5; Colonisation vs Revenu, allées 2 et 3.

Nov. 15, Terres et Forêts I vs Terres et Forêts II, allées 2 et 3; Affaires Municipales vs Travaux Publics I, allées 4 et 5; Accidents du Travail II vs Acidents du Travail I, allées 7 et 8; Agriculture III vs Trésor II, allées 9 et 10.

Nov. 17, Auditeur vs Travaux Publics II, allées 2 et 3; Trésor I vs Agriculture IV, allées 4 et 5.

Nov. 20, Agriculture I vs Affaires Municipales, allées 2 et 3; Agriculture II vs Travaux Publics, allées 4 et 5.

Nov. 22, Terres et Forêts I vs Colonisation, allées 2 et 3; Accidents du Travail vs Agriculture III, allées 4 et 5; Auditeur vs Revenu, allées 9 et 10.

Nov. 24, Agriculture IV vs Travaux Publics II, allées 2 et 3; Trésor II vs Terres et Forêts IV, allées 4 et 5.

Nov. 27, Agriculture II vs Travaux Publics II, allées 2 et 3; Agriculture I vs Travaux Publics I, allées 4 et 5.

Nov. 29, Affaires Municipales vs Terres et Forêts II, allées 2 et 3; Accidents du Travail I vs Revenu, allées 4 et 5; Agriculture III vs Agriculture IV, allées 7 et 8; Terres et Forêts I vs Accidents du Travail II, allées 9 et 10.

Déc. 1, Colonisation vs Trésor II, allées 2 et 3; Trésor I vs Auditeur, allées 4 et 5.

Déc. 4, Agriculture I vs Terres et Forêts I, allées 2 et 3; Agriculture II vs Accidents du Travail II, allées 4 et 5.

Déc. 6, Affaires Municipales vs Agriculture IV, allées 2 et 3; Colonisation vs Travaux Publics II, allées 4 et 5; Travaux Publics I vs Auditeur, allées 7 et 8; Agriculture III vs Accidents du Travail I, allées 9 et 10.

Déc. 1, Trésor I vs Trésor II, allées 2 et 3; Revenu vs Terres et Forêts, allées 4 et 5.

Déc. 11, Agriculture II vs Revenu, allées 2 et 3; Agriculture I vs Colonisation, allée 4 et 5.

Déc. 11, Agriculture II vs Revenu, allées 2 et 3; Agriculture I vs Colonisation, allées 4 et 5.

Déc. 13, Auditeur vs Agriculture IV, allées 2 et 3; Affaires Municipales vs Terres et Forêts, allées 4 et 5; Trésor I vs Travaux Publics II, allées 7 et 8; Travaux Publics I vs Accidents du Travail II, allées 9 et 10.

Déc. 15, Agriculture III vs Terres et Forêts II, allées 2 et 3; Trésor II vs Accidents du Travail I, allées 4 et 5.

Déc. 18, Colonisation vs Terres et Forêts I, allées 4 et 5; Agriculture I vs Accidents du Travail II, allées 2 et 3.

Déc. 20, Colonisation vs Terres et Forêts II, allées 2 et 3; Travaux Publics II vs Agriculture III, allées 4 et 5; Auditeur vs Accidents du Travail I, allées 7 et 8; Affaires Municipales vs Trésor I, allées 9 et 10.

Déc. 22, Revenu vs Trésor II, allées 2 et 3; Travaux Publics I vs Agriculture IV, allées 4 et 5.

Janvier, 8, Agriculture II vs Trésor I, allées 2 et 3; Agriculture I vs Auditeur, allées 4 et 5.

Janvier 10, Travaux Publics I vs Accidents du Travail I allées 2 et 3; Affaires Municipales vs Agriculture III, allées 4 et 5; Terres et Forêts I vs Trésor II, allées 7 et 8; Accidents du Travail II vs Colonisation, allées 9 et 10.

JJanvier 12, Revenu vs Travaux Publics II, allées 2 et 3; Agriculture II vs Agriculture IV, allées 4 et 5.

Janvier 17, Affaires municipales vs Colonisation, allées 2 et 3; Travaux Publics I vs Agriculture III, allées 7 et 8; Terres et Forêts II vs Accidents du Travail II, allées 4 et 5; Travaux Publics II vs Accidents du Travail I, allées 9 et 10.

Janvier, 19, Trésor II vs Auditeur, allées 2 et 3; Terres et Forêts I vs Trésor I, allées 4 et 5.

Janvier 22, Agriculture II vs Auditeur, allées 2 et 3; Agriculture I vs Agriculture IV allées 4 et 5.

Janvier 24, Trésor II vs Accidents du Travail II, allées 2 et 3; Travaux Publics I vs Trésor allées 4 et 5; Terres et Forêts I vs Agriculture III, allées 7 et 8; Colonisation vs Accidents du Travail I, allées 9 et 10.

Janvier 26, Travaux Publics II vs Terres et Forêts II, allées 4 et 5; Revenu vs Affaires Municipales, allées 2 et 3.

Janvier 29, Agriculture I vs Trésor II, allées 2 et 3; Agriculture II vs Agriculture III, allées 4 et 5.

Janvier 31, Affaires Municipales vs Accidents du Travail II, allées 2 et 3; Travaux Publics I vs Colonisation, allées 4 et 5; Terres et Forêts I vs Travaux Publics II, allées 7 et 8; Trésor I vs Revenu, allées 9 et 10.

Fév. 2, Auditeur vs Terres et Forêts II allées 2 et 3; Accidents du Travail I vs Agriculture IV, allées 4 et 5.

FORMATION DES EQUIPES

Agriculture I:—
Morin, Edgar capt.; Gélinas, Georges; Fréchette, L.; Martin, A.; Harton, LY-N.; Dubois, T.

Agriculture II:—
Ferron, R., capt.; Lafrance, L; L'Esperance, R.; Sabourin, R.; Gendron, A.; Larue, M.

Agriculture III:—
Poirier, H. capt.; Turgeon, R.; Morin, Paul; McGoughh P.-E.; Fraser, R.; Delfausse, M.

Agriculture IV:—
Savard, R., capt.; Marier, Régent; DeBelleval, L.; Caron, J.; Descoteaux, J.-L.; Bérubé, L.

Trésor I:—
Desmarais, R.-L., capt.; Meador, E.-L.; Pouliot, J.-M.; Taylor, J.-P.

Trésor II:—
Pearson, E., capt.; Oughtred, C.-M.; Lower, M.; Proulx, R.

Commission I:—
Molleur, O.-G., capt.; Bradley, R.-A.; Rondeau, J.; Morency, A.-L.-P.;

Commission II:—
Delâge, J., capt.; Robillard, D.; Gagné, B.; Sirois, L.-P.; Paquet, J.-A.

Travaux Publics I:—
Vallerand, G., capt.; Gaudet, Ed.; Fournier, E.; Chabot, A.; Bruneau, C.; Gignac, Mike.

Travaux Publics II:—
Vallerand, G., capt.; Gaudet, Ed.; Fournier, E.; Chabot, A.; Bruneau, C.; Gignac, Mike.

Travaux Publics II:—
Dupuis, R., capt.; Morel, Jos.; Boileau, Paul; Fontaine, L.; Laverdiere, L.-P.

Terres et Forêts I:—
LeRouzes, G., capt.; Clavet, Roméo; Beaulieu, Gérard; Malouin, Mar; Boivin, L.-P.; Power, L.-J.; Gauthier, G.

Terres et Forêts II:—
Lemay, Paul, capt; Hébert, A.-D.; Vézina, Maurice, Tardif, Léo; Fafard, A.

Auditeur:—
Lemieux, Yves, capt.; Wright, C.; Carrier L.-A.; Leclerc, L.; Kerr, H.-J. Vézina, G.-E.

Affaires Municipales:—
Beauchemin, L., capt.; Lamonde, G.; Delabruyère, L.-B.; Clark, J.; Lavallée, J.

Revenu:—
Grenier, F., capt.; Gosselin, M.; Paradis, J.; Charland J.; Charland, T.-H.; Levellé, P.-H.; Kelly, M.-J.

Colonisation:—
Beaudet, Irénée, capt.; Martel, Jos.; Couture, Alfred; Saindon, René.

L'Aréna Jonquière-Kénogami

Notre promoteur local s'est surpassé pour organiser sa dernière séance de lutte de la saison; en effet malgré quatre bonnes préliminaires, il présentera deux finales qui ne manqueront pas d'être très intéressantes, avec les valeureux lutteurs qui en feront les frais. La dernière finale sera entre Jean Henri, 182 livres d'Hébertville, le "Bull Dog" du Lac St-Jean, et le lutteur très rude que nous connaissons, et Maurice Letchford, 170 livres, de Verdun. Maurice Letchford est un des meilleurs lutteurs du Canada dans son poid et de plus il est un des bons arbitres. Ceux qui étaient à l'aréna dimanche dernier, l'ont vu arbitrer la rencontre Jean Henri et Mastroni et nous savons avec quel vigueur et quel sang froid il mit Jean Henri à sa place, lorsque celui-ci ne voulut pas écouter. Nous savons aussi que lorsque Henri mécontent et fâché se jetta sur lui, avec quelle force il se libéra pour faire continuer le combat. De plus Letchford n'a pas craint de disqualifier Henri lorsque celui-ci, devenu trop brutal ne voulut pas écouter ses avertissements. Henri a une dent contre Letchford depuis dimanche, il sera intéressant de le voir à l'oeuvre, mais Letchford entend bien se défendre.

La première finale sera entre Tony Mastroni, 182 livres, de Toronto et Jim Perkim, 190 livres de Montréal. Comme chacun le sait Parkim a déjà lutté contre Mastroni à l'aréna ce printemps et Parkim livra un combat de toute beauté contre Mastroni, qui l'emporta par une faible marge. Parkim après avoir connu une bonne saison de lutte à Montréal nous revient bien décidé de prendre une revanche et racheter sa défaite aux mains de Mastroni.

Dans les préliminaires, nous verrons Léo Vallée, 134 livres, de Jonquière, qui a si vaillamment conquis le titre de champion poids-léger des deux comtés dimanche dernier, contre Abel Hudon, 126 livres, de Bagotville. Vallée a la science et Hudon passe pour un homme très fort dans son poid, que fera Vallée?

Cow Boy Dufresne, 180 livres, Jonquière, rencontrera Jos. Nadeau, 170 livres, de Kénogami. Ce combat est la réponse du défi lancé à Cow Boy par Nadeau.

Guillaume Basque qui n'a pas connu de défaite cette saison, rencontrera Kid Adams de Kénogami à la suite d'un défi lancé par Adams. Basque a l'habitude de ne pas lambiner avec un adversaire, que fera-t-il contre celui-ci? La première préliminaire n'est pas encore organisée.

CORS

Le Mal Cesse Immédiatement !

Traitement assuré et rapide

ORTEILS SENSIBLES Soulagés à l'instant !

Avec les Zino-pads du Dr Scholl vous avez les merveilleux résultats suivants: en une minute tout le mal a disparu. En dix secondes les orteils endoloris par les chaussures trop justes cessent de faire mal. La cause—la pression des chaussures—est terminée immédiatement. Employés avec les *Disques médicamentés* séparés, inclus dans chaque boîte, ces coussins minces, calment et soulagent rapidement et font disparaître les cors en toute sûreté. Achetez-en une boîte dès aujourd'hui. Dans tous les magasins de chaussures et pharmacies.

Zino-pads du Dr Scholl

St-Romuald

Prochain euchre

On nous prie d'annoncer qu'un euchre aura lieu le 9 novembre à l'école de New Liverpool au profit de la patinoire. Les organisateurs de cette partie de cartes compte sur l'encouragement du public amateur de cartes. Il y aura de nombreux et jolis prix à gagner.

Funérailles de M. Clouston

Jeudi dernier, le 5 octobre, ont eu lieu en cette paroisse les funérailles de feu M. Thomas Clouston, autrefois de cette paroisse et décédé à Lévis, à l'âge de soixante-quatorze ans et quelques mois. Les porteurs pour la dépouille mortelle étaient MM. Antoine Bérubé, Edouard Labrie, Alfred Demers et Joseph Bélanger, Sr. M. Edouard Lambert portait la croix. Le deuil était conduit par ses beaux-frères, MM. Thomas Boucher, Arthur Tremblay et Patrick Hayes, sr. Ses neveux MM. Patrick Hayes Jr, Robert Boucher, Evanse Boucher, Joseph Clouston, Donat Clouston, Valmore Tremblay, Marc Tremblay, Philippe Tremblay; ses petits-neveux, MM. Armand Clouston et Paul Clouston, ses cousins MM. Johnny Clouston, sr., Johnny Clouston jr., Joseph Letellier et Johnny Côté.

A l'église la levée du corps fut faite par M. le curé E.-A. Dupont et le service fut chanté par M. le vicaire P.-E. Pelchat. Dans le cortège funèbre nous remarquions MM. Malcolm Slater, Lauréat Brousseau, Remi Laliberté, Omer Martel, Louis Lacroix, Pierre Ferland sr, Pierre Côté, Pierre Sirois, Edgar Côté, Jean Clusiault, Pierre Cantin, Arthur Boucher, Joseph Huard, Arthur Bouchard, Arthur Roberge, Georges Généreux sr, Azarias Gagnon, Joseph Bélanger, jr, Pierre Duquet, Edouard Brousseau, Joseph Lagacé, Ernest Robitaille, Roland Dussault, Josephat Thiboutot, Joseph Lemelin, F.-X. Joncas, Georges Lacombe (Lévis), Misael Germain, Maurice Samson, Albert Paquet, Willie Levesque, Ovide Morency, Henri Ferland, Georges Bittner, Edmond Robitaille, Albert Seaborn, Joseph Garant, Wilfrid Roberge, Donat Couture, Victor Letarte, Joseph Laliberté, et encore plusieurs autres.

Après le service à l'église l'inhumation fut faite dans le cimetière de St-Romuald. Les funérailles étaient sous la direction de la Maison Georges Marcoux de cette paroisse. Nous réitérons aux membres de la famille, l'assurance de notre sincère sympathie.

Sans gêne

Une information indirecte parvenait ces jours derniers aux organisateurs des cours de solfège, que plusieurs personnes auraient bien aimé suivre ces cours, mais qu'elles y avaient renoncé parce qu'elles craignaient d'être appelées à chanter en solo devant les autres élèves et que cela les gênait. Qu'on ne se fasse pas une objection avec cette raison. Ceux ou celles qui désirent ne pas solfier ou chanter seuls, ne seront pas forcés de le faire. Même il est à présumer que dans le nombre assez considérable de ceux qui se sont inscrits qu'il y en a plusieurs qui ne se soucieront pas non plus d'agir en soliste, ce qui ne les empêche pas de venir cependant. Ainsi soyez sans gêne et sans crainte et inscrivez-vous le plus tôt possible, si c'est là la raison qui vous a empêchés de le faire jusqu'ici.

De passage

Mme Léonce Dostie, Mme Arthée Dostie, Miles Ange-Aimée, Simone et Murielle Dostie ainsi que Mlle Yvette Paradis et M. Léo Dostie, de Thetford-Mines, étaient de passage à St-Romuald, la semaine dernière, chez M. et Mme Amédée Dussault, de la rue Commerciale.

Au S.-Esprit

Bazar

Le bazar va très bien au St-Esprit. Tous les soirs, la salle est remplie à déborder. Il a un enthousiasme délirant.

Tout le monde gagne au Bingo.

Tous les jours, à 2 h. 30, il y a Euchre organisé par les différentes tables avec de beaux prix à gagner.

Le panier de provisions des Dames de Ste-Anne suscite un gros intérêt. Tout le monde a plusieurs chances de gagner.

Et les Demoiselles Enfants de Marie ont une superbe laveuse électrique. Seulement 5 sous le billet.

Les portes du bazar sont ouvertes tous les jours de 2 h. 30 à 5 heures. Et le soir de 8 heures à 11 heures.

Venez, chers amis, au Bazar du St-Esprit et vous vous y amuserez et retournerez chez vous enrichis, parce que tout le monde gagne.

Chers amis de Québec, venez au bazar du St-Esprit encourager une jeune paroisse. L'entrée est gratuite.

OUI, TOUT LE MONDE . . . EN MACHE!

Quand doit-on surtout prendre un BREUVAGE NOURRISSANT?

Le Cacao Fry sert à dix excellents usages comme breuvage. L'un de ceux-là est pour le déjeuner.

LA CIE FRY offre $2,500 POUR LA REPONSE

VOUS savez comme le lait seul est nourrissant. Avec addition de Cacao Fry, il l'est 45% de plus. Mais ce n'est pas là la seule raison pourquoi les mamans bien avisées donnent du Cacao Fry à leurs enfants. Ceux-ci aiment tellement la saveur de chocolat qu'ils prennent plus de lait et se développent mieux lorsqu'il leur est présenté sous forme de Cacao Fry.

Le Cacao Fry se digère facilement et apporte cette nutrition *additionnelle* dont tous les enfants ont besoin pour se développer et pour mieux résister au froid et aux atteintes de la maladie. Le Cacao Fry est le breuvage alimentaire le plus économique que vous puissiez acheter.

PARTICIPEZ A CE CONCOURS FRY DE $2,500

294 prix en argent sont offerts pour disposer dans l'ordre que l'on croit être celui de leur popularité, les *dix usages* mentionnées plus loin, auxquels sert comme breuvage le Cacao Fry.

VOICI CES PRIX:

Premier prix	$400
Second prix	$300
Troisième prix	$250
Quatrième prix	$150
Cinquième prix	$100
2 prix de $75 chacun	$150
3 prix de $50 chacun	$150
4 prix de $25 chacun	$100
20 prix de $10 chacun	$200
60 prix de $5 chacun	$300
200 prix de $2 chacun	$400

Voici les dix usages:

Pour le lunch — Pour les convalescents
Pour le déjeuner — Pour réchauffer
Pour les athlètes — Pour la bouteille "thermos"
Pour boire glacé — Pour prendre au coucher
Pour le souper — Pour enfants en tout temps

Sans vous occuper du tout de l'ordre dans lequel nous venons d'énumérer ici ces dix usages, disposez-les vous-même dans l'ordre que vous croyez être celui de leur popularité dans les familles en général.

Total de 294 prix se totalisant à $2,500.00

Le premier prix sera décerné à la personne dont la classification de ces dix usages se rapprochera le plus de l'ordre déterminé par le vote populaire comme étant celui qui doit être accepté comme exact. Le second prix ira à la personne dont la classification se rapprochera le plus de la première, et ainsi de suite. Dans le cas où deux personnes ou plus donneraient la même classification primée, l'argent du prix ou des prix sera distribué également entre elles.

Comment participer au Concours

Votre réponse doit être écrite sur le dos d'une étiquette prise sur une boite de Cacao Fry "Breakfast". Ecrivez simplement les dix usages, l'un au-dessous de l'autre, dans l'ordre que vous jugez être celui de leur popularité. Ecrivez ensuite en dessous votre nom et votre adresse lisiblement, en caractères majuscules imitant ceux d'imprimerie, et expédiez par la poste à l'adresse ci-dessous. Vous pouvez envoyer autant de réponses que vous voudrez en procédant comme suit:

L'étiquette d'une boite de 1 liv. est bonne pour deux entrées
L'étiquette d'une boite de ½ liv. est bonne pour une entrée
Les étiquettes de deux boites de ¼ liv. sont bonnes pour une entrée

Le concours est ouvert à toutes les personnes résidant au Canada, à l'exception des employés de la Compagnie Fry.

Les entrées qui ne seront pas conformes à ces conditions ne seront pas prises en considération.

Il ne saurait y avoir de correspondance en rapport avec ce concours.

Le concours se terminera le 15 novembre. Les noms des gagnants seront annoncés dans les colonnes de ce journal le ou vers le 15 décembre et les chèques seront ensuite immédiatement mis à la poste.

Tout le monde a une chance égale

Personne ne peut connaître à l'avance quel sera l'ordre dans lequel seront définitivement placés les dix usages. Cet ordre ne sera en effet connu qu'après le comptage des votes. De cette façon, en faisant le meilleur usage possible de votre jugement, vous avez autant de chance que quiconque de gagner un prix.

Vous pouvez envoyer autant d'entrées que vous voudrez, pourvu que ce ne soit pas après le 15 novembre. Adresser: Département du Concours, J. S. FRY & SONS (Canada) Limited, 2025, rue Masson, Montréal, P.Q.

328CF **BENEFICIEZ DU FRY ET PARTICIPEZ A CE CONCOURS**

Grande Présentation de

PALETOTS ET DE COMPLETS D'HIVER

Une collection énorme de **NOUVEAUX**

PALETOTS

à

$14.95

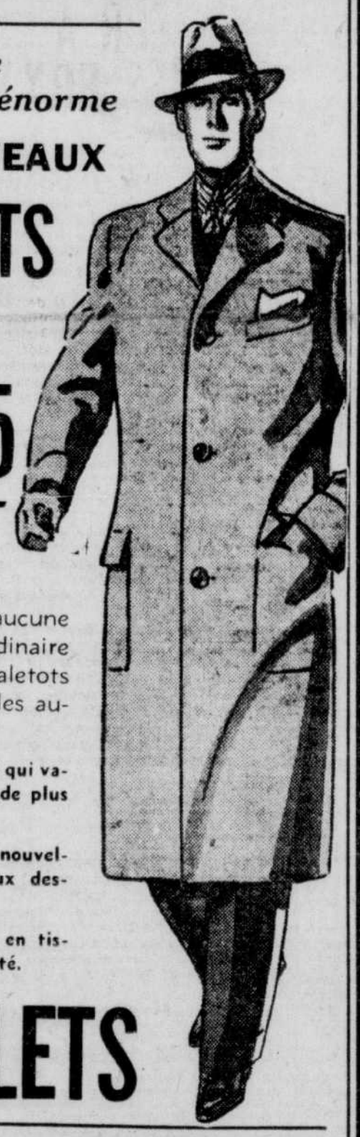

Vous n'aurez aucune idée de l'extraordinaire qualité de ces paletots tant que vous ne les aurez pas vus.

Ce sont des paletots qui valent plusieurs dollars de plus que ces bas prix.

Nouveaux modèles, nouvelles couleurs, nouveaux dessins.

Bien confectionnés en tissus de première qualité.

COMPLETS

A DEUX PANTALONS

Pour Hommes et Jeunes Gens **$17.50**

Vous connaissez la réputation de Mozart en Vêtements. Ce spécial y ajoutera encore. Un seul coup d'oeil sur ces nouveaux complets dans des dessins et couleurs agréable pour l'automne, bien confectionnés, et vous serez plus que jamais enthousiaste de faire votre choix. Chaque complet a été confectionné en Worsted et en Serge Botany marine. Un choix splendide de gris, brun et gris Oxford.

Conditions : paiements différés si désiré

MOZART LTEE

310 rue St-Joseph, Québec

Il en coûte que quelques sous par jour pour publier une petite annonce dans le "SOLEIL"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (Ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES
DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.
NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.
Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 50c l'insertion sur plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non réclamés".

46 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:
ALLIANCE LIMOILOU (Ltée) 138, 1re Rue, Tél. 4-0531
BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc, Tél. 605C
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0249
BOUVIN J.-B., restaurateur, 211, de la Couronne. Tél. 4-0382
CHAMBERLAND ART., 16, Ave Berthiaume, St-François d'Assise. Tél. 4-4559
GAGNON J.-ALB., épicier, 884 chemin Ste-Foy. Tél. 5862
GLOUTIER, Mlle H.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél. 1840
JOS. COTE, (Liée), Succursale No 1, 50, rue de la Couronne. Tél. 4-0243
Succursale No 2, 26, rue St-Jean. Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332, rue St-Jean. Tél. 2-0203
Succursale No 4, 15, rue Busde. Pauble Tél. 2-0288
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. Tél. 4-0592
Succursale No 6, 321 rue St-Joseph. Pauble Tél. 4-0032
Succursale No 7, 435, rue St-Jean. Tél. 4-0431
Succursale No 8, 103, rue St-Joseph. Tél. 4-0454
Succursale No 10, 95, rue St-Paul. Tél. 2-0341
Succursale No 11, 176, 3e Avenue. Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. Pauble Tél. 2-0395
Succursale No 13, 15, chemin Ste-Foy. Pauble Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. Tél. 2-0117
DEMERS, ALEX., restaurant, 117, de la Couronne. Tél. 4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. 4-5033
DION SIZAIRE, 786, St-Vallier. Tél. 4-0473
DUBE, JOSEPH, 152 St-Jean. Tél. 2-6190
DUMAS MAURICE, pharmacien, 343 St-Joseph. Tél. 4-3423
DUREC F.-X. LEON, 114, 14e rue. Tél. 1-962
DUSSAULT, Mme F., 74, 4e ave. Québec. Tél. 4-0226
GAGNON J.-EDG., 766, St-Vallier. Tél. 4-0432
GARNEAU L.-P., 470, rue St-François. Tél. 3-0032
GAUVIN Mme W., 1251B, rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE J.-E., tabagniste, 723 St-Joseph. Tél. 3-0738
GINGRAS ARTHUR, Avenue Royale, Beauport. Tél. 4-0662
GIROUX, ADELARD, 91, 6e rue, Limoilou. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84, de la Canardière. Tél. 4-1320
LALIBERTE, Em., restaurateur, 128, Montmagny. Tél. 4-0302
LEMIEUX ADJ., 109, avenue France, Limoilou. Tél. 3-1773
LEVESQUE J.-A., 1461½, 3e rue. Tél. 4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Lorette-ville B. P., 129. Tél. 113
MARTEL L.-E., pharmacien, 32 Côte du Palais. Tél. 3-4879
TROTTIER MATTHY, 595 de la Canardière. Tél. 4-0081
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159
ROCZE RENE, 2971½, 1ère Avenue. Tél. 4-0238
ROY Mlle B., 193, rue des Franciscains. Tél. 6941
ROYER, épicier, 117, rue Victoria. Tél. 2-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 813 Ave Cartier, (coin St-Cyrille). Tél. 6768
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

Animaux domestiques

CHATS ANGORAS brochusés $2.50. S'adresser Paul Jeune, Cap-Rouge. 12oct-2fs-3b
JEUNES CHIENS Pékinois de cinq semaines à vendre. S'adresser 16 rue Garneau. 12oct-3fs-3b

Appartements à louer

SUITE D'APPARTEMENTS à louer, avec le gaz, meublée, usage du téléphone, chambre de bain à chaque suite et petite chambre à louer. S'adresser 129 du Pont. 5b
APPARTEMENTS à LOUER, meublés ou non meublés. Pension 1re classe. Tel. Turnbull, tél.: 4-0261; Salaberry, tél.: 6987; Rita, 4-6131. Très modernes à partir de $30.00. S'adresser au concierge. 15sept-26fs-5f
CHATEAU LAFAYETTE—Saison d'hiver ou à l'année, appartements 4 et 5 pièces chauffées, meublées ou non, eau chaude, belle vue sur plaines et fleuve $20.00 et plus par mois. Aussi chambres à louer 131 Grande-Allée, tél.: 2-2431. 14sept-26fs-9b
A LOUER—Appartements McMahon, 10 rue McMahon, suite d'appartements modernes à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur interphone. S'adresser au concierge, tél. 4-0208. 29sept-26fs-3r
PARLEMENT VIEW, 35 Grande-Allée, Appt. 3, 4, 5 pièces chauffées, chambres de bain, meublées ou non, eau chaude à l'année, service de concierge. Améliorations modernes, $30, $40 et $50 par mois. S'adresser 35, Grande-Allée, tél.: 2-1886. 14sept-26fs-3r
HAUTE-VILLE à louer appartement 6 chambres plus 2 chambres bain chauffé, meublé ou non, poêle électrique, frigidaire, eau chaude à l'année. S'adresser tél.: 4-0700. 6oct-6fs-3b
APPARTEMENTS "NORD", à louer, suite de 3 chambres, fini, moderne, meublé, chauffé, au centre des affaires. No 8 rue St-Joseph, tél.: 4-4594. 7oct-6fs-3r
APPARTEMENTS à louer, grande cuisinette et chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser au concierge Appartements Colinette, 8 Collins, tél.: 2-1398. 7oct-6fs-5b
APPARTEMENT MODERNE à louer, 5 pièces, en plus chambre de bain, poêle à gaz, frigidaire, eau chaude à l'année. S'adresser au Concierge, 149 Ave Murray ou tél.: 3-1344. 11oct-3fs-3b

Appartements demandés

APPARTEMENTS DEMANDES—Nous avons des demandes pour des appartements meublés et chauffés, de 4, 6 et 8 pièces pour l'hiver, pour des clients de première classe. S'adresser immédiatement à L'Agence d'Immeubles Québec, 21 rue Ste-Angèle, tél.: 2-6805. 11oct-3fs-6r

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur hypothèque, en ville. Aussi prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30, tél.: bureau 4-2918; rés.: 3-2459. 30sept-26fs-7f
6% SUR HYPOTHEQUE en ville par montant de $500.00, $1,000.00, $5,000.00 à $10,000.00. S'adresser Paul Grenier ou de La Bruère Fortier, notaire, 47 Notre-Dame des Anges, tél. 2479. 6-7-9-12-14—16-19-21-23-26-28-30sept-3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31oct.-2 nov.-7f
ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Hon. Boisseau, Pelletier, notaire, 540 rue St-Jean, Québec, tél. 3-1161. 29sept-26fs-7f
ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87 de l'Eglise, tél.: 9450 résidence 4-5472. 20sept-26fs-7r

Argent demandé

ON DESIRE UNE à emprunter $3,000 à $4,000, premières hypothèque, sur propriété commerciale rue de Jean, valeur $10,000. Ecrire Casier 187 "Le Soleil". 26sept-26fs-8b

Argent demandé

FILS DE CULTIVATEURS expérimenté, pouvant fournir bonnes références, désire emprunter pour une entreprise avicole, $2,500 pour 10 ans. Paiera 7% d'intérêt, $207 par année. Comme garantie, une police d'assurance sur la vie de $2,000, au nom du prêteur. Pour détails, Ecrire Casier 235, "Le Soleil". 10oct-3fs-8b

Articles de ménage

ACHETON A DOMICILE — Poêle cuisine, poêle fournaise, set salle, set chambre, bureau à toilette, lit, spring, matelas, divanette, linge de lit, capots fourrures, piano. Plus haut prix payé. P. Denis, 188 du Pont, tél.: 4-0761. 7oct-6fs-9r
BRULEUR LYNN comme neuf posé pour $20.00. Réparation toutes marques de laveuses, balayeuses, brûleur, ouvrage garanti fait par experts, rouleaux de tordeur refaits à neuf, $2.00. M. Godbout, 559 St-Vallier, tél.: 4-2267. 12oct-6fs-9f
VENTE PRIVEE—Meubles antiques, Hepplewhite, Chippendale, électroliers en cristal, tapis d'Orient, Sheffield, etc., tél.: 2-1169. 12oct-3fs-9b
TABLE EXTENSION—Poêles, livres anglais d'histoire des nations, garde-robes, secrétaire, divanette, bureau, filières, cabinet cuisine, brûleurs à huile Lynn, robes, manteaux, etc. Mme O. Denis, 156 d'Abraham, téléphone 2-3225. 12-14oct-2fs-9r
AURELE DENIS, 10 des Fossés, tél.: 2-8503, divanette, matelas, set chambre, gramophone, commode, bureaux, table toilette, poêle-fournaise, outils, piano, set déjeuner, garde-robes. Allons à domicile. 12-14oct-2fs-9r
2 CHAISES—Anglaises, antiques, pour salon, 2 peintures à l'huile, coussin en canevas, grand miroir de salon, etc. Ces antiquités sont visibles à 210 Ste-Marguerite. 7oct-6fs-9r

Automobiles à vendre

CAMION Stewart, 2 tonnes, aussi Camion Ford, 1½ tonne, 1931, avec Dompeuse hydraulique, ayant peu de milage, à vendre Bonnes conditions. S'adresser M. Maurice Robitaille, 161, Ave Leclerc, tél. 4-3415. 12oct-6fs-12f
OAKLAND COACH à vendre ou à échanger. Prix d'occasion pour du comptant. S'adresser à 97 Durocher, tél.: 3-0655. 10oct-3fs-12b
PIECES ET ACCESSOIRES neufs et usagés pour toutes marques de chars. Spécialité: Pont Durant, Frontenac, Star, Rugby. Stock de la Quebec Distributing Agency. Service Reg'd. 1971½ de la Couronne, tél.: 3-2697. 12oct-26fs-12f
A VENDRE ou à échanger pour du comptant, Rockney 65, sédan, modèle 1932, avec licence 1933. S'adresser par téléphone 2-2373. 12oct-3fs-12r
TRUCK FEDERAL, 1½ tonne avec licence à vendre très bon marché. S'adresser 408 Arago, tél.: 3-3815. 10oct-4fs-12b
VRAI BARGAIN à prompt acheteur, automobile Chevrolet Coach, année 1930, en parfait ordre, prêt à marcher, cause vente mortalité. S'adresser 307 rue St-Vallier. 12b
A VENDRE Reo Royal Victoria, pratiquement neuf, modèle 1932. S'adresser 1211 St-Vallier. 6oct-6fs-12b
AUTOMOBILISTES demandés pour voir le pneu, remplaçant la chaîne, aussi achète pneus, tubes, roues, flan usagés. Magasin à louer à 667 St-Vallier. S'adresser Caron Tires Shop, 1127 St-Vallier. 30sept-3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31oct.-2-4-7-9-11-14-16-18-21-23nov-12f
RADIATEURS d'automobiles de toutes sortes, réparés ou refaits à neuf. Aussi radiateur neuf à vendre. Boudure autogène de tous métaux. Machine spéciale pour découper les radiateurs. Alarie & Tessier, 560½ St-Vallier, tél. 9458. 16-19-21-23-28-3/sept-3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31oct.-2-4-7-9-11-14nov.-12f
REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées pour toutes marques de chars, pneus, batteries, tubes, etc. Achetons toute marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264, St-Vallier, tél.: 4-1906. 30sept-3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31oct.-2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-26-28nov-26fs-12f
NOUS AVONS TOUJOURS EN MAINS 30 à 40 chars usagés, récents modèles, provenant de faillite et de particuliers, prix très réduits. Québec Used Cars, Ltd., Marché St-Roch, tél. 3-1915. 3oct-26fs-11f
VRAI BARGAIN—Pontiac coach 1928, avec licence 1933, $75.00. Essex 1929, $90.00. Essex 1928, $70.00. Packard limousine taxi, licence 1933, aucune offre raisonnable refusé. Ces chars en bon ordre. Albert Martel, 300, 2e Avenue, tél.: 4-3132. 28sept-26fs-11f
SUPERBE SEDAN Pontiac, modèle 1932, presque pas de milliage. Condition comme neuf, garantie de 2 mois. Prix $250.00. Il faut vendre besoin d'argent pour payer mes taxes. S'adresser Garage Berthelot, rue St-Patrice, Québec, tél.: 2-3557. 7oct-6fs-11r

Bureaux à louer

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairées avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 24mrs-1-n.o.-17

Chambres et pension

GRANDE ET PETITE chambre à louer, avec pension si désirée. Usage du bain et téléphone. Prix modéré. S'adresser 424 St-Joseph, près Boulevard Langelier. 1-n.o.-23b
BELLE GRANDE CHAMBRE avec tout le confort de chez-soi. Excellente pension de famille, pour monsieur seulement, $7.00 par semaine. S'adresser 84 Crémazie. 11oct-4fs-26b
GRANDE CHAMBRE meublée, boudoir ter plancher à louer, conviendrait pour 2 personnes distinguées. Pension 1ère classe si désirée. Prix convenable. S'adresser 61 d'Auteuil, tél.: 2-6879. 12oct-3fs-26b

Chambres à louer

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, prix très réduits, chambres et pension $32, $35 et $40 par mois; chambres sans pension $10, $12 et $15 par mois en montant, service d'ascenseur. Une visite est sollicitée. 13sept-26fs-24r
CHAMBRE très confortable, très bonne pension, usage bain, téléphone, prix réduits, tél.: 3-1207. 10-13-14oct-3fs-26b
SUPERBE CHAMBRE sur le devant, familiale privée, usage du bain et téléphone. S'adresser 71 Boulevard Crémazie. 10-12oct-27f
A LOUER, belle chambre meublée, garde-robes, fenêtre sur la rue, chauffée, eau chaude, confort du chez soi, bas prix. S'adresser 211½ St-Réal, tél.: 8786. 10-12-14oct-27b
FLAT DE DEUX et trois chambres, meublé, chauffé. Conviendrait pour nouveaux mariés. Aussi chambre avec gaz, $10.00 par mois. S'adresser Mme Chartrain, 86 Lavigueur. 12-14oct-2fs-27f
CHAMBRE A LOUER pour personne seule, très chaude, eau chaude à l'année, usage du bain et téléphone. Prix $2 par semaine. S'adresser 165, d'Aiguillon. 10-13-14oct-3fs-27r
QUARTIER REMPARTS, 2 ou 3 chambres meublées, gaz, eau chaude, bain, téléphone, galeries, cour. Aussi autres chambres. Prix modérés. S'adresser 20 rue Ferland. 10-12-14oct-3fs-27r
FLAT MEUBLE, chauffé, avec garde-robes, armoires et lavabo, eau chaude et froide, porte privée, seule, aussi place de garage. S'adresser 32 Montcalm, tél.: 3-1317. 12oct-6fs-27f
A LOUER, dans famille anglaise, une chambre à coucher chaude, donnant sur la rue, tout le confort du chez-soi. Téléphoner 7253, 148 Saint-Cyrille. 12-14-17oct-27b
BELLE CHAMBRE avec gaz, et petite chambre, vue sur le fleuve, bien propres, tranquille, bien chauffées, bon chez-soi, pour saison d'hiver. S'adresser 11 des Ramparts. 27b
GRANDE CHAMBRE sur la rue bien ensoleillée, gaz dans la chambre aussi autres chambres avec gaz, garde-robes, etc. pension si désirée. Mme J.-A. Roy, 14 Latourelle, tél.: 3-0824. 12oct-1fs-27r
199 ST-OLIVIER, 2 chambres remises à neuf, à louer, pour monsieur, usage du téléphone, bain, eau chaude, $8.00, $10.00 par mois, tél.: 2-7226. 27f
FLAT A LOUER de deux pièces avec entrée seule, eau courante, gaz si désiré, aussi chambre avec cuisinette et gaz, eau courante. S'adresser 847 St-Jean. 11oct-2fs27b
CHAMBRES A LOUER pour les mois d'hiver. Toutes améliorations modernes. S'adresser Hôtel Dohan, 7, rue Saint-Ursules 11oct-6fs-27r
GRANDE CHAMBRE à louer dans famille privée, usage bain, téléphone. Prix raisonnable. S'adresser 238 St-Olivier, tél.: 6506. 11oct-4fs-27b
CHAMBRE BOUDOIR meublée si neuf, téléphone et bain, près de la porte, 1er étage, prix modéré. Convenable pour couple, jeune homme ou jeune fille distingué. S'adresser 121 Ave. Cartier. 11oct-4fs-27b

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER, dans maison privée, chauffée avec radiateur, usage du bain et téléphone. S'adresser à 162½ rue Fleurie, tél.: 4-1278. 5-7-10-12-14oct-27r
CHAMBRES A LOUER, dans maison tranquille, usage du bain, eau chaude régulier. De belles grandes chambres, fenêtres sur la rue, $3.00 et $4.00 par semaine. S'adresser à 114 Grande-Allée. 10oct-6fs-24b
BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, $2.00 par semaine ou chambre et pension $5.00 par semaine, lavé et raccommodé. S'adresser à 289 Richardson, 3e étage, porte No 7, tél.: 2-4404. 11oct-2fs-27b
40½ COUILLARD, près rue St-Jean, un couple de grands appartements ensoleillés, avec gaz, eau chaude et bain près des chambres, maison bien tenue, peuvent être loués ensemble ou séparément. 12oct-1fs-27r
CHAMBRE A LOUER, avec lavabo, eau chaude à l'année. S'adresser à la concierge, 49 rue Desardins, en face du Palais Justice. 10oct-6fs-27r
CHAMBRE SIMPLE à louer $10.00, chambre double, 1 et 2 lits, $14.00 par mois. S'adresser (côté) Union, 112 rue du Pont, tél.: 2-9219. 25-sept-26fs-24b

Chambres demandées

UN MONSIEUR demande 2 chambres pas meublées, rez-de-chaussée, entre Saint-Augustin et Moncton. Case 244, "Le Soleil". 12oct-3fs-28b

Chevaux, voitures, harnais

A VENDRE GROS CHEVAL de voiture et d'ouvrage, bon train, à très bon marché. S'adresser 365 St-Luc, St-Sauveur. 31b
CHEVAL ET LORRY, à vendre à bon marché. S'adresser 24 St-Joseph. 12oct-2fs-31b
CHEVAUX TROTTEURS, jument d'ouvrage, pesant 1250 lbs. Balance Fairbank, capacité 2,000 lbs. Balance de comptoir Détroit Automatique. S'adresser 10 Durocher, 3ième étage, après 6 heures. 10oct-3fs-27f

Chauffage, bois, charbon

COUR A BOIS, H. Dutil, 33 St-Bernard, tél.: 3-0143. Erable, merisier, 22½ pds. croûte merisier, bouleau, épinette. Charbon toute sorte la tonne ou la poche. Satisfaction garantie. Livraison pour toute la ville. Aussi foin et grains de toutes sortes. 26sept-26fs-30f
ERABLE ET MERISIER, 12 pcs, $2.25 et $2.75 le 24 pcs, $3.95. Spécialement épinette à $1.75 la corde. Aussi patates à 60c la poche. H. Irvine, D. Picher, 42 Nelson, tél. jour 2-5832, soir 2-0219. 12oct-4fs-34b
BOIS DE CHAUFFAGE, scié, fendu, merisier, érable, 2, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûtes, merisier, bois mou. Charbon pur; Stove, Egg, Chesnut, à la tonne, la poche, Coke 4 poches pour $1.00. L. Verrault, 153 Napoléon, tél.: 6231. 28-30sept-3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31oct-2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25nov.34f
BOIS DE CHAUFFAGE, merisier et érable 2, 2½ pides, scié, fendu; hêire, bouleau, croûtes de merisier, bois mou. Charbon de bois et coke en poche et en sac. Bois mou et bois franc en poche pas plus bas prix du marché. Elz. Turcotte, 19 De Jumonville. Téléphone 8411. 25sept-26fs-30f
ATTENTION—Merisier, érable, 2 pds $3.75, 2 1-2, $4.50, corde, 12 pouces $2.50, 15 pcs $3.00, slab bouleau, $2.00, voyage, croûte merisier, $2.45, croûte bois mou, $1.75. Livré domicile. M. Desharnais, 312 Hermine, tél.: 2-1834. 26sept-26fs-30f
CROUTES D'ERABLE et merisier, gros voyage $2.50, slabs bouleau $2.30, 5 poches pour $1.00, croûtes d'épinette bien sèches, $2.00 gros voyage, 8 poches $1.00. Spécial bois, erable et merisier 13 pcs, fendu $3.25 corde. Prix spéciaux pour vente en bloc. Charbon Cooke 4 poches $1.00, charbon de bois 25c poche, charbon toutes sortes. Cour à bois Frontenac, coin Bayard et Dollard, tél.: 3-4967. 15sept-26fs-30f
CHARBON DUR première qualité, Stove, Chestnut, 75c la poche, Coke 4 poches $1.00. Charbon de bois franc 20c la poche, livré à domicile. Albert Royer, 171 Aqueduc, tél.: 6618. 6oct-26fs-30f

Huile pour brûleurs

HUILE POUR BRULEUR—Téléphonez-nous vos commandes pour votre huile à brûleur et soyez assurés d'avoir entière satisfaction. Hatton & Charland, 81 Lavigueur, tél.: 4-4508. 2oct-26fs-30af
HUILE NATURELLE pour votre brûleur est toujours la meilleure. Faites-en l'essai dès aujourd'hui. Service prompt et courtois. Eug. Desroches, 48 de la Normandie, tél.: 4-3018. 30sept-52fs-30ab
POUR AVOIR satisfaction avec votre brûleur faites l'emploi de la fameuse "Huile Rouge". Nous sommes le seul vendeur de cette huile. Royal Oil & Gas Regd., 193 Franklin, tél.: 3-4011. 20sept-26fs-30ab
PROTEGEZ-VOUS contre les frais d'entretien de votre brûleur en employant l'huile "naturelle" la meilleure et la plus économique. Albert Royer, 171 Aqueduc, tél.: 6618. 11oct-26fs-35f

Commerce à vendre

BOULANGERIE MODERNE, avec tous les accessoires, près de la station, Route Nationale, environ 50 milles de Québec. A vendre à bonnes conditions. Ecrire Casier 153, "Le Soleil". 13-14-20-21-27-28-oct.-3-4-10-11-17-18nov-36b
EPICERIE A VENDRE, bon poste et bonne clientèle. Ecrire Casier 241, "Le Soleil". 11oct-2fs-36b

Divers à louer

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78 rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 3oct-26fs-36r

Divers à vendre

BALANCES NEUVES et de seconde main à vendre. Spécialité: Réparation de toutes marques de machine. Balances Dayton, coin St-Vallier et Côte d'Abraham, tél.: 2-5404. 4oct-26fs-37r
A VENDRE FOURNAISE à l'eau chaude, No 6, en bon ordre, bon marché. S'adresser 342 rue St-Jean. 10-12-14-17-19-21oct-43r
TEMPERAMENTS et CARACTERES.—Une étude qui pique au plus haut point la curiosité paraît sur ce sujet dans le numéro courant de la revue mensuelle "Les Affaires". Voici quelques-uns des nombreux autres sujets traités ce mois-ci: "Le Secret des Titres d'Annonces"—"Sollicitation des Emplois par Lettres"—"La part du Placement dans le Budget de Famille"—"Lexique Bilingue des Termes Techniques"—"Comment vont les affaires ?"—"La Télévision"—etc., etc., et—La revue est en vente dans les principaux dépôts de journaux de Québec à 20c le numéro ou chez l'éditeur, Louis-A. Belisle, rédacteur financier du "Soleil". 30sept-12fs-37b
SHOW-CASES A VENDRE, très bon marché. Toutes sortes de show-cases, ameublement de magasin, vitrines à vendre à des prix très avantageux. S'adresser A. Show-Case Enr., 259 St-Joseph, tél.: 3-2920. 3oct-26fs-37f
BRULEUR à l'huile pour fournaise et four, différentes grosseurs, en parfait ordre, à vendre très bon marché. S'adresser 358 St-Joseph. 6oct-6fs-37b
ELEVATEUR A VENDRE avec moteur et tous les accessoires en très bon ordre. S'adresser A. Gagnon, 309 St-Joseph, tél.: 9714. 10oct-6fs-43f
INVENTION PRATIQUE—Essayez l'allumeur National pour allumer poêle ou fournaise, vif et économique, 40c chacun ou $1.25 avec double canistres, si non satisfaisants dans dix jours retournez marchandise, argent remis. P.-J. Tanguay, Ste-Justine, B. P. Langevin, P. Q. 11oct-26fs-43b
STOCK D'EPICERIE, ameublement consistant en Balance Toledo, show-case et stand à biscuit, glacière, stand à sac, store pour vitrine, etc., à sacrifice. S'adresser 172 Columb. 10oct-2fs-43b
DECHETS TABAC, manufacture Cigares cassés, doux, aromatique, presque pas besoin hacher, 5 livres $1.00, 25 livres $3.00, Port payé, province Québec. Rural Cigar, St-Romuald, Qué. 12oct-4fs-43b

POUR $8.50

SERTISSEUSES qui ferment, coupent et refoncent jusqu'à 1½ pds la même boîte. Satisfaction garantie ou argent remis. O. Fournier, industriel, St-Charles, Co. Bellechasse. 12-14oct-43b

Divers

HOPITAL de la Miséricorde - Maternité à l'épreuve du feu, aile salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées et chambres privées. Interne et permanent, médecin au choix, pour malades privées et semi-privés. Sécurité d'hôpital, antisepsie, sterilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections. Avantages religieux (aumônerie, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 682 Chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 12oct-26fs-44f
TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladies secrètes de l'homme et la femme, voies urinaires, affection du sang, impuissances, diabète. Adresse Dr A.-J. Côté, 6967, Ch. Colomb, Montréal. 15sept-26fs-38b

Divers

LIVRES DE SECONDE MAIN.—Nous achetons romans, histoires, de toutes sortes. S'adresser E.-A. Chouinard, 303 rue St-Joseph. 27sept-26fs-38f
PERSONNE DESIRE prendre vieux ou vieille, rentier, désireux de se reposer en campagne, pas d'enfant, considéré comme gens de la maison. Pour renseignements, écrire à Casier 242, "Le Soleil". 12oct-2fs-44b
VOUS TROUVEREZ maternité licenciée, bonnête et tranquille où l'on place les bébés. Adressez-vous 12 St-Gabriel, tél.: 2-1966 ou boîte postale 792, Bureau Poste Haute-Ville, Québec. 5oct-26fs-38r
MATERNITE PRIVEE, licenciée, prix pour 10 jours de soin, $20.00, plaçons bébés, pension avant terme si désiré, prix modéré, réservez votre place à l'avance. S'adresser 57 1-2 St-Joseph, tél.: 6301. 5oct-26fs-38r

LISEZ BIEN CECI

SI VOUS ETES ATTEINT de la constipation, du rhumatisme, des étourdissements, de faiblesse, d'engourdissement et de gros mal de tête prenez immédiatement et sans retardez le Roi des Remèdes. Il vous soulagera promptement et fera même disparaître les boutons si vous en avez. N'attendez pas plus tard car le mal s'agravera et vous souffrirez davantage. Essayez le Roi des Remèdes. Traitement par correspondance. Satisfaction garantie ou argent remis. Roméo Couture, 61 Fleurie, 2e étage, St-Roch, Québec. Heures de bureau: 9 h. 30 à 11 h. le matin, 2 h. à 4 h. 30 l'après-midi. 5-7-10-12-14-17oct-6fs-44r

Elèves demandés

MISS ALLEN de Toronto et Londres, Angleterre. Apprenez à parler l'anglais commercial, et l'anglais pratique, 17 ans d'expérience. Heures de bureau: 10 hrs a.m. à 10 hrs p.m. Pour renseignements, consultez Miss Allen, 196, St-Jean, Appt. 9, tél.: 2-3331. 9oct-26fs-39r
MLLES NOEL de Tilly recommenceront leurs cours, 7 septembre: Français, anglais, cours commercial complet, dactylographie, sténographie bilingue (spécialité) diplômes accordés, mathématiques, tenue de livres. Jour et soir, 253, rue St-Jean. 30sept-3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26oct-46r
COURS COMPLET dans les deux langues aussi cours de conversations données le jour et le soir. Traduction faite sur demande. S'adresser Mlle Lindsay, 146 Scott. 11oct-4fs-46r
INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet, classique. Préparation pour brevets et tous les examens de la province. 22sept-26fs-39r
COURS PRIVE, classique et commercial complet, pour les deux sexes. Français, Anglais, Sténographie, Latin, etc., par professeur, 18 ans d'expérience. Préparation à tous les Collèges, Séminaires, etc. Cours d'ensemble chez les Pères. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez Mme Vve Art. Langlois, 150 Artillerie, (coin Scott). 17août-j.n.o.-39

Emploi demandé, homme

BOULANGER 15 ans d'expérience, honnête, possédant référence, désire position en ville. S'adresser 326, 4e Avenue, Limoilou, Québec. 7-10-12oct-3fs-47b
BOULANGER, 12 années d'expérience, demande position, peut fournir références. Urbain Racicot, Drummondville, Qué. 10-14oct-2fs-47b

Emploi demandé, femme

Mme AUGUSTE LEVESQUE, garde-malade, libre dans le moment pouvant fournir des références. S'adresser tél.: 3-4095, 112 Ave Murray. 7-10-12-14oct-4fs-48f
MODISTE.—Vous trouverez une modiste d'expérience pour dames en vous adressant à Mlle Lapointe, 30, Déligny, tél.: 2-1978. 13sept-26fs-41r

Divers

$12.00 TRANSFORMATION.—Réparations tous genres, manteaux sur ordre, Seal Hudson, seal français, mouton Perse, capots chats. Ouvrage garanti. Voûte épreuve du feu. Vaillancourt & Frère, 76 des Oblats, en face de l'église St-Sauveur, tél.: 4-3747. 22-24-26-29-31août-2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30sept.-3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31oct.-2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30nov.-2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30déc.-59b
FOURRURES $10.00. — Pour transformation de manteaux. Aussi réparation de toute sorte. Prix très bas. Aussi manteaux fait sur mesure. W. Dubé, 11½ Chemin Ste-Foy, coin Cartier, tél.: 3-0863. 7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-31oct-2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30nov-2-5déc-48f

Hommes demandés

VENDEUR BILINGUE DEMANDE, employé ou non, avec expérience de la vente des radios, nettoyeuses par le vide, etc., pour s'occuper à Québec, Lévis et district environnant d'une ligne absolument nouvelle. Compagnie locale. Base de commission. Ecrire mentionnant expérience et numéro de téléphone à Case 232, "Le Soleil". 30oct-3fs-94b
PROFITS EN ARGENT payés hebdomadairement pour la vente de nos arbres et arbrisseaux, universellement connus, garantis. Ouvrage agréable pour tout son temps ou pour une partie. Equipement complet et instruction gratis. S'adresser: Luke Frères Limitée, Pépiniéristes, Montréal. 5-12-19-26oct-65b
VOYAGEUR.—On demande un voyageur d'expérience, et qui connait bien les épiciers de Québec. Donner tous détails intéressants dans l'application qui sera tenue confidentielle. Le Poisson de Gaspé Enr. Ecrire Casier 238 "Le Soleil". 11oct-2fs-65b
2 JEUNES HOMMES de 18-16 ans, pour vendre à commission. S'adresser 89 Ste-Hélène, 65b

Hommes demandés

ON DEMANDE immédiatement un homme d'environ 25 ans pour remplir une position avec bonne rémunération pour commencer. Voir M. Roy, chambre 306, "Le Soleil". 11oct-4fs-65b
VOYAGEUR demandé pour les villes de Québec et Lévis, ayant connection avec les pharmaciens et épiciers. La Cie des Remèdes Notraco1 Ltée, 40 rue St-Pierre, Québec. 65b
NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. Gros profit, très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 58 St-Dominique, Québec. 11oct-6fs-65r
COMMIS, Garçons. Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses, commissions payées en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apparendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec, Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 4oct-26fs-54f

Hommes et femmes

POUR REUSSIR.—Ce que chacun devrait savoir. Envoyez-moi sans retard votre adresse avec un timbre de 0.04 cts. — Vous ne le regretterez pas. R. Thierry, Soulaine, Aube, France. 12-14oct-66b

Information

INFORMATION.—Deux porte-manteaux, lingerie, livres, batterie de cuisine à défaut de paiement pour chambre si non réclamées d'ici le 15 octobre, ces objets seront vendus. S'adresser à 45 et 47 des Remparts. 11oct-3fs-71r
JE NE SERAI pas responsable des dettes ni des accidents fait par mes garçons, sans un ordre signé de ma main. Art. Vermette, 83 Côte du Passage, Lévis. 12oct-3fs-71b

Logements à louer

Haute-Ville

AVENUE MONCTON, près chemin Ste-Foy, maison neuve à deux logements, à vendre ou à louer, logements 11 et 8 pièces, près en Octobre et peuvent être complétés au choix de l'acquéreur ou locataires.
AVENUE DES BRAVES, maison seule, 11 pièces, magnifique propriété. A vendre ou à louer (meublée si désiré).
S'adresser P. Furois, tél.: 6338. 14sept-26fs-61b
LOGEMENT A LOUER, 6 appartements, très propre, situé 42 Latourelle, possession immédiate. S'adresser 38 Latourelle, tél.: 3-2833. 5oct-12fs-61b
ST-VALLIER.—Logement à louer, près la rue la Couron

IMMEUBLES

C.-E. MIGNER

785 ST-VALLIER, tél.: 8358, résidence 2-3508. PROPRIETES à vendre, à échanger. AUSSI TERRES et terrains dans différentes localités. 11oct-6fs-114f

OCCASIONS

$4,800.00 A LIMOILOU.—Propriété de 3 logements plus terrain vacant voisin, 28' de front.
$4,400.00. 10e Rue, 2 logements.
STATION DE GAZOLINE et garage. Blvd Langelier. Revenu d'environ $3,000.00 par année.
CES PROPRIETES sont offertes en vente ou échange à conditions faciles. H.-P. Cimon, 2 Côte d'Abraham, tél.: 5169. 11oct-6fs-114f

DAMASE BELANGER

QUELQUES GRANDS TERRAINS de suite 30 x 90, 4e Avenue, la plus commerciale de Limoilou, prix modérés, largeur avantageuse pour escalier en dedans, 424, 1e Avenue, tél.: 4-4814. 27sept-26fs-100f

E. BROUSSEAU

SALON DE BARBIER établi depuis 12 ans, dans la belle partie de la ville avec logement de 3 chambres, cause maladie. Prix $450.
TERRE.—Située à la Jeune Lorette, 9 milles de Québec, 3 milles de l'église, 50 arpents en culture, maison granges, écurie en très bon état. Prix d'occasion $2,400.
ST-JEAN-BAPTISTE.—Magnifique maison, 3 logements, plus magasin établi depuis plusieurs années, coin de rue. Prix d'occasion. ARGENT A PRETER, sur 1ère hypothèque, 50% de la valeur de la propriété. S'adresser E. Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5768. 7oct-6fs-100r

LOGEMENT A LOUER

218 RUE DU ROI, 8 chambres, avec bain, aussi très belle occasion d'achat d'une machine additionner, marque Burrough, valeur $275.00 pour $75.00, en parfait ordre, comme neuf, Alex. Blondeau, 385 de la Reine, tél.: 7060. 27sept-26fs-100f

N.-Georges TURCOTTE

MARCHAND DE FOURRURES
Confection et Réparation
Spécialité :
Manteaux
—sur mesures
et caracul

39 Laliberté Tél.: 4-1030

SIROP DE MAÏS
EDWARDSBURG
CROWN BRAND

UN sirop de table pur, nutritif et bon marché. Les enfants en adorent le goût.

THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL
C7

C.I.L.
SEL

LE SEL EN SAC EST AUSSI VENDU DANS CE COMMODE CARTON

Le sel "en sac" qui vous plaît tant peut maintenant être acheté dans ce COMMODE CARTON.

WINDSOR
Le PLUS PUR, *Le* MEILLEUR
44EF

Bons abolis ?

Montréal, 12. (P. C.) — Selon une nouvelle, parue, ici, aujourd'hui, dans la "Gazette", des représentants de la Commission du Chômage recommanderaient prochainement à nos autorités provinciales d'abolir les bons distribués aux sans-travail de cette ville. Ils voudraient qu'on substitue à ces bons des chèques hebdomadaires pour les familles miséreuses et des chèques mensuels pour les propriétaires des maisons dans lesquelles elles vivent. Il faudrait toutefois, ajoute la nouvelle, pour que cela se réalise, une entente préalable entre Québec et Ottawa.

Un journal racontait naguère qu'un jeune homme se présente pour solliciter une situation, casquette sur la tête et cigarette aux lèvres. "Vous avez besoin d'un homme ? — Oui, mais pas de vous".

CKCV

Québec 229 Mètres—1310 Kilocycles

CE SOIR

6.30 p.m.—Musique du souper.
6.45 p.m.—Programme du pâtissier.
7.00 p.m.—La Blanchisseuse.
7.15 p.m.—Méditations sur la mode.
7.30 p.m.—Causerie par le Rév. Père Lavoie.
8.00 p.m.—L'heure.
9.00 p.m.—Sième épisode "La Fille aux écus"
9.30 p.m.—Chant et piano.
10.00 p.m.—Les moments classiques.
10.30 p.m.—L'heure.

VENDREDI

12.00 p.m.—Lavigueur & Hutchison.
12.15 p.m.—Musique.
12.45 p.m.—Méditations sur la mode.
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—Marconi.
2.00 p.m.—L'heure.
6.30 p.m.—Musique du souper.
6.45 p.m.—Programme.
7.15 p.m.—Pour les dames.
7.30 p.m.—Dernière heure poétique.
8.00 p.m.—L'heure.

Commission de la Radio

VENDREDI, 13

6.30 p.m.—Nouvelles, CHRC, CRCS.
6.35 p.m.—Concert, CFCF, CHRC, CRCS, CKH.
7.00 p.m.—Récital d'orgue, Auditorium Eaton, CRCS, CHRC, CFCF CKCH.
7.30 p.m.—Récital de piano avec Anlon Young, CFCF, CHRC, CRCS, CKCH.
8.00 p.m.—Orchestre d'Allan Clifton de Saskatoon, CHRC, CRCS, CKCH.
9.30 p.m.—"Les Joyaux de la Scène Lyrique", CFCF, CHRC, CKCH, CRCS.
10.35 p.m.—L'orchestre de Billy Bissett de l'Hôtel Royal York.

UN CONCERT MARQUANT CE SOIR AU RADIO

LES FABRICANTS DES CORSETS NU-BACK PRESENTENT UN ORCHESTRE DE 25 MUSICIENS, UN ARTISTE VOCAL, ET UN FAMEUX QUATUOR VOCAL.

La Dominion Corset Company, fabricants des corsets NU-BACK présentera ce soir à la radio un concert marquant tant par la quantité que par le choix des artistes qui seront au programme. D'abord, un orchestre de 25 musiciens, le ténor NU-BACK et le quatuor artistique NU-BACK.

Mais ce programme aura ceci d'imposant: il sera radiodiffusé sur un réseau considérable de postes canadiens incluant CKAC, Montréal; CRCO, Ottawa et CFRB, Toronto. Les artistes sont tous des québecois, faisant partie du personnel artistique de CHRC qui a produit le programme et qui l'irradiera également et le fournira au réseau entier.

Ce sera le huitième programme de grande envergure que présentera la Dominion Corset depuis trois semaines. Ces programmes seront portés dorénavant en dehors de notre province. Ainsi, ce soir, pour le huitième concert de sa série, la compagnie Dominion Corset dédiera son programme à l'auditoire anglais d'Ottawa et de Toronto et le programme sera donc plutôt anglais, mais le quatuor artistique Nu-Back chantera en français, notamment une belle pièce de notre folklore canadien, harmonisée par monsieur le professeur Omer Létourneau.

Ce programme sera irradié entre 8 h. 30 et 9 heures ce soir. D'autres le seront, sur le même réseau lundi et vendredi soirs prochains, à la même heure.—(Communiqué)

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

BONNE HIER SOIR

Fournie par C. Robitaille, Enr.
QUEBEC
MARDI, 10

L'Heure Provinciale

VENDREDI, 13

Directeur de l'Heure provinciale : M. Edouard Montpetit; directeur artistique: M. Henri Letondal.

Programme de musique de chambre avec le concours du Trio Leduc et de Mlle Rita Kert, soprano.

8.00—Causerie: "Canadian Anniversaries" Prof. T.-W.-L. MacDermot de l'Université McGill.

8.15—Concert.
1—Premier mouvement du "Trio en Ré Mineur" R. Schumann
Le Trio Leduc.
Mlle Annette LaSalle, violoniste; MM. Roland Leduc, violoncelliste et Jean Leduc, pianiste.
2—Chant:
a) "I know a lovely garden" Guy d'Hardelot
b) "The Stars" Montagne-Philipps
Mlle Rita Kert.
3—Trio:
a) "La Timide" 1er Rondeau J.-P. Rameau
b) "Premier Tambourin"
c) "Deuxième Tambourin en Rondeau..."
Le Trio Leduc
4—Chant:
a) "Two Russian Folk Songs" Zimbalist
b) "Sunbeams" Landon Ronald
Mlle Rita Kert.
5—Intermède.
6—Scherso en Si bémol Majeur...Beethoven (du Septième Trio)
Le Trio Leduc.

L'heure provinciale est transmise par le poste CKAC de 8 à 9 p.m.

PROGRAMME DU SYNDICAT DE QUEBEC

Le Syndicat de Québec, en coopération avec les fabricants des corsets NU-BACK présente cette semaine de jolis concerts à la radio de CHRC.

Hier midi, le ténor NU-BACK a agréablement intéressé l'auditoire et il reviendra à CHRC vendredi midi, de midi trente à une heure et samedi après-midi, de 1 h. 15 à 1 h. 45 P. M.

Ces concerts sont donnés en rapport avec les démonstrations du corset NU-BACK qui se tiennent toute cette semaine au Syndicat. (Communiqué)

CHRC

(Québec 465.1 mètres — 645 kilocycles)

JEUDI, 12

5.30 p.m.—L'Heure.
5.31 p.m.—Variétés Musicales.
5.45 p.m.—Programme.
6.00 p.m.—L'Heure.
6.01 p.m.—L'Heure du Crépuscule.
6.25 p.m.—France-Film (Canadien).
6.30 p.m.—Bulletins de la C. P. irradiés par la C. C. de la Radio.
6.35 p.m.—Musique de Dîner. (C. C. de la Radio).
7.00 p.m.—O. Miller.
7.15 p.m.—Le Grand-Père Anthyme, courtoisie de Elz. Fortier Ltée.
7.30 p.m.—L'Heure.
7.31 p.m.—Chronique Littéraire. (C. C. de la Radio).
7.45 p.m.—Les Musiciens du Vieux Monde. (C. C. de la Radio).
8.00 p.m.—Concours de Bridge.
8.15 p.m.—Le Baryton Inconnu.
8.30 p.m.—Programme Nu-Back.
9.00 p.m.—Les Grenadiers Impériaux, (C. C. de la Radio).
9.30 p.m.—Programme. (C. C. de la Radio).
10.00 p.m.—Hands Across the Border. (C. C. de la Radio et NBC).
10.30 p.m.—Bulletins de la C. P. irradiés par la C. C. de la Radio.
10.35 p.m.—Chs. Dornberger et son orchestre de Danse. (C. C. de la Radio).
11.00 p.m.—L'Heure.
11.01 p.m.—Les Echos de la Vallée. (C. C. de la Radio).
11.30 p.m.—Chs.-E. Rouette et ses bohémiens de l'Hôtel Victoria.
12.00 a.m.—(Silence).

VENDREDI, 13

9.00 a.m.—L'heure.
9.01 a.m.—P.-L. Frenette.
9.15 a.m.—Musique.
9.30 a.m.—Programme.
9.45 a.m.—Le Corset Nu-Back.
10.00 a.m.—Programme.
10.15 a.m.—L'heure ensoleillée.
10.30 a.m.—Musique.
11.00 a.m.—Musique variée.
11.30 a.m.—Pour les malades.
12.00 p.m.—La Laiterie Brookside.
12.30 p.m.—Programme.
1.00 p.m.—Quebec Modern Clothing Mfg Co.
1.15 p.m.—John Millen & Son.
1.30 p.m.—Musique de choix.
2.00 p.m.—Silence.
5.30 p.m.—L'heure.
5.31 p.m.—Sapho le tueur.
6.00 p.m.—L'heure.
6.01 p.m.—L'heure du Crépuscule.
6.15 p.m.—Robinson Clothes' Shop.
6.30 p.m.—Bulletins de la P. C. irradiés par la (C. C. de la R.)
6.35 p.m.—Musique de dîner (C. C. de la R.)
7.00 p.m.—Le Magasin Mozart Ltée.
7.15 p.m.—La Belle Dow.
7.45 p.m.—Modulations (C. C. de la R.)
8.00 p.m.—Allan Clifton et son orchestre de salon (C. C. de la R.)
8.30 p.m.—Jimmy Johnson et les Quatre As (C. C. de la R.)
9.00 p.m.—Jack Dale, ténor (C. C. de la R.)
9.15 p.m.—Monsieur Jim, comédien (C. C. de la R.)
9.30 p.m.—Joyaux de la Scène Lyrique (C. C. de la R.)
10.00 p.m.—Chs.-E. Rouette et ses bohémiens de l'hôtel Victoria.
10.30 p.m.—Bulletins de la C. P. irradiés par la (C. C. de la R.)
10.35 p.m.—Billy Bissett et son orchestre de danse (C. C. de la R.)
11.00 a.m.—L'heure.
11.01 p.m.—Souvenirs (C. C. de la R.)
11.30 p.m.—Silence.

CKAC

(410.7-730)

JEUDI, 12

2.30 p.m.—The Merry Makers. (C. B. S.).
3.00 p.m.—Madison Ensemble. (C. B. S.).
3.30 p.m.—L'orchestre de Jack Brooks (C.B.S.).
4.00 p.m.—Musique de la marine américaine.
4.30 p.m.—Cours de la Bourse.
4.45 p.m.—Concert du Ritz-Carlton.
5.15 p.m.—L'orchestre de Geo. Hall.
5.30 p.m.—Le programme du foyer.
6.15 p.m.—Récital d'orgue.
6.30 p.m.—La pharmacie de Montréal.
6.45 p.m.—La Shell Oil Co.
7.00 p.m.—La Provincial Transport.
7.15 p.m.—La Belle Dow.
7.45 p.m.—La Société du bon parler français.
8.00 p.m.—La demi-heure théâtrale du Dr J.-O. Lambert.
8.30 p.m.—Par-dessus les toits.
8.45 p.m.—Harlem Serenade (C. B. S.).
9.00 p.m.—Mark Warnow. (C. B. S.).
9.30 p.m.—La course de 6 jours.
9.45 p.m.—Causerie sous les auspices des Chevaliers de Colomb.
10.00 p.m.—Concert de l'Association des commerces canadiens.
10.30 p.m.—Les soeurs Boswell. (C. B. S.).
10.45 p.m.—Dans les rues.
11.00 p.m.—Le reporter Roxy.
11.05 p.m.—Le programme Mus-Kee-Kee.
11.30 p.m.—La course de 6 jours.
11.45 p.m.—Charles Davis et orchestre. (C. B. S.).

VENDREDI, 13

7.45 a.m.—Marches populaires.
8.00 a.m.—Le programme Shirriff.
8.30 a.m.—Les vieux classiques.
8.45 a.m.—Airs de danse.
9.00 a.m.—Little Jack Little (C.B.C.)
9.15 a.m.—Chansons françaises.
10.00 a.m.—L'heure des femmes canadiennes.
10.15 a.m.—Récital d'orgue du capitaine Dickinson.
10.30 a.m.—Température et ouverture de la bourse.
10.45 a.m.—Causerie sur le soin des enfants.
11.00 a.m.—Lectures pour tous.
11.15 a.m.—Le programme Mus-Kee-Kee.
11.45 a.m.—L'école d'hygiène sociale.
12.00 p.m.—L'heure des Cantons de l'Est.
12.30 p.m.—Cours de la bourse.
12.45 p.m.—Causerie agricole de l'U. C. C.
1.00 p.m.—Concert du Royal York.
1.15 p.m.—L'orchestre de Geo. Hall (CBS)
1.30 p.m.—Le programme Mus-Kee-Kee.
2.00 p.m.—La Ligue des droits de la femme.
2.15 p.m.—Mark Warnow et orch. (C.B.S.)
2.30 p.m.—Récital d'article (C.B.S.)
3.15 p.m.—Alex Semmler, pianiste (C.B.S.)
3.30 p.m.—Programme de variétés Harrisburg (C. B. S.)
4.00 p.m.—The Grab Bag (C. B. S.)
4.30 p.m.—Cours de la Bourse.
4.45 p.m.—Musique de la marine américaine.
5.00 p.m.—L'orchestre de Bernie Morgan.
5.15 p.m.—L'Ecole du doux parler.
5.30 p.m.—Le programme du foyer.
6.15 p.m.—Horoscope du jour.
7.15 p.m.—La Shell Oil Co.
7.00 p.m.—Les extraits Noirot.
7.15 p.m.—La Belle Dow.
8.00 p.m.—L'heure provinciale.
9.00 p.m.—La course de 6 jours.
9.15 p.m.—Les pionniers de l'air.
9.30 p.m.—Les Montagnards.
10.00 p.m.—La revue Swift.
10.30 p.m.—Jovette Bernier, diseuse.
10.45 p.m.—L'orchestre symphonique Columbia.
11.00 p.m.—Le reporter Roxy.
11.05 p.m.—Le programme Mus-Kee-Kee.
11.30 p.m.—La course de 6 jours.
11.45 p.m.—Transmission des nouvelles au Nord.

POSTES AMERICAINS

JEUDI, 12

WEAF, N.-York, 454-660 k.: 5.00 p.m., chant; 5.30, Trio; 6.00, Ensemble Viennois; 7.00, Choeur; 7.15, Olga Albzani, soprano; 7.30, chant; 8.00, Orchestre sous la direction de Rudy Vallée; 9.00, Quatuor et orchestre; 10.00, Orchestre et artiste invité; 11.00, Chant; 11.15, Orchestre; 12.00 (minuit), Chant par R. Kirbery, baryton; 12.05, Orchestre.

WJZ, N.-York, 395-760 k.: 5.00, Chant et orchestre; 5.30, Chants et Histoires; 5.45, Programme pour les enfants; 6.05, Orchestre; 6.30, Chant (quatuor) 6.45, Nouvelles par Lowell Thomas; 7.00, Amos et Andy, comédiens; 7.15, Flûte et Harpe; 7.30, Chant et Orchestre; 8.30, Chant; 9.00, Drame et orchestre; 9.30, Sérénades; 10.00, Fanfare Goldman; 11.00, Trio; 11.30, Fanfare de l'Armée Américaine; 12.00 (minuit) Orchestre sous la direction d'Anson Weeks.

WABC, N.-York, 348.6-860 k.: 5.45, Chant; 6.00, Les nouvelles; 6.20, Orchestre sous la direction de Don Redman; 6.30, Chant; 7.00, Chant; 7.15, Orchestre; 8.00, Chant; 8.30, Sérénades; 8.45, Orchestre et Quatuor; 9.00, Orchestre et quatuor; 9.15, Chant et orchestre; 10.15, Chant; 10.30, Chant et orchestre; 10.45, Gladys Rice, soprano et orchestre; 11.15, Chant et piano; 1.30, Orchestre; 12.00 (minuit) Orchestre.

PELLETIER A CONFESSE SON CRIME

(Suite de la 3e page)

gosier une serviette de toile. La malheureuse ne put pousser aucun cri. Pelletier la jeta sur un lit, s'empara de sa sacoche et s'enfuit.

Hier, Pelletier a nié avoir fait cette confession. Il a toutefois admis avoir signé un "papier" trois jours après son arrestation.

Les détectives furent longuement interrogés par la défense quand aux moyens pris pour obtenir cette confession, mais, finalement, elle fut admise en preuve.

On s'attend à un verdict cet après-midi.

ENCAN

Vendredi le 13 octobre 1933, à 1.30 P.M., au No 12, rue St-Joseph, Québec.

Nous vendrons à l'enchère publique un lot de meubles et articles de ménage comprenant: Set de Chesterfield, Bureau Commodes, Chiffonniers, Lit Sommiers et Matelas, Prélart, Rugs Tapis, Vaisselles, Verreries, Argenteries, Lingeries, Linge de corps, Manteaux, Robes, Balais électrique, Ustensiles de cuisine, Tables, Chaises, Sofa, Epiceries, et une quantité d'autres articles trop long à énumérer. Aussi 2 bons serins chanteurs et cages. Spécial 1 Capot de chat pour homme et un manteau de mouton perse pour dame.

Le tout à être vendu sans réserve. Visible le matin de la vente,

Vente vendredi le 13 oct. 1933, à 1.30 P.M.

LES ENCHERES MARCEAU ENRG.
Par O. MARCEAU, Encanteur.

UN PEUPLE DE GASPILLEURS DIT BENNETT

(Suite de la 1ère page)

situation créée par le marasme des affaires et le chômage. Il a ajouté que personne ne saurait nier que les tarifs douaniers de 1930 étaient nécessaires pour donner au Canada une balance commerciale favorable.

M. Bennett ne veut pas entendre parler de socialisme. Le Canada est un pays où chacun doit conserver le droit de travailler en toute liberté à la satisfaction de ses ambitions personnelles. A un autre point de vue, le premier ministre a conseillé aux Canadiens de ne pas constituer un troisième parti en marge des deux vieilles organisations politiques dont on s'est contenté jusqu'ici. Il a rappelé qu'un gouvernement qui n'existe que par le bon plaisir d'un troisième groupement politique ne peut être un bon gouvernement. Car il lui faut acheter le concours des auxiliaires indispensables. "Il n'y a rien de pis qu'un gouvernement qui ne sait pas s'il sera soutenu ou battu lorsqu'on en vient à un scrutin. S'il faut acheter le pouvoir, mieux vaut encore nous en priver", a remarqué M. Bennett.

Le premier ministre a quitté son train à Sutherland, en arrivant dans les faubourgs de Saskatoon. Il a parlé tour à tour devant les étudiants de l'Université, devant 500 délégués assemblés pour le congrès des conservateurs de Saskatchewan et hier soir à la United Church de 3rd Avenue. Il est parti à la fin de la soirée pour Edmonton.

LES GOELETTES

"S.S. Chicoutimi County" prendra marchandises aujourd'hui à la shed 19, pour Tadousac, Sacré-Coeur, Chicoutimi, Bagotville, Jonquière et Kénogami. Départ vendredi. William Belley, prop.

"S.S. Père Arnaud" prendra marchandises aujourd'hui, au ponton du Saguenay pour Rimouski, Matane et la côte Nord, St-Siméon, Tadousac, Escoumain et de Franklin jusqu'à Sept Iles. Pour informations, tél.: bureau 7500. P.-E. Vézina, agent.

"S.S. Gaspésia" prendra marchandises aujourd'hui à la shed 14, pour la côte Sud, de Méchin jusqu'à Gaspé, Ile Anticosti, Ile du Prince-Edouard et Pictou. Départ ce soir. Pour informations, tél.: bureau. 2-2041; shed, 2-5231. J.-M. Dumont, agent.

"S.S. Fleurus" prendra marchandises aujourd'hui, à la shed 14, pour la côte Nord, de Franklin jusqu'à Natashquan. Départ ce soir. Pour informations, tél.: 2-2041; shed, 2-5231. J.-M. Dumont, agent.

Capitaine N. Mailloux pour Baie-St-Paul, goélette "Cap aux Rats", marchandises jeudi, quai Renaud No 5.

Capitaine Jos. Rouleau, pour Kamouraska, St-Alexandre, St-André, St-Germain, St-Pascal, goélette "E. C.", marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud No 5.

Capitaine Jos. Gagné, pour Malbaie et Pte à Pic, goélette "O. Caron", marchandises jeudi, départ samedi, quai Renaud No 5.

Capitaine E. Choulnard, pourSt-Jean-Port-Joli, goélette "E. C.", marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud No 5.

Capitaine D. St-Gelais, pour Escoumain, goélette "Bon Désir", marchandises jeudi, départ vendrdedi, quai Ren. No 4.

Capitaine T. Harvey, pour Sault au Mouton, Mille Vaches, St-Paul du Nord, Eboulement, goélette "Isle aux C.", marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud No 4.

Capitaine P. Tremblay, pour Tadousac, Sacré-Cœur, Baie Ste-Catherine, goélette "Josephus" marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud No 4.

Capitaine F. Hovington, pour Bergeronne, Escoumain, Sault au Mouton, Mille Vaches, Port Neuf, goélette "Bergeronne T.", marchandises jeudi, départ vendredi, quai Renaud No 1.

Capitaine Chs Simard, pour Grande Baie, Port Alfred, Bagotville, goélette "Quinnette", marchandises jeudi, départ ce soir, quai Renaud No 1.

Capitaine Jos. Rouleau pour Chicoutimi, Anse St-Jean, Pt Saguenay, goélette "Paspébiac", marchandises jeudi, départ ce soir, quai Cross Wall.

Capitaine J.-A. Gauthier pour Rimouski, Matane, Ste-Flavie, goélette "Xénophon G.", marchandises jeudi, départ samedi, shed Verreault.

Capitaine Art. Tremblay, pour Rimouski, Luceville, Bic, goélette "Ste-Anne R. T.", marchandises jeudi, départ ce soir, shed 19.

Capitaine E. Tremblay, pour Rivière aux Vases, Chute aux Outardes, Ragueneau, goélette "Ragueneau", marchandises jeudi, départ Vendredi, shed 19.

PAS PRET

Ed. Dallaire pour Tadousac, Sacré-Cœur, Ste-Catherine; F. Simard, pour Rimouski, Matane et Ste-Anne-des-Monts jusqu'à Mont-Louis.

La marée sera haute à 0.00 a.m., et à 0.36 p.m.

BON TRAVAIL AU CONGRES DU COMMERCE

(Suite de la 1ère page)

rations du comité mixte des chambres de commerce canadienne et américaine.

HARRIMAN PARLE

Ottawa, 12—(Trad. de la C.P.) — H.-H. Harriman, président de la Chambre de Commerce des Etats-Unis, a déclaré aujourd'hui à la 8e convention annuelle de la Chambre de Commerce du Canada que la situation commerciale entre les deux pays devrait être examinée objectivement, et que c'est là le seul moyen de l'améliorer. Qu'une question soit difficile, ce n'est pas une raison pour ne pas chercher à la résoudre.

Aux yeux de M. Harriman le trafic canado-américain diminue d'une façon "alarmante." Il en arrive à se demander si le tarif américain n'a pas mis fin à des échanges mutuellement profitables, et si, de même, les conventions arrêtées à Ottawa par le Canada avec les autres pays britanniques n'ont pas détourné le commerce vers des voies qu'une saine économie n'aurait pas indiquées.

"Il m'a toujours paru, dit-il, que deux pays comme le Canada et les Etats-Unis, où les prix de revient et autres dépenses tendent à s'égaliser, pourraient trouver une formule qui permette aux produits du voisin de concurrencer raisonnablement les leurs."

TOUJOURS LA MEME QUALITE SUPERIEURE
FABRIQUE AU CANADA

DOMINION STORES LIMITÉE
POUR LES
CONSOMMATEURS
Mois de Ventes

Deuxième semaine de la
VENTE DES CONSOMMATEURS
Ces prix sont en vigueur pour la semaine du 9-14 oct.

TOMATES Régulier 3 grandes boites 25c — CHOIX 3 grandes boites 29c

SAVON GOLD 10 briques 35c

MACARONI Aussi--*Spaghetti, Vermicelle, Bouts cassés, Alphabets* 5 livres 24c à la pesée

OXYDOL grande boîte 17c

FARINE Sac 7 lbs CINQ ROSES 25c

CRISCO Bte 1 lb 21c — Bte 3 lbs 59c

Café Tasty paq. 1 lb 25c
Sani Flush la bte 25c
Sardines Millionnaires bte 12c

SAVON de CASTILLE DE KIRK la brique 6c

1 Balai--1 Vadrouille / 1 Petit Balai--1 Brosse tout pour 75c

Essences Condor Artificielles 3 bouteilles 2 onces 26c
EPICES "Pure Gold" assorties 3 pour 26c

DOMINION STORES LIMITÉE
Vente Spéciale des SOUPES AYLMER

Toutes variétés poulet excepté 3 boîtes 23c — Prix régulier 9c la boîte

OIGNONS Rouges 10 lbs 25c
PATATES No 1 10 lbs 10c
RAISINS TOKAY 2 lbs 25c
POMMES Fameuses doz. 25c
CHOUX Chinois chacun 10c
CHOU-FLEURS Bonne grosseur chacun 10c

Valeurs Spéciales aux Marchés des Viandes

BOEUF INSPECTE PAR LE GOUVERNEMENT ET CLASSE

ROTI porterhouse lb 25c — LONGES de PORC bien préparées lb 15c — ROTI Croupe lb 14c
ROTI côte lb 17c — POULETS pour rôtir lb 24c — ROTI roulé lb 10c
FILETS de poisson frais, 2 lbs pour 25c — VOLAILLES fraichement tuées pour bouillir lb 18c — EPERLANS frais pêchés 2 lbs pour 25c

CE SOIR
de 9 h. 15 à 9 h. 30
(heure solaire de l'est)

l'Honorable CH. A. DUNNING
Ancien Ministre des Finances

M. VICTOR ROSS
Vice-président, Imperial Oil Limited

M. BEAUDRY LEMAN
Vice-président et gérant général de la Banque Canadienne Nationale

parleront brièvement du nouvel Emprunt de Remboursement 1933 du Dominion du Canada.

Ces discours seront radiodiffusés par le réseau transcanadien sous les auspices de la Commission Canadienne de Radiodiffusion.

"L'HEURE de L'OUEST"

Voici un programme essentiellement canadien de la Commission Canadienne de la Radio. Ecoutez-le ce soir—mais débarrassez-vous d'abord des lampes usées. Remplacez-les par des Radiotrons General Electric à son clair.

Faits au Canada *Radiotrons*

GENERAL ELECTRIC
N-43F
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

l'Hiver approche....

Ne laissez pas votre famille courir les risques d'une maison froide... Assurez-vous le Confort en achetant **dès aujourd'hui.**

Nous vous recommandons notre

ANTHRACITE WELSH

TRIE ET PREPARE AVEC SOIN

Plus de chaleur, moins de travail

Une réelle économie.

THE CANADIAN IMPORT COMPANY
LIMITED
83 DALHOUSIE — — Tél.: 2-1221

AU PALAIS

La Cour d'Appel a continué d'entendre, aujourd'hui, la cause de la Société Générale des Ponts et Chaussées contre le Gouvernement de la province de Québec.

En Cour Supérieure, présidée par l'honorable juge Gibsone, fut plaidée, cet avant-midi, la cause de Martel contre la Ville de Donnacona. Martel réclame à celle-ci mille piastres de dommages. Ses griefs sont que la défenderesse a, sans droit, ni avertissement, saisi et fait vendre, en alléguant une taxe d'affaires de douze piastres en souffrance, son cheval et sa voiture de boulanger, à lui, Martel, causant ainsi la ruine complète du commerce du demandeur. Le tribunal a pris cette cause en délibéré.

— o —

En Cour de Magistrat de District, M. le juge Métayer entendit, ce matin, la cause de Lefebvre contre Lepage. Le demandeur réclame le remboursement d'environ quarante piastres qu'il a payés à Lepage pour un brûleur à l'huile dont il n'est pas satisfait.

JUGEMENNT

L'honorable M. Gelly, de la Cour Supérieure, a rendu jugement, dans la cause de La Manufacture de Peintures & Vernis Frontenac, Ltée, contre René & Fils et la Cie d'Aréna de Québec.

La réclamation, en ce litige, était de $195.80 pour prix et valeur de marchandises vendues et livrées aux défendeurs.

Le tribunal maintient cette poursuite, quant à René & Fils. Il la rejette, quant à la Cie d'Aréna de Québec.

Contre un abus

Le trottoir n'est pas un endroit où les cyclistes peuvent circuler. A maintes reprises, les autorités policières l'ont rappelé, mais on semble l'avoir oublié et, aujourd'hui, des ordres sévères viennent d'être donnés aux constables de faire appliquer les règlements en arrêtant tout cycliste qui sera pris en défaut.

Le directeur de la police municipale, M. Emile Trudel fait un appel à toutes les compagnies de messageries et à tous les propriétaires ou directeurs de maisons de commerce et d'affaires qui ont des messagers à leur emploi se servant de bicyclette.

"Nous avons, dit le chef Trudel, usé de tolérance jusqu'ici, mais il se commet des abus que nous ne pouvons permettre davantage. Il ne se passe pas une journée sans que nous ayons de nombreuses plaintes contre les cyclistes. Hier encore, un enfant a été blessé et une dame a eu une robe détériorée. Il faut que cela cesse. Les piétons ont raison de se plaindre et nous avons le devoir de les protéger. A l'avenir nous serons sans pitié pour les cyclistes qui ne respecteront pas les règlements et ils devront comprendre que le trottoir n'est pas fait pour eux."

Plaidoyer de coupable

Le "Soleil" annonçait hier l'arrestation, à Montréal, sur les indications de la Sûreté Municipale de Québec, d'un deuxième individu, sous l'accusation d'avoir volé les automobiles de M. Aurèle Marquis et du Major Doucet, il y a quelque temps. L'un d'eux, Desmeules, "pensionnaire au camp des chômeurs de Valcartier, avait été la semaine dernière, condamné à 2 ans de bagne.

Son complice, Roland Bouliane, également un chômeur du camp de Valcartier, celui-là même qui était arrêté à Montréal, était ramené à Québec hier après-midi, par le détective Oscar Tanguay qui le traduisait devant M. le juge Louis-G. Demers, de la Cour des Sessions, ce matin. Bouliane plaidait coupable et sa sentence a été ajournée au 16, lundi prochain. Il a été renvoyé en prison en attendant. Bouliane est un récidiviste. Il a déjà fait de l'Ecole de Réforme pour une période couvrant un total de sept années, puis après cela de la prison.

Il s'est donné comme étant de Montréal et vint à Québec avec un groupe de chômeurs de la Métropole qui furent dirigés sur le camp de Valcartier, il y a quelque temps.

S'il est tombé dans les filets de la police, il doit, aujourd'hui s'en prendre à une femme pour laquelle il avait beaucoup d'attachement et qui demeure ici. En faisant son enquête, après le vol, le détective Tanguay découvrit que Bouliane correspondait avec sa "grande amie". Le détective Tanguay par les lettres que recevait cette femme, d'ailleurs bien disposée à coopérer avec la police, découvrit l'adresse de Bouliane qui couchait dans un refuge à Montréal et prenait ses repas dans un restaurant.

De là l'arrestation. Ce matin, Bouliane n'a pas cherché de faux-fuyant et il a tout admis.

● C'est maintenant surtout, que vous devez faire attention! Les statistiques prouvent en effet que les années les plus critiques de l'enfance sont celles de 1 à 6 ans. Depuis 37 ans, les médecins recommandent comme mesure spéciale de protection, le déjeuner au Cream of Wheat tous les matins. Cette céréale d'une parfaite pureté produit chez les jeunes une abondance d'énergie — et cela très rapidement. *C'est un reconstituant naturel!*

Le Cream of Wheat est fait du meilleur blé dur canadien et est purifié d'après un procédé spécial. Vendu seulement en boîtes *triplement cachetées*. Commandez-en dès aujourd'hui!

Jamais vendu en sacs — seulement dans cette boite

Ne coûte guère plus que ½ sou par portion

FAIT AU CANADA DE BLÉ CANADIEN

FORTEMENT EPROUVEE

LESSIVE GEM

GRANULEE

Plus commode et plus économique

Débouche les tuyaux de renvoi — GEM 100% LYE — Excellent pour nettoyer et vaporiser

Faites venir brochurette gratuite

CUDAHY SOAP WORKS, TORONTO

L'ETAT DES RECOLTES EST SATISFAISANT

La Section de la Statistique Agricole présente aujourd'hui son sixième rapport de la saison sur l'état des récoltes.

On trouvera ci-dessous:

(a) Remarques sur l'état des récoltes au 30 septembre 1933, pour la province et par région.

(b) Estimation provisoire de la récolte des plantes racines et fourragères.

(A) REMARQUES SUR L'ETAT DES RECOLTES AU 30 SEPTEMBRE 1933

Sommaire pour la Province: — En général les rapports reçus des correspondants agricoles, des Gérants de banque et des Agronomes, donnent une note optimiste. Prise dans son ensemble, la récolte de 1933 est satisfaisante. Il n'y a pas abondance, mais la qualité supplée à la quantité. Les pluies assez fréquentes de septembre ont aidé à la préparation du sol pour les labours d'automne.

Bas St-Laurent: La récolte n'est pas encore complètement engrangée et les travaux sont retardés par de fréquentes averses. Les pommes de terre, avec un rendement de 115 quintaux à l'acre, sont de très belle qualité. On estime que les navets et le maïs fourrager donneront un rendement inférieur à celui de l'an dernier.

Québec : La moisson généralement terminée, s'est effectuée à la faveur d'une température idéale. Le rendement des pommes de terre est supérieur à celui de 1932 et la qualité est excellente. Les navets donneront un rendement inférieur à celui de l'an dernier, mais le maïs et la luzerne donnent une bonne récolte.

Trois-Rivières : Le rendement des pommes de terre est inférieur à l'an dernier et l'on signale quelques dommages par la pourriture dans Berthier. Les gelées des 10 et 11 septembre ont légèrement endommagé la récolte de maïs dans Joliette.

Bois-Francs : La récolte de pommes de terre est légèrement supérieure à celle de l'an dernier en quantité et surtout en qualité. Celle des navets et du maïs est inférieure.

Cantons de l'Est : La récolte des pommes de terre est satisfaisante. Celle des navets est inférieure à l'an dernier.

Sud-Est de Montréal : La qualité des pommes de terre est bonne et le rendement supérieur à celui de 1932. Les navets donnent une très faible récolte mais par contre le maïs fourrager est excellent. Le champs de trèfle gardés pour la graine annoncent très bien.

Montréal et Vallée de l'Outaouais : La moisson a été effectuée dans d'excellentes conditions. La récolte des pommes de terre et du maïs est inférieure à celle de l'an dernier. Les navets ont un rendement équivalant à celui de 1932.

Nord de la Province : En Abitibi, la récolte est normale. Le Témiscamingue compte une des meilleures récoltes jamais eues. Au Lac St-Jean et à Chicoutimi, la récolte généralement bonne, a été moissonnée en excellente condition.

St-Sauveur

Heure sainte

Nous invitons les hommes et les jeunes gens à assister en aussi grand nombre que jeudi dernier à l'heure sainte qui aura lieu ce soir, de onze heures à minuit, à l'église paroissiale. Ce serait encore très édifiant.

Mort de madame Art. St-Pierre

Normandin, 12.—Nous sommes au regret d'annoncer la mort de madame Arthur St-Pierre, née Marie-Louise Hébert, décédée le 9 octobre, à l'âge de 37 ans.

La défunte laisse pour la pleurer, son époux et cinq jeunes enfants; son père et sa mère, M. et Mme J.-B. Hébert; son frère, M. Rosaire Hébert et plusieurs soeurs.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Mort subite de M. A. Lapierre

Hier midi, est décédé soudainement, alors qu'il travaillait dans une ruelle voisine de l'avenue Cartier, M. Arthur Lapierre, domicilié à 90, rue Montcalm. Des passants l'aperçurent qui gisait, inanimé, et appelèrent M. le docteur Elliot, ainsi qu'un prêtre de N.-D. du Chemin. A la morgue, hier après-midi, un jury, sous la présidence de M. le docteur Albert Marois, rendit un verdict de mort par syncope.

Chez les Etudiants

Nombreuses déjà sont les adhésions, données par ceux-là qui reçoivent une telle invite, au projet de grouper en association les professionnels, anciens élèves de l'Université Laval, et notamment de faire de ces derniers des recrues pour le nouveau Cercle Universitaire.

Nous apprenons de M. Jean-Robert Beaudoin, étudiant en Droit, président de l'Association Générale des Etudiants de Laval, qu'elles proviennent, ces adhésions, de sommités du monde de la politique canadienne et des carrières libérales de notre province et qu'elles arrivent, chez lui, en nombre sans cesse accru.

La succursale St-Joseph

Ce soir, à 8 heures, à la Bourse du Travail, il y aura une assemblée de la succursale St-Joseph No 601, de la société des Artisans. Tous les membres sont priés d'être présents.

Décédée

Mme Séraphine Couture, épouse de feu Philéas McNeil, est décédée hier, à l'âge de 75 ans et 7 mois. Ses funérailles auront lieu demain matin à 8 h. 30. Le convoi funèbre quittera la maison mortuaire, No 116, rue Napoléon, à 8 h. 15. Elle était de la Ste-Famille et de l'Union de Prières.

La J. O. C. F.

Les associées de la J. O. C. F., sont priées de prendre note que leur assemblée générale aura lieu vendredi soir, dans la salle du collège, avenue des Oblats, et non à la salle St-Pierre.

A l'église paroissiale

Grand-messes, demain: 5 h. 30, pour Philomène Bigaouette; 6 h. 15, pour Louis-Alfred Vézina; 7 heures, pour le notaire Joseph Savard; 7 h. 45, pour J.-P. DeBlois et son épouse.

Sacré-Coeur

Des centaines de visiteurs, hier au soir

La soirée d'hier a été très brillante. Des centaines de personnes sont entrées dans la vaste salle du bazar, et tout le monde s'intéresse vivement aux différentes installations. Chacun exprime son admiration à ceux qui ont charge des tables. Nous espérons par la foule considérable qui avait envahi la salle du bazar hier soir, que le succès ira en s'accentuant toujours.

Un succès

Nous tenons à féliciter les Demoiselles Enfants de Marie, de l'esprit d'initiative et de charité qui les anime. Leur banquet d'hier soir a été au-dessus de toute espérance. M. l'abbé M. Papineau occupait la place d'honneur. Il fut très applaudi des convives dans un discours de "choix".

Vendredi

Demain soir, (il paraît) que c'est un "bon soir". Allez donc, bienfaiteurs, des oeuvres de Dieu, et de son Eglise, verser abondamment, vos dons qui ne resteront pas sans récompense. Nous comprenons, que nous sommes dans une "méchante période". Mais quand les salles d'amusements publics, (qu'elles se nomment... qu'importent leurs noms), régorgent, tout le jour, tout le soir, et que là, l'admission est loin d'être "gratuite", faudrait-il constater, que nous ne pourrions, où ne voudrions pas faire, chacun, un peu sa part chacun un petit sacrifice même, ce serait trop triste. L'œuvre en vaut réellement la peine, car elle est toute de dévouement. Et c'est une "vraie" aubaine qui vous est offerte pour pratiquer la "grande" vertue de charité, en allant au bazar du Sacré-Cœur.

IMPORTANTE REUNION DE NOS MEDECINS

(Suite de la 1ère page)

de se faire représenter et il est enfin demandé à tous les médecins d'y venir, individuellement, aussi nombreux que possible.

La présence des plus hautes personnalités du monde médical, des milieux universitaires et des représentants de tous les hôpitaux est absolument assurée.

L'importance d'un projet d'assistance médicale aux chômeurs et aux indigents, qui sera proposé et discuté, n'échappera à personne. Le meilleur intérêt de tous les membres de la grande communauté médicale commande à chacun d'eux de prendre part à ce débat, d'où doit sortir la solution d'un problème vital pour beaucoup de médecins.

Une résolution sanctionnera les travaux de l'assemblée et sera immédiatement présentée et défendue devant les pouvoirs publics par les représentants eux-mêmes du corps médical.

Pour toute information on est prié de communiquer avec M. le Dr L.-P. Dorval, secrétaire de la Fédération des Sociétés Médicales de la Province de Québec, Chambre 507, Medical Arts Bldg. 1538 rue Sherbrooke ouest, Montréal. (Tél.: FI.7166).

JUGEMENT IMPORTANT

Londres, 12. — (Trad. de la C. P.; câble).—Par suite d'un jugement du Conseil Privé, rendu aujourd'hui, la Colombie va rentrer en possession d'un revenu de près de $400,000. Le tribunal suprême de l'Empire reconnait comme valide la loi colombienne appelée "Fuel Oil Tax Act" de 1930.

Le procureur général de la province en appelait du jugement défavorable des tribunaux colombiens dans le procès de $3,900 intenté contre la Kingcombe Navigation Company, Ltd, cause-type imaginée pour établir la validité de la loi de 1930. Celle-ci, entrée en vigueur le 1er juin 1932, devait, dans la pensée de ses auteurs, rapporter au trésor une somme de près de $400,000 chaque année. La taxe imposée à cet effet est d'un demi-sou le gallon.

Le Conseil Privé a décidé que la loi actuelle, contrairement à une loi précédente "ultra vires", instituait un impôt direct, et partant n'allait pas contre le B. N. A. Act, qui réserve au pouvoir fédéral le droit de percevoir les impôts indirects.

UN DILEMME

MM. les juges Hugues Fortier et Louis-P. Demers, de la Cour des Sessions de la Paix, ont eu, ce matin, à décider d'un point assez intéressant dans des causes de la Commission des Liqueurs, contre deux hommes et une femme, accusés d'avoir été trouvés dans une maison où il se vendait de la boisson en marge de la loi. Les accusés sont des récidivistes, c'est-à-dire qu'ils en étaient à leur deuxième offense de ce genre. La plainte ayant été faite en vertu de la loi des liqueurs, les accusés ayant plaidé coupable, les juges devant lesquels les prévenus ont comparu pour sentence, n'avaient pas de pouvoir discrétionnaire à exercer.

La loi dit : est passible, pour une seconde offense, d'un emprisonnement d'un mois.

Or, le point qui se posait était le suivant : 'Est-ce que cette rédaction qui dit "est passible d'un mois" veut dire le maximum, ou une période fixe ? Si elle eût voulu dire le maximum, le juge aurait pu réduire la pénalité, mais MM. les juges Fortier et Demers ont été d'accord pour déclarer que la loi, telle que faite, ne laisse pas de doute et ils en sont venus à la conclusion qu'il s'agit de rien autre chose qu'une pénalité à période fixe.

La seule alternative qu'avaient MM. les juges Fortier et Demers dans ces cas qui leur étaient respectivement soumis, ce fut, partant du fait que la loi est un peu trop rigide, pour une offense de ce genre, de faire une recommandation au Procureur général de remettre les accusés en liberté, après 10 jours de détention.

C'eût été différent si les accusés avaient été amenés devant le tribunal, sous l'empire de l'article 1054 du Code Criminel donnant aux juges une discrétion à exercer, mais cet article n'est pas reproduit dans la loi des liqueurs ni dans la loi des convictions sommaires qui fait partie de la loi des liqueurs, comme c'eût été également différent s'il se fût agi d'une première offense et de l'imposition d'une amende purement et simplement que les juges auraient eu le droit de réduire pourvu qu'ils fussent restés dans les limites de la loi.

Ces trois sentences prononcées ce matin, sont la conséquence d'un raid que les inspecteurs de la Commission des liqueurs faisaient dimanche dernier dans un "blind pig", au No 185 rue de la Couronne et dont le propriétaire, antérieurement à ce raid, avait été pris et condamné à 6 mois de prison pour vente de boisson sans licence.

Jeune fille en prison

M. le juge Louis-G. Demers, de la Cour des Sessions de la Paix, a condamné, ce matin, à sept jours de prison, une jeune fille qui était accusée d'avoir conduit son automobile alors qu'elle était sous l'influence de la boisson.

L'accusée s'était avouée coupable, et la Cour l'a condamnée au minimum de la peine. Il a été établi que l'auto était arrêtée, lorsque la jeune fille fut arrêtée, mais l'accusée tombait quand même sous le coup de la loi.

Le truc ne réussit pas

M. le juge Hugues Fortier, a entendu, ce matin, en Cour des Sessions de la Paix, la cause d'un citoyen qui est accusé par le Quebec Power, d'avoir volé du gaz et de l'électricité

Le vol comme bien d'autres de ce genre, fut commis, paraît-il, à la suite de certaines difficultés d'argent; mais le plus amusant, dans tout cela, tel qu'il appert dans la contre-preuve de la défense, c'est qu'en autant qu'il s'agit du gaz, l'accusé qui n'est évidemment pas un expert dans les "connections" des tuyaux, au lieu de voler la compagnie, se serait plutôt joué un vilain tour. C'est-à-dire que de la manière qu'il aurait arrangé ses tuyaux pour ne pas être privé du gaz, après que la compagnie lui eut enlevé le service, ce n'est pas lui qui aurait bénéficié du truc, mais plutôt la compagnie, du fait que le compteur continuait à marquer, quand l'accusé, malgré le détour qu'il aurait pris, n'avait pas de gaz.

La cause se continue.

Malheureux incendie

Saint-Grégoire, 12. (D. N. C.) — Une étincelle du souffleur d'une batteuse a provoqué un incendie qui détruisit, hier après-midi, une grange et toute la récolte de la saison, l'étable et tous les autres bâtiments de M. Albert Robidoux.

L'école des Frères fut très sérieusement menacée et il fallut lutter très longtemps avec des extincteurs chimiques avant d'éloigner le danger. L'église, située à peu de distance, ne fut cependant pas menacée, car le vent ne portait pas de ce côté.

M. Robidoux et un groupe d'hommes étaient à battre du blé quand le feu débuta. Malgré le dévouement des volontaires, il fut impossible d'empêcher la propagation de l'incendie. Les pertes sont de $3,000 à $4,000 mais sont en partie couvertes par les assurances. On ne put sauver qu'un tracteur. La maison de M. Denis Leduc faillit aussi être la proie des flammes car le feu y alluma souvent de petits brasiers, qu'on parvint cependant à contrôler aussitôt.

Le café *FRAIS* est un stimulant *sûr*

La science nous apprend que le café *frais* est excellent et que tout adulte en santé peut en boire sans crainte jusqu'à 3 tasses par jour. Le café éventé, par contre, est une cause fréquente de maux de tête, mauvaise digestion et insomnie.

Avec le Café *Daté* Chase & Sanborn, *rien* à craindre, car la date de livraison à l'épicier est clairement indiquée sur la boite . . . et pas une boite n'est gardée en magasin plus de 10 jours.

En boîtes d'une demi et d'une livre

CHASE SANBORN'S LA Date 451 COFFEE

Torréfié et mis en boîtes au Canada

TOUJOURS LA MEME QUALITE SUPERIEURE

FABRIQUE AU CANADA

EPICIERS UNIS UNITED GROCERS

SPECIAUX POUR LES AU COMPTANT 13 et 14 OCTOBRE

TOMATES Boîte 2½ lb 3 btes pour .25

CAFE Maxwell Bte 1 lb .45

POUDRE à Pâte Magique Bte 2½ lb .81

SAVON à toilette Baby's Own, 3 morceaux pour 25

AMPOULES électriques 40 et 60 W. .14

SARDINES "Jutland" La bte .06

SAVON en flocons "Barsalou" avec Moule à gâteau gratis. Gros paquet. .19

SIROP Erable 'Camp' Bouteilles 16 oz .22

CIRAGE à Chaussures "Nuggett" .10

THE Noir Unis Paquet 1 lb .43

GELEE Pony Brand 3 pqts pour .21

SAVON Granulé "BEADS" Gros paquet .05

ORGE PERLE "Barley fin" 3 lbs pour .17

FEVES BLANCHES triées à la main. 3 lbs pour .10

FROMAGE Ingersoll "Malté" Paquet ½ lb 2 pour .25

SAUMON Smuggler Grandes boites .09

(Grosses) VADROUILLES No 4 .25

COCOA FRY Bte ¼ lb .11

NETTOYEUR Big Five 2 btes pour .09

SUCRE EN FLEUR 2 lbs pr .17

BISCUITS "Lemon Finger" 2 livres pour .25

SAVON IVOIRE Médium Barres 6 oz .07

FARINE Royalhousehold Sacs 7 lbs .22

DAMASE BLAIS, 174, Sainte-Thérèse Tél.: 3-2535.
L'ECONOME Enr., 126, 3ième Avenue Tél.: 4-4691.
J.-B. LAPOINTE, 66, Saint-Ambroise Tél.: 3-2247.
ROSAIRE BEDARD, Charlesbourg Tél.: 4-0760.
EUG. DION, 7, Saint-Louis, Lévis. Tél.: 306.
Oscar FERLAND, 155, rue St-Sauveur Tél.: 4-0004.

MARCHE DES VIANDES

Lard dans l'épaule lb .12 — Boeuf dans la côte .10
Lard dans la fesse .15 — Saucisse 2 lbs pr .25
Lard haché 2 lbs pr .25 — Epaule d'Agneau .12
Boeuf bas de côte .06 — Longe d'Agneau .13
BOEUF, SURLONGE .15

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BOUTET — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 11 octobre 1933, à l'âge de 50 ans 10 mois, est décédée Mlle Corinne Boutet, fille de feu Albert Boutet et de Dame Virginie Parent.

Les funérailles auront lieu samedi matin à Beauport, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez sa soeur, Mme Michel Giroux, rue St-Georges, à 8 heures 30, pour l'église de Beauport et de là au cimetière de la paroisse. 12oct-2fs-b

CATELLIER — A Québec, le 10 octobre 1933, est décédée Marie-Louise Moraud, épouse de feu le Dr L. Catellier.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 octobre, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 31 rue Dauphine, à 8 heures 45, pour la Basilique et de là au cimetière St-Charles. 11oct-2fs-b

COLLARD — A St-Pierre de Montmagny, le 10 octobre 1933, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Pierre Collard, époux de dame Adeline Blais.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église de St-Pierre de Montmagny et de là au cimetière de la paroisse. 11oct-2fs-f

GARIEPY — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 10 octobre 1933, à l'âge de 64 ans 4 mois, est décédé M. Arthur Gariépy, époux de dame Amaryida Trépanier.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 octobre, à 8 heures 30, à l'église de l'Ange-Gardien et de là au cimetière. 10oct-3fs-b

GIROUX — A Québec, le 10 octobre 1933, est décédé, à l'âge de 70 ans, sieur Louis Giroux, époux de Dame Catherine Dallaire.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 octobre, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, No 31 rue Alfred, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 11oct-2fs

LAPIERRE — A St-Sauveur, est décédé, le 11 octobre 1933, à l'âge de 50 ans et 3 mois, M. Arthur Lapierre, époux de Dame Dulcina Drolet.

La dépouille mortelle est exposée au numéro 90 rue Montcalm.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures 30, en l'église de St-Sauveur. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Départ de la résidence, à 8 heures 15 heures. 12oct-2fs-b

McNEIL — A Québec, le 11 octobre 1933, à l'âge de 75 ans 7 mois, est décédée Dame Séraphine Couture, épouse de feu Sieur Philéas McNeil.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 8 heures 30.

Départ de chez son gendre, No 116 rue Napoléon, à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Elle était de la Ste-Famille, de l'Union de Prières et du Rosaire.

Prière aux journaux des Etats-Unis de reproduire. 11oct-2fs-b

POULIN — A Dosquet, le 11 octobre 1933, à l'âge de 82 ans 8 mois, est décédée Dame Vve Ferdinand Poulin.

Les funérailles auront lieu samedi matin à l'église de Dosquet. 12oct-2fs

POULIOT — A Québec, le 9 octobre 1933, à l'âge de 48 ans, est décédée Mlle Valéria Pouliot, fille de feu M. Achille Pouliot.

Son service et sa sépulture ont eu lieu ce matin, à 8 heures 30, à St-Laurent, I. O. -b

VERREAULT — A Québec, le 10 octobre 1933, à l'âge de 43 ans 2 mois, est décédé Josephine Bernard, époux de Georges-Edouard Verreault.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 82 rue Fleurie, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 11oct-2fs-b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à saint Joseph et à Gérard Raymond, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. Mme J.-P. M.

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour guérisons obtenues, avec promesse de faire publier. J.-A. R., Monument. -b

FAVEUR OBTENUE par l'intercession de Gérard Raymond, avec promesse de publier.

REMERCIEMENTS — Mme Vve Edmond Richard demercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Régina Richard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial mercié -b

VETEMENTS DE DEUIL !

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.

Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.

M. POLLACK Ltée

RUE ST-JOSEPH

Un accident

Roland Jobin, quatre ans, enfant de M. Jules Jobin, demeurant au No 200 rue St-Germain, a failli être tué hier par un camion, propriété de M. Nap. Rheault, de Plessisville. L'accident est survenu rue Franklin. Le camion portait une charge de patates et le petit bonhomme jouait sur le trottoir, lorsqu'il se jeta soudainement dans la rue, en face de la lourde machine dont les roues lui passèrent sur un pied. Le conducteur du camion stoppa aussitôt pour porter secours à la petite victime qui souffre, aujourd'hui, d'une fracture à une jambe.

Rumeur démentie

Il n'y a rien de vrai dans cette rumeur qui voulait que bientôt, la machine No 2 des moulins à papier de Donnacona, entrerait en opération. Le gérant de la Donnacona Paper, M. L.-N. Michael, vient de faire une déclaration à ce sujet, disant qu'il ne pouvait rien préciser pour l'avenir parce qu'on ne sait pas encore ce qui peut se produire.

Pour le moment, il n'y a que la machine No 1 en opération et M. Michael a ajouté que l'on était satisfait, que le marché aux Etats-Unis et au Canada est bon. Toutefois, on ne sait pas combien de temps cela durera.

Le R. P. Déry

Ce matin, à 8 heures, a été chanté à Everell, le service anniversaire du R. P. Eugène Déry, de la Société des Pères Blancs. La messe a été célébrée par le R. P. Bissonnette, Provincial de l'Ordre. L'assistance était nombreuse.

Les Australiens sont d'avis que la température est réglée en grande partie par le soleil, quoique beaucoup d'autres facteurs entrent en ligne de compte.

ON VOULAIT IMPORTER DU CHARBON DE LA RUSSIE EN NOTRE PAYS

(Suite de la 3e page)

preuve. La Cour doit nous protéger en cette circonstance".

"Je serais disposé à admettre cette preuve sous réserve" dit le juge Laliberté.

Mtre Prud'homme argumente à la suite de M. Moraud et demande si la Cour en vient à la conclusion définitive d'admettre la preuve, qu'il n'y ait de produit que les parties de la lettre dont la Couronne a besoin.

M. St-Laurent répond qu'il ne tient pas à rendre publique cette lettre et que ce n'est pas là faute de la Couronne si l'on a mis autre chose dans cette lettre. Il n'y a pas d'autre moyen de faire la preuve que de produire la lettre. Mtre St-Laurent suggère que l'on ne publie rien de cette lettre avant qu'elle soit admise définitivement. Le juge Laliberté abonde dans ce sens.

Vendredi...

JOUR des ROBES chez Lucille

1,000 NOUVELLES ROBES

que nous venons justement de recevoir. En jolis crêpe-soie et crêpe rugueux. Robes "dimanche soir" et plusieurs avec manches longues. Gracieusement garnies de satin ou de rayon à l'épaule. Dans les belles nuances d'automne: noir, bleu pâle, brun, vin, rouge et marine.

Grandeurs : 14 - 44

Valeurs jusqu'à $9.95

3.49 et 4.49

EXTRA SPECIAL (de 9 h. à midi)

100 ROBES de JERSEY

Régulier $3.95

$1.25

Styles élégants, toutes les nuances, grandeurs 14-38.

Une seule par cliente. Pas de commandes contre remboursement ni par la poste.

MAISON LUCILLE

121 St-Joseph

M. Moraud fait noter son objection en déclarant que l'on produira plus tard des états financiers, etc., dont il ne faudra pas que "nos concurrents prennent connaissance."

"Si tant est que vous avez des concurrents dans la province", dit le juge Laliberté en souriant.

"Oh! nous en avons plusieurs", retorque Mtre Moraud.

"Nous allons justement poser une question à ce sujet au témoin", dit Me St-Laurent, qui demande à M. Aird les noms des importateurs de charbon dans la province.

M. Aird donne plusieurs noms: Hartt and Adair, Mongeau et Robert, Lane Co. Ltd, Millen Coal Co'y, John Burns Coal Co., F.-P. Weaver et la Canadian Import Co.

A la suite de cette nomenclature, l'avocat de la Couronne s'informe du volume de charbon vendu par ces compagnies en 1932 et 1933, respectivement . Le charbon a été reçu au Canada pratiquement suivant les mêmes conditions depuis le 11 avril 1933 qu'en 1932, d'après une déclaration du témoin.

Mtre Prud'homme s'objecte à cette preuve. "On devrait s'en tenir aux dates mentionnées dans l'accusation", dit M. Prud'homme.

Me St-Laurent retorque que l'acte d'accusation comporte que la compagnie a "opéré et opère encore" et qu'il a l'intention de prouver qu'elle existe encore.

L'objection est renvoyée et M. Aird continue à répondre aux questions de M. St-Laurent qui tente de relier aux opérations des compagnies en cause les opérations des importateurs dont M. Ard a donné les noms tantôt à la Cour.

M. St-Laurent continue alors de faire produire au témoin des documents et l'on décide, d'un commun accord, que les objections de la défense serviront pour tous ces documents. Cette demande fut faite par M. Moraud et acceptée par Mtre St-Laurent.

M. Aird produit successivement des télégrammes et des lettres de sir Alfred Cope au sénateur Webster concernant une entente avec les intérêts Pascoe, et avec la Cie Maritime Furness-Whitey, pour le transport du charbon gallois au Canada. Il produit aussi des câblogrammes du sénateur Webster à sir Alfred Cope et des lettres du président de la Canadian Import au directeur de l'Amalgamated Collieries.

Ces lettres traitent de projets d'ententes avec les intérêts anglais, écossais et gallois qui auraient pu tenter de s'emparer du marché canadien, principalement la Cie Pascoe, que l'on voulait mettre au pas.

M. Aird a révélé que des tentatives furent faites par ces compagnies pour importer du charbon allemand au Canada mais que "l'expérience fut désappointante" suivant l'expression de M. St-Laurent.

Deux sortes de documents ont été produits durant la séance. Le premier groupe, suivant une déclaration de M. St-Laurent, avait pour but de prouver que l'on a établi un contrôle sur les quantités de charbon tandis que le second groupe avait pour but de démontrer des tentatives de contrôle sur les prix de gros.

Tout cela était nécessité par le refus de Hartt & Adair de s'"unir" aux intérêts Webster pour centraliser la manutention du charbon à Montréal. Hartt & Adair sont les représentants canadiens du groupe Pascoe au Canada.

La séance continue au moment où nous allons sous presse.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Des documents importants ont été produits hier dans la cause des compagnies de charbon, après une longue lutte de la défense pour en empêcher la production. La discussion principale eut lieu au sujet du contrat passé entre la British Coal Corporation, l'une des compagnies du groupe Webster et l'Amalgamated Collieries, du pays de Galles, pour donner à la compagnie canadienne le droit exclusif de la vente du gallois au Canada.

Les avocats de la défense ont prétendu que cette production n'était pas légale parce que le contrat avait été signé en Angleterre avec une compagnie qui n'est pas en cause mais le juge Laliberté a permis la production quand même. Dans ce contrat, un appendice traite spécialement de la vente du charbon russe, distribué au Canada par l'entremise de l'Amalgamated Collieries, et par la British Coal Corporation.

Le sénateur Webster a fait une courte apparition dans la boite aux témoins et il continuera son témoignage aujourd'hui après que l'on aura fini d'entendre la déposition du vice-président des compagnies Webster.

L'honorable sénateur Lorne-C. Webster est le témoin appelé au début de la séance, après que la Couronne et la Défense eurent déclaré n'avoir plus de questions à poser à M. Petrie.

Le sénateur Webster prête serment et Mtre Louis St-Laurent l'interroge.

—"Voudriez-vous nous dire, sénateur, quelle est votre position officielle dans les compagnies Canadian Import, Canadian Import Limited, The British Coal Corporation et St-Lawrence Stevedoring Limited".

Le sénateur Webster: "Je suis le président de ces quatre compagnies.

—"Y a-t-il des relations entre ces quatre compagnies ?" dit Mtre St-Laurent.

—"Oui, je le crois".

—"Si je comprends bien, continue l'avocat de la Couronne, vous êtes le président et vous avez organisé les quatre compagnies nommés précédemment.

—"Oui, et la Canadian Import Co. est la compagnie qui a le contrôle sur les trois autres".

M. St-Laurent: "Je vois, par les documents que j'ai ici et qui ont été transmis par le commissaire McGregor au gouvernement de la province de Québec, que vous étiez à faire une croisière lors de l'enquête fédérale sur les affaires du charbon et que vous avez, par câblogramme, donné aux officiers de vos compagnies de comparaitre devant le commissaires et de produire les documents qu'on leur demenderait".

—"C'est la vérité".

—"Et vos instructions ont été suivies", dit Mtre St-Laurent.

—"Oui", répond le sénateur Webster.

—"Dans le subpoena "duces tecum" qui vous a été signifié, sénateur, je vous demandais d'apporter avec vous certains documents. Avez-vous ces documents ?"

—"Je ne les ai pas moi-même, mais un officier de la compagnie est ici avec mission de les produire", dit le témoin, et c'est M. Harry Aird, vice-président de la Canadian Import".

—"Dans ce cas, dit Mtre St-Laurent, je demanderais à la cour la permission de suspendre le témoignage du sénateur Webster pour entendre M. Aird et je ne crois pas que mes confrères de la défense aient objection à cela".

Les avocats de la défense opinent du bonnet et le sénateur Webster est remplacé par M. Harry Aird portant une lourde serviette, bourrée de documents.

M. St-Laurent fait décliner ses noms et prénoms au témoin et lui demande quelle est sa position officielle dans les compagnies du groupe Webster. M. Harry Aird déclare qu'il est le vice-président des quatre et qu'il prend une part active à la direction des affaires au bureau de Montréal. Comme le sénateur Webster, M. Aird à des relations avec les quatre compagnies depuis leur organisation.

Et la production des documents commence à la demande de l'avocat de la Couronne.

Le témoin produit successivement les lettres patentes de la Canadian Import Co., en date du 15 mars 1906, de la Canadian Import Co. Ltd, en date du 23 décembre 1921, de la British Coal Corporation, en date du 8 avril 1929, et de la St. Lawrence Stevedoring, en date du 10 septembre 1908. M. Aird produit aussi les lettres patentes supplémentaires de cette dernière compagnie, en date du 1er mars 1921 et du 5 novembre 1927.

Mtre St-Laurent fait aussi produire le contrat passé entre la Canadian Import Co., la F.-P. Weaver Co. Ltd, et Arthur Wainwright, fondé de pouvoirs de la British Coal Corporation, le dit contrat ayant été signé le 13 mars 1929.

—"Avant la production de ce dernier document", dit Mtre Prud'homme, avocat de la Canadian Import, je veux l'examiner en réservant mon droit de faire des objections s'il y a lieu".

Il y a une rapide consultation entre le sénateur Webster, Sir Alfred Cope, l'honorable Lucien Cannon et Mtre Prud'homme au cours de laquelle on examine attentivement le document et finalement la défense ne soulève pas d'objections et le contrat est produit.

Mtre St-Laurent fait déclarer au témoin que c'est lui-même qui a signé le contrat pour la Canadian Import et que certains documents y attachés font bien partie du contrat. L'un de ces ajoutés a trait spécialement à la vente du charbon russe au Canada.

Comme le contrat est l'original, Mtre Prud'homme demande à M. St-Laurent si une copie authentiquée ne pourrait pas lui être substituée, étant donnée l'importance du document. L'avocat de la Couronne fait tout de même déposer l'original au dossier et ajoute que dès que la copie sera prête on la pourra déposer à la place du contrat. "Je n'ai aucune objection à aider mes confrères chaque fois que l'occasion s'en présente", dit Mtre St-Laurent.

—"Depuis combien de temps vos compagnies importent-elles du charbon gallois au Canada", demande l'avocat de la Couronne à M. Aird.

—"Depuis 1923, répond le témoin. Depuis cette date nous avons fait des importations substantielles de ce combustile que nous achetions des mines Vale of Neath et des compagnies contrôlées par lord Buckland et par les intérêts Llewellyn.

Le témoin, en réponse à une question de M. St-Laurent, admet qu'il y a eu du changement dans les intérêts anglais et qu'une amalgamation a eu lieu. "Pourquoi ?" demande la Couronne.

—"Pour centraliser la distribution et l'expédition du charbon", répond M. Aird. M. St-Laurent demande au témoin quelle proportion des importations était fournie en 1929 par les compagnies anglaises faisant partie de l'Amalgamated Collieries et M. Aird déclare que c'est environ 70 pour cent.

En 1929, d'après le témoin, il y avait plusieurs importateurs de charbon gallois dans la province de Québec et il nomme Mongeau et Robert, la compagnie Pasco, par l'intermédiaire de Hartt and Adair, la compagnie Madden and Son, de Québec les compagnies Weaver qui faisaient de ce charbon un commerce substantiel. La compagnie Elias Rogers a commencé avant 1929 l'importation du gallois mais elle avait cessé en cette année-là. Une autre compagnie, la Mills, en importait pour distribution à Toronto et dans la province d'Ontario.

—"Y avait-il d'autres compagnies encore ?" demande Mtre St-Laurent.

—"Oui, et je nomme la Canadian Industrial Coal Co., la Beacon Coal Co. Ltd, la Century Coal et d'autres".

—"Mais les plus gros importateurs, et ceux qui contrôlaient l'importation du gallois au Canada étaient la British Coal Corporation, la Canadian Import et Hartt and Adair", demande Mtre St-Laurent.

—"Oui", répond M. Aird. Mtre Prud'homme pose alors une objection. "Je vois, dit-il, que l'on remonte quatre ans en arrière et je crois que cette preuve devrait être réservée".

—"Je fais tout simplement décrire la situation au témoin", rétorque Mtre St-Laurent.

La Cour permet la question et Mtre St-Laurent fait admettre à M. Aird que par suite de son entente avec les compagnies anglaises, la British Coal Corporation avait l'agence exclusive de la vente du charbon gallois au Canada.

—"Avez-vous, dans les documents que l'on vous a demandé d'apporter ici, le contrat entre la British Coal et l'Amalgamated Collieries ?" (Sir Alfred Cope est le directeur de cette compagnie).

—"Oui", répond M. Aird.

—"Un instant", lance Mtre Prud'homme. Nous voulons voir ce document avant sa production et faire des objections s'il y a lieu. Une nouvelle consultation a lieu entre les avocats et Mtre Prud'homme ouvre la bataille pour empêcher la production du document.

—"Il appert, à la face même de ce contrat, dit l'avocat de la Canadian Import, qu'il a été signé à Londres et qu'il a été exécuté. Dans l'acte d'accusation, on nous accuse d'avoir conspiré du 1er janvier 1929 au 31 avril 1933, à Montréal, Québec et Trois-Rivières, et ailleurs, dans la province de Québec, et d'avoir été partie à une coalition, suivant l'article 498 du code criminel. Onze compagnies sont ainsi accusées d'avoir conspiré ensemble dans la province de Québec et l'on veut produire un contrat signé et exécuté à Londres, en Angleterre. Ce contrat porte la signature d'une personne qui n'est pas partie à la prétendue conspiration. Il est vrai que l'on ajoute, dans l'acte d'accusation, les mots "unknown" mais mes savants amis de la poursuite ne prétendront pas qu'ils ne connaissaient pas l'Amalgamated Collieries, et je soumets qu'avant de faire la preuve des faits qui se sont passés en dehors de la province de Québec, on devrait prouver l'acte d'accusation".

"On y spécifie que nous avons été partie à des ententes dans la province de Québec et l'on donne le temps, le lieu, et des dates, dans le cinquième chef d'accusation. Nous sommes limités par cela et la Couronne n'en peut pas sortir. Nous n'avons rien à voir à ce qui s'est passé en Angleterre et ce document ne peut pas être admis en preuve. De plus, ce contrat est en dehors de la période de deux ans, en dehors du territoire spécifié dans l'acte d'accusation, et il a été passé avec une personne avec qui nous ne sommes pas accusés d'avoir conspiré".

"Je soumets respectueusement à Votre Seigneurie ajouta Mtre Prud'homme, qu'il faut limiter le champ et l'on ne prétendra pas faire le procès de toutes nos opérations depuis quatre ans à moins que l'on ne puisse prouver que cela tombe sous les dix chefs d'accusation. Dans le cas qui nous occupe, le contrat, à sa face même, prouve qu'il a été exécuté en Angleterre, et l'on n'a pas le droit de nous entraîner dans cette preuve. Je m'objecte à sa production".

Mtre Lucien Cannon: "De la part des compagnies Weaver, je formule les mêmes objections à la production de ce contrat. L'accusation à laquelle nous devons répondre en est une de conspiration et nous tombons sous l'empire du code criminel. L'essence de l'offense, c'est qu'une conspiration a dû exister entre les parties pour faire quelque chose d'illégal. Peu importe que cette convention ait eu un résultat pratique, cela n'a pas d'importance. L'offense réside dans la convention et non dans ses effets, dans l'entente et non dans son exécution".

"Ce principe posé, la Couronne ne peut nous faire dans la province de Québec un procès pour une conspiration qui a eu lieu en Angleterre, car ce tribunal à une juridiction territoriale délimitée par l'acte d'accusation. Il faut faire la preuve de l'offense par des faits posés ici et non en Angleterre ou aux Etats-Unis. On tente de mettre en preuve un contrat passé entre le British Coal Corporation et l'Amalgamated Collieries à Londres. Je soumets que les actes d'un tiers ne nous lient pas et n'affectent pas notre responsabilité, surtout notre responsabilité criminelle. La Couronne doit d'abord prouver que la Cour a juridiction. Je citerai la cause de Ecrément que l'on avait arrêté aux Etats-Unis sous l'accusation d'avoir conspiré pour voler une somme de $125,000, à un nommé Connelley. Ecrément répudiait la Cour canadienne et contestait sa juridiction sur une offense commise aux Etats-Unis mais le juge, dans son jugement, déclara que la Cour avait juridiction parce que Ecrément avait conspiré à Montréal pour aller voler Connelley à Buffalo".

Continuant à exposer son objection, Mtre Cannon dit que le devoir de la Couronne, à l'heure actuelle, est de mettre devant le juge la preuve de la conspiration dans la province de Québec. "Nous ne sommes pas accusés d'avoir signé un contrat à Londres mais d'avoir conspiré dans la province de Québec et c'est ce qui donne à Votre Seigneurie de juger cette cause. De plus, l'Amalgamated Collieries n'est pas accusée et nous ne sommes pas accusés d'avoir conspiré avec elle".

Mtre Cannon cite une autre cause, celle du Roi vs Johnson, dans laquelle il fut décidé qu'un accusé a le droit de connaitre les noms de ceux avec qui il est accusé d'avoir conspiré.

"Je soumets respectueusement, dit Mtre Cannon, que lorsque la Couronne a préparé son acte d'accusation elle avait en sa possession tous les documents à elle envoyés par le commissaire McGregor et malgré cela l'on n'a accusé que 11 compagnies, sans mettre en cause la compagnie anglaise. Cette preuve n'est pas admissible".

A cela, Mtre St-Laurent répondit qu'il y avait plusieurs réponses à faire aux arguments présentés par la défense mais il se contenta de citer la cause de Fournier dans laquelle la Cour d'Appel a décidé que lorsque l'on organise dans un pays une force qui doit avoir son effet dans un autre pays, on est passible des lois de ce dernier pays.

"Ce principe est reconnu par la loi commune, dit l'avocat de la Couronne et je trouve dans Moore International Law Digest que ce principe a été appliqué dans plusieurs pays, surtout aux Etats-Unis où la Cour Suprême l'a confirmé plusieurs fois. Cela, je crois, répondra à l'objection au sujet de la juridiction de Votre Seigneurie".

Le juge Laliberté déclare qu'il n'a aucun doute sur la juridiction de la Cour et ajoute que, pour le moment, il est disposé à permettre la production du document sous réserve.

Perdant cette manche, la défense recule d'une ligne et engage la bataille sur un autre front. Mtre Prud'homme demande au juge de ne pas laisser produire le contrat mais de le garder à la disposition de la Cour jusqu'à ce que la question de réserve soit décidée. Mtre Prud'homme veut que le document reste privé car si la Cour en vient à la conclusion qu'il n'aurait pas dû être produit, les affaires des compagnies auront été publiées inutilement.

Mtre Lucien Cannon appuie son confrère en disant que l'on ne peut pas forcer un individu à dévoiler inutilement ses affaires privées quand son intérêt privé n'est pas en face de l'intérêt général. Tant que la Couronne n'a pas prouvé son accusation, en matière criminelle, l'innocence de l'accusé est présumée et l'on n'a pas droit de lui faire un tort inutile.

L'honorable juge Laliberté: "Je prends sous réserve les objections de la défense, non pas parce que je doute de la juridiction de la Cour. Si on ne peut pas relier cette preuve aux accusés dans cette cause, la production du document aura été inutile et cela ne servira pas".

Mtre Prud'homme: "Mais en attendant cela nous cause du dommage".

Le juge Laliberté: "Dans une cause comme celle-ci, les parties sont exposées à bien des ennuis".

Mtre Lucien Canon: "Il serait injuste de produire ce document à ce stage préliminaire.

Mtre St-Laurent s'objecte à cette manière des avocats de la défense qui depuis le commencement du procès tentent de faire croire que la cause en est toujours au stage préliminaire. Je ne suis pas prêt à admettre cela, dit l'avocat de la Couronne.

"Voici un contrat en vertu duquel la British Coal Corporation obtient le contrôle de la distribution du charbon gallois au Canada et elle s'est servi ensuite de ce contrat dans ses relations avec les autres compagnies accusées. Je crois avoir le droit de le produire".

Le juge Laliberté: "Je permets la production du document".

M. Aird dépose alors le contrat devant la Cour et Mtre St-Laurent en donne lecture faisant approuver par le témoin certaines parties ayant trait à des prix uniformes et fixés après entente entre l'Amalgamated Collieries et la British Coal Corporation, et au contrôle exclusif par la compagnie canadienne de la vente du charbon russe au Canada.

M. Aird explique des parties du contrat principalement celle se rapportant au partage de la vente du gallois au Canada. En vertu du contrat, l'importation devait être divisée en parties égale entre la Weaver Co. et la Canadian Import parce qu'auparavant ces deux compagnies faisaient de l'importation en achetant de deux groupes différents. Après l'amalgamation, les deux compagnies continuèrent d'acheter d'un seul groupe mais avec un proviso que la vente serait faite à part égale par les deux compagnies canadiennes.

Au sujet du charbon russe, M. Aird dit que l'on en vendait dans l'est du Canada avant 1929 mais il ne peut dire à quels prix. Dans son opinion, le prix était entre celui demandé pour le charbon américain et le prix demandé pour le gallois. A Montréal, le charbon russe se vendait environ $1. de moins la tonne que le charbon gallois.

Vers la fin de l'audience, M. Aird produit une copie d'une entente passée le 19 février 1922 entre la British Coal Corporation, la Canadian Import et la F.-P. Weaver Co. Cette entente fut renouvelée le 19 février 1932 et M. Aird produit une copie de cette nouvelle entente.

La Cour s'ajourne ensuite à 10 heures ce matin.

TAXIS FRONTENAC

Tél: 4-0123 **25 cts** 7 Passagers

Prix spécial pour long voyage

J.-L. Lachance

BOUCHER

41 RUE GRANT

Tél: 4-2941

Steak boeuf	12 à 15c
Steak boeuf haché, 4 lbs pour	25c
Saucisse, 3 lbs pour	25c
Boeuf soupe, la lb	5c
Boeuf, rôti, la lb	8c
Jeune lard, la lb	12c
Lard haché, 2 lbs	25c
Poule 4 à 6 lbs	15c
Poulet, 4 à 5 lbs	17c

Livraison à domicile.

Epicerie MARTEL Enr.

COIN DU PONT et BOULEVARD CHAREST — Tél.: 4-2481

OEUFS poulettes extra pour boire, la doz.	.27
BEURRE St-Casimir, la lb	.21
SOUPE Campbell's aux légumes, 3 boites pour	.29
OXO Cordial, bouteille 6 ozs. Valeur 42c pour	.34
CHICOREE, "La Rameuse" fraiche reçue, la lb	.40
FARINE Royal, sac de 98 lbs	1.95
MORUE dessalée, la lb	.05
HARENGS dessalés, la douzaine	.40
SAUMON dessalé, la lb	.10
SARDINES salées, la lb	.05

Boîte de 1-2 livre **.23**

EPICERIE NORMAND

368, rue St-Joseph, Tél.: 8188

GRANDE REDUCTION

Patates de provision, la poche	.59
Fleur Five Roses, la poche	2.55
Fleur Royale, la poche	2.00
Graisse pure, 20 lbs	2.20
Vermicelle, la lb	.05
Macaroni, la lb	.05
Glands, la lb	.05
Fèves blanches, 10 lbs pour	.33
Gros Pois beiges, 10 lbs pour	.49
Petits Pois cuisants, 10 lbs pr	.35
Riz soufflé, la lb	.10
Cornichons salés, la lb	.10
Riz, 10 lbs pour	.39
Vinaigre pur xxx, le gallon	.40
Melasse fancy, le gallon	.65
Beurre de St-Raymond, la lb	.21
Beurre Château et Laval, la lb	.22
Beurre de Ferme, la lb	.19
Beurre de Laiterie, la lb	.18
Pommes Fameuses, 1-4 minot	.25
10 lbs oignons à mariner	.25
10 lbs gros oignons	.25
Graisse shortening, la lb	.11
Tabac Havane, la lb	.20
Tabac Belgique, la lb	.30
Cornstarch, 3 lbs pour	.25
Pommes fameuses le baril	3.50
3 lbs Raisin à pudding	.25
3 lbs peanuts	.25
Noix écallées, la lb	.38
Oeufs frais seconds, la doz.	.20
Oeufs extras frais, la doz.	.32
1 lb Poivre blanc avec magnifique Miroir, le tout	.49
Sirop Pony Brand, la pinte	.25

COCOA FRY, 1-2 lb **.23**

COCOA FRY, 1 lb **.45**

EMILE PAQUET & FILS

BOUCHER

53, 5e Rue Limoilou Tél: 4-1400

Ancien poste de Baller

VIANDES DE CHOIX

Boeuf à souple, la lb	.05 et .06
Roastbeef, la lb	.10 à .15
Steak, la lb	.13 à .15
Lard, la lb	.12 et .13
Veau devant, la lb	.04

Fruits et légumes de toutes sortes

Livraison rapide.

EPICERIE Ernest LAPOINTE

100 RUE DE LA COURONNE

Tél.: 6108—6109

VENDREDI ET SAMEDI

CANISTRE ½ LIVRE **23c**

BEURRE Château, Laval, la livre	22c
VERMICELLE, Macaroni, Spaghetti, bte 5 lbs	30c
OIGNONS rouges, très beaux et secs, 10 lbs pour	25c
SOUPES Aylmer, légumes et tomates, 3 pour	25c
CONFITURES fraises et pommes, canistre 4 lbs	39c
CATSUP Heinz, grosse bouteille, 2 pour	39c
PAMPLEMOUSSES Jamaique, 6 pour	25c
FEVES en cosse, 3 canistres pour	25c
BLE D'INDE Del Rose de choix, 3 canistres pour	25c
CAFE Maxwell, canistre 1 lb	45c
BISCUITS Sodas Hethrington, 2 sacs 1 lb	25c
BISCUITS au Chocolat Spécial, la lb	10c
SIROP Pony Brand, canistre 1 pinte	25c
SOUPE aux légumes Campbell, la canistre	10c

Au Comptant.

J.-E. MORENCY

223, rue STE-MARGUERITE

Près de la rue de la Couronne

Tél.: 8227

Viandes Fraîches

STEAK	de boeuf, la lb	.12
10	lbs de Boeuf pour	.40
LARD	jeune, la lb	.12
VEAU	quartier derrière, la lb	.07
VEAU	quartier devant, la lb	.04
BOEUF	de soupe, la lb	.04

SPECIAL

15 à 25 lbs boeuf avec veau, steak, agneau	$1.00
VEAU devant complet	.04 à .05
VEAU derrière complet	.07 à .08
AGNEAU devant complet	.07
AGNEAU derrière complet	.10
LARD la lb	.10
LARD haché, la lb	.10
BOUDIN, la doz	.15
STEAK haché, 4 lbs pour	.25
SAUCISSE, 4 lbs pour	.25
LANGUE de boeuf, la lb	.12
DUR de boeuf, la lb	.05
BOEUF de soupe, la lb	.05
STEAK de boeuf, la lb	.12
CHARBON de bois, le sac	.05
POULES et POULETS	.10 à .12

J.-E. BEDARD

BOUCHER

12, RUE BAGOT, :-: TEL.: 4-6319

L'ECONOME ENR.

126, 3e Avenue, Limoilou. Tél.: 4-4691 - 4-4692

Patates blanches, sac 80 lbs	.65
Patates, 10 lbs pour	.10
Vermicelle et Macaroni, 3 pqt	.23
Vermicelle, bte de 5 lbs	.29
Vermicelle et Macaroni, bte 20s	.99
Oignons Rouges, 10 lbs	.25
1 jarre Moutarde, 16 ozs	.10
1 belle Moppe No 3	.22
1 beau Balais, 4 cordes	.23
Melasse, le gallon	.65
10 lbs gros sel	.10
10 barres Savons laver	.25
1 sc Fleur Royale 7 lbs	.19
1 lb Café frais moulu	.25
5 lbs Fèves blanches	.19
Bière et Porter, la doz.	1.65
Liqueurs, la doz.	.75

Département de la viande:

Boeuf à soupe, la lb	.05
Boeuf haut de côte, la lb	.07
Boeuf épaule, la lb	.12
Côte de boeuf, la lb	.10
Agneau devant, la lb	.07
Agneau dans la longe, la lb	.12
Agneau fesse, la lb	.15
Veau pour rôtir, la lb	.12
Cretons français, la lb	.18
Poulets frais tués, la lb	.14

Fruits et Légumes de toutes sortes.

BOIS DE CHAUFFAGE A BAS PRIX

AUBAINES du VENDREDI

pour les personnes matinales qui savent économiser.

VENDREDI MATIN A 9 HRS

COTON JAUNE

Quantité limitée, pas plus que 5 verges par cliente, vg **5c**

FAGUY, LEPINAY & FILS

SAVON COMFORT

3 morceaux pour **.10**

FAGUY, LEPINAY & FILS

GANTS d'ENFANTS

50 prs en laine, 50 prs en chamoisette, extra spécial, paire **.10**

FAGUY, LEPINAY & FILS

BAS pour ENFANTS

360 paires valant jusqu'à 25c régulier, à clairer, paire **.10**

FAGUY, LEPINAY & FILS

BLOOMERS GARCONS

Ages 7 à 16 ans, régulier jusqu'à $2.75, spécial, paire **.98**

FAGUY, LEPINAY & FILS

OREILLERS

Un nouveau et meilleur lot, en bon coutil rayé et fleuri, pièce **.25**

FAGUY, LEPINAY & FILS

F.-X. JOBIN BOUCHER

MARCHE ST-PIERRE -:- STADACONA

Téléphone : 3-0709 56 des Bernières Tél. : 3-3601

SAINDOUX pure panne, la livre	10c	BELLES VOLAILLES fraîches tuées de la semaine, la livre	15c
VEAU au quartier devant, la livre	04c	LARD, épaule, sock, longe et côte, la livre	11c
VEAU au quartier derrière, la livre	07c	MOUTON, quartier devant	08c
SAUCISSE pur lard, 2 livres pour	25c	MOUTON, quartier derrière	14c

LIVRAISON A DOMICILE

**PROVISI

UNE ELECTION

M. LAURENT LESAGE, N. P., a été élu, hier soir, vice-président de la Société des Etudes Juridiques de Québec.

ON BOIT DE LA BIERE A LA BIBITTE

Un individu qui avait acheté de la bière d'un coparoissiens, accusé de ventes illicites de boissons, fait des déclarations amusantes devant la Cour.

Les causes de la Commission des Liqueurs sont généralement réservées pour le mercredi. Hier matin, M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, en a entendu plusieurs. Laurent Perron, de St-Rémi du Lac-au-Sable, a été condamné par défaut à un mois de prison, aux frais ou à trois autres mois s'il ne paye pas. La preuve qui s'est faite "ex-parte" contre lui a été assez amusante. Un témoin est venu dire qu'il avait acheté de la bière de l'accusé.

Me Fernand Choquette, C.R., procureur de la Couronne lui demanda "Qu'est-ce que c'est que vous avez acheté ?

Le témoin. — "Une sorte de bière.

Me Choquette. — Est-ce que c'était alcoolique ?

Le témoin. — Ben, ça mettait "chautasse" !

Le juge.— "Combien ça vous en prenait-il pour vous mettre "chautasse"?

Le témoin.— Au moins une pinte.

Me Choquette.— Comment appelait on ça cette bière-là ?

Le témoin. —Y en a qui appellent ça du vin, d'autres de la bière "à la bibitte".

L'autre cause est le résultat d'un raid des inspecteurs de la Commission des Liqueurs, dimanche dernier, au No 186 rue de la Couronne, chez un nommée Jos. Poulin, qui purge actuellement une sentence de six mois, en prison.

En son absence, c'est sa femme qui "gérait" les affaires et elle a été sommée de comparaitre pour avoir tenu un "blind pig" où parfois c'était une véritable réunion de la "Ligue des Nations".

Dimanche lorsque la razzia fut opérée, il y avait des "délégués" d'un peu tous les pays, des "noirs", des "jaunes" du Céleste Empire et des "canayens", lesquels, comme le disait un des officiers de la Commission des Liqueurs, ce matin, "se faisaient du fun". Pendant que les hommes buvaient autour d'une table, les femmes en toilette plus que légères, dansaient des fondes endiablées. En tout quatorze personnes furent arrêtées, dont cinq femmes.

La tenancière n'a pas encore comparu, mais tous les autres ont plaidé coupables à l'accusation d'avoir fréquenté un endroit où se faisait le commerce illicite des boissons. M. le juge Louis-G. Demers les a condamnés à $3 d'amende aux frais ou à 8 jours de prison.

Les deux "noirs" des "prize fighters", Harry Wills et Lewis Johnson, avaient entrepris de faire une défense, mais la preuve fut contre eux et ils ont été condamnés Wills à $5 d'amende, aux frais ou à 10 jours, Johnson, à $3 aux frais ou 8 jours.

AVENTURE A F. BYRNE ET P. BOULANGER

M. Frank Byrne, au retour d'un voyage aux Etats-Unis, et M. P.-H. Boulanger, au cours de son voyage de noces sont victimes d'une exploitation — On ne voit pas cela dans Québec.

M. Frank Byrne, propriétaire de l'Hôtel Victoria et M. P.-H. Boulanger de cette ville ont été, ces jours derniers, les héros d'une aventure peu agréable qui leur est survenue alors qu'ils voyageaient aux Etats-Unis.

M. Frank Byrne et quatre compagnons étaient allés visiter l'exposition de Chicago et revenaient en automobile au Canada lorsqu'ils furent arrêtés dans une petite ville américaine par un officier de la circulation et invités à comparaître devant un juge de paix sous l'accusation d'avoir enfreint les règlements de vitesse.

M. Byrne et ses compagnons songèrent tout d'abord à contester l'accusation et à se défendre devant un tribunal supérieur à celui d'un juge de paix. Mais quand ils réalisèrent qu'il leur faudrait probablement demeurer quatre ou cinq jours de plus aux Etats-Unis, ils acceptèrent de payer l'amende à laquelle on les avait condamnés. On leur avait imposé une amende de $25.00 et les frais. M. Byrne possède le document de la Cour du juge de paix qui le força à payer cette somme.

M. Paul-Henri Boulanger a eu une aventure semblable. Il était en voyage de noces et revenait lui aussi de l'exposition de Chicago, en automobile lorsqu'il fut sommé par un officier de la circulation à comparaître devant un juge de paix. La scène se passait dans un autre endroit que celui où M. Byrne avait été arrêté.

M. et madame Boulanger furent conduits devant le juge de paix qui voulut même imposer une peine de cinq jours de prison aux nouveaux mariés. On conçoit facilement les protestations de M. Boulanger qui, lui aussi contestait la plainte de l'officier de vitesse. Mais finalement, M. Boulanger fut obligé de payer une douzaine de piastres pour obtenir la permission de poursuivre sa route. Lui aussi possède le document du juge de paix qui le condamna à l'amende en vertu d'un texte de loi maintenant ignoré aux Etats-Unis.

On réalise que cette façon d'agir de la part d'officiers de certaines villes américaines ennuie fort les touristes. Ceux-ci comprennent que ces arrestations et ces amendes n'ont d'autre but que d'enrichir certains trésors municipaux. Mais ces procédés sont de nature à éloigner les touristes. Les ennuis que l'on a causés à MM. Byrne et Boulanger contribueront à chasser les visiteurs étrangers des Etats-Unis.

Ces faits nous sont communiqués au moment même où nous lisons dans le "New-York Times" une dépêche de Québec disant que, grâce à la campagne entreprise pas le Ministère de la Voirie, les touristes américains ne sont plus exposés à être exploités dans notre province.

On cite le travail d'éducation qui a été poursuivi depuis quelques mois auprès des propriétaires d'hôtel et de chambres à louer. D'excellents résultats ont été obtenus déjà et les touristes américains n'auront plus à se plaindre d'être exploités dans notre province. C'est d'ailleurs le meilleur moyen de conserver le mouvement du tourisme chez nous. Puissent les américains réaliser un jour la valeur de cette méthode.

LA PRESSE DE QUEBEC VISITE VALCARTIER

Le commandant du camp de Valcartier, le lieutenant-colonel G.-E.-A. DUPUIS, M. C., a fait hier les honneurs de son domaine aux représentants de la presse québecoise. Le militaire distingué qui est aussi un hôte charmant, a accepté de se faire photographier à la porte d'une des bâtisses du camp en compagnie des journalistes. On peut voir sur la première rangée, de gauche à droite: M. JACK DUNN, représentant du "Chronicle-Telegraph", le capitaine ALFRED HILL, M. C., en charge de la construction, M. JEAN-CHARLES HARVEY, rédacteur-en-chef du "Soleil", le Lt-col. G.-E.-A. DUPUIS, commandant du camp, M. GERARD PICARD, de "L'Action Catholique", M. IRENEE MASSON, chef d'information au "Soleil", et M. MAURICE BERNIER, de "L'Evénement". Sur la seconde rangée, de gauche à droite: M. JEAN-MARC DENAULT, assistant chef de l'information au "Soleil", le major CHARLES SCOTT, surintendant du camp et M. LOUIS LESSARD, du "Soleil".

CAUSERIE DE D. BERTRAND A L'ACADEMIE

Etudiant en sciences commerciales M. Dominique Bertrand a inauguré, hier soir, les cours de commerce — La comptabilité municipale.

M. Dominique Bertrand, étudiant en sciences commerciales, a donné hier soir la première de la nouvelle série de conférences offertes sous les auspices du cours spécial du commerce de l'Académie Commerciale.

Le conférencier a traité de la comptabilité municipale et des différentes modalités de ce système.

La soirée était présidée par M. P.-H. Dorval, C.G.A. Les professeurs de l'institution étaient présents ainsi que les élèves des deux classes du cours spécial de commerce et plusieurs anciens élèves établis aujourd'hui dans les principales maisons de commerce de Québec.

Après la conférence de M. Bertrand, il y eut discussion générale par MM. P.-E. Simard, H. Deslauriers, J.-B. Cloutier, Maurice Godbout, Jules Plamondon, Paul Duchesne, Pierre Leboeuf, Majella Cantin, Jules Côté et autres.

M. E.-G. Gagné a félicité les élèves de suivre en aussi grand nombre les cours spéciaux du commerce. Il y a huit ans, il n'y avait que trois élèves tandis qu'il y en a aujourd'hui vingt-sept. C'est un signe que la jeunesse comprend bien les perspectives intéressantes qui lui sont offertes par le commerce.

(Suite à la page 6, 4e col.)

DES CAUSES NOMBREUSES AU RECORDER

Le Recorder DesRivières a vu défiler devant lui plusieurs prévenus hier — Condamnations et acquittement.

Un campagnard, J.-Aimé Ouellette, a comparu hier midi en Cour du Recorder sous l'accusation d'avoir été trouvé ivre mardi, vers minuit, sur la rue St-Paul. Il a plaidé coupable à cette accusation mais a raconté une histoire d'après laquelle il aurait été victime d'un ami de rencontre qui lui aurait filouté une somme de $32 après l'avoir fait boire.

Ouellette prétend avoir fait, dans une taverne, la rencontre d'un individu avec lequel il se mit à prendre de nombreuses consommations. Après quoi ce nouvel ami l'entraina dans un hôtel louche où il lui aurait fait boire un verre de whisky. Cette dernière rasade eut pour effet de faire perdre conscience à Ouellette qui se retrouva sur la rue St-Paul alors que les constables le mirent en état d'arrestation.

Le prévenu déclara hier midi en Cour qu'il ne se rappela ni de la taverne où il avait passé une partie de la soirée, ni de l'hôtel où il avait été entraîné ni même de celui qu'il accuse de l'avoir dépouillé de son argent.

On conçoit qu'avec ces indications aussi vagues il soit difficile aux détectives municipaux de faire une enquête pour vérifier l'exactitude de ce que raconte Ouellette et pour arrêter, s'il y a lieu, le coupable. Le recorder, considérant que le prévenu comparaissait pour la première fois devant la Cour et que selon toute probabilité il avait été entraîné à boire, le libéra.

Un autre prévenu a également comparu, qui a plaidé coupable à l'accusation d'avoir été trouvé ivre. Il a été condamné à $10 et les frais ou 7 jours de prison, mais comme il était déjà à l'ombre depuis le 4 octobre, son temps d'emprisonnement se trouve terminé et il a été libéré.

(Suite à la page 6, 4e col.)

Belles cérémonies

Montréal, 12. — Plusieurs évêques, y compris NN. SS. Langlois, de Valleyfield; Cassulo, délégué apostolique, et Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, assisteront aux cérémonies qui doivent marquer le second centenaire de l'établissement ici des pères rédemptoristes. Ces cérémonies se dérouleront dimanche, lundi et mardi.

UN SCANDALE ECLATE AUX TR.-RIVIERES

On ne parle aujourd'hui aux Trois-Rivières que des révélations faites au procès d'Onésime Bourgeois et de Blanche Godon, accusés d'avoir volé $100 à la ville.

Trois-Rivières, 12 — Un état de chose sensationel et qui fait le sujet de toutes les conversations a été révélé au cours de l'enquête préliminaire dans la cause de Onésime Bourgeois, contremaître à l'emploi de la cité des Trois-Rivières, accusé d'avoir volé $100 à la corporation. Blanche Godon est aussi accusée de la même offense.

Il y avait salle comble à l'audience. Plusieurs échevins étaient au premier rang et ils suivirent tous les témoignages avec un vif intérêt.

Aimé Massicotte, plaignant dans les deux causes, fut le principal témoin. Il jura avoir connu Blanche Godon alors qu'il était chômeur et recevait du secours direct. Blanche Godon lui offrait de retirer des enveloppes de paye de la ville et cela sans avoir à travailler. Massicotte déclara avoir compris alors que tout avait été arrangé entre Blanche Godon et Bourgeois. Massicotte jura que de fait il avait retiré des enveloppes de paye sans travailler. Bourgeois lui avait donné une carte pour travailler. Massicotte remettait ces enveloppes à Blanche Godon ou à Bourgeois qui tous deux gardaient l'argent. Quand Massicotte ne travaillait pas pour la ville, il travaillait chez Blanche Godon. Un jour Bourgeois, jure-t-il, lui dit: "Va porter du bois de cuisine chez Blanche, prends soin de Blanche et ne t'inquiète pas des bons du secours direct".

En réponse au procureur de la défense, Massicotte admit qu'il avait volé la ville en recevant de l'argent pour du travail qu'il n'avait pas fait, mais il ajouta qu'il avait été forcé de le faire parce que Blanche Godon l'avait averti un jour qu'il ne recevrait plus de secours direct et ne travaillerait plus pour la ville s'il refusait et qu'un autre prendrait sa place.

De septembre 1932 à octobre 1933, Massicotte a reçu, d'après son propre témoignage, la somme de $153 de la ville dont il donna à peu près $103 à Blanche Godon. Durant la même période, il reçut $183 de bons de secours direct pour la nourriture, $53.-70 pour le combustible, $54.39 pour le vêtement et $50 pour le loyer. De plus toujours durant la même période, il gagna $103.25 en travaillant pour la City Gas Co.

La cause a été ajournée à samedi prochain.

Semaine de 40 hres

Paris, 12. — M. Daladier envisage aujourd'hui l'institution d'une semaine de 40 heures pour les ouvriers travaillant à l'exécution des contrats passés par le gouvernement pour la réalisation de son projet d'équipement national, lequel prévoit une dépense de 4 milliards de francs environ ($238 millions).

REUNION DE CHEVALIERS DE COLOMB

Les nouveaux officiers du Conseil 446 de Québec sont en fonctions depuis hier soir — Hommage à M. J.-A. Nadeau que remplace M. E.-A. Lemieux.

L'on a fait hier soir chez les Chevaliers de Colomb, l'installation des officiers du Conseil 446 de Québec qui avaient été choisis il y a quelques semaines pour faire partie du nouveau bureau de direction. La cérémonie a été présidée par M. Ludger Faguy, député du district et l'on a rendu un éclatant témoignage d'estime et d'appréciation à M. J.-A. Nadeau, C.R., qui, depuis trois ans occupait les fonctions de Grand Chevalier. Il reçut à cette occasion, un magnifique cadeau-souvenir et l'on a fait aux chevaliers une belle réception .

Voici comment se compose le nouveau bureau de direction:

Grand-Chevalier, M. Eugène-A. Lemieux;

Député grand-chevalier, M. J.-E. Grégoire, C. R.;

Chancelier, M. J.-D. Reilly;

Secrétaire-archiviste, M. J.-Alex. Gauvin;

Secrétaire-financier, M. Paul-A. Plamondon;

Trésorier, M. Lucien Bergeron;

Avocat, M. Maxime Morin, C. R.;

Intendant, M. Eugène Blouin;

Cérémoniaire, M. Emile Plamondon;

Médecin, M. le docteur Euclide Faucher;

Syndics, MM. J.-J. Aubé, J.-E. Côté, L.-J.-S. Deschamps;

Gardes, MM. O. Fournier et H. Létourneau.

Plusieurs discours ont été prononcés. Les orateurs ont été M. Eugene Lemieux, le nouveau président, M. Ludger Faguy, M. J.-A. Nadeau, le docteur Alph. Dion et M. l'abbé Horace Gagnon, qui assistait également à la démonstration.

Chez les ingénieurs

M. le Dr O.-O. Lefebvre, président de l'Engineering Institute of Canada, sera l'hôte d'honneur et le conférencier à un déjeuner, donné, au Château Frontenac, le 13 octobre à 12 heures 30, par la section locale de l'Engineering Institute.

Un pèlerinage

Il y aura, dimanche matin, pèlerinage des congréganistes de la Haute-ville à l'Oratoire St-Joseph. Les pèlerins, hommes et jeunes gens, partiront de la chapelle des RR. PP. Jésuites, angle des rues d'Auteuil et Dauphine, à six heures et demie précises.

BON TRAVAIL DE LA LIGUE DE SECURITE

Grâce à l'organisation maintenue à l'Anse-au-Foulon par cette association, trente-sept vies ont été sauvées au cours de la belle saison.

118,000 personnes ont utilisé cet été du 15 juin au 17 septembre la plage ouverte par la Ligue de Sécurité à l'Anse-au-Foulon. Ajoutons que 37 personnes doivent à l'intervention des gardiens nommés par la Ligue de n'avoir pas orné cet été les tables des morgues. On a réussi, en somme, à assurer une plage aux Québecois, et avec des ressources limitées. Les recettes, recueillies ça et là auprès de la municipalité et des maisons d'affaires, ont été de $1,622.23; le trésorier boucle cependant l'exercice financier avec un surplus.

Ces précisions ont été données hier midi au lunch de la Ligue de Sécurité, au Château Frontenac. Le comité de l'Anse-au-Foulon, présidé par M. A.-G. Russell, a reçu d'unanimes félicitations des membres de la Ligue, du maire de Québec, de M. l'abbé Tessier, curé de Notre-Dame de la Garde, et du R. P. Martin, curé de St-Dominique.

La Ligue n'a pas dissimulé qu'elle s'est gravement préoccupée de la moralité de la place confiée à ses soins. Les deux prêtres qui assistaient au lunch, le R. P. Martin et M. l'abbé Tessier, l'en ont félicitée. Ils ont reconnu tous deux que l'Anse-au-Fou-

(Suite à la page 6, 1ère col.)

UNE OEUVRE IMPORTANTE A SECOURIR

S. Em. le Cardinal Villeneuve adresse à ses diocésains un appel en faveur de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi — La volonté des Papes.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec, dans un communiqué qu'il adresse à ses diocésains, démontre l'importance de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi. Voici le texte de ce communiqué :

1—L'Oeuvre de la Propagation de la Foi doit être organisée dans toutes les paroisses du diocèse, selon la volonté de Sa Sainteté Pie XI (Lettre "Romanorum Pontificum", 3 mai 1922) que faisait connaitre à ses diocésains feu le Cardinal Bégin par sa Circulaire du 27 novembre 1922.

2.—Dans toutes les paroisses, il est possible de trouver de pieuses personnes qui acceptent l'office de dizainiers ou dizainières et recueillent les offrandes à remettre à M. le curé.

3.—Le dimanche spécialement consacré à la Propagation de la Foi, l'avant-dernier dimanche d'octobre, on répondra au voeu du Saint-Siège en parlant, dans toutes les églises où se fait l'office public, de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi et des Oeuvres subsidiaires, en marquant l'excellence et la nécessité de ces Oeuvres. Ce même dimanche on fera une collecte dont le produit sera ajouté à la recette recueille par les chefs de dizaines.

4.—Dans les écoles, on doit organiser ou maintenir efficacement l'Oeuvre de la Sainte-Enfance. La "Ligue Missionnaire des Etudiants" rendra service à ce sujet, dans les collèges, couvents et autres maisons d'éducation.

5.—MM. les curés et directeurs d'institutions ne manqueront point de remettre, dans les derniers jours de décembre, à Mgr Joseph Gignac, les montants amassés au cours de l'année pour la Propagation de la Foi.

BIENVENUE A ETE ELU PRESIDENT

M. Valmore Bienvenue, C. R., substitut du Procureur Général, succède à M. F. Choquette, C.R., à la présidence de la Société des Etudes Juridiques.

La Société des Etudes Juridiques de Québec s'est élu, hier soir, au cours d'un très brillant dîner de ses membres, chez Kerhulu, un nouveau président en la personne de Me Valmore Bienvenue, conseil du Roi et l'un des substituts du Procureur Général, en notre district. Elle s'est ensuite élu un vice-président, Me Laurent Lesage, notaire, puis un secrétaire, Me Jean Blais, avocat, et un assistant-secrétaire, Me Pierre Letarte, avocat.

Ce dîner fut présidé par Me Fernand Choquette, conseil du Roi, sous la direction duquel la Société des Etudes Juridiques de Québec a vécu une si fructueuse année 1932-33. En assumant la charge présidentielle que lui transmettait, hier soir, Me Choquette, Me Valmore Bienvenue souligna, une fois de plus, aux applaudissements unanimes des convives, le dévouement manifesté par son prédécesseur envers la Société. Il déclara se proposer, comme idéal, dès la première minute de sa présidence nouvelle, l'imitation parfaite de son devancier, au poste qui lui échoit.

Me Laurent Lesage et Me Jean Blais sont, tous deux, réélus aux postes respectifs de vice-président et de secrétaire. Tout comme Me Choquette, ils reçurent, sous forme d'applaudissements et d'allocutions nombreuses, durant cette agape d'hier soir, un beau témoignage de gratitude. Me Pierre Letarte promit aux officiers susmentionnés une collaboration aussi constante que cordiale pour le bien de la Société.

Sur proposition de Me Mark Drouin, avocat, la Société des Etudes Juridiques s'engagea unanimement, hier soir, à donner aux individus et groupements combattant, chez nous, le communisme le concours de ses énergies disciplinées par l'étude et constamment revivifiées par la jeunesse et l'enthousiasme.

L'hon. M. Delâge

Le Surintendant de l'Instruction Publique, l'hon. Cyrille-F. Delâge, est parti aujourd'hui pour Montréal. De là, M. Delâge se rendra à Mont-Laurier où il visitera l'Ecole Normale, dimanche.

M. Delâge profitera de sa visite pour distribuer les décorations de l'Ordre du Mérite Scolaire. Cette séance sera présidée par S. E. Monseigneur Limoges.

Le surintendant de l'Instruction Publique visitera ensuite l'Ecole Ménagère de Nominingue puis il se rendra à Hull et dans le comté de Pontiac où il visitera l'Ecole Pédagogique.

MM. Maltais et Bédard, inspecteurs, accompagnent M. Delâge.

A Valleyfield

Valleyfield, 12 — (P.C.) — Cet automne même, va commencer la reconstruction du couvent du Saint-Nom de Jésus et de l'Ecole Normale de cette ville qu'un incendie a détruits, récemment, en même temps que notre cathédrale. La reconstruction de cette dernière, dont les plans viennent d'être terminés par les architectes J. Lafleur, de cette ville, et A. Labelle, de Montréal, commencera probablement, cet hiver même. Il ne semble pas, d'après une enquête faite par le détective Robert, de la Sûreté provinciale, que ces incendies soient l'oeuvre de criminels.

Nouveau magistrat

Newcastle, N.-B., 12. (D. N. C.)— M. R.-T.-D. Aitken a été nommé magistrat de police de la ville de Newcastle. Il a prêté le serment d'office en présence de Son Honneur le juge Richards, de la Cour Suprême. Le nouveau magistrat a reçu les félicitations du greffier de la cour, Mtre Whalen, et des membres du barreau.

M. Aitken est le frère de Lord Beaverbrook.

BON TRAVAIL

M. J.-H. DUBAR, président de la section locale de la Ligue de Sécurité, a présidé, hier, une réunion où l'on a fait valoir l'excellent travail accompli cet été à la plage de l'Anse-au-Foulon.

AUBAINE POUR LES FILS DE CULTIVATEURS

Un cours complet d'agriculture sera inauguré en novembre à Ste-Anne-de-la-Pocatière pour les jeunes agriculteurs.

L'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière inaugurera en novembre prochain un cours complet d'agriculture, conçu spécialement en fonction des besoins des fils de cultivateurs.

Le but? Former des cultivateurs instruits. Cet enseignement complétera les études primaires par un bon cours d'agriculture donné par des professeurs de carrière; un cours qui unira la théorie nécessaire à la pratique déjà connue. Soucieux par ailleurs de le mettre à la portée de tous, on ne le commence que le 3 novembre, après les récoltes. Il se terminera en avril, à la veille des semences.

Le cours est de deux années de six mois, avec vacances aux fêtes. A la fin de la deuxième année, les étudiants passeront un examen qui leur assurera, s'ils conservent le nombre de points requis, le brevet de capacité agricole acordé jusqu'ici aux étudiants du cours moyen.

On n'exige des candidats au cours que d'être fils de cultivateurs pratiquant, d'avoir au moins 16 ans, de savoir lire, écrire et compter.

Le gouvernement provincial accordant une bourse de $9 par mois à tous les élèves présents, le prix de la pension ne revient donc qu'à 7 par mois; blanchissage et entretien au compte des étudiants.

Toute information désirée sera mise à la disposition des cultivateurs par M. l'abbé H. Bois, directeur de l'Ecole, Ste-Anne de la Pocatière, (Kamouraska).

Heure Catholique

Au programme de l'Heure Catholique, qui sera irradié du poste CHRC, de 5 à 6 heures, dimanche prochain, dans l'après-midi, M. l'abbé Joseph Ferland, curé de St-Roch de Québec, parlera de l'Eglise et de l'Etat et M. l'abbé Louis-Emile Hudon, de la participation active des fidèles au Sacrifice de la Messe.

Durant ce programme, on entendra aussi la Petite Maitrise de la Basilique.

A St-Malo

Lundi, le 23 de ce mois, commencera, à la Providence, la grande vente annuelle de charité de la paroisse St-Malo qui durera une semaine.

AU SYNDICAT

Où l'Art se Révèle...

dans le choix d'un Bon Patron--

De cela dépend le succès de votre couture

McCall et Butterick

vous donnent toujours satisfaction

Un art véritable dans leurs dessins, leurs modèles et leur à propos. Chaque patron est accompagné d'une notice explicative, version française et anglaise. Les prix varient de 25c à 50c.

"Simplicity"

Le patron à prix uniforme: 15c quel qu'en soit le modèle choisi. Version anglaise seulement, mais nette et précise.

Ces trois agences que nous gardons au Rez-de-Chaussée, Annexe St-Joseph, vous réservent un choix inouï de modèles récents et authentiques.

Pour vous convaincre, venez consulter nos catalogues pour la saison d'Automne et Hiver.

Aux Nouveaux Grands Magasins du SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE

Meilleure valeur en tout temps

THÉ "SALADA"

"Frais des plantations" 605F

Chez POLLACK

Les Nouvelles SACOCHES pour l'Automne

C'est maintenant que vous pourrez faire un choix judicieux d'une jolie sacoche comme accessoire de votre toilette d'automne dans notre immense assortiment.

Véritable cuir maroquin, Veau, Antilope, Daim, Satin, Tapisserie, etc., etc.

Genres Pochette, Enveloppe, Sous-bras, Vagabond et des douzaines d'autres formes toutes plus nouvelles les unes que les autres.

SACOCHES importées "Queens Craft", fabrication anglaise	SACOCHES importées et de fabrication canadienne	SACOCHES d'après-midi, ornées de perles et pierreries
2.50 à 16.50	1.69 à 15.00	1.00 à 4.95

Toutes les teintes en vogue pour la saison

Chez Pollack — Rez-de-Chaussée

M. POLLACK LTEE